This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

AS
162
.P214

TABLE DES MATIÈRES.

Séances ordinaires des Académies, page 6
Séances publiques des Académies, ibid.
Calendrier, 7
Fondation de l'Institut, 15
— *Organisation primitive de l'Institut*, 3 *brumaire an* IV (25 *octobre* 1795), ibid.
— *Règlement pour l'Institut*, 15 *germinal an* IV (4 *avril* 1796), 23
— *Confirmation de l'Institut par la Constitution du* 24 *frimaire an VIII* (15 *décembre* 1800), 35
— *Attributions données à l'Institut par la loi du* 11 *floréal an* X (30 *avril* 1802), ibid.
— *Nouvelle organisation de l'Institut*, 3 *pluviôse an XI* (23 *janvier* 1803), 37
— *Confirmation de l'Institut par la Charte de* 1814, 44
Ordonnance du Roi concernant la nouvelle organisation de l'Institut, 21 *mars* 1816, 45
Ordonnance du Roi concernant le rétablissement de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, 26 *octobre* 1832, 51
Extrait du règlement particulier de l'Académie des Sciences Morales et Politiques du 5 *mars* 1833, 54
Extrait du Décret impérial du 14 *avril* 1855, 55
Extrait du Décret impérial du 7 *janvier* 1857, 56
Extrait du Décret impérial du 28 *mars* 1857, ibid.
Règlement pour les réunions générales de l'Institut, adopté dans la séance tenue par les cinq Académies, le 19 *juillet* 1848, 57
Arrêté relatif aux missions scientifiques, 60
Présidence de l'Institut, 62
Bureau de l'Institut pour 1858, ibid.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^er^ *janvier* 1857, 63
État actuel de l'Académie Française, 64

151204

Commission du Dictionnaire historique de la langue française, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816, 66
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie, ibid.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^er^ janvier 1857, 67
Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^er^ janvier 1857, 68
État actuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 69
Commission des Inscriptions et Médailles, 76
Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France, ibid.
Commission des Travaux littéraires, ibid.
Commission des Antiquités de la France, 77
Commission de l'École française d'Athènes, 78
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie, ibid.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^er^ janvier 1857, 79
Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^er^ janvier 1857, 81
État actuel de l'Académie des Sciences, 84
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie, 95
Conservateur des Collections de l'Académie, ibid.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^er^ janvier 1857, 96

Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^er janvier 1857, 98
État actuel de l'Académie des Beaux-Arts, 99
Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816, 105
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie, ibid.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^er janvier 1857, 106
Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^er janvier 1857, 107
État actuel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, 109
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie, 115

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies, conformément à l'art. 5 de l'ordonn. du Roi du 21 mars 1816, 116
Prix de Linguistique, fondé par M. de Volney, 117

Liste, par ordre alphabétique, des membres des cinq Académies de l'Institut impérial de France, 118
Bibliothèque, Agence et Secrétariat, Imprimeurs, Libraire, 142

SÉANCES ORDINAIRES

DES ACADÉMIES.

Académie Française, le jeudi à 2 heures et demie.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le vendredi à 3 heures.

Académie des Sciences, le lundi à 3 heures.

Académie des Beaux-Arts, le samedi à 3 heures.

Académie des Sciences Morales et Politiques, le samedi à midi.

SÉANCES PUBLIQUES

DES ACADÉMIES.

Séance publique des cinq Académies, le 15 août.

Académie Française, mois de mai.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mois de juillet.

Académie des Sciences, mois de novembre.

Académie des Beaux-Arts, mois d'octobre.

Académie des Sciences Morales et Politiques, mois d'avril.

CALENDRIER

POUR

L'ANNÉE 1858.

JANVIER.

☾ Dern. Quart. le 7.
● Nouv. Lune le 15.
☽ Prem. Quart. le 22.
○ Pleine Lune le 29.

Ven.	1	*La Circoncis.*
Sam.	2	S. Basile.
Dim.	3	Ste Geneviève.
Lun.	4	S. Rigobert.
Mar.	5	S. Siméon, styl.
Mer.	6	*L'Épiphanie.*
Jeu.	7	Ste Mélanie.
Ven.	8	S. Lucien.
Sam.	9	S. Pierre, évêq.
1 D.	10	S. Paul, erm.
Lun.	11	S. Théodose.
Mar.	12	S. Arcade, m.
Mer.	13	Bapt. de N. S.
Jeu.	14	S. Hilaire.
Ven.	15	S. Maur, abbé.
Sam.	16	S. Guillaume.
2 D.	17	S. Antoine.
Lun.	18	Ch. s. Pier. à R.
Mar.	19	S. Sulpice.
Mer.	20	S. Sébastien.
Jeu.	21	Ste Agnès.
Ven.	22	S. Vincent.
Sam.	23	S. Ildefonse.
3 D.	24	S. Babylas.
Lun.	25	Conv. S. Paul.
Mar.	26	Ste Paule, veuv.
Mer.	27	S. Julien.
Jeu.	28	S. Charlemagn.
Ven.	29	S. Franç. de S.
Sam.	30	Ste Bathilde.
Dim.	31	*Septuagésime.*

FÉVRIER.

☾ Dern. Quart. le 5.
● Nouv. Lune le 13.
☽ Prem. Quart. le 21.
○ Pleine Lune le 27.

Lun.	1	S. Ignace, év.
Mar.	2	*Purification.*
Mer.	3	S. Blaise.
Jeu.	4	Ste Jeanne de V.
Ven.	5	Ste Agathe.
Sam.	6	S. Waast.
Dim.	7	*Sexagésime.*
Lun.	8	S. Jean de M.
Mar.	9	Ste Apolline.
Mer.	10	Ste Scholastiq.
Jeu.	11	S. Séverin, Ab.
Ven.	12	Ste Eulalie.
Sam.	13	S. Roger.
Dim.	14	*Quinquagésime*
Lun.	15	S. Faustin.
Mar.	16	Ste Julienne.
Mer.	17	*Cendres.*
Jeu.	18	S. Siméon, év.
Ven.	19	S. Aubin.
Sam.	20	S. Eucher.
1 D.	21	*Quadragésime.*
Lun.	22	Ste Isabelle.
Mar.	23	S. Serine.
Mer.	24	S. Nicéphore.
Jeu.	25	S. Mathias. *Q. T*
Ven.	26	S. Romain.
Sam.	27	Ste Honorine.
2 D.	28	*Reminiscere.*

N. d'Or 16.
Épacte XV.

MARS.

☾ Dern. Quart. le 7.
● Nouv. Lune le 15.
☽ Prem. Quart. le 22.
○ Pleine Lune le 29.

Lun.	1	S. Aubin.
Mar.	2	S. Simplice.
Mer.	3	Ste Honorine.
Jeu.	4	Ste Cunégonde.
Ven.	5	S. Casimir.
Sam.	6	Ste Colette.
3 D.	7	*Oculi.*
Lun.	8	Ste Rose.
Mar.	9	40 martyrs.
Mer.	10	S. Doctrovée.
Jeu.	11	S. Euloge.
Ven.	12	S. Pol, év.
Sam.	13	Ste Euphrasie.
4 D.	14	*Lætare.*
Lun.	15	S. Lubin.
Mar.	16	S. Patrice.
Mer.	17	Ste Gertrude.
Jeu.	18	S. Alexandre.
Ven.	19	S. Joseph.
Sam.	20	S. Joachim.
Dim.	21	*La Passion.*
Lun.	22	S. Epaphrodite.
Mar.	23	S. Victorin.
Mer.	24	S. Simon, M.
Jeu.	25	*Annonciation.*
Ven.	26	S. Ludger.
Sam.	27	S. Jean, ermite.
Dim.	28	*Rameaux.*
Lun.	29	S. Eutase.
Mar.	30	S. Rieul.
Mer.	31	Ste Balbine.

AVRIL.

☾ Dern. Quart. le 6.
● Nouv. Lune le 13.
☽ Prem. Quart. le 20.
○ Pleine Lune le 28.

Jeu.	1	S. Sébastien.
Ven.	2	*Vend. Saint.*
Sam.	3	S. Richard.
Dim.	4	PAQUES.
Lun.	5	S. Séverin.
Mar.	6	S. Prudence.
Mer.	7	S. Clotaire.
Jeu.	8	S. Edèze.
Ven.	9	S. Gérard.
Sam.	10	S. Fulbert.
1 D.	11	*Quasimodo.*
Lun.	12	S. Justin.
Mar.	13	S. Marcellin.
Mer.	14	S. Tiburce.
Jeu.	15	S. Maxime.
Ven.	16	S. Paterne.
Sam.	17	S. Anicet.
2 D.	18	S. Parfait.
Lun.	19	S. Léon.
Mar.	20	S. Théodore.
Mer.	21	S. Anselme.
Jeu.	22	Ste Opportune.
Ven.	23	S. Georges, m.
Sam.	24	Ste Beuve.
3 D.	25	S. Marc, évang.
Lun.	26	S. Clet, pape.
Mar.	27	S. Polycarpe.
Mer.	28	S. Vital.
Jeu.	29	Ste Marie égyp.
Ven.	30	S. Eutrope.

Lettre Dom. C.

MAI.

☾ Dern. Quart. le 6.
● Nouv. Lune le 13.
☽ Prem. Quart. le 19.
○ Pleine Lune le 27.

Sam.	1	S. Jacq. ȧ. Ph.
4 D.	2	S. Athanase.
Lun.	3	Inv. Ste Croix.
Mar.	4	Ste Monique.
Mer.	5	C. de S. August.
Jeu.	6	S. Jean P. Lat.
Ven.	7	S. Stanislas.
Sam.	8	S. Désiré, év.
5 D.	9	S. Grégoire, N.
Lun.	10	S. Hermas.
Mar.	11	S. Mamert.
Mer.	12	S. Pancrace.
Jeu.	13	ASCENSION.
Ven.	14	S. Pacôme.
Sam.	15	S. Servais.
6 D.	16	S. Honoré.
Lun.	17	S. Montain.
Mar.	18	*Rogations.*
Mer.	19	S. Yves.
Jeu.	20	S. Isidore.
Ven.	21	S. Hospice.
Sam.	22	Ste Julie, v. j.
Dim.	23	PENTECOTE.
Lun.	24	S. Donatien.
Mar.	25	S. Bernardin.
Mer.	26	*Quatre-Temps.*
Jeu.	27	S. Didier, év.
Ven.	28	S. Germain.
Sam.	29	S. Quadrat.
1 D.	30	*La Trinité.*
Lun.	31	Ste Pétronille.

JUIN.

☾ Dern. Quart. le 4.
● Nouv. Lune le 11.
☽ Prem. Quart. le 18.
○ Pleine Lune le 26.

Mar.	1	S. Pamphile.
Mer.	2	S. Pothin.
eu.	3	*Fête-Dieu.*
Ven.	4	Ste Clotilde.
Sam.	5	Ste Emmélie.
2 D.	6	S. Norbert.
Lun	7	S. Claude.
Mar.	8	S. Médard.
Mer.	9	Ste Pélagie.
Jeu.	10	*Oct. Fête-Dieu.*
Ven.	11	S. Barnabé.
Sam.	12	Ste Olympe.
3 D.	13	S. Basilide.
Lun.	14	S. Rufin.
Mar.	15	S. Vargeau.
Mer.	16	S. François R.
Jeu.	17	S. Avit.
Ven.	18	Ste Marine.
Sam.	19	S. Ger, S. Prot.
4 D.	20	S. Sylvère.
Lun.	21	S. Leufroi.
Mar.	22	S. Paulin.
Mer.	23	S. Alban.
Jeu.	24	Nat. S. J.-Bap.
Ven.	25	S. Prosper.
Sam.	26	S. Babolein.
5 D.	27	S. Crescent.
Lun.	28	S. Irénée.
Mar.	29	S. Pierre. S. P.
Mer.	30	C. de S. Paul.

Cycle solaire. 19

JUILLET.

☾ Dern. Quart. le 4.
☉ Nouv. Lune le 10.
☽ Prem. Quart. le 18.
☽ Pleine Lune le 26.

Jeu.	1	S. Martial.
Ven.	2	*Visit. N. D.*
Sam.	3	S. Anatole, év.
6 D.	4	Ste Berthe.
Lun.	5	Ste Zoé, m.
Mar.	6	S. Tranquillin.
Mer.	7	Ste Aubierge.
Jeu.	8	Ste Elisabeth.
Ven.	9	S. Cyrille.
Sam.	10	Ste Félicité.
7 D.	11	T. de S. Benoît.
Lun.	12	S. Gualbert.
Mar.	13	S. Gabriel.
Mer.	14	S. Bonaventure
Jeu.	15	S. Henri, emp.
Ven.	16	S. Eustathe, év.
Sam.	17	S. Alexis.
8 D.	18	S. Thomas d'Aq
Lun.	19	S. Vinc. de P.
Mar.	20	Ste Marguerite.
Mer.	21	S. Victor, m.
Jeu.	22	Ste Madeleine.
Ven.	23	S. Apollinaire.
Sam.	24	Ste Christine.
9 D.	25	S. Jacq. le M.
Lun.	26	T. de S. Marcel.
Mar.	27	S. Pantaléon.
Mer.	28	Ste Anne.
Jeu.	29	Ste Marthe.
Ven.	30	S. Sylvain.
Sam.	31	S. Germain-l'A.

AOUT.

☾ Dern. Quart. le 2.
☉ Nouv. Lune le 9.
☽ Prem. Quart. le 16.
☽ Pleine Lune le 24.
☾ Dern. Quart. le 31.

10 D.	1	Ste Sophie.
Lun.	2	S. Étienne, p.
Mar.	3	S. Geoffroy.
Mer.	4	S. Dominique.
Jeu.	5	S. Yon.
Ven.	6	Tr. de N. S.
Sam.	7	S. Gaëtan.
11 D.	8	S. Justin, m.
Lun.	9	S. Romain.
Mar.	10	S. Laurent.
Mer.	11	Sus. Ste Cour.
Jeu.	12	Ste Claire.
Ven.	13	S. Hippolyte.
Sam.	14	S. Eusèbe, *v. j.*
12 D.	15	ASSOMPTION.
Lun.	16	S. Roch.
Mar.	17	S. Mammès.
Mer.	18	Ste Hélène.
Jeu.	19	S. Louis, évêq.
Ven.	20	S. Bernard.
Sam.	21	S. Privat.
13 D.	22	S. Symphorien.
Lun.	23	S. Sidoine.
Mar.	24	S. Barthélemy.
Mer.	25	S. Louis, *roi.*
Jeu.	26	S. Zéphirin, p.
Ven.	27	S. Césaire.
Sam.	28	S. Augustin.
14 D.	29	S. Merri.
Lun.	30	S. Fiacre.
Mar.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.

☌ Nouv. Lune le 7.
☽ Prem. Quart. le 15.
☍ Pleine Lune le 23.
☾ Dern. Quart. le 30.

Mer.	1	S. Leu S. Gilles.
Jeu.	2	S. Lazare.
Ven.	3	S. Grégoire.
Sam.	4	Ste Rosalie.
15 D.	5	S. Bertin, ab.
Lun.	6	S. Eleuthère, p.
Mar.	7	S. Cloud, prê.
Mer.	8	Nat. de N. D.
Jeu.	9	S. Omer, év.
Ven.	10	S. Nicolas.
Sam.	11	S. Hyacinthe.
16 D.	12	S. Raphaël.
Lun.	13	S. Maurille.
Mar.	14	Exalt. Ste Cr.
Mer.	15	*Quatre-Temps.*
Jeu.	16	S. Cyprien.
Ven.	17	S. Lambert.
Sam.	18	S. J.-Chrysost.
17 D.	19	S. Janvier.
Lun.	20	Ste Maure.
Mar.	21	S. Matthieu.
Mer.	22	S. Maurice.
Jeu.	23	Ste Thècle, v.
Ven.	24	S. Andoche.
Sam.	25	S. Firmin.
18 D.	26	Ste Justine.
Lun.	27	S. Côme, S. Da.
Mar.	28	S. Céran.
Mer.	29	S. Michel, arc.
Jeu.	30	S. Jérôme.

Indiction rom. 1.

OCTOBRE.

☌ Nouv. Lune le 7.
☽ Prem. Quart. le 15.
☍ Pleine Lune. le 22.
☾ Dern. Quart. le 29.

Ven.	1	S. Remi, év.
Sam.	2	SS. Anges Gar.
19 D.	3	S. Denis l'Aré.
Lun.	4	S. Franç. d'As.
Mar.	5	Ste Aure, abb.
Mer.	6	S. Bruno.
Jeu.	7	Ste Julie.
Ven.	8	S. Daniel.
Sam.	9	S. Denis, év.
20 D.	10	S. Paulin.
Lun.	11	S. Nicaise.
Mar.	12	S. Wilfrid.
Mer.	13	S. Gérand.
Jeu.	14	S. Caliste, p.
Ven.	15	Ste Thérèse.
Sam.	16	S. Gal, év.
21 D.	17	S. Florent.
Lun.	18	S. Luc, évang.
Mar.	19	S. Savinien.
Mer.	20	S. Caprais.
Jeu.	21	Ste Ursule.
Ven.	22	S. Mellon, év.
Sam.	23	S. Hilarion.
22 D.	24	S. Magloire.
Lun.	25	S. Crépin. S. Cr.
Mar.	26	S. Évariste.
Mer.	27	S. Frumence.
Jeu.	28	S. Simon, S. J.
Ven.	29	S. Narcisse.
Sam.	30	S. Lucain.
23 D.	31	S. Quent. *v. j.*

NOVEMBRE.

● Nouv. Lune le 5.
☽ Prem. Quart. le 13.
○ Pleine Lune le 21.
☾ Dern. Quart. le 27.

Lun.	1	TOUSSAINT.
Mar.	2	*Les Trépassés.*
Mer.	3	S. Marcel, év.
Jeu.	4	S. Charles.
Ven.	5	Ste Bertille.
Sam.	6	S. Léonard.
24 D.	7	S. Willebrod.
Lun.	8	Stes Reliques.
Mar.	9	S. Mathurin.
Mer.	10	S. Léon, pape.
Jeu.	11	S. Martin.
Ven.	12	S. René.
Sam.	13	S. Brice.
25 D.	14	S. Bertrand.
Lun.	15	S. Eugène, m.
Mar.	16	S. Edme.
Mer.	17	S. Agnan, év.
Jeu.	18	S. Odon.
Ven.	19	Ste Élisabeth.
Sam.	20	S. Edmond.
26 D.	21	Présent. N. D.
Lun.	22	Ste Cécile.
Mar.	23	S. Clément.
Mer.	24	S. Séverin.
Jeu.	25	Ste Catherine.
Ven.	26	Ste Genev. d. A.
Sam.	27	S. Lin.
1 D.	28	Avent.
Lun.	29	S. Saturnin.
Mar.	30	S. André, apôt.

L. du Martyrol. q.

DÉCEMBRE.

● Nouv. Lune le 5.
☽ Prem. Quart. le 13.
○ Pleine Lune le 20.
☾ Dern. Quart. le 27.

Mer.	1	S. Éloi.
Jeu.	2	S. Théodule.
Ven.	3	S. François X.
Sam.	4	Ste Barbe.
2 D.	5	S. Sabas.
Lun.	6	S. Nicolas de M.
Mar.	7	Ste Fare, vier.
Mer.	8	*La Conception.*
Jeu.	9	Ste Gorgonie.
Ven.	10	Ste Valère.
Sam.	11	S. Fuscien.
3 D.	12	S. Valery.
Lun.	13	Ste Luce.
Mar.	14	S. Nicaise.
Mer.	15	*Quatre-Temps.*
Jeu.	16	Ste Adélaïde.
Ven.	17	Ste Olympiade
Sam.	18	S. Paul, le S.
4 D.	19	S. Gatien.
Lun.	20	S. Timothée.
Mar.	21	S. Thomas, ap.
Mer.	22	S. Fabien.
Jeu.	23	Ste Victoire.
Ven.	24	Ste Delph., v.
Sam.	25	NOEL.
Dim.	26	S. Étienne.
Lun.	27	S. Jean, év.
Mar.	28	SS. Innocents.
Mer.	29	S. Trophime.
Jeu.	30	Ste Colombe.
Ven.	31	S. Sylvestre.

FONDATION

DE L'INSTITUT.

Il y a pour toute la République un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. Loi du 5 fructidor an III (22 août 1795).

ORGANISATION PRIMITIVE

DE L'INSTITUT.

(*Loi du* 3 *brumaire an* IV. — 25 *octobre* 1795.)

TITRE IV.

Institut national des sciences et des arts.

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à

Paris : il est destiné, 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II.

Il est composé de (144) membres résidant à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III.

Il est divisé en trois classes; et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départem.
I^re^ Classe. *Sciences physiques et mathématiques.*		
1 Mathématiques.....	6	6
2 Arts mécaniques.....	6	6
3 Astronomie.....	6	6
4 Physique expérimentale....	6	6
5 Chimie.....	6	6
6 Histoire naturelle et Minéralogie,.....	6	6
7 Botanique et Physique générale.....	6	6
8 Anatomie et Zoologie.....	6	6
9 Médecine et Chirurgie.....	6	6
10 Économie rurale et Art vétérinaire.....	6	6
	60	60
II^e^ Classe. *Sciences morales et politiques.*		
1 Analyse des sensations et des idées.....	6	6
2 Morale.....	6	6
3 Science sociale et Législation.	6	6
4 Économie politique.....	6	6
5 Histoire.....	6	6
6 Géographie.....	6	6
	36	36

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départem.
III^e^ CLASSE. *Littérature et Beaux-Arts.*		
1 Grammaire	6	6
2 Langues anciennes	6	6
3 Poésie	6	6
4 Antiquités et Monuments	6	6
5 Peinture	6	6
6 Sculpture	6	6
7 Architecture	6	6
8 Musique et Déclamation	6	6
	48	48

IV.

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes différentes; mais il peut assister aux séances, et concourir aux travaux d'une autre classe.

V.

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI.

L'Institut national aura quatre séances

publiques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif, des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII.

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII.

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX.

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X.

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI.

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII.

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

Encouragements, récompenses et honneurs publics.

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République que dans les pays étrangers.

II.

Ne pourront être admis au concours

mentionné dans l'article précédent, que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins;

2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation, ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charrues, par bail de trente ans au moins;

3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture;

4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III.

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

IV.

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres, pour voyager, soit

ensemble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V.

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI.

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII.

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République, comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

X.

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. *Les articles omis ne concernent pas l'Institut.*

RÈGLEMENT

POUR L'INSTITUT.

(*Loi du* 15 *germinal an* IV, — 4 *avril* 1796.)

(*Du* 25 *ventôse.*) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante :

SÉANCES.

ARTICLE PREMIER.

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi;* la seconde classe, les *duodi* et *septidi;* et la troisième classe, les *tridi* et *octidi.* La première séance de chaque décade sera publique.

II.

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III.

Le président sera élu par chaque classe, pour six mois, au scrutin et à la pluralité absolue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal : il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV.

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

V.

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire, de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an, et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI.

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes, et procéder aux élections.

VII.

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII.

Le bureau de la classe du président sera celui de l'Institut, pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX.

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X.

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance, la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu, ou non, de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI.

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la

place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII.

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII.

Si deux membres de la classe demandent qu'un ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV.

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV.

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires

écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI.

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII.

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX.

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX.

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI.

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII.

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique(1), doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir. Cette liste sera présentée à l'Institut par une

(1) Voyez ci-devant, page 20.

commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII.

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir, seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT.

XXIV.

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, sciences mathématiques et physiques;* la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques;* et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts.* Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés, et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV.

L'Institut national continuera la description des arts commencée par l'Académie des scien-

ques, et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI.

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations, et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes, et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective, ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et dans ce cas on procédera à leur remplacement.

XXVII.

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique (1), doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

(1) Voyez ci-devant, page 21.

PRIX.

XXVIII.

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX.

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX.

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture, choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique (1), seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

FONDS DE DÉPENSES DE L'INSTITUT.

XXXI.

Chaque classe nommera deux membres qui seront dépositaires de ses fonds, et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distri-

(1) Voyez ci-devant, page 22.

bution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII.

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir, le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII.

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe sera dépositaire des fonds de l'Institut, et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV.

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV.

Ils sont exclusivement destinés à l'Institut, et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

XXXVI.

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

XXXVII.

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue.

XXXVIII.

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

XXXIX.

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

XL.

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux; ils le présenteront, dans la première séance de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

XLI.

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

XLII.

L'Institut national est autorisé à faire tous les règlements de détail relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

La présente résolution sera imprimée.

Signé, A. C. THIBAUDEAU, *président*; P. J. AUDOUIN, GIBERT-DESMOLIÈRES, *secrétaires*.

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventôse, 7 germinal, et de ce jour; et après avoir entendu le rapport de la commission nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an IV de la République française.

Signé, J. A. CREUZÉ-LATOUCHE, *président*; D'ALPHONSE, DE TORCY, MÉILLAN, *secrétaires*.

Le Directoire exécutif ordonne, etc.

CONFIRMATION

DE L'INSTITUT.

(*Constitution du 24 frimaire an* VIII. — 15 *décembre* 1799.)

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts (art. 88).

ATTRIBUTIONS

DONNÉES A L'INSTITUT.

(*Loi du* 11 *floréal an* X. — 30 *avril* 1802.)

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues... Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats qui seront présentés, le premier par une des classes de l'Institut national, le second par les inspecteurs généraux des études, et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante (art. 24).

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit : 1° il pourra être établi dix écoles de droit; 2° il pourra être créé

trois nouvelles écoles de médecine.....; 3° il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie.....; 4° les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales; 5° une école de mathématiques transcendantes; 6° une école spéciale de géographie, d'histoire et d'économie publique.....; 7° outre les écoles des arts du dessin, existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième...; 8° les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie; 9° il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes; 10° il sera nommé huit professeurs de musique et de composition (art. 25).

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir présenteront un sujet au Gouvernement; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second : le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24 (art. 20).

NOUVELLE ORGANISATION

DE L'INSTITUT.

Saint-Cloud le 3 pluviôse an XI de la République. (22 janvier 1803).

Le Gouvernement de la République, sur le rapport du ministre de l'Intérieur, le Conseil d'État entendu,

Arrête ce qui suit:

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national, actuellement divisé en trois classes, le sera désormais en quatre

Savoir:

Première Classe.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

Seconde Classe.

Classe de la langue et de la littérature françaises.

Troisième Classe.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

Quatrième Classe.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers

de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II.

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

Sciences mathématiques.

Géométrie, six membres.
Mécanique, six *idem*.
Astronomie, six *idem*.
Géographie et navigation, trois *idem*.
Physique générale, six *idem*.

Sciences physiques.

Chimie, six membres.
Minéralogie, six *idem*.
Botanique, six *idem*.
Economie rurale et art vétérinaire, six *idem*.
Anatomie et zoologie, six *idem*.
Médecine et chirurgie, six *idem*.

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires

perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III.

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confection du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV.

La troisième classe sera composée de quarante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux, qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V.

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres.

Sculpture, six *idem*.

Architecture, six *idem*.

Gravure, trois *idem*.

Musique (composition), trois *idem*.

Elle nommera, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui sera membre de la classe, mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants, pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI.

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts; ils ne feront partie d'aucune section, et ne toucheront aucun traitement.

VII.

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII.

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX.

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X.

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI.

L'Institut recevra annuellement du trésor public quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels; et pour ses dépenses une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du ministre de l'Intérieur.

XII.

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe, et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut, et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII.

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV.

Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,

Signé, BONAPARTE.

Par le premier Consul,

Le secrétaire d'État,

Signé, HUGUES B. MARET.

Pour ampliation,

Le ministre de l'Intérieur,

Signé, CHAPTAL.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(*Charte de* 1814.)

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé (art. 68) (1).

(1) La même disposition se trouve dans la Charte de 1830. (article 59)

ORDONNANCE
DU ROI
du 21 mars 1816.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes verront, SALUT.

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissements qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu, avec une vive satisfaction, la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères,

notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise, et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles, et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur établissement à la restauration de la monarchie, et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

Notre Conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ART. 1^er^. L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie Française;

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres;

L'Académie royale des Sciences;

L'Académie royale des Beaux-Arts.

2. Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

3. Chaque Académie aura son régime indépendant, et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

4. Toutefois l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

5. Les propriétés communes aux quatre Académies, et les fonds y affectés, seront régis et administrés, sous l'autorité de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

6. Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

7. Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

8. Elles tiendront une séance publique commune, le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

9. Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

10. L'Académie Française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront

présentées, s'il y a lieu, par notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

11. L'Académie Française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

12. L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut.

13. L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

14. L'Académie royale des Sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

15. L'Académie royale des Sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

16. L'Académie royale des Beaux-Arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

17. L'Académie royale des Beaux-Arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

18. Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres qu'à l'Académie royale des Sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

19. Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

20. Les anciens honoraires et académiciens, tant de l'Académie royale des Sciences que de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, seront, de droit, académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

21. L'Académie royale des Beaux-Arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

22. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, à l'Académie royale des Sciences et à l'Académie royale des Beaux-Arts.

23. Il sera, chaque année, alloué au budget de notre ministre secrétaire d'État de l'Intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et

employés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix, et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

24. Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut conserveront la totalité de leur traitement.

25. Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

26. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingt et unième.

Signé, LOUIS.

Par le Roi,

Le ministre secrétaire d'État de l'Intérieur,

Signé, VAUBLANC.

Certifié conforme par nous,

Garde des sceaux de France, ministre secrétaire d'État au département de la Justice,

Signé, BARBÉ-MARBOIS.

ORDONNANCE DU ROI

Du 26 octobre 1832, concernant le rétablissement de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

LOUIS-PHILIPPE, Roi des Français, à tous présents et à venir, salut.

Vu l'article 3 du titre 4 de la loi du 3 brumaire an IV, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des Sciences Morales et Politiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement, du 3 pluviôse an XI, qui supprime cette classe:

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

Art. 1^er^. L'ancienne classe des Sciences Morales et Politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des Sciences Morales et Politiques.*

2. Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

3. Elle est divisée en cinq sections, savoir:
Philosophie;
Morale;

Législation, Droit public et Jurisprudence;
Économie politique et Statistique;
Histoire générale et philosophique.

4. Sont membres de cette Académie,

1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque sa suppression,

MM. Baron DACIER,
DAUNOU,
Comte GARAT,
LACUÉE, Comte de CESSAC,
Comte MERLIN,
Marquis de PASTORET,
Comte REINHARD,
Comte ROEDERER,
Comte SIEYES,
Prince de TALLEYRAND;

2° Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut,

MM. Comte DESTUTT DE TRACY,
Baron de GERANDO.

5. Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit:

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut.

L'Académie des Sciences Morales et Politiques ainsi constituée élira sept autres membres à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une

nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

6. Les membres de l'Académie des Sciences Morales et Politiques nommeront un secrétaire perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut.

7. Ils proposeront à notre ministre de l'Instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

8. Ils sont également chargés de réviser les anciens règlements, et de proposer au ministre un projet de règlement nouveau.

9. Les dépenses de l'Académie des Sciences Morales et Politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

10. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé, LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, GUIZOT.

Pour ampliation,

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, GUIZOT.

EXTRAIT

Du Règlement particulier de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, du 5 mars 1833.

TITRE Ier.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ART. 1er. L'Académie se compose de TRENTE Académiciens titulaires;

Il y aura *cinq* Académiciens libres et *cinq* Associés étrangers.

ART. 2. L'Académie aura *trente* Correspondants au moins, *quarante* au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3. Les Académiciens libres et les Associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4. Pour être Académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5. Les Correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 6. Les Académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des Académiciens de leur ordre, et voix délibérative, en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7. Un Académicien libre ne peut se présenter pour être élu Académicien titulaire, tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8. Tout Académicien titulaire ou libre, qui s'absentera plus d'une année, sans congé de l'Académie, ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

DÉCRETS IMPÉRIAUX.

EXTRAIT

du décret impérial du 14 avril 1855.

La séance publique annuelle commune aux cinq classes de l'Institut impérial de France, aura lieu le 15 août, jour de la Saint-Napoléon. (Art. 1^er^.)

Dans la séance publique commune aux cinq Académies, un prix d'une valeur annuelle de dix mille francs, sera, tous les trois ans, décerné, en notre nom, à l'ouvrage ou à la découverte que les cinq classes auront jugé le plus propre à honorer ou à servir le pays.

Ce prix sera décerné pour la première fois le 15 août 1856 entre tous les auteurs des travaux signalés dans les cinq dernières années. (Art. 4.)

Il est créé à l'Académie des Sciences Morales et Politiques une section nouvelle sous le titre de *Politique, Administration, Finances*, laquelle sera composée de dix membres, de manière à élever à quarante le nombre des membres de ladite Académie.

Les membres de cette section nouvelle, nommés par nous pour la première fois, jouiront des mêmes droits et traitements que les membres des autres sections. (Art. 7.)

Par décret impérial du même jour, ont été nommés membres de l'Académie des Sciences

Morales et Politiques, section de Politique, Administration, Finances.

MM. Le marquis d'AUDIFFRET,
BARTHE,
BINEAU,
Pierre CLÉMENT,
Le vicomte de CORMENIN,
GRÉTERIN,
LAFERRIÈRE,
Armand LEFEBVRE,
MESNARD,
Le baron PELET.

EXTRAIT

du décret impérial du 7 janvier 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*Académicien libre* est créée à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, qui nommera en outre sept correspondants pour la section de *Politique, Administration et Finances.*

EXTRAIT

du décret impérial du 28 mars 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*Associé étranger* est créée à l'Académie des Sciences Morales et Politiques de l'Institut de France.

RÈGLEMENT

POUR LES

RÉUNIONS GÉNÉRALES

DE L'INSTITUT,

ADOPTÉ

DANS LA SÉANCE TENUE PAR LES CINQ ACADÉMIES;

Le 19 juillet 1848.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura des réunions périodiques des cinq Académies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

ART. 2.

Ces réunions générales seront trimestrielles. Si la discussion n'est pas terminée, elle

pourra être continuée dans une séance supplémentaire dont l'Assemblée déterminera le jour.

ART. 3.

En outre, chaque Académie a le droit de provoquer une réunion générale extraordinaire, en s'adressant au président de l'Institut.

ART. 4.

Le Bureau de l'Institut se compose de cinq membres, un président et quatre vice-présidents.

Ces cinq membres sont choisis respectivement par les cinq Académies. La durée du Bureau est d'une année.

ART. 5.

Le Bureau est présidé par un des cinq membres, selon le tour qui appartient à chacune des Académies.

ART. 6.

Le procès-verbal des séances sera rédigé par le Secrétaire perpétuel de l'Académie à laquelle appartient le Président.

ART. 7.

La réunion générale de l'Institut aura lieu le premier mercredi de chaque trimestre.

ART. 8.

Le Bureau est chargé de préparer l'ordre du jour.

Cet ordre du jour se composera des matières qui auront été désignées par la dernière assemblée générale, par une des cinq Académies, ou par le Bureau.

Cet ordre du jour sera indiqué dans les lettres de convocation.

L'Assemblée se réserve le droit de fixer l'ordre de priorité entre les propositions.

ART. 9.

Le Bureau des séances trimestrielles présidera la séance publique annuelle de l'Institut.

ART. 10 (1).

La séance publique annuelle aura lieu le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut.

(1) Cet article se trouve abrogé par le décret du 14 avril 1855, qui fixe la séance publique annuelle de l'Institut au 15 *août*, *jour de la Saint-Napoléon*.

ARRÊTÉ

DE M. LE MINISTRE

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES,

EN DATE DU 30 JANVIER 1850,

RELATIF AUX MISSIONS SCIENTIFIQUES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique et des Cultes,

Considérant qu'il importe de donner aux missions scientifiques la direction la plus éclairée, et de leur assurer les résultats les plus fructueux possibles;

Considérant qu'une expérience déjà acquise a pu démontrer tout ce qu'il y a de profitable pour l'érudition et la science à appeler sur les projets de missions l'examen de l'Institut;

Considérant, d'autre part, que de toute mission exécutée sous les auspices et aux frais de l'État doivent résulter un avantage public et une utilité nationale;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Chaque demande de mission scientifique

présentée au Ministère de l'Instruction publique et des Cultes, sera transmise à l'Institut, et l'Académie spécialement compétente sera invitée à faire un rapport sur l'objet et l'opportunité du voyage. En cas d'avis favorable, l'Institut sera prié de rédiger des instructions sur les *desiderata* de la science et sur les moyens les plus propres à atteindre le but indiqué.

ART. 2.

Les résultats de toute mission scientifique qui aura pour objet de recueillir des monuments écrits ou figurés, appartiendront à l'État, qui se réserve d'en disposer, soit par voie de publication, soit en faveur des établissements nationaux.

ART. 3.

Toutefois il pourra être dérogé au précédent article, en vertu des conditions spéciales fixées par le Ministre et mentionnées formellement dans l'arrêté par lequel la mission sera conférée.

Paris, le 30 janvier 1850.

Signé, E. DE PARIEU.

Pour ampliation,

Le chef du secrétariat,

Signé, P. COLLIN.

PRÉSIDENCE

DE L'INSTITUT.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres préside l'Institut pendant l'année 1858.

BUREAU DE L'INSTITUT POUR 1858.

MESSIEURS,

Ph. LE BAS, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres....	Président.
VILLEMAIN, délégué de l'Académie Française.....	Vice-Présidents.
DESPRETZ, délégué de l'Académie des Sciences.....	
ROBERT-FLEURY, délégué de l'Académie des Beaux-Arts..	
H. PASSY, délégué de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.....	
NAUDET.....	Secrétaire.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

Depuis le 1er janvier 1857.

M. le comte de Salvandy, élu le 19 février 1835, décédé le 15 décembre 1856.

Remplacé par M. Émile Augier, le 31 mars 1857.

M. Alfred de Musset, élu le 12 février 1852, décédé le 2 mai 1857.

Remplacé par M.

M. Brifaut, élu le 13 avril 1826, décédé le 5 juin 1857.

Remplacé par M.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(Année 1858.)

ÉLÉCTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1821	Villemain (Abel-François).....	Le c^te de Fontanes.
1828	Lebaun (Pierre-Antoine).....	Le comte François de Neufchâteau.
1828	Le baron de Barante (Amable-Guillaume-Prosper Brugière).....	Le comte de Sèze.
1829	Lamartine (Alphonse-Marie-Louis de)	Le comte Daru.
1830	Le comte de Ségur (Philippe-Paul).	Le duc de Lévis.
1830	Pongerville (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé Sanson de).....	Le m^uis de Lally-Tolendal.
1830	Cousin (Victor).....	Le baron Fourier.
1830	Viennet (Jean-Pons-Guillaume)....	Le comte de Ségur.
1832	Dupin (André-Marie-Jean-Jacques).	Le baron Cuvier.
1833	Thiers (Adolphe).....	Andrieux.
1834	Scribe (Augustin-Eugène).....	Arnault.
1836	Guizot (François-Pierre-Guillaume).	Le comte de Tracy.
1836	Mignet (François-Auguste-Alexis)...	Raynouard.
1840	Flourens (Marie-Jean-Pierre).....	Michaud.
1841	Le vicomte Hugo (Victor-Marie)...	Lemercier.
1841	Tocqueville (Alexis-Charles-Henri Clérel de).....	Le comte de Cessac.
1842	Le duc Pasquier (Étienne-Denis)...	Frayssinous.
1842	Patin (Henri-Joseph-Guillaume)...	Roger.
1844	Saint-Marc-Girardin.....	Campenon.
1844	Sainte-Beuve (Charles-Augustin)..	Cas. Delavigne.
1844	Mérimée (Prosper).....	Nodier.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1845	Le comte de VIGNY (Alfred-Victor).	Étienne.
1845	VITET (Louis).....	Soumet.
1846	RÉMUSAT (Charles-François-Marie de)	Royer-Collard.
1847	EMPIS (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph-SIMONIS).....	de Jouy.
1847	AMPÈRE (Jean-Jacques-Antoine)....	Le baron Guiraud.
1849	Le duc de NOAILLES (Paul).....	Le vicomte de Chateaubriand.
1850	NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré)	de Féletz.
1851	Le comte de MONTALEMBERT (Charles)	Droz.
1852	BERRYER (Pierre-Antoine).....	Le comte de Saint-Priest.
1854	DUPANLOUP, Évêque d'Orléans (Félix-Antoine-Philibert).....	Tissot.
1854	SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade).	Jay.
1855	LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid).....	Ancelot.
1855	Le duc de BROGLIE (Charles-Achille-Victor-Léonce).....	Le comte de Sainte-Aulaire.
1855	PONSARD (François).....	Baour-Lormian.
1856	BIOT (Jean-Baptiste).....	Ch. de Lacretelle.
1856	Le comte de FALLOUX (Alfred-Pierre)	Le comte Molé.
1857	AUGIER (Émile).....	Le comte de Salvandy.
1858	.....	Alfred de Musset.
1858	.....	Brifaut.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL TRÉSORIER.	
1834	VILLEMAIN (Abel-François).....	Arnault.

Commission du Dictionnaire historique de la langue française.

Messieurs :

VILLEMAIN, Secrétaire perpétuel.
de PONGERVILLE.
COUSIN.
PATIN.
SAINTE-BEUVE.
VIENNET.
AMPÈRE.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs :

VILLEMAIN, Secrétaire perpétuel-trésorier, président.
LEBRUN.
EMPIS.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

Depuis le 1er janvier 1857.

M. le baron de Hammer-Purgstall, à Vienne, élu *associé étranger* le 12 juin 1835, décédé le 23 novembre 1856.

Remplacé par M. Bopp, à Berlin, le 20 février 1857.

M. Dureau de la Malle, élu le 16 octobre 1818, décédé le 17 mai 1857.

Remplacé par M. Alfred Maury, le 13 novembre 1857.

M. Boissonade, élu le 15 janvier 1813, décédé le 8 septembre 1857.

Remplacé par M. Alexandre, le 4 décembre 1857.

M. Quatremère, élu le 23 juin 1815, décédé le 18 septembre 1857.

Remplacé par M. Léopold Delisle, le 11 décembre 1857.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

Depuis le 1er janvier 1857.

M. Bopp, à Berlin, élu le 28 décembre 1849, élu *associé étranger*, le 28 février 1857.

Remplacé par M.

M. Fontanier, à Civitta-Vecchia, élu le 23 décembre 1846, décédé le.....

Remplacé par M.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

(Année 1858.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1817	NAUDET (Joseph).....	Le comte Garran de Coulon.
1818	JOMARD (Edme-François).....	Visconti.
1824	HASE (Charles-Benoît).....	Bernardi.
1830	LAJARD (Jean-Baptiste-Félix).....	Dom Brial.
1832	Le comte BEUGNOT (Auguste-Arthur).	Thurot.
1832	REINAUD (Joseph-Toussaint).....	de Chézy.
1833	JULIEN (Stanislas).....	Saint-Martin.
1833	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume).	Le baron Dacier.
1834	LE CLERC (Joseph-Victor).....	de Pougens.
1837	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel).....	Van Praët.
1837	PARIS (Alexis-Paulin).....	Raynouard.
1838	LE BAS (Philippe).....	Le comte Reinhard.
1838	GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore).	Le pr. de Talleyrand
1838	MAGNIN (Charles).....	Le baron Silvestre de Sacy.
1839	LENORMANT (Charles).....	Amaury-Duval.
1839	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)....	Pouqueville.
1839	BERGER DE XIVREY (Jules).....	Émeric-David.
1841	VILLEMAIN (Abel-François).....	Daunou.
1841	WAILLY (Joseph-Noël de).....	Le m^quis de Pastoret
1842	SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART de).....	Mionnet.
1842	Le comte de LABORDE (Léon-Emmanuel-Simon-Joseph).....	Le comte Alexandre de Laborde.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1842	AMPÈRE (Jean-Jacques-Antoine)....	Le bar. de Gerando.
1844	MOHL (Jules).....	Burnouf père.
1845	LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE)	Fauriel.
1845	LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule Louis de).....	Mollevaut.
1849	RAVAISSON (Jean-Gaspard-Félix)....	Letronne.
1849	CAUSSIN DE PERCEVAL (Amand-Pierre).	Le vicomte Le Prevost d'Iray.
1850	VINCENT (Alexandre-Joseph-Hidulphe).....	Éd. Biot.
1850	WALLON (Henri-Alexandre).....	Quatremère de Quincy.
1852	BRUNET DE PRESLE (Charles-Marie-Wladimir).....	Le baron Walckenaer.
1853	ROSSIGNOL (Jean-Pierre).....	Eugène Burnouf.
1853	Le vicomte de ROUGÉ (Olivier-Charles-Camille-Emmanuel).....	Pardessus.
1854	EGGER (Émile).....	Guérard.
1854	LONGPÉRIER (Henri-Adrien PREVOST de)	Le comte de Choiseul-Daillecourt.
1855	REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe).	Langlois.
1856	RENAN (Joseph-Ernest).....	Aug. Thierry.
1856	RENIER (Charles-Alphonse-Léon)...	Fortoul.
1857	MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred)...	Dureau de la Malle.
1857	ALEXANDRE (Charles).....	Boissonade.
1857	DELISLE (Léopold-Victor).....	Et. Quatremère.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1830	Le duc de Luynes (Honoré-Théodoric-Paul-Joseph d'Albert).....	Schweighaeuser.
1833	Monmerqué (Louis-Jean-Nicolas)..	Cousinéry.
1838	Le Prevost (Auguste).....	Artaud (de Lyon).
1839	Vitet (Louis).....	Michaud.
1841	Biot (Jean-Baptiste).....	Le c^te^ Miot de Mélito
1843	Mérimée (Prosper).....	Le marquis de Fortia d'Urban.
1846	Le marquis de La Grange (Adélaïde-Édouard Lelièvre).....	Eyriès.
1850	Pétigny (François-Jules de).....	Le marquis de Villeneuve-Trans.
1854	Cherrier (Joseph de).....	Le marquis Séguier de St-Brisson.
1855	Texier (Charles-Félix-Marie).....	Le baron Barchou de Penhoën.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1825	Creuzer (Frédéric), à Heidelberg...	Wolf.
1831	Boeckh (Auguste), à Berlin.....	Jefferson.
1847	Grimm (Jacob), à Berlin.....	Frédéric Jacobs.
1849	Lobeck (Auguste), à Kœnigsberg...	Hermann.
1849	Wilson (Horace-Hayman), à Oxford.	Sir Graves Chamney Haughton.
1854	Peyron (Amédée), à Turin.....	Cardinal Maï.
1855	Ritter (Carl), à Berlin.....	Le comte Sergius d'Ouvaroff.
1857	Bopp (Franz), à Berlin.....	Le baron de Hammer-Purgstall.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1852	Naudet (Joseph).....	Eugène Burnouf.

CORRESPONDANTS.

Une ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des correspondants à cinquante, dont trente étrangers et vingt regnicoles.

Mustoxidi, à Corfou.

Le chevalier-comte Demetrius Valsamachi, à Céphalonie.

Leake (William-Martin), à Londres.

Weiss ✱, à Besançon, *Doubs.*

Caumont (O. ✱) (Arcisse de), à Caen, *Calvados;* et à Paris, rue de Richelieu, n° 63.

Quaranta ✱ (Bernard), à Naples.

Gerhard (Édouard), à Berlin.

de Meyran, marquis de Lagoy, à Aix, *Bouches-du-Rhône.*

Le baron Chaudruc de Crazannes (O. ✱) à Castel-Sarrasin, *Tarn-et-Garonne.*

Le comte Borghesi, à San-Marino, *Italie.*

A. Leglay ✱, à Lille, *Nord.*

Deville ✱ (Achille), à Alençon, *Orne.*

Th. Welcker ✱, à Bonn, *Prusse rhénane.*

G. H. Gerl, à Leyde, *Pays-Bas.*

Berbrugger ✱, à Alger, *Afrique.*

Floquet ✱ (Pierre-Amable), à Formentin,

arrondissement de Pont-l'Évêque, *Calvados;* et à Paris, rue d'Anjou Saint-Honoré, n° 52.

GREPPO, à Belley, *Ain.*

PERTZ, à Berlin.

KOSEGARTEN, à Greifswalde.

Ch. LASSEN, à Bonn, *Prusse rhénane.*

Eug. BORÉ ✻, en Perse.

WRIGHT (Thomas), à Londres.

W. WACHSMUTH ✻, à Leipzig.

Cel. CAVEDONI, à Modène.

Le baron de WITTE ✻ (Jean-Joseph-Antoine-Marie), à Anvers; et à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 52.

BOTTA (O. ✻) (Paul-Émile), à Tripoli de Barbarie.

LAPLANE ✻ (Édouard de), à Sisteron, *Basses-Alpes.*

RAWLINSON (Sir Henri-Creswick), C. B., à Londres.

PANOFKA (Théodore), à Berlin.

EICHHOFF ✻, à Melun, *Seine-et-Marne;* et à Paris, quai Malaquais, n° 1.

HODGSON ✻ (Brian-Houghton), au Bengale.

J. ROULEZ ✻, à Gand.

RANGABÉ (Rithzio), à Athènes.

AZÉMA DE MONTGRAVIER ✻, à Montpellier, *Hérault.*

FREYTAG, à Bonn, *Prusse rhénane.*

GAZZERA, à Turin.

DES VERGERS ✻ (Marie-Joseph-Adolphe-Noël), à Rimini, *États romains*, et à Paris, rue Jacob, n° 54.

MINERVINI, à Naples.

LAYARD (Austen-H.), à Londres.

POLAIN ✻ (Matthieu-Lambert), à Liége.

MICHEL ✻ (Francisque), à Bordeaux, *Gironde.*

de BOISSIEU, à Lyon, *Rhône.*

CURETON (William), à Londres,

Ferd. WOLF, à Vienne, *Autriche.*

Ed. de COUSSEMAKER ✻, à Dunkerque, *Nord.*

STIÉVENART ✻, à Dijon, *Côte-d'Or.*

Don Pascual de GAYANGOS, à Madrid.

GORRESIO (O. ✻), à Turin, et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 96.

. . . . . .

. . . . . .

COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Commission des Inscriptions et Médailles, instituée par décret du 25 juin 1806; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs :

HASE.
GUIGNIAUT.
Ph. LE BAS.
LENORMANT.
NANTEUIL, dessinateur.

Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

Messieurs :

LAJARD.
Paulin PARIS.
LE CLERC.
LITTRÉ.
RENAN, *adjoint.*

Commission des Travaux littéraires, chargée de surveiller la continuation des Notices des Manuscrits, du Recueil des Ordonnances des Rois de France, du Recueil des Historiens des Gaules et de la France, de la publication des Historiens des Croisades, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscrip-

tions et Belles-Lettres; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs :

JOMARD.
HASE.
Le comte BEUGNOT.
LE CLERC.
GUIGNIAUT.
MAGNIN.
de WAILLY.
MOHL.
Et les Membres composant le Bureau.

Commission des Antiquités de la France, pour l'examen et le classement des notices et documents demandés à MM. les préfets des départements, sur les anciens monuments de notre histoire et les mesures à prendre pour leur conservation : d'après la circulaire de M. le ministre de l'Intérieur, du 8 avril 1819, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs :

JOMARD.
HASE.
Paulin PARIS.
MAGNIN.
VITET.
BERGER DE XIVREY.
MÉRIMÉE.
de LONGPÉRIER.
Et les Membres composant le Bureau.

Commission de l'École française d'Athènes, chargée d'examiner les candidats à cette École, de dresser le programme des travaux de ses Membres, et d'en rendre compte à la séance publique de l'Académie; d'après l'arrêté du ministre de l'Instruction publique, du 26 janvier, et le décret du 7 août 1850.

Messieurs :

HASE.
GUIGNIAUT.
BRUNET DE PRESLE.
EGGER.
ALEXANDRE.
Et les Membres composant le Bureau.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs :

GARCIN DE TASSY.
MOHL.
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

Depuis le 1^er^ janvier 1857.

M. Élie de Beaumont, élu le 21 décembre 1835, élu Secrétaire perpétuel pour les Sciences mathématiques le 19 décembre 1853.

Remplacé dans la *section de Minéralogie*, par M. Delafosse, le 16 mars 1857.

M. Constant Prevost, élu le 7 février 1848; décédé le 16 août 1856.

Remplacé dans la *section de Minéralogie* par M. le vicomte d'Archiac, le 27 avril 1857.

M. de Bonnard, élu *académicien libre*, le 3 mai 1837, décédé le 5 janvier 1857.

Remplacé par M. Antoine Passy, le 25 mai 1857.

M. Dufrénoy, élu le 17 août 1840, décédé le 20 mars 1857.

Remplacé dans la *section de Minéralogie* par M. Ch. Sainte-Claire-Deville, le 28 décembre 1857.

M. le baron Cauchy, élu par l'ordonnance du roi du 21 mars 1816, décédé le 23 mai 1857.

Remplacé dans la *section de Mécanique* par M.

M. le baron Thenard, élu le 29 janvier 1810, décédé le 21 juin 1857.

Remplacé dans la *section de Chimie*, par M. Fremy, le 14 décembre 1857.

M. Largeteau, élu *académicien libre*, le 13 décembre 1847, décédé le 11 septembre 1857.

Remplacé par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

Depuis le 1er janvier 1857.

M. Lindenau, à Altenbourg, élu le 15 décembre 1817, décédé le 21 mai 1854.

Remplacé dans la *section d'Astronomie*, par M. Peters, à Altona, le 13 avril 1857.

M. Melloni, à Naples, élu le 3 août 1835, décédé le 11 août 1854.

Remplacé dans la *section de Physique générale*, par M. Matteucci, à Pise, le 18 mai 1857.

M. Nell de Bréauté, à la Chapelle, près Dieppe, *Seine-Inférieure*, élu le 12 novembre 1838, décédé le 3 février 1855.

Remplacé dans la *section d'Astronomie*, par M. Adams, à Cambridge, *Angleterre*, le 20 avril 1857.

Sir John William Herschell, à Londres, élu le 8 février 1830, élu *associé étranger* le 23 juillet 1855.

Remplacé dans la *section d'Astronomie*, par le Père Secchi, à Rome, le 11 mai 1857.

M. Michaux, à Vauxréal, près Pontoise, *Seine-et-Oise*, élu le 18 novembre 1816, décédé le 23 octobre 1855.

Remplacé dans la *section d'Économie rurale*, par M. Chevandier, à Cirey, *Meurthe*, le 14 mai 1857.

M. Gibou de Buzareingues, à Severac-le-Château, *Aveyron*, élu le 18 décembre 1826, décédé le 27 juillet 1856.

Remplacé dans la *section d'Économie rurale*, par M. Jules Reiset, à Écorchebœuf, *Seine-Inférieure*, le 25 mai 1857.

M. Dunal, à Montpellier, *Hérault*, élu le 12 avril 1819, décédé le 28 juillet 1856.

Remplacé dans la *section de Botanique*, par M. Thuret, à Cherbourg, *Manche*, le 8 juin 1857.

M. le Docteur Buckland, à Londres, élu le 24 juin 1839, décédé le 14 août 1856.

Remplacé dans la *section de Minéralogie*, par M.

M. Gerhardt, à Strasbourg, *Bas-Rhin*, élu le 21 avril 1856, décédé le 19 août 1856.

Remplacé dans la *section de Chimie*, par M.

M. Jaubert de Passa, à Perpignan, *Pyrénées-Orientales*, élu le 3 janvier 1824, décédé le 16 septembre 1856.

Remplacé dans la *section d'Économie rurale*, par M.

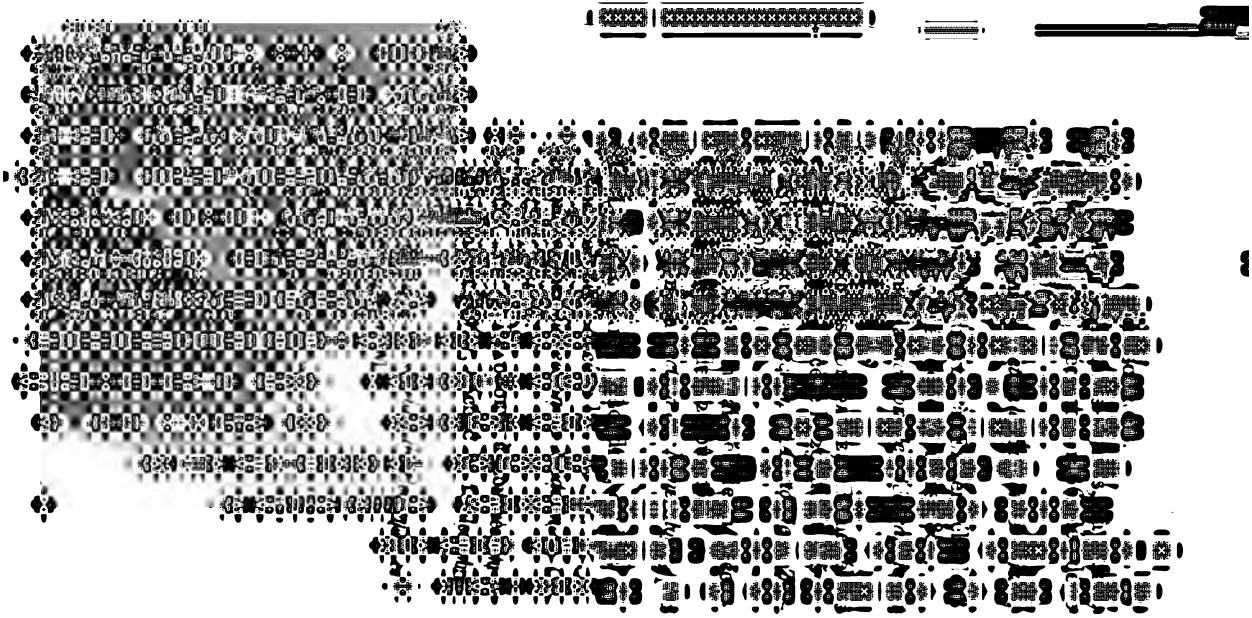

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.
(Année 1858.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	SCIENCES MATHÉMATIQUES.	
	Section I^re^. — *Géométrie.*	
1803	Biot (Jean-Baptiste).....	Delambre, élu Secrétaire perpétuel.
1813	Poinsot (Louis).....	Le C^te^ de Lagrange.
1843	Lamé (Gabriel).....	Puissant.
1851	Chasles (Michel).....	Libri.
1856	Bertrand (Joseph-Louis-François)..	Sturm.
1856	Hermite (Charles).....	Binet.
	Section II. — *Mécanique.*	
1818	Le baron Dupin (Charles).....	Périer.
1834	Poncelet (Jean-Victor).....	Hachette.
1840	Piobert (Guillaume).....	Le baron de Prony.
1843	Morin (Arthur-Jules).....	Coriolis.
1847	Combes (Charles-Pierre-Matthieu)...	Gambey.
1858	.....	Le baron Cauchy.
	Section III. — *Astronomie.*	
1817	Mathieu (Claude-Louis).....	Messier.
1839	Liouville (Joseph).....	Le Français de Lalande.
1843	Laugier (Paul-Auguste-Ernest)....	Savary.
1846	Le Verrier (Urbain-Jean-Joseph)...	Le comte de Cassini

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1847	FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans).....	Le baron de Damoiseau.
1855	DELAUNAY (Charles-Eugène).....	Mauvais.
	Section IV. — *Géographie et Navigation.*	
1842	DUPERREY (Louis-Isidore).....	De Saulces de Freycinet.
1854	BRAVAIS (Auguste).....	Le baron Roussin.
1855	DAUSSY (Pierre).....	Beautemps-Beaupré
	Section V. — *Physique générale.*	
1829	BECQUEREL (Antoine-César).....	Lefèvre-Gineau.
1837	POUILLET (Claude-Servais-Mathias)..	Girard.
1840	BABINET (Jacques).....	Dulong.
1840	DUHAMEL (Jean-Marie-Constant)....	Poisson.
1841	DESPRETZ (César-Mansuete).....	Savart.
1851	Le baron CAGNIARD DE LATOUR (Charles).....	Gay-Lussac.
	SCIENCES PHYSIQUES.	
	Section VI. — *Chimie.*	
1826	CHEVREUL (Michel-Eugène).....	Proust.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs:	SUCCÉDANT A MM.
1832	DUMAS (Jean-Baptiste).....	Sérullas.
1837	PELOUZE (Théophile-Jules).....	Déyeux.
1840	REGNAULT (Henri-Victor).....	Robiquet.
1844	BALARD (Antoine-Jérôme).....	D'Arcet.
1857	FREMY (Edmond).....	Le baron Thenard.
	Section VII. — *Minéralogie.*	
1822	CORDIER (Pierre-Louis-Antoine)...	Haüy.
1827	BERTHIER (Pierre).....	Le baron Ramond.
1852	SENARMONT (Henri-HUREAU de).....	Beudant.
1857	DELAFOSSE (Gabriel).....	Élie de Beaumont élu Secrétaire perpétuel.
1857	Le vicomte D'ARCHIAC (Étienne-Jules-Adolphe DESMIER DE SAINT-SIMON.)	Const. Prevost.
1857	SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (Charles-Joseph).....	Dufrénoy.
	Section VIII. — *Botanique.*	
1834	BRONGNIART (Adolphe-Théodore)...	Desfontaines.
1853	MONTAGNE (Jean-François-Camille)..	Richard.
1854	TULASNE (Louis-René).....	Adrien de Jussieu.
1854	MOQUIN-TANDON (Horace-Bénédict-Alfred).....	Aug. de St-Hilaire.
1854	PAYER (Jean-Baptiste).....	Gaudichaud.
1856	GAY (Claude).....	de Mirbel.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	Section IX. — *Économie rurale.*	
1839	Boussingault (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné).....	Huzard.
1840	Le comte de Gasparin (Adrien-Étienne-Pierre).....	Turpin.
1842	Payen (Anselme).....	Audouin.
1843	Rayer (Pierre-François-Olive).....	Le vicomte de Morel Vindé.
1847	Decaisne (Joseph).....	Dutrochet.
1852	Peligot (Eugène-Melchior).....	Le bar. de Silvestre.
	Section X. — *Anatomie et Zoologie.*	
1816	Duméril (André-Marie-Constant)...	Tenon.
1833	Geoffroy Saint-Hilaire (Isidore)..	Latreille.
1838	Edwards (Henri-Milne).....	Frédéric Cuvier.
1844	Valenciennes (Achille).....	Ét. Geoffroy Saint-Hilaire.
1851	Coste (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor).....	de Blainville.
1852	Quatrefages (Jean-Louis-Armand de)	de Savigny.
	Section XI. — *Médecine et Chirurgie.*	
1828	Serres (Étienne-Renaud-Augustin).	Chaussier.
1843	Andral (Gabriel).....	Double.
1843	Velpeau (Alfred-Armand-Louis-Marie).	Le baron Larrey.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1854	BERNARD (Claude).....	Roux.
1855	CLOQUET (Jules-Germain).....	Lallemand.
1856	JOBERT DE LAMBALLE (Antoine-Joseph).....	Magendie.
	SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.	
1835 1853	ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), pour les sciences mathématiques.....	Lelièvre. Arago, Secrétaire perpétuel.
1828 1833	FLOURENS (Marie-Jean-Pierre), pour les sciences physiques....	Bosc. Dulong, Secr. perp. démissionnaire.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	Le baron SÉGUIER (Armand-Pierre).	Le comte de Rosily-Mesros.
1847	CIVIALE (Jean).....	Le baron Bory de Saint-Vincent.
1850	BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus)..	Francœur.
1852	DELESSERT (François-Marie).....	Le baron Maurice.
1852	BIENAYMÉ (Irénée-Jules).....	Le maréchal duc de Raguse.
1853	Le maréchal VAILLANT (Jean-Baptiste-Philibert).....	Héron de Villefosse
1854	VERNEUIL (Philippe-Édouard POULLETIER de).....	Le vte Héricart de Thury.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1855	Le vice-amiral Du Petit-Thouars (Abel-Aubert).....	Duvernoy
1857	Passy (Antoine-François).....	de Bonnard.
1858	.....	Largeteau.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1810	Le baron Alexandre de Humboldt, à Berlin.....	Cavendish.
1833	Brown (Robert), à Londres.....	Scarpa.
1844	Faraday (Michel), à Londres.....	Dalton.
1849	Brewster (Sir David), à Saint-Andrews, en Écosse.....	Berzelius.
1851	Tiedemann, à Francfort-sur-le-Mein.	Jacobi.
1852	Mitscherlich, à Berlin.....	Œrsted.
1854	Dirichlet (Pierre-Gustave Lejeune), à Göttingue.....	Léopold de Buch.
1855	Herschell (Sir John William), à Londres.....	Gauss.

CORRESPONDANTS.

(*Nota.* Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant.)

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section I^re^. — *Géométrie* (6).

Le baron PLANA (O. ✻) (Jean), à Turin.
GERGONNE (O. ✻), à Montpellier, *Hérault.*
HAMILTON (Sir William-Rowan), à Dublin.
LEBESGUE ✻, à Bordeaux, *Gironde.*
STEINER, à Berlin.
OSTROGRADSKI, à Saint-Pétersbourg.

Section II. — *Mécanique* (6).

VICAT (C. ✻), à Grenoble, *Isère.*
BURDIN ✻, à Clermont-Ferrand, *Puy-de-Dôme.*
SEGUIN ✻, à Montbard, *Côte-d'Or.*
EYTELWEIN, à Berlin.
MOSELEY, à Londres.
FAIRBAIRN ✻ (William), à Manchester.

Section III. — *Astronomie* (16).

Le général sir T.-M. BRISBANE, en Écosse.
ENCKE, à Berlin.
VALZ ✻, à Marseille, *Bouches-du-Rhône.*
STRUVE (C. ✻), à Pulkowa, près S^t^-Pétersbourg.
AIRY ✻ (G. Biddell), à Greenwich.
CARLINI ✻, à Milan.
L'amiral SMYTH, à Londres.

PETIT ✻, à Toulouse, *Haute-Garonne.*
HANSEN, à Gotha.
SANTINI, à Padoue.
ARGELANDER, à Bonn, *Prusse rhénane.*
HIND, à Londres.
BOND (William-Cranch), à Cambridge, *États-Unis.*
PETERS, à Altona.
J.-C. ADAMS, à Cambridge, *Angleterre.*
Le Père SECCHI, à Rome.

Section IV.—*Géographie et Navigation* (8).

Sir John FRANKLIN, à.....
Le prince Anatole de DEMIDOFF, à Saint-Pétersbourg.
Sir James CLARK-Ross (C. ✻), à Londres.
D'ABBADIE ✻ (Antoine-Thomson), à Urrugne, près Saint-Jean de Luz, *Basses-Pyrénées;* et à Paris, rue de Belle-Chasse, n° 31.
LOTTIN ✻ (Victor-Charles), capitaine de frégate, à Versailles, *Seine-et-Oise*, rue Lafayette, n° 7.
L'amiral de WRANGELL, à Saint-Pétersbourg.
.....
.....

Section V. — *Physique générale* (9).

Barlow, à Woolwich.
De la Rive ✻ (Auguste), à Genève.
Hansteen, à Christiania.
Marianini, à Modène.
Forbes (James-David), à Édimbourg.
Wheatstone ✻, à Londres.
Plateau, à Gand.
Delezenne ✻, à Lille, *Nord*.
Matteucci, à Pise.

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VI. — *Chimie* (9).

Desormes, à Verberie, *Oise*.
Bérard ✻, à Montpellier, *Hérault*.
Liebig (O. ✻), à Giessen.
Rose (Henri), à Berlin.
Vöhler (O. ✻), à Göttingue.
Graham, à Londres.
Bunsen, à Heidelberg.
Malaguti ✻, à Rennes, *Ille-et-Vilaine*.
.....

Section VII. — *Minéralogie* (8).

ROSE (Gustave), à Berlin.
D'OMALIUS D'HALLOY, près de Ciney, *Belgique;* et à Paris, rue Saint-Lazare, n° 104.
MURCHISON (Sir Roderick-Impey), à Londres.
FOURNET ✻, à Lyon, *Rhône.*
HAUSMANN, à Göttingue.
HAIDINGER, à Vienne.
.....
.....

Section VIII. — *Botanique* (10).

BONPLAND ✻, au Paraguay.
De MARTIUS, à Munich.
TRÉVIRANUS, à Bonn, *Prusse rhénane.*
H. MOHL, à Tübingue.
LESTIBOUDOIS ✻ (Gaspar-Thémistocle), à Lille, *Nord;* et à Paris, rue de la Victoire, n° 92.
BLUME, à Leyde, *Pays-Bas.*
De CANDOLLE ✻ (Alphonse), à Genève.
SCHIMPER, à Strasbourg, *Bas-Rhin.*
HOOKER (Sir William), à Kew, *Angleterre.*
THUART, à Cherbourg, *Manche.*

Section IX. — *Économie rurale* (10).

BRACY-CLARK, à Londres.
GIRARDIN (O. ✻), à Lille, *Nord.*
VILMORIN ✻, aux Barres, près Nogent-sur-Vernisson, *Loiret.*

KUHLMANN (O ✻), à Lille, *Nord.*
J. LINDLEY, à Londres.
PIERRE ✻ (Isidore), à Caen, *Calvados.*
CHEVANDIER ✻, à Cirey, *Meurthe.*
REISET (Jules), à Écorchebœuf, *Seine-Inférieure.*

. . . . . .
. . . . . .

Section X. — *Anatomie et Zoologie* (10).

DUFOUR ✻ (Léon), à Saint-Sever, *Landes.*
QUOY (C. ✻), à Brest, *Finistère.*
EHRENBERG, à Berlin.
OWEN (O. ✻) (Richard), à Londres.
AGASSIZ, à Boston, *États-Unis.*
J. MÜLLER, à Berlin.
EUDES-DESLONGCHAMPS ✻, à Caen, *Calvados.*
POUCHET ✻, à Rouen, *Seine-Inférieure.*
TEMMINCK, à Leyde, *Pays-Bas.*

. . . . . .

Section XI. — *Médecine et Chirurgie* (8).

MAUNOIR aîné, à Genève.
PANIZZA, à Pavie.
BRETONNEAU ✻, à Tours, *Indre-et-Loire.*
BRODIE, à Londres.
SÉDILLOT (O. ✻), à Strasbourg, *Bas-Rhin.*
BONNET ✻, à Lyon, *Rhône.*
GUYON (O. ✻), à Alger.

. . . . . .

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs :

CHEVREUL.
PONCELET.
Et les Membres composant le Bureau.

Conservateur des Collections de l'Académie des Sciences.

M. BECQUEREL.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS,

Depuis le 1er janvier 1857.

M. Paul Delaroche, élu le 3 novembre 1832, décédé le 4 novembre 1856.

Remplacé dans la *section de Peinture* par M. Eug. Delacroix, le 10 janvier 1857.

M. le baron Desnoyers, nommé par l'ordonnance du roi du 21 mars 1816, décédé le 16 février 1857.

Remplacé dans la *section de Gravure*, par M. Martinet, le 18 avril 1857.

M. le marquis Amédée de Pastoret, élu *académicien libre*, le 22 mars 1823, décédé le 18 mai 1857.

Remplacé par S. A. I. le Prince Napoléon, le 11 juillet 1857.

M. Simart, élu le 24 juillet 1852, décédé le 27 mai 1857.

Remplacé dans la *section de Sculpture* par M. JOUFFROY, le 1er août 1857.

M. le comte DE PRADEL, élu *académicien libre*, le 6 avril 1816, décédé le 20 septembre 1857.

Remplacé par M. Achille FOULD, le 14 novembre 1857.

M. RAUCH, à Berlin, élu *associé étranger*, le 15 décembre 1832, décédé le 3 décembre 1857.

Remplacé par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS,

Depuis le 1er janvier 1857.

M. DE ZANTH, à Stuttgart, élu le 17 décembre 1853, décédé le 3 octobre 1857.

Remplacé par M. STULER, à Berlin, le 19 décembre 1857.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

(Année 1858.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	Section Ire. — *Peinture.*	
1822	HERSENT (Louis).....	Van-Spaendonck.
1825	INGRES (Jean-Auguste-Dominique)..	Le baron Denon.
1826	VERNET (Émile-Jean-Horace).....	Le Barbier aîné.
1829	HEIM (François-Joseph).....	Le baron Regnault.
1835	ABEL DE PUJOL (Alexandre-Denis)..	Le baron Gros.
1836	PICOT (François-Édouard).....	Carle Vernet.
1837	SCHNETZ (Jean-Victor).....	Le baron Gérard.
1839	COUDER (Louis-Charles-Auguste)....	Langlois.
1846	BRASCASSAT (Jacques-Raimond).....	Bidauld.
1849	COGNIET (Léon).....	Garnier.
1850	ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas)...	Granet.
1851	ALAUX (Jean).....	Drölling.
1853	FLANDRIN (Jean-Hippolyte).....	Blondel.
1857	DELACROIX (Ferdinand-Victor-Eugène).....	Paul Delaroche.
	Section II. — *Sculpture.*	
1831	NANTEUIL (Charles-François LEBOEUF).	Cartellier.
1835	PETITOT (Messidor-Lebon.).....	Roman.
1838	DUMONT (Augustin-Alexandre).....	Ramey père.
1843	DURET (Francisque-Joseph).....	Cortot.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1845	LEMAIRE (Philippe-Henri).....	Le baron Bosio.
1852	SEURRE aîné (Gabriel-Bernard).....	Ramey fils.
1856	JALEY (Jean-Louis-Nicolas).....	David (d'Angers).
1857	JOUFFROY (François).....	Simart.
	Section III. — *Architecture.*	
1825	LE BAS (Louis-Hippolyte).....	Delespine.
1840	CARISTIE (Augustin-Nicolas).....	Huyot.
1846	LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron)..	Vaudoyer.
1853	HITTORFF (Jacques-Ignace).....	Huvé.
1853	GILBERT (Émile-Jacques).....	Fontaine.
1854	GISORS (Alphonse-Henri de).....	Ach. Le Clère.
1854	DUBAN (Félix-Jacques).....	Visconti.
1855	LEFUEL (Hector-Martin).....	Gauthier.
	Section IV. — *Gravure.*	
1844	FORSTER (François).....	Tardieu.
1845	GATTEAUX (Jacques-Édouard).....	Galle.
1849	HENRIQUEL (Louis-Pierre).....	Richomme.
1857	MARTINET (Achille-Louis).....	le baron Desnoyer

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	Section V. — *Composition musicale.*	
1829	AUBER (Daniel-François-Esprit)....	Gossec.
1837	CARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul)..	Le Sueur.
1851	Ambroise THOMAS.....	Spontini (comte de Sant'Andrea).
1853	REBER (Napoléon-Henri).....	Onslow.
1854	CLAPISSON (Antoine-Louis).....	Halévy, élu Secrétaire perpétuel.
1856	BERLIOZ (Louis-Hector).....	Ad. Adam.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1836 1854	HALÉVY (Jacques-Fromental-Élie).	Reicha. Raoul-Rochette, Secrétaire perpétuel.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1816	Le comte TURPIN DE CRISSÉ (Lancelot-Théodore).....	
1840	Le comte de MONTALIVET (Marthe-Camille BACHASSON).....	Le vte de Sénonnes.
1841	Le comte D'HOUDETOT (Frédéric-Christophe).....	Le comte de Forbin.
1843	Le comte de RAMBUTEAU (Claude-Philibert BARTHELOT).....	Le comte de Chabrol-Volvic.
1845	CAILLEUX (Alphonse de).....	Le cte de Vaublanc.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1846	Le comte Duchatel (Charles-Marie Tanneguy)	Le vicomte Siméon.
1847	Le baron Taylor (Isidore-Justin-Séverin)	Le comte de Clarac.
1853	Le comte de Nieuwerkerke (Alfred-Émilien)	Aristide Dumont.
1857	S. A. I. le Prince Napoléon (Joseph-Charles-Paul)	Le marquis Am. de Pastoret.
1857	Fould (Achille)	Le comte de Pradel.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1823	Rossini, à Bologne	Paisiello.
1834	Meyerbeer, à Berlin	Morghen.
1838	Cornelius, à Berlin	Zingarelli.
1841	Cockerell (Charles-Robert), à Londres	Antolini.
1841	de Klenze, à Munich	Schinkel.
1844	Tenerani, à Rome	Thorwaldsen.
1844	Overbeck, à Rome	Camuccini.
1854	Felsing, à Darmstadt	Toschi.
1856	Mercadante, à Naples	Canova.
1858	.....	Rauch.

CORRESPONDANTS.

Lacour, peintre, à Bordeaux, *Gironde.*
Schlick, architecte, à Copenhague.
Pistrucci, graveur, à Londres.
Navez, peintre, à Bruxelles.
Abadie, architecte, à Angoulême, *Charente.*
Lemoyne ✻, statuaire, à Rome.
Daussoignes, compositeur, à Liége.
Donaldson, architecte, à Londres.
Taurel, graveur, à Amsterdam.
Schadow, peintre, à Dusseldorf.
Rob. d'Azeglio (O. ✻), peintre, à Turin.
Le duc de Serradifalco (C. ✻), architecte, à Palerme, *Sicile.*
L. Ross, antiquaire, à Halle, *Prusse.*
C. Bonucci, architecte, à Naples.
Kaulback ✻, peintre, à Munich.
Le comte Maurice de Dietrichstein, antiquaire, à Vienne.
Le marquis Campana (O. ✻), antiquaire, à Rome.
Schnorr, peintre, à Dresde.
Chelard (André-Hippolyte), compositeur, à Weimar.
Le comte de Castelbarco, compositeur, à Milan.
Le Ch. de Fabris, statuaire, à Rome.
Calamatta (O. ✻) (Louis-Antoine-Joseph), graveur, à Bruxelles.
Bendemann, peintre, à Dresde.

SPOHR, compositeur, à Cassel, *Hesse-Électorale.*
GEEFS (Guillaume), statuaire, à Bruxelles.
RITSCHELL ✻, statuaire, à Dresde.
Le commandeur P. E. VISCONTI (O. ✻), antiquaire, à Rome.
WICHMANN, statuaire, à Berlin.
BONNEFOND ✻, peintre, à Lyon, *Rhône.*
GALLAIT ✻ (Louis), peintre, à Bruxelles; et à Paris, rue Greffulhe, n° 11.
HESS (Henri), peintre, à Munich.
BEAULIEU (Marie-Désiré MARTIN), compositeur, à Niort, *Deux-Sèvres.*
PITTAKIS, antiquaire, à Athènes.
ANGELINI, statuaire, à Naples.
COSTE ✻, architecte, à Marseille, *Bouches-du-Rhône.*
Le baron WAPPERS (O. ✻) (Gustave), peintre, à Anvers, et à Paris, rue Pigale, n° 16.
A.-M. CHENAVARD, architecte, à Lyon, *Rhône.*
MANDEL, graveur, Neu Cölln am Wasser, n° 24, à Berlin.
KASTNER ✻ (Jean-Georges), compositeur, à Strasbourg, *Bas-Rhin*, et à Paris, rue Boursault, n° 16.
STULER, architecte, à Berlin.

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

Messieurs :

COUDER ..... pour la peinture.
PETITOT ..... pour la sculpture.
LE BAS..... pour l'architecture.
GATTEAUX..... pour la gravure.
REBER..... pour la musique.
HALÉVY, *Secrétaire perpétuel.*

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs :

CARISTIE.
GILBERT.
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,

Depuis le 1^er^ janvier 1857.

M. Horace Say, élu le 7 février 1857, à la sixième place d'*académicien libre*, créée par le décret du 7 janvier 1857.

Lord Th.-B. Macaulay, à Londres, élu le 23 mai 1857, à la sixième place d'*associé étranger* créée par le décret du 28 mars 1857.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,

Depuis le 1er janvier 1857.

M. Brandis, à Bonn, *Prusse Rhénane*, élu le 17 juin 1837, élu *associé étranger* le 10 février 1855.

Remplacé dans la *section de Philosophie*, par M.

M. Christian Bartholmèss, à Strasbourg, *Bas-Rhin*, élu le 11 février 1854, décédé le 1er septembre 1856.

Remplacé dans la *section de Philosophie* par M.

M. Hamilton, à Édimbourg, élu le 25 janvier 1840, décédé le .....

Remplacé dans la *section de Philosophie*, par M. le Dr W. Whewel, à Cambridge, *Angleterre*, le 14 février 1857.

M. Robert Mohl, à Heidelberg, élu le 21 février 1857, dans la *section de Politique, Administration, Finances.*

M. Nicolini, à Naples, élu le 6 mars 1841, décédé le 4 mars 1857.

Remplacé dans la *section de Législation, Droit public et Jurisprudence,* par M.

M. de Tégoborski, à Saint-Pétersbourg, élu le 4 avril 1857, dans la *section de Politique, Administration, Finances,* décédé au moment de son élection et remplacé par M.

Don Manuel Colmeiro, à Madrid, élu le 9 mai 1857, dans la *section de Politique, Administration, Finances.*

M. Orioli, à Rome, élu le 15 décembre 1833, décédé le.....

Remplacé dans la *section d'Histoire générale et Philosophique,* par M.

Lord Th. B. Macaulay, à Londres, élu le 5 février 1853, élu *associé étranger,* le 23 mai 1857.

Remplacé dans la *section d'Histoire générale et philosophique,* par M.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.
(Année 1858.)

ÉLECTIONS.	Messieurs:	SUCCÉDANT A MM.
	Section I^re^. — *Philosophie.*	
1832	Cousin (Victor).....	
1836	Damiron (Jean-Philibert).....	Le comte de Tracy.
1839	Barthélemy Saint-Hilaire (Jules).	Broussais.
1842	Rémusat (Charles-François-Marie de).	Jouffroy.
1844	Franck (Adolphe).....	Edwards.
1844	Lélut (Louis-François).....	Le bar. de Gerando.
	Section II. — *Morale.*	
1832	Dunoyer (Barthélemi-Charles-Pierre-Joseph).....	
1832	Villermé (Louis-René).....	Droz.
1836	Lucas (Charles-Jean-Marie).....	Le comte Rœderer.
1838	Tocqueville (Alexis-Charles-Henri Clérel de).....	Jouffroy.
1841	Beaumont (Gustave-Auguste de la Boninière de).....	Le comte de Cessac.
1850	Reybaud (Marie-Roch-Louis).....	Le vicomte de Villeneuve-Bargemont.
	Section III.—*Législation, Droit public et Jurisprudence.*	
1832	Dupin (André-Marie-Jean-Jacques)..	
1832	Bérenger (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas).....	

[illegible] DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

[illegible]	MEMBRES :	SUCCÉDANT A MM.
[illegible]	Le comte Portalis (Joseph-Marie)	Le comte Merlin.
[illegible]	Troplong (Raymond-Théodore)	Dunoyer.
1842	Gérando (Charles-Joseph-Barthélemy)	Le comte Siméon.
1833	Hély Fabrin	Vivien.
	Section IV. — *Économie politique et Statistique.*	
1832	Le baron Dupin (Charles)	
1838	Passy (Hippolyte-Philibert)	Le prince de Talleyrand.
1842	Le comte Duchatel (Charles-Marie Tanneguy)	Le comte Alexandre de Laborde.
1851	Chevalier (Michel)	Villermé.
1855	Wolowski (Louis-François-Michel-Raymond)	Blanqui.
1855	Lavergne (Louis-Gabriel-Léonce Guilhaud de)	Léon Faucher.
	Section V. — *Histoire générale et philosophique.*	
1832	Naudet (Joseph)	
1832	Guizot (François-Pierre-Guillaume)	
1832	Mignet (François-Auguste-Alexis)	
1838	Michelet (Jules)	Le comte Reinhard

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ÉLECTIONS.	Messieurs:	SUCCÉDANT A MM.
1840	THIERS (Adolphe).....	Le marquis de Pastoret.
1841	THIERRY (Amédée-Simon-Dominique).	Le baron Bignon.
	Section VI. — *Politique, Administration, Finances.*	
1855	Le marquis d'AUDIFFRET (Charles-Louis-Gaston).....	
1855	BARTHE (Félix).....	
1855	CLÉMENT (Jean-Pierre).....	
1855	Le vicomte de CORMENIN (Louis-Marie de LALUZE).....	
1855	GRÉTERIN (Théodore).....	
1855	LAFERRIÈRE (Louis-Firmin-Julien)...	
1855	LEFEBVRE (Armand-Édouard).....	
1855	MESNARD (Jacques-André).....	
1855	Le baron PELET (Jean-Jacques-Germain).....	
1856	PARIEU (Marie-Louis-Pierre-Félix Esquirou de).....	Bineau (non acceptant).

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1839	Le comte PORTALIS (Joseph-Marie)..	Le comte Merlin.
1840	TROPLONG (Raymond-Théodore)..	Daunou.
1842	GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy).	Le comte Siméon.
1855	HÉLIE (Faustin).....	Vivien.
	Section IV. — *Économie politique et Statistique.*	
1832	Le baron DUPIN (Charles).....	
1838	PASSY (Hippolyte-Philibert).....	Le prince de Talleyrand.
1842	Le comte DUCHATEL (Charles-Marie Tanneguy).....	Le comte Alexandre de Laborde.
1851	CHEVALIER (Michel).....	Villermé.
1855	WOLOWSKI (Louis-François-Michel-Raymond).....	Blanqui.
1855	LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce Guilhaud de).....	Léon Faucher.
	Section V. — *Histoire générale et philosophique.*	
1832	NAUDET (Joseph).....	
1832	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume).	
1832	MIGNET (François-Auguste-Alexis)...	
1838	MICHELET (Jules).....	Le comte Reinhard

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ÉLECTIONS.	Messieurs:	SUCCÉDANT A MM.
1840	THIERS (Adolphe).....	Le marquis de Pastoret.
1841	THIERRY (Amédée-Simon-Dominique).	Le baron Bignon.
	Section VI. — *Politique, Administration, Finances.*	
1855	Le marquis d'AUDIFFRET (Charles-Louis-Gaston).....	
1855	BARTHE (Félix).....	
1855	CLÉMENT (Jean-Pierre).....	
1855	Le vicomte de CORMENIN (Louis-Marie de LALUZE).....	
1855	GRÉTERIN (Théodore).....	
1855	LAFERRIÈRE (Louis-Firmin-Julien)...	
1855	LEFEBVRE (Armand-Édouard).....	
1855	MESNARD (Jacques-André).....	
1855	Le baron PELET (Jean-Jacques-Germain).....	
1856	PARIEU (Marie-Louis-Pierre-Félix ESQUIROU de).....	Bineau (non acceptant).

Section IV. — *Économie politique et Statistique.*

Quételet (O. ✻) (Jacques-Adolphe-Lambert), à Bruxelles.
William Jacob, à Londres.
Ramon de la Sagra, à Madrid, calle de la Espada, n° 6; et à Paris, passage Saulnier, n° 13.
Nassau Senior, à Londres.
Babbage (Charles), à Londres.
Lafarelle (François-Félix de), à Nîmes, *Gard.*
G. Ceva Grimaldi, marquis de Pietracatella (G. C. ✻), à Naples.
Dieterici (O. ✻), à Berlin.
Tooke (O. ✻) (Thomas), à Londres.
Cibrario (G. O. ✻) (Louis), à Turin.

Section V. — *Histoire générale et philosophique.*

Arbanère ✻, à Tonneins, *Lot-et-Garonne.*
De Raumer, à Berlin.
Ranke (Léopold), à Berlin.
Prescott, à Boston, *États-Unis.*
G. Bancroft, à Washington.

. . . . . .
. . . . . .

Section VI. — *Politique, Administration, Finances.*

Mohl (Robert), à Heidelberg.
Don Manuel Colmeiro, à Madrid.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs :

VILLERMÉ.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

Et les Membres composant le Bureau.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies.

Messieurs

LEBRUN.....	pour l'Académie Française.
EMPIS.....	
GARCIN DE TASSY.....	pour l'Académie des Inscriptions et Bell.-Lettres.
MOHL.....	
CHEVREUL.....	pour l'Académie des Sciences.
PONCELET.....	
CARISTIE.....	pour l'Académie des Beaux-Arts.
GILBERT.....	
VILLERMÉ.....	pour l'Académie des Scienc. Mor. et Politiques.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.	

NOTA. Ces Commissaires sont élus pour un an, et sont toujours rééligibles.

PRIX DE LINGUISTIQUE,

FONDÉ PAR M. DE VOLNEY.

MEMBRES DE LA COMMISSION.

MM. DUPIN..... } pour l'Académie
MÉRIMÉE..... } Française.
PATIN..... }

REINAUD..... } pour l'Académie
HASE..... } des Inscriptions
MOHL..... } et Bell.-Lettres.

FLOURENS, pour l'Académie des Sciences.

LISTE,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DES MEMBRES

ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

DES CINQ ACADÉMIES

DE L'INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
A.	
Messieurs :	
ABEL DE PUJOL (O. ✻) (Alexandre-Denis), rue Albouy, n° 14.....	Beaux-Arts.
ALAUX (O. ✻) (Jean), pavillon du palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1.....	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
ALEXANDRE (O. ✻) (Charles), rue de Madame, n° 9.....	Inscriptions.
AMPÈRE (O. ✻) (Jean-Jacques-Antoine), Pavillon du Palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1.	Franç. et Insc.
ANDRAL (O. ✻) (Gabriel), rue Bonaparte, n° 5.	Sciences.
ARCHIAC (le vicomte d') ✻ (Étienne-Jules-Adolphe DESMIER DE SAINT-SIMON), rue Casimir-Périer, n° 3.....	Sciences.
ARGOUT (le comté d') (G. C. ✻) (Antoine-Maurice-Apollinaire), rue de l'Université, n° 53.	Sc. Mor. et Polit.
AUBER (C. ✻) (Daniel-François-Esprit), rue Saint-George, n° 24.....	Beaux-Arts.
AUDIFFRET (le marquis d') (G. O. ✻) (Charles-Louis-Gaston), rue St-Honoré, n° 281	Sc. Mor. et Polit.
AUGIER ✻ (Émile), rue des Pyramides, n° 2.	Française.
B.	
BABINET ✻ (Jacques), rue Servandoni, n° 15.	Sciences.
BALARD (O. ✻) (Antoine-Jérôme), rue de l'Ouest, n° 72.....	Sciences.
BARANTE (le baron de) (G. C. ✻) (Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE), rue du Cirque, n° 15.....	Française.
BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon), rue de la Ferme des Mathurins, n° 24.....	Sc. Mor. et Polit.
BARTHE (G. C. ✻) (Félix), rue Cassette, n° 7.	Sc. Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE ✻ (Jules), à Versailles, boulevard de la Reine, n° 121, et à Paris, rue Richepanse, n° 9.	Sc.Mor. et Polit.
BAUDE (le baron) (O. ✻) (Jean-Jacques), rue Neuve de l'Université, n° 8.....	Sc. Mor. et Polit.
BEAUMONT ✻ (Gustave-Auguste de LA BONINIÈRE de), rue de Miromesnil n° 23..	Sc. Mor. et Polit.
BECQUEREL (O. ✻) (Antoine-César), au Jardin des Plantes.....	Sciences.
BÉRENGER (G. O. ✻) (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas), rue de l'Université, n° 5.	Sc.Mor. et Polit.
BERGER DE XIVREY ✻ (Jules), rue de l'Arcade Colbert, n° 12.....	Inscriptions.
BERLIOZ ✻ (Louis-Hector), rue de Calais, n° 4.	Beaux-Arts.
BERNARD ✻ (Claude), rue Mogador, n° 10.	Sciences.
BERRYER (Pierre-Antoine), rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 64.....	Française.
BERTHIER (C. ✻) (Pierre), rue Crébillon, n° 2.	Sciences.
BERTRAND ✻ (Joseph-Louis-François), rue de Rivoli, n° 82.....	Sciences.
BEUGNOT (le comte) (O. ✻) (Auguste-Arthur), rue de Miromesnil, n° 16.....	Inscriptions.
BIENAYMÉ (O. ✻) (Irénée-Jules), rue Saint-Louis, n° 56, au Marais.....	Sciences.
BIOT (C. ✻) (Jean-Baptiste), au Collége de France.....	Française, Inscr. et Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Boeckh ✻(Auguste), à Berlin.....	Inscriptions.
Bopp(Franz), à Berlin.....	Inscriptions.
Boussingault(C.✻) (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné), rue du Pas-de-la-Mule, n° 6.	Sciences.
Brandis (Christian-Auguste), à Bonn, *Prusse rhénane*.....	Sc. Mor. et Polit.
Brascassat ✻ (Jacques-Raimond), rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 56.....	Beaux-Arts.
Bravais(O.✻)(Auguste), rue Pétigny, n° 3, à Versailles.....	Sciences.
Brewster (O. ✻) (Sir David), à St-Andrews, en Écosse.....	Sciences.
Broglie (le duc de) (G. C. ✻) (Charles-Achille-Victor-Léonce), rue de l'Université, n° 94.....	Française et Sc.Mor. et Polit.
Brongniart(O.✻)(Adolphe-Théodore), au Jardin des Plantes.....	Sciences.
Brougham (Lord), à Londres.....	Sc.Mor. et Polit.
Brown (Robert), à Londres.....	Sciences.
Brunet de Presle ✻ (Charles-Marie-Wladimir), rue Taranne, n° 25.....	Inscriptions.
Bussy (O. ✻) (Antoine-Alexandre-Brutus), rue Saint-Louis-en-l'Ile, n° 98.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
C.	
CAGNIARD DE LATOUR (le baron) ✻ (Charles), rue du Rocher, n° 50	Sciences.
CAILLEUX (O. ✻) (Alphonse de), rue Laffitte, n° 49	Beaux-Arts.
CARAFA DE COLOBRANO (O. ✻) (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul), rue de Douai, n° 30	Beaux-Arts.
CARISTIE (O. ✻) (Augustin-Nicolas), rue du Bac, n° 60, passage Sainte-Marie, n° 2.	Beaux-Arts.
CAUSSIN DE PERCEVAL ✻ (Amand-Pierre), rue Bonaparte, n° 6	Inscriptions.
CHASLES ✻ (Michel), rue du Bac, n° 60; passage Sainte-Marie, n° 3	Sciences.
CHERRIER (O. ✻) (Joseph de), rue de Londres, n° 22	Inscriptions.
CHEVALIER (C. ✻) (Michel), rue de l'Université, n° 73	Sc. Mor. et Polit.
CHEVREUL (C. ✻) (Michel-Eugène), au Jardin des Plantes	Sciences.
CIVIALE (O. ✻) (Jean), rue Marsollier, n° 17	Sciences.
CLAPISSON ✻ (Antoine-Louis), rue de la Chaussée-d'Antin, n° 21	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Clément ✻ (Jean-Pierre), rue de Belle-Chasse, n° 14	Sc. Mor. et Polit.
Cloquet (O. ✻) (Jules-Germain), place Vendôme, n° 21	Sciences.
Cockerell ✻ (Charles-Robert), à Londres.	Beaux-Arts.
Cogniet (O. ✻) (Léon), rue de Lancry, n° 53.	Beaux-Arts.
Combes (O. ✻) (Charles-Pierre-Matthieu). rue d'Enfer, n° 34	Sciences.
Cordier (C. ✻) (Pierre-Louis-Antoine), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 33.	Sciences.
Cormenin (le vicomte de) (O. ✻) (Louis-Marie de Laluze), rue de l'Arcade, n° 25.	Sc. Mor. et Polit.
Cornelius, à Berlin	Beaux-Arts.
Coste ✻ (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor), rue Neuve de l'Université, n° 12.	Sciences.
Couder (O. ✻) (Louis-Charles-Auguste), rue Neuve-Bréda, n° 6	Beaux-Arts.
Cousin (C. ✻) (Victor), à la Sorbonne	Française et Sc. Mor. et Polit.
Creuzer ✻ (Frédéric), à Heidelberg	Inscriptions.
D.	
Damiron ✻ (Jean-Philibert), rue de Tournon, n° 8	Sc. Mor. et Polit.
Daussy (C. ✻) (Pierre), rue de Vaugirard, n° 57	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
DECAISNE ✻ (Joseph), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 31	Sciences.
DELACROIX (C. ✻) (Ferdinand - Victor - Eugène), rue de Furstemberg, n° 6	Beaux-Arts.
DELAFOSSE ✻ (Gabriel), rue d'Enfer, n° 47	Sciences.
DELAUNAY ✻ (Charles-Eugène), rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76	Sciences.
DELESSERT (O. ✻) (François), rue Montmartre, n° 172	Sciences.
DELISLE (Léopold-Victor), place Lafayette, n° 20	Inscriptions.
DESPRETZ (O. ✻) (César-Mansuete), rue Cassette, n° 20	Sciences.
DIRICHLET (Pierre-Gustave LEJEUNE), à Berlin	Sciences.
DUBAN (O. ✻) (Félix-Jacques), rue de Lille, n° 19	Beaux-Arts.
DUCHATEL (le comte) (G. C. ✻) (Charles-Marie TANNEGUY), rue de Varennes, n° 69	Beaux-Arts et Sc. Mor. et Polit.
DUHAMEL ✻ (Jean-Marie-Constant), rue des Beaux-Arts, n° 2	Sciences.
DUMAS (G.O. ✻) (Jean-Baptiste), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 42	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
DUMÉRIL (O. ✻) (André-Marie-Constant), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 13.	Sciences.
DUMONT (O. ✻) (Augustin-Alexandre), au Palais de l'Institut, quai de Conti, n° 25.	Beaux-Arts.
DUNOYER (O. ✻) (Barthélemi-Charles-Pierre-Joseph), rue de l'Université, n° 89.	Sc.Mor. et Polit.
DUPANLOUP, Évêque d'Orléans ✻ (Félix-Antoine-Philibert), à Orléans, *Loiret*....	Française.
DUPERREY (O. ✻) (Louis-Isidore), rue de Furstemberg, n° 4.....	Sciences.
DU PETIT-THOUARS (le vice-amiral) (G. C. ✻) (Abel-AUBERT), rue de Castellane, n° 10.	Sciences.
DUPIN (G. C. ✻) (André-Marie-Jean-Jacques), rue du Bac, n° 118.....	Française et Sc.Mor. et Polit.
DUPIN (le baron) (G. O. ✻) (Charles), rue du Bac, n° 24.....	Sciences et Sc.Mor. et Polit.
DURET (O. ✻) (Francisque-Joseph), pavillon du Palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1.....	Beaux-Arts.
E.	
EDWARDS (O. ✻) (Henri-Milne), au Jardin des Plantes.....	Sciences.
EGGER ✻ (Émile), rue de Madame, n° 48.	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Élie de Beaumont (C. ✻) (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), rue de Varennes, n° 56	Sciences.
Empis (O. ✻) (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph-Simonis), rue des Moulins, n° 21	Française.
F.	
Falloux (le comte de) (Alfred-Pierre), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 71.	Française.
Faraday (C. ✻) (Michel), à Woolwich	Sciences.
Faye (O. ✻) (Hervé-Auguste-Étienne-Albans), rue Casimir-Périer, n° 17	Sciences.
Felsing, à Darmstadt	Beaux-Arts.
Flandrin (O. ✻) (Jean-Hippolyte), rue de l'Abbaye, n° 14	Beaux-Arts.
Flourens (C. ✻) (Marie-Jean-Pierre), au Jardin des Plantes	Franç. et Scienc.
Forster ✻ (François), rue Royer-Collard, n° 4	Beaux-Arts.
Fould (G. C. ✻) (Achille), au Ministère d'État	Beaux-Arts.
Franck ✻ (Adolphe), rue de l'Oratoire du Roule, n° 23	Sc. Mor. et Polit.
Fremy ✻ (Edmond), au Jardin des plantes	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

G.	ACADÉMIES.
GARCIN DE TASSY ✻ (Joseph-Héliodore), rue St-André-des-Arcs, n° 43.....	Inscriptions.
GASPARIN (le comte de) (G. O. ✻) (Adrien-Étienne-Pierre), rue de Courcelles, n° 23.	Sciences.
GATTEAUX ✻ (Jacques-Édouard), rue de Lille, n° 41.....	Beaux-Arts.
GAY ✻ (Claude), boulevard Bonne-Nouvelle, n° 25.....	Sciences.
GEOFFROY SAINT-HILAIRE (O. ✻) (Isidore), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 55.	Sciences.
GILBERT ✻ (Émile-Jacques), rue du Faubourg Poissonnière, n° 40 *bis*.....	Beaux-Arts.
GIRAUD (C. ✻) (Charles-Joseph-Barthélemy), rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 50..	Sc. Mor. et Polit.
GISORS (O. ✻) (Alphonse-Henri de), au Palais du Luxembourg.....	Beaux-Arts.
GRANGE (le marquis de LA) (G. O. ✻) (Adélaïde-Édouard LELIÈVRE), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 113.....	Inscriptions.
GRÉTERIN (G. O. ✻) (Théodore), rue Saint-Roch, n° 25.....	Sc. Mor. et Polit.
GRIMM (Jacob), à Berlin.....	Inscriptions.
GUIGNIAUT (O. ✻) (Joseph-Daniel), rue Monsieur-le-Prince, n° 26.....	Inscriptions.
GUIZOT (G. C. ✻) (François-Pierre-Guillaume), rue de la Ville-l'Évêque, n° 8.	Française, Inscriptions, et Sc. Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
H.	
HALÉVY (O. ✱) (Jacques-Fromental-Élie), au Palais de l'Institut, quai de Conti, n° 25.	Beaux-Arts.
HALLAM, à Londres.	Sc. Mor. et Polit.
HASE (C. ✱) (Charles-Benoît), rue de l'Arcade-Colbert, n° 12.	Inscriptions.
HEIM (O. ✱) (François-Joseph), Palais de l'Institut, quai de Conti, n° 25.	Beaux-Arts.
HÉLIE ✱ (Faustin), rue Monsieur-le-Prince, n° 8.	Sc. Mor. et Polit.
HENRIQUEL (O. ✱) (Louis-Pierre), rue Saint-Lazare, n° 51.	Beaux-Arts.
HERMITE (Charles), rue Royer-Collard, n° 9.	Sciences.
HERSCHELL (sir John William), à Londres.	Sciences.
HERSENT (O. ✱) (Louis), rue Cassette, n° 22.	Beaux-Arts.
HITTORFF (O. ✱) (Jacques-Ignace), rue Lamartine, n° 40.	Beaux-Arts.
HOUDETOT (le comte d') (C. ✱) (Frédéric-Christophe), rue de Londres, n° 10.	Beaux-Arts.
HUGO (le vicomte) (O. ✱) (Victor-Marie).	Française.
HUMBOLDT (le baron de) (G. C. ✱) (Alexandre), à Berlin.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
I.	
INGRES (G.O.✱) (Jean-Auguste-Dominique), rue de Lille, n° 3	Beaux-Arts.
J.	
JALEY ✱ (Jean-Louis-Nicolas), rue Lafayette, n° 21	Beaux-Arts.
JOBERT DE LAMBALLE (C. ✱) (Antoine-Joseph), rue de la Chaussée-d'Antin, n° 38.	Sciences.
JOMARD (O.✱) (Edme-François), rue Neuve des Petits-Champs, n° 14	Inscriptions.
JOUFFROY ✱ (François), rue de l'Est, n° 3.	Beaux-Arts.
JULIEN (O.✱) (Stanislas), rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 26	Inscriptions.
K.	
KLENZE (C. ✱) (Léon de), à Munich	Beaux-Arts.
L.	
LABORDE (le comte de) (O. ✱) (Léon-Emmanuel-Simon-Joseph), aux Archives impériales	Inscriptions.
LABOULAYE ✱ (Édouard-René LEFEBVRE), rue Taitbout, n° 34	Inscriptions.
LAFERRIÈRE (O. ✱) (Louis-Firmin-Julien), rue de Madame, n° 8	Sc. Mor. et Polit.
LAJARD ✱ (Jean-Baptiste-Félix), rue Beautreillis, n° 14	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
LAMARTINE ✻ (Alphonse-Marie-Louis de), rue de la Ville-l'Évêque, n° 43.....	Française.
LAMÉ ✻ (Gabriel), rue de Madame, n° 48.	Sciences.
LA SAUSSAYE (O. ✻) (Jean-François-de Paule-Louis de), rue de l'Université, n° 34, et à Lyon (Rhône).....	Inscriptions.
LAUGIER ✻ (Paul-Auguste-Ernest), rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76.....	Sciences.
LAVERGNE (O. ✻) (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD de), place de la Madeleine, n° 8.....	Sc. Mor. et Polit.
LE BAS (O. ✻) (Louis-Hippolyte), pavillon du palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1.	Beaux-Arts.
LE BAS ✻ (Philippe), à la Sorbonne.....	Inscriptions.
LEBRUN (O. ✻) (Pierre-Antoine), rue de Beaune, n° 1.....	Française.
LE CLERC (C. ✻) (Joseph-Victor), à la Sorbonne.....	Inscriptions.
LEFEBVRE (C. ✻) (Armand-Édouard), rue de l'Isly, n° 8.....	Sc. Mor. et Polit.
LEFUEL (O. ✻) (Hector-Martin), quai Malaquais, n° 15.....	Beaux-Arts.
LEGOUVÉ ✻ (Ernest-Wilfrid), rue Saint-Marc-Feydeau, n° 14.....	Française.
LÉLUT (O. ✻) (Louis-François), à la Salpétrière.....	Sc. Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
LEMAIRE (O. ✱) (Philippe-Henri), rue Jean-Bart, n° 3	Beaux-Arts.
LENORMANT ✱ (Charles), rue de Madame, n° 34	Inscriptions.
LE PREVOST (O. ✱) (Auguste), à Saint-Martin du Tilleul, *Eure*; et à Paris, rue Jacob, n° 44	Inscriptions.
LE SUEUR ✱ (Jean-Baptiste-Cicéron), boulevard du Temple, n° 11	Beaux-Arts.
LE VERRIER (C. ✱) (Urbain-Jean-Joseph), à l'Observatoire impérial	Sciences.
LIOUVILLE ✱ (Joseph), rue de Condé, n° 13	Sciences.
LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile), rue de l'Ouest, n° 48	Inscriptions.
LOBECK (Auguste), à Kœnigsberg	Inscriptions.
LONGPÉRIER ✱ (Henri-Adrien PREVOST de), rue de Londres, n° 50	Inscriptions.
LUCAS (O. ✱) (Charles-Jean-Marie), rue de Grenelle Saint-Germain, n° 109	Sc. Mor. et Polit.
LUYNES (le duc de) (O. ✱) (Honoré-Théodoric-Paul-Joseph D'ALBERT), rue Saint-Dominique Saint-Germain, n° 31	Inscriptions.
M.	
MACAULAY (Lord Thomas-Babington), à Londres	Sc. Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
MAC-CULLOCH, à Londres.....	Sc. Mor. et Polit.
MAGNIN (O. ✻) (Charles), rue de Richelieu, n° 47.....	Inscriptions.
MARTINET ✻ (Achille-Louis), quai Napoléon, n° 33.....	Beaux-Arts.
MATHIEU (O. ✻) (Claude-Louis), rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76.....	Sciences.
MAURY ✻ (Louis-Ferdinand-Alfred), pavillon du palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1.....	Inscriptions.
MERCADANTE, à Naples.....	Beaux-Arts.
MÉRIMÉE (O. ✻) (Prosper), rue de Lille, n° 52.....	Franç. et Inscr.
MESNARD (G. C. ✻) (Jacques-André), au palais du Luxembourg.....	Sc. Mor. et Polit.
MEYERBEER (C. ✻), à Berlin; et à Paris, rue Richepance, hôtel du Danube....	Beaux-Arts.
MICHELET ✻ (Jules), rue de l'Ouest, n° 44.	Sc. Mor. et Polit.
MIGNET (C. ✻) (François-Auguste-Alexis), rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 18....	Française et Sc. Mor. et Polit.
MITSCHERLICH, à Berlin.....	Sciences.
MOHL ✻ (Jules), rue du Bac, n° 120....	Inscriptions.
MONMERQUÉ (O. ✻) (Louis-Jean-Nicolas), rue Saint-Louis, n° 33, au Marais.....	Inscriptions.
MONTAGNE ✻ (Jean-François-Camille), rue des Beaux-Arts, n° 12.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
MONTALEMBERT (le comte de) (Charles), rue du Bac, n° 40	Française.
MONTALIVET (le comte de) (G. C. ✱) (Marthe-Camille BACHASSON), rue de la Ville-l'Évêque, n° 1	Beaux-Arts.
MOQUIN-TANDON ✱ (Horace-Bénédict-Alfred), rue de l'Est, n° 2, au Jardin des Plantes de la Faculté de Médecine.	Sciences.
MORRAU DE JONNÈS (O. ✱) (Alexandre), rue de Monsieur, n° 11	Sc. Mor. et Polit.
MORIN (C. ✱) (Arthur-Jules), rue Neuve-des Mathurins, n° 38	Sciences.
N.	
NANTEUIL ✱ (Charles-François LEBOEUF), rue Carnot, n° 9	Beaux-Arts.
NAPOLÉON (S. A. I. le Prince) (G. C. ✱) (Joseph-Charles-Paul), au Palais-Royal.	Beaux-Arts.
NAUDET (C. ✱) (Joseph), rue du Hâvre, n° 6	Inscriptions et Sc. Mor. et Polit.
NIEUWERKERKE (le comte de) (C. ✱) (Alfred-Émilien), au palais du Louvre	Beaux-Arts.
NISARD (C. ✱) (Jean-Marie-Napoléon-Désiré), à l'École normale	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
NOAILLES (le duc de) (Paul), rue de Lille, n° 66	Française.
O.	
OVERBEECK, à Rome	Beaux-Arts.
P.	
PARIEU (C. ✻) (Marie-Louis-Pierre-Félix ESQUIROU de), rue de l'Université, n° 27.	Sc. Mor. et Polit.
PARIS ✻ (Alexis-Paulin), rue Neuve des Petits-Champs, n° 14	Inscriptions.
PASQUIER (le duc) (G. C. ✻) (Étienne-Denis), rue Royale-Saint-Honoré, n° 20.	Française.
PASSY (C. ✻) (Hippolyte-Philibert), rue de Tivoli, n° 22	Sc. Mor. et Polit.
PASSY (C. ✻) (Antoine-François), rue Pigale, n° 6	Sciences.
PATIN (O. ✻) (Henri-Joseph-Guillaume), rue Cassette, n° 15	Française.
PAYEN (O. ✻) (Anselme), au Conservatoire des Arts et Métiers, rue St-Martin, n° 292.	Sciences.
PAYER ✻ (Jean-Baptiste), rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, n° 6	Sciences.
PELET (le baron) (G. C. ✻), (Jean-Jacques-Germain), rue de l'Université, n° 80...	Sc. Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
PELIGOT (O. ✻) (Eugène-Melchior), hôtel des Monnaies	Sciences.
PELOUZE (C. ✻) (Théophile-Jules), hôtel des Monnaies	Sciences.
PÉTIGNY (François-Jules de), à Clénor, commune de Mont, par Blois, *Loir-et-Cher.*	Inscriptions.
PETITOT ✻ (Messidor-Lebon), rue de l'Est, n° 13	Beaux-Arts.
PEYRON ✻ (Amédée), à Turin	Inscriptions.
PICOT (O. ✻) (François-Édouard), rue de la Rochefoucauld, n° 34	Beaux-Arts.
PIOBERT (C. ✻) (Guillaume), rue de la Chaussée-d'Antin, n° 45 *bis*	Sciences.
POINSOT (G. O. ✻) (Louis), rue Neuve-des-Mathurins, n° 17	Sciences.
PONCELET (G. O. ✻) (Jean-Victor), rue de Vaugirard, n° 58	Sciences.
PONGERVILLE (O. ✻) (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON de), rue de Bellefond, n° 20	Française.
PONSARD (O. ✻) (François), rue Neuve-de-l'Université, n° 10	Française.
PORTALIS (le comte) (G. C. ✻) (Joseph-Marie), rue de la Tour, n° 60, à Passy.	Sc. Mor. et Polit.
POUILLET (O. ✻) (Claude-Servais-Mathias), rue Saint-Louis, au Marais, n° 97	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Q.	
QUATREFAGES ✱ (Jean-Louis-Armand de), quai de Béthune, n° 36, île Saint-Louis.	Sciences.
R.	
RAMBUTEAU (le comte de) (G. O. ✱) (Claude-Philibert BARTHELOT), rue de l'Arcade, n° 19	Beaux-Arts.
RAVAISSON (O. ✱) (Jean-Gaspard-Félix), place du Palais-Bourbon, n° 6	Inscriptions.
RAYER (C. ✱) (Pierre-François-Olive), rue de Londres, n° 14	Sciences.
REBER ✱ (Napoléon-Henri), rue de Rivoli, n° 182	Beaux-Arts.
REGNAULT (O. ✱) (Henri-Victor), au Collége de France	Sciences.
REGNIER ✱ (Jacques-Auguste-Adolphe), rue de Vaugirard, n° 22	Inscriptions.
REINAUD ✱ (Joseph-Toussaint), quai de Conti, n° 15	Inscriptions.
RÉMUSAT ✱ (Charles-François-Marie de), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 52	Française et Sc. Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
RENAN (Joseph-Ernest), rue Casimir-Périer, n° 27	Inscriptions.
RENIER ✱ (Charles-Alphonse-Léon), rue de Beaune, n° 20	Inscriptions.
REYBAUD ✱ (Marie-Roch-Louis), rue Basse-du-Rempart, n° 46	Sc. Mor. et Polit.
RITTER (Carl), à Berlin	Inscriptions.
ROBERT-FLEURY (O. ✱) (Joseph-Nicolas), au Palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.	Beaux-Arts.
ROSSIGNOL ✱ (Jean-Pierre), rue Jacob, n° 19	Inscriptions.
ROSSINI (C. ✱), à Bologne	Beaux-Arts.
ROUGÉ (le vicomte de) ✱ (Olivier-Charles-Camille-Emmanuel), rue de Babylone, n° 53	Inscriptions.
S.	
SAINT-MARC-GIRARDIN (O. ✱), rue Bonaparte, n° 5	Française.
SAINTE-BEUVE (O. ✱) (Charles-Augustin), rue du Mont-Parnasse, n° 11	Française.
SAINTE-CLAIRE-DEVILLE ✱ (Charles-Joseph), rue du Regard, n° 6	Sciences.
SAULCY (O. ✱) (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART de), rue du Cirque, n° 5	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
SAVIGNY (de), à Berlin.....	Sc. Mor. et Polit.
SAY ✻ (Horace-Émile), rue Boursault, n° 11.	Sc. Mor. et Polit.
SCHNETZ (O. ✻) (Jean-Victor), directeur de l'Académie de France, à Rome, et à Paris, rue Saint-Honoré, n° 374.....	Beaux-Arts.
SCRIBE (C. ✻) (Augustin-Eugène), rue Olivier-Saint-Georges, n° 16.....	Française.
SÉGUIER (le baron) (O. ✻) (Armand-Pierre), rue Garancière, n° 11.....	Sciences.
SÉGUR (le comte de) (G. C. ✻) (Philippe-Paul), rue de la Pépinière, n° 104.....	Française.
SENARMONT ✻ (Henri-HUREAU de), rue Cassette, n° 18.....	Sciences.
SERRES (C. ✻) (Étienne-Renaud-Augustin), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 59.....	Sciences.
SEURRE aîné ✻ (Gabriel-Bernard), rue de l'Est, n° 13.....	Beaux-Arts.
SILVESTRE DE SACY ✻ (Samuel-Ustazade), au Palais de l'Institut, quai de Conti, n° 23.....	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
T.	
TAYLOR (le baron) (C. ✻) (Isidore-Justin-Séverin), rue de Bondy, n° 68.....	Beaux-Arts.
TENERANI, à Rome.....	Beaux-Arts.
TEXIER ✻ (Charles-Félix-Marie), rue de la Chaussée d'Antin, n° 43.....	Inscriptions.
THIERRY (C. ✻) (Amédée-Simon-Dominique), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 122.....	Sc. Mor. et Polit.
THIERS (G. O. ✻) (Adolphe), rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 27.....	Française et Sc. Mor. et Polit.
THOMAS ✻ (Ambroise), rue Saint-Georges, n° 5.....	Beaux-Arts.
TIEDEMANN ✻ (Frédéric), à Francfort-sur-le-Mein.....	Sciences.
TOCQUEVILLE ✻ (Alexis-Charles-Henri CLÉREL de), place de la Madeleine, n° 19.....	Française et Sc. Mor. et Polit.
TROPLONG (G. C. ✻) (Raymond-Théodore), au palais du Luxembourg.....	Sc. Mor. et Polit.
TULASNE ✻ (Louis-René), rue de Vaugirard, n° 73.....	Sciences.

Messieurs :

LANDRESSE ✱, Bibliothécaire, au Palais de l'Institut, quai de Conti, n° 23.

ROULIN ✱, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.

TARDIEU (Amédée), rue de Berlin, n° 20.

} Sous-Bibliothécaires.

AGENCE ET SECRÉTARIAT.

Messieurs :

PINGARD ✱ (Antonius), *Agent spécial et Chef du Secrétariat,* au Palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.

J. PINGARD fils, *adjoint.*

IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

MM. FIRMIN DIDOT frères fils et C^ie^, rue Jacob, n° 56.

LIBRAIRE.

M. Benjamin DUPRAT, rue du Cloître-Saint-Benoît, n° 7.

TABLE DES MATIÈRES.

Séances ordinaires des Académies, page 6
Séances publiques des Académies, ibid.
Calendrier, 7
Fondation de l'Institut, 15
— *Organisation primitive de l'Institut*, 3 *brumaire an* IV (25 *octobre* 1795), ibid.
— *Règlement pour l'Institut*, 15 *germinal an* IV (4 *avril* 1796), 23
— *Confirmation de l'Institut par la Constitution du* 24 *frimaire an VIII* (15 *décembre* 1800), 35
— *Attributions données à l'Institut par la loi du* 11 *floréal an* X (30 *avril* 1802), ibid.
— *Nouvelle organisation de l'Institut*, 3 *pluviôse an XI* (22 *janvier* 1803), 37
— *Confirmation de l'Institut par la Charte de* 1814, 44
Ordonnance du Roi concernant la nouvelle organisation de l'Institut, 21 *mars* 1816, 45
Ordonnance du Roi concernant le rétablissement de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, 26 *octobre* 1832, 51
Extrait du règlement particulier de l'Académie des Sciences Morales et Politiques du 5 *mars* 1833, 54
Extrait du Décret impérial du 14 *avril* 1855, 55
Extrait du Décret impérial du 7 *janvier* 1857, 56
Extrait du Décret impérial du 28 *mars* 1857, ibid.
Règlement pour les réunions générales de l'Institut, adopté dans la séance tenue par les cinq Académies, le 19 *juillet* 1848, 57
Arrêté relatif aux missions scientifiques, 60
Présidence de l'Institut, 62
Bureau de l'Institut pour 1858, ibid.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^er^ janvier 1858, 63
État actuel de l'Académie Française, 64
Commission du Dictionnaire historique de la langue française, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816, 66
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie, ibid.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^er^ janvier 1858, 67
Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^er^ janvier 1858, 68
État actuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 69
Commission des Inscriptions et Médailles, 76
Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France, ibid.
Commission des Travaux littéraires, 77
Commission des Antiquités de la France, ibid.
Commission de l'École française d'Athènes, 78
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie, ibid.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^er^ janvier 1858, 79
Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^er^ janvier 1858, 81
État actuel de l'Académie des Sciences, 84
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie, 95
Conservateur des Collections de l'Académie, ibid.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^er^ janvier 1858, 96
Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^er^ janvier 1858, 97
État actuel de l'Académie des Beaux-Arts, 98
Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816, 104
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie, ibid.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^er^ janvier 1858, 105
Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^er^ janvier 1858, 106
État actuel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, 108
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie, 114

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies, conformément à l'art. 5 de l'ordonn. du Roi du 21 mars 1816, 115
Prix de Linguistique, fondé par M. de Volney, 116

Liste, par ordre alphabétique, des membres des cinq Académies de l'Institut impérial de France, 117
Bibliothèque, Agence et Secrétariat, Imprimeurs, Libraire, 141

1..

SÉANCES ORDINAIRES

DES ACADÉMIES.

Académie Française, le jeudi à 2 heures et demie.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le vendredi à 3 heures.

Académie des Sciences, le lundi à 3 heures.

Académie des Beaux-Arts, le samedi à 3 heures.

Académie des Sciences Morales et Politiques, le samedi à midi.

SÉANCES PUBLIQUES.

DES ACADÉMIES.

Séance publique des cinq Académies, le 15 août.

Académie Française, mois de mai.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mois de juillet.

Académie des Sciences, mois de novembre.

Académie des Beaux-Arts, mois d'octobre.

Académie des Sciences Morales et Politiques, mois d'avril.

CALENDRIER

POUR

L'ANNÉE 1859.

JANVIER.

◉ Nouv. Lune le 4.
☽ Prem. Quart. le 12.
○ Pleine Lune le 18.
☾ Dern. Quart. le 25.

Sam.	1	*La Circoncis.*
Dim.	2	S. Basile.
Lun.	3	Ste Geneviève.
Mar.	4	S. Rigobert.
Mer.	5	S. Siméon, styl.
Jeu.	6	*L'Épiphanie.*
Ven.	7	Ste Mélanie.
Sam.	8	S. Lucien.
1 D.	9	S. Pierre, évêq.
Lun.	10	S. Paul, erm.
Mar.	11	S. Théodose.
Mer.	12	S. Arcade, m.
Jeu.	13	Bapt. de N. S.
Ven.	14	S. Hilaire.
Sam.	15	S. Maur, abbé.
2 D.	16	S. Guillaume.
Lun.	17	S. Antoine.
Mar.	18	Ch. s. Pier. à R.
Mer.	19	S. Sulpice.
Jeu.	20	S. Sébastien.
Ven.	21	Ste Agnès.
Sam.	22	S. Vincent.
3 D.	23	S. Ildefonse.
Lun.	24	S. Babylas.
Mar.	25	Conv. S. Paul.
Mer.	26	Ste Paule, veuv.
Jeu.	27	S. Julien.
Ven.	28	S. Charlemagn.
Sam.	29	S. Franç. de S.
4 D.	30	Ste Bathilde.
Lun.	31	Ste Marcelle.

FÉVRIER.

◉ Nouv. Lune le 3.
☽ Prem. Quart. le 10.
○ Pleine Lune le 17.
☾ Dern. Quart. le 21.

Mar.	1	S. Ignace, év.
Mer.	2	*Purification.*
Jeu.	3	S. Blaise.
Ven.	4	Ste Jeanne de V.
Sam.	5	Ste Agathe.
5 D.	6	S. Waast.
Lun.	7	S. Théodore.
Mar.	8	S. Jean de M.
Mer.	9	Ste Apolline.
Jeu.	10	Ste Scholastiq.
Ven.	11	S. Séverin, Ab.
Sam.	12	Ste Eulalie.
6 D.	13	S. Roger.
Lun.	14	S. Valentin.
Mar.	15	S. Faustin.
Mer.	16	Ste Julienne.
Jeu.	17	S. Silvain.
Ven.	18	S. Siméon, év.
Sam.	19	S. Aubin.
Dim.	20	*Septuagésime.*
Lun.	21	S. Flavien.
Mar.	22	Ste Isabelle.
Mer.	23	S. Serfne.
Jeu.	24	S. Nicéphore.
Ven.	25	S. Mathias.
Sam.	26	S. Romain.
Dim.	27	*Sexagésime.*
Lun.	28	Ste Honorine.

N. d'Or 17.
Épacte XXVI.

MARS.

☌ Nouv. Lune le 4.
☽ Prem. Quart. le 12.
☍ Pleine Lune le 18.
☾ Dern. Quart. le 26.

Mar.	1	S. Aubin.
Mer.	2	S. Simplice.
Jeu.	3	Ste Honorine.
Ven.	4	Ste Cunégond.
Sam.	5	S. Casimir.
Dim.	6	*Quinquagésime*
Lun.	7	Ste Perpétue.
Mar.	8	Ste Rose.
Mer.	9	*Cendres.*
Jeu.	10	S. Doctrovée.
Ven.	11	S. Euloge.
Sam.	12	S. Pol, év.
1 D.	13	*Quadragésime.*
Lun.	14	Ste Mathilde.
Mar.	15	S. Lubin.
Mer.	16	S. Patrice. *Q. T*
Jeu.	17	Ste Gertrude.
Ven.	18	S. Alexandre.
Sam.	19	S. Joseph.
2 D.	20	*Reminiscere.*
Lun.	21	S. Benoît, p.
Mar.	22	S. Epaphrodite.
Mer.	23	S. Victorin.
Jeu.	24	S. Simon, m.
Ven.	25	*Annonciation.*
Sam.	26	S. Ludger.
3 D.	27	*Oculi.*
Lun.	28	S. Gontran, R.
Mar.	29	S. Eutase.
Mer.	30	S. Rieul.
Jeu.	31	Ste Balbine.

AVRIL.

☌ Nouv. Lune le 3.
☽ Prem. Quart. le 10.
☍ Pleine Lune le 17.
☾ Dern. Quart. le 25.

Ven.	1	S. Sébastien.
Sam.	2	S. Franç. de P.
4 D.	3	*Lætare,*
Lun.	4	S. Ambroise.
Mar.	5	S. Séverin.
Mer.	6	S. Prudence.
Jeu.	7	S. Clotaire.
Ven.	8	S. Edèze.
Sam.	9	S. Gérard.
Dim.	10	*La Passion.*
Lun.	11	S. Léon, pape.
Mar.	12	S. Justin.
Mer.	13	S. Marcellin.
Jeu.	14	S. Tiburce.
Ven.	15	S. Maxime.
Sam.	16	S. Paterne.
Dim.	17	*Rameaux.*
Lun.	18	S. Parfait.
Mar.	19	S. Léon.
Mer.	20	S. Théodore.
Jeu.	21	S. Anselme.
Ven.	22	*Vend. Saint.*
Sam.	23	S. Georges, m.
Dim.	24	PAQUES.
Lun.	25	S. Marc, évang.
Mar.	26	S. Clet, pape.
Mer.	27	S. Polycarpe.
Jeu.	28	S. Vital.
Ven.	29	Ste Marie égyp.
Sam.	30	S. Eutrope.

Lettre Dom. B.

MAI.

● Nouv. Lune le 2.
☽ Prem. Quart. le 9.
○ Pleine Lune le 16.
☾ Dern. Quart. le 24.

1 D.	1	*Quasimodo.*
Lun.	2	S. Athanase.
Mar.	3	Inv. Ste Croix.
Mer.	4	Ste Monique.
Jeu.	5	C. de S. August.
Ven.	6	S. Jean P. Lat.
Sam.	7	S. Stanislas.
2 D.	8	S. Désiré, év.
Lun.	9	S. Grégoire, N.
Mar.	10	S. Hermas.
Mer.	11	S. Mamert.
Jeu.	12	S. Pancrace.
Ven.	13	S. Antoine de P.
Sam.	14	S. Pacôme.
3 D.	15	S. Servais.
Lun.	16	S. Honoré.
Mar.	17	S. Montain.
Mer.	18	S. Éric, roi.
Jeu.	19	S. Yves.
Ven.	20	S. Isidore.
Sam.	21	S. Hospice.
4 D.	22	Ste Julie.
Lun.	23	S. Didier.
Mar.	24	S. Donatien.
Mer.	25	S. Bernardin.
Jeu.	26	S. Zacharie.
Ven.	27	S. Didier, év.
Sam.	28	S. Germain.
5 D.	29	S. Quadrat.
Lun.	30	*Rogations.*
Mar.	31	Ste Pétronille.

JUIN.

● Nouv. Lune le 1.
☽ Prem. Quart. le 7.
○ Pleine Lune le 15.
☾ Dern. Quart. le 23.
● Nouv. Lune, le 30.

Mer.	1	S. Pamphile.
Jeu.	2	ASCENSION.
Ven.	3	Ste Clotilde.
Sam.	4	S. Quirin.
6 D.	5	Ste Emmélie.
Lun	6	S. Norbert.
Mar.	7	S. Claude.
Mer.	8	S. Médard.
Jeu.	9	Ste Pélagie.
Ven.	10	S. Landry.
Sam.	11	S. Barnabé, *v. j.*
Dim.	12	PENTECOTE.
Lun.	13	S. Basilide.
Mar.	14	S. Rufin.
Mer.	15	*Quatre-Temps.*
Jeu.	16	S. Cyr.
Ven.	17	S. Avit.
Sam.	18	Ste Marine.
1 D	19	*La Trinité.*
Lun.	20	S. Sylvère.
Mar.	21	S. Leufroi.
Mer.	22	S. Paulin.
Jeu.	23	*Fête-Dieu.*
Ven.	24	Nat. S. J.-Bap.
Sam.	25	S. Prosper.
2 D.	26	S. Babolein.
Lun.	27	S. Crescent.
Mar.	28	S. Irénée.
Mer.	29	S. Pierre. S. P.
Jeu.	30	C. de S. Paul.

Cycle solaire. 20

JUILLET.

☽ Prem. Quart. le 7.
☉ Pleine Lune le 15.
☾ Dern. Quart. le 23.
● Nouv. Lune le 29.

Ven.	1	S. Martial.
Sam.	2	*Visit. N. D.*
3 D.	3	S. Anatole, év.
Lun.	4	Ste Berthe.
Mar.	5	Ste Zoé, m.
Mer.	6	S. Tranquillin.
Jeu.	7	Ste Aubierge.
Ven.	8	Ste Élisabeth.
Sam.	9	S. Cyrille.
4 D.	10	Ste Félicité.
Lun.	11	T. de S. Benoît.
Mar.	12	S. Gualbert.
Mer.	13	S. Gabriel.
Jeu.	14	S. Bonaventure
Ven.	15	S. Henri, emp.
Sam.	16	S. Eustathe, év.
5 D.	17	S. Alexis.
Lun.	18	S. Thomas d'Aq
Mar.	19	S. Vinc. de P.
Mer.	20	Ste Marguerite.
Jeu.	21	S. Victor, m.
Ven.	22	Ste Madeleine.
Sam.	23	S. Apollinaire.
6 D.	24	Ste Christine.
Lun.	25	S. Jacq. le M.
Mar.	26	T. de S. Marcel.
Mer.	27	S. Pantaléon.
Jeu.	28	Ste Anne.
Ven.	29	Ste Marthe.
Sam.	30	S. Sylvain.
7 D.	31	S. Germain-l'A.

AOUT.

☽ Prem. Quart. le 5.
☉ Pleine Lune le 13.
☾ Dern. Quart. le 21.
● Nouv. Lune le 28.

Lun.	1	Ste Sophie.
Mar.	2	S. Étienne, p.
Mer.	3	S. Geoffroy.
Jeu.	4	S. Dominique.
Ven.	5	S. Yon.
Sam	6	Tr. de N. S.
8 D.	7	S. Gaëtan.
Lun.	8	S. Justin, m.
Mar.	9	S. Romain.
Mer.	10	S. Laurent.
Jeu.	11	Sus. Ste Cour.
Ven.	12	Ste Claire.
Sam.	13	S. Hippol., *v. j.*
9 D.	14	S. Eusèbe.
Lun.	15	ASSOMPTION.
Mar.	16	S. Roch.
Mer.	17	S. Mammès.
Jeu.	18	Ste Hélène.
Ven.	19	S. Louis, évêq.
Sam.	20	S. Bernard.
10 D.	21	S. Privat.
Lun.	22	S. Symphorien.
Mar.	23	S. Sidoine.
Mer.	24	S. Barthélemy.
Jeu.	25	S. Louis, *roi.*
Ven.	26	S. Zéphirin, p.
Sam.	27	S. Césaire.
11 D.	28	S. Augustin.
Lun.	29	S. Merri.
Mar.	30	S. Fiacre.
Mer.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.

☽ Prem. Quart. le 4.
○ Pleine Lune le 12.
☾ Dern. Quart. le 19.
● Nouv. Lune le 26.

Jeu.	1	S. Leu S. Gilles.
Ven.	2	S. Lazare.
Sam.	3	S. Grégoire.
12 D.	4	Ste Rosalie.
Lun.	5	S. Bertin, ab.
Mar.	6	S. Éleuthère, p.
Mer.	7	S. Cloud, prê.
Jeu.	8	Nat. de N. D.
Ven.	9	S. Omer, év.
Sam.	10	S. Nicolas.
13 D.	11	S. Hyacinthe.
Lun.	12	S. Raphaël.
Mar.	13	S. Maurille.
Mer.	14	Exalt. Ste Cr.
Jeu.	15	S. Nicodème.
Ven.	16	S. Cyprien.
Sam.	17	S. Lambert.
14 D.	18	S. J.-Chrysost.
Lun.	19	S. Janvier.
Mar.	20	Ste Maure.
Mer.	21	*Quatre-Temps.*
Jeu.	22	S. Maurice.
Ven.	23	Ste Thècle, v.
Sam.	24	S. Andoche.
15 D.	25	S. Firmin.
Lun.	26	Ste Justine.
Mar.	27	S. Côme, S. Da.
Mer.	28	S. Céran.
Jeu.	29	S. Michel, arc.
Ven.	30	S. Jérôme.

Indiction rom. 2.

OCTOBRE.

☽ Prem. Quart. le 3.
○ Pleine Lune. le 12.
☾ Dern. Quart. le 19.
● Nouv. Lune le 26.

Sam.	1	S. Remi, év.
16 D.	2	SS. Anges Gar.
Lun.	3	S. Denis l'Aré.
Mar.	4	S. Franç. d'As.
Mer.	5	Ste Aure, abb.
Jeu.	6	S. Bruno.
Ven.	7	Ste Julie.
Sam.	8	S. Daniel.
17 D.	9	S. Denis, év.
Lun.	10	S. Paulin.
Mar.	11	S. Nicaise.
Mer.	12	S. Wilfrid.
Jeu.	13	S. Gérand.
Ven.	14	S. Caliste, p.
Sam.	15	Ste Thérèse.
18 D.	16	S. Gal, év.
Lun.	17	S Cerboney.
Mar.	18	S. Luc, évang.
Mer.	19	S. Savinien.
Jeu.	20	S. Caprais.
Ven.	21	Ste Ursule.
Sam.	22	S. Mellon, év.
19 D.	23	S. Hilarion.
Lun.	24	S. Magloire.
Mar.	25	S. Crépin. S. Cr.
Mer.	26	S. Évariste.
Jeu.	27	S. Frumence.
Ven.	28	S. Simon, S. J.
Sam.	29	S. Narcisse.
20 D.	30	S. Lucain.
Lun.	31	S. Quent. *v. j.*

NOVEMBRE.

☽ Prem. Quart. le 2.
☉ Pleine Lune le 10.
☾ Dern. Quart. le 17.
● Nouv. Lune le 24.

Mar.	1	TOUSSAINT.
Mer.	2	*Les Trépassés.*
Jeu.	3	S. Marcel, év.
Ven.	4	S. Charles.
Sam.	5	Ste Bertille.
21 D.	6	S. Léonard.
Lun.	7	S. Willebrod.
Mar.	8	Stes Reliques.
Mer.	9	S. Mathurin.
Jeu.	10	S. Léon, pape.
Ven.	11	S. Martin.
Sam.	12	S. René.
22 D.	13	S. Brice.
Lun.	14	S. Bertrand.
Mar.	15	S. Eugène, m.
Mer.	16	S. Edme.
Jeu.	17	S. Agnan, év.
Ven.	18	S. Odon.
Sam.	19	Ste Élisabeth.
23 D.	20	S. Edmond.
Lun.	21	Présent. N. D.
Mar.	22	Ste Cécile.
Mer.	23	S. Clément.
Jeu.	24	S. Séverin.
Ven.	25	Ste Catherine.
Sam.	26	Ste Genev. d. A.
1 D.	27	Avent.
Lun.	28	S. Malo.
Mar.	29	S. Saturnin.
Mer.	30	S. André, apôt.

L. du Martyrol. G.

DÉCEMBRE.

☽ Prem. Quart. le 2.
☉ Pleine Lune le 10.
☾ Dern. Quart. le 16.
● Nouv. Lune le 24.

Jeu.	1	S. Éloi.
Ven.	2	S. Théodule.
Sam.	3	S. François X.
2 D.	4	Ste Barbe.
Lun.	5	S. Sabas.
Mar.	6	S. Nicolas de M.
Mer.	7	Ste Fare, vier.
Jeu.	8	*La Conception.*
Ven.	9	Ste Gorgonie.
Sam.	10	Ste Valère.
3 D.	11	S. Fuscien.
Lun.	12	S. Valery.
Mar.	13	Ste Luce.
Mer.	14	*Quatre-Temps.*
Jeu.	15	S. Mesmin.
Ven.	16	Ste Adélaïde.
Sam.	17	Ste Olympiade
4 D.	18	S. Paul, le S.
Lun.	19	S. Gatien.
Mar.	20	S. Timothée.
Mer.	21	S. Thomas, ap.
Jeu.	22	S. Fabien.
Ven.	23	Ste Victoire.
Sam.	24	Ste Delph., *v.*
Dim.	25	NOEL.
Lun.	26	S. Étienne.
Mar.	27	S. Jean, év.
Mer.	28	SS. Innocents.
Jeu.	29	S. Throphime.
Ven.	30	Ste Colombe.
Sam.	31	S. Sylvestre.

FONDATION

DE L'INSTITUT.

Il y a pour toute la République un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. Loi du 5 fructidor an III (22 août 1795).

ORGANISATION PRIMITIVE

DE L'INSTITUT.

(*Loi du* 3 *brumaire an* IV. — 25 *octobre* 1795.)

TITRE IV.

Institut national des sciences et des arts.

ART. I.

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à

Paris : il est destiné, 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II.

Il est composé de (144) membres résidant à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III.

Il est divisé en trois classes; et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départem.
Ire Classe. *Sciences physiques et mathématiques.*		
1 Mathématiques	6	6
2 Arts mécaniques	6	6
3 Astronomie	6	6
4 Physique expérimentale	6	6
5 Chimie	6	6
6 Histoire naturelle et Minéralogie	6	6
7 Botanique et Physique générale	6	6
8 Anatomie et Zoologie	6	6
9 Médecine et Chirurgie	6	6
10 Économie rurale et Art vétérinaire	6	6
	60	60
IIe Classe. *Sciences moralés et politiques.*		
1 Analyse des sensations et des idées	6	6
2 Morale	6	6
3 Science sociale et Législation.	6	6
4 Économie politique	6	6
5 Histoire	6	6
6 Géographie	6	6
	36	36

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départem.
III^e^ Classe. *Littérature et Beaux-Arts.*		
1 Grammaire.....	6	6
2 Langues anciennes.....	6	6
3 Poésie.....	6	6
4 Antiquités et Monuments..	6	6
5 Peinture.....	6	6
6 Sculpture.....	6	6
7 Architecture.....	6	6
8 Musique et Déclamation...	6	6
	48	48

IV.

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes différentes; mais il peut assister aux séances, et concourir aux travaux d'une autre classe.

V.

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI.

L'Institut national aura quatre séances

publiques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif, des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII.

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII.

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX.

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X.

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI.

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII.

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

Encouragements, récompenses et honneurs publics.

ART. I.

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République que dans les pays étrangers.

II.

Ne pourront être admis au concours

mentionné dans l'article précédent, que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins;

2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation, ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charrues, par bail de trente ans au moins;

3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture;

4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III.

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

IV.

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres, pour voyager, soit

ensemble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V.

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI.

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII.

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République, comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

X.

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. *Les articles omis ne concernent pas l'Institut.*

RÈGLEMENT

POUR L'INSTITUT.

(*Loi du* 15 *germinal an* IV. — 4 *avril* 1796.)

(*Du* 25 *ventôse.*) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante :

SÉANCES.

ART. I.

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi ;* la seconde classe, les *duodi* et *septidi ;* et la troisième classe, les *tridi* et *octidi.* La première séance de chaque décade sera publique.

II.

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III.

Le président sera élu par chaque classe, pour six mois, au scrutin et à la pluralité absolue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal : il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV.

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

V.

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire, de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an, et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI.

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes, et procéder aux élections.

VII.

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII.

Le bureau de la classe du président sera celui de l'Institut, pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX.

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X.

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance, la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu, ou non, de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI.

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la

place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII.

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII.

Si deux membres de la classe demandent qu'un ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV.

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV.

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires

écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI.

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII.

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX.

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX.

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI.

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII.

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique(1), doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir. Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque

(1) Voyez ci-devant, page 20.

section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII.

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir, seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT.

XXIV.

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, sciences mathématiques et physiques;* la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques;* et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts.* Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés, et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV.

L'Institut national continuera la description des arts commencée par l'Académie des scien-

ces, et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI.

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations, et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes, et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective, ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et dans ce cas on procédera à leur remplacement.

XXVII.

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique (1), doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

(1) Voyez ci-devant, page 21.

PRIX.

XXVIII.

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX.

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX.

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture, choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique (1), seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

FONDS DES DÉPENSES
DE L'INSTITUT.

XXXI.

Chaque classe nommera deux membres qui seront dépositaires de ses fonds, et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distri-

(1) Voyez ci-devant, page 22.

bution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII.

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir, le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII.

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe sera dépositaire des fonds de l'Institut, et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV.

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV.

Ils sont exclusivement destinés à l'Institut, et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

XXXVI.

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

XXXVII.

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue.

XXXVIII.

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

XXXIX.

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE

AU CORPS LÉGISLATIF.

XL.

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux; ils le présenteront, dans la première séance de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

XLI.

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

XLII.

L'Institut national est autorisé à faire tous les règlements de détail relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

La présente résolution sera imprimée.

Signé, A. C. THIBAUDEAU, *président*; P. J. AUDOUIN, GIBERT-DESMOLIÈRES, *secrétaires*.

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventôse, 7 germinal, et de ce jour, et après avoir entendu le rapport de la commission nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an IV de la République française.

Signé, J. A. CREUZÉ-LATOUCHE, *président*; D'ALPHONSE, DE TORCY, MEILLAN, *secrétaires*.

Le Directoire exécutif ordonne, etc.

CONFIRMATION

DE L'INSTITUT.

(*Constitution du 24 frimaire an* VIII. — 15 *décembre* 1799.)

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts (art. 88).

ATTRIBUTIONS

DONNÉES A L'INSTITUT.

(*Loi du* 11 *floréal an* X. — 30 *avril* 1802.)

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues... Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats qui seront présentés, le premier par une des classes de l'Institut national, le second par les inspecteurs généraux des études, et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante (art. 24).

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit : 1° il pourra être établi dix écoles de droit ; 2° il pourra être créé trois nouvelles écoles de médecine.....; 3° il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie.....; 4° les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales; 5° une école de mathématiques transcendantes; 6° une école spéciale de géographie, d'histoire et d'économie publique.....; 7° outre les écoles des arts du dessin, existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième...; 8° les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie; 9° il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes ; 10° il sera nommé huit professeurs de musique et de composition (art. 25).

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir présenteront un sujet au Gouvernement ; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second : le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24 (art. 20).

NOUVELLE ORGANISATION

DE L'INSTITUT.

Saint-Cloud le 3 pluviôse an xi de la République (22 janvier 1803).

Le Gouvernement de la République, sur le rapport du ministre de l'Intérieur, le Conseil d'État entendu,

Arrête ce qui suit:

ART. I.

L'Institut national, actuellement divisé en trois classes, le sera désormais en quatre

Savoir:

Première Classe.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

Seconde Classe.

Classe de la langue et de la littérature françaises.

Troisième Classe.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

Quatrième Classe.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers

de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II.

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

Sciences mathématiques.

Géométrie, six membres.
Mécanique, six *idem*.
Astronomie, six *idem*.
Géographie et navigation, trois *idem*.
Physique générale, six *idem*.

Sciences physiques.

Chimie, six membres.
Minéralogie, six *idem*.
Botanique, six *idem*.
Économie rurale et art vétérinaire, six *idem*.
Anatomie et zoologie, six *idem*.
Médecine et chirurgie, six *idem*.

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires

perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III.

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confection du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV.

La troisième classe sera composée de quarante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux, qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V.

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres.
Sculpture, six *idem*.
Architecture, six *idem*.
Gravure, trois *idem*.
Musique (composition), trois *idem*.

Elle nommera, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui sera membre de la classe, mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants, pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI.

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts; ils ne feront partie d'aucune section, et ne toucheront aucun traitement.

VII.

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII.

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX.

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X.

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI.

L'Institut recevra annuellement du trésor public quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels; et pour ses dépenses une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du ministre de l'Intérieur.

XII.

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe, et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut, et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII.

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV.

Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,
Signé, BONAPARTE.

Par le premier Consul,
Le secrétaire d'État,
Signé, HUGUES B. MARET.

Pour ampliation,
Le ministre de l'Intérieur,
Signé, CHAPTAL.

CONFIRMATION

DE L'INSTITUT.

(*Charte de* 1814.)

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé (art. 68) (1).

(1) La même disposition se trouve dans la Charte de 1830 (article 59).

ORDONNANCE DU ROI.

du 21 mars 1816.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes verront, SALUT.

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissements qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu, avec une vive satisfaction, la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères,

notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise, et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles, et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur établissement à la restauration de la monarchie, et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

Notre Conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ART. 1^er^. L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie Française;

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres;

L'Académie royale des Sciences;

L'Académie royale des Beaux-Arts.

2. Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

3. Chaque Académie aura son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

4. Toutefois l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

5. Les propriétés communes aux quatre Académies, et les fonds y affectés, seront régis et administrés, sous l'autorité de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

6. Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

7. Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

8. Elles tiendront une séance publique commune, le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

9. Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

10. L'Académie Française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront

présentées, s'il y a lieu, par notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

11. L'Académie Française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

12. L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut.

13. L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

14. L'Académie royale des Sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

15. L'Académie royale des Sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

16. L'Académie royale des Beaux-Arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

17. L'Académie royale des Beaux-Arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

18. Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres qu'à l'Académie royale des Sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

19. Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence. Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

20. Les anciens honoraires et académiciens, tant de l'Académie royale des Sciences que de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, seront, de droit, académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

21. L'Académie royale des Beaux-Arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

22. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, à l'Académie royale des Sciences et à l'Académie royale des Beaux-Arts.

23. Il sera, chaque année, alloué au budget de notre ministre secrétaire d'État de l'Intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et

employés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix, et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

24. Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut conserveront la totalité de leur traitement.

25. Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

26. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingt et unième.

Signé, LOUIS.

Par le Roi,

Le ministre secrétaire d'État de l'Intérieur,

Signé, VAUBLANC.

Certifié conforme par nous,

Garde des sceaux de France, ministre secrétaire d'État au département de la Justice,

Signé, BARBÉ-MARBOIS.

ORDONNANCE DU ROI

Du 26 octobre 1832, concernant le rétablissement de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, salut.

Vu l'article 3 du titre 4 de la loi du 3 brumaire an IV, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des Sciences Morales et Politiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement, du 3 pluviôse an XI, qui supprime cette classe:

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

ART. 1^er^. L'ancienne classe des Sciences Morales et Politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des Sciences Morales et Politiques.*

2. Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

3. Elle est divisée en cinq sections, savoir:

Philosophie;

Morale;

Législation, Droit public et Jurisprudence;
Économie politique et Statistique;
Histoire générale et philosophique.

4. Sont membres de cette Académie,

1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression,

MM. Baron DACIER,
DAUNOU,
Comte GARAT,
LACUÉE, Comte de CESSAC,
Comte MERLIN,
Marquis de PASTORET,
Comte REINHARD,
Comte ROEDERER,
Comte SIEYÈS,
Prince de TALLEYRAND;

2° Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut,

MM. Comte DESTUTT DE TRACY,
Baron de GERANDO.

5. Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit:

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut.

L'Académie des Sciences Morales et Politiques ainsi constituée élira sept autres membres à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une

nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

6. Les membres de l'Académie des Sciences Morales et Politiques nommeront un secrétaire perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut.

7. Ils proposeront à notre ministre de l'Instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

8. Ils sont également chargés de réviser les anciens règlements, et de proposer au ministre un projet de règlement nouveau.

9. Les dépenses de l'Académie des Sciences Morales et Politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

10. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé, LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, GUIZOT.

Pour ampliation,

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, GUIZOT.

EXTRAIT

Du Règlement particulier de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, du 5 mars 1833.

TITRE Ier.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ART. 1er. L'Académie se compose de TRENTE Académiciens titulaires;

Il y aura *cinq* Académiciens libres et *cinq* Associés étrangers.

ART. 2. L'Académie aura *trente* Correspondants au moins, *quarante* au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3. Les Académiciens libres et les Associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4. Pour être Académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5. Les Correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 6. Les Académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des Académiciens de leur ordre, et voix délibérative, en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7. Un Académicien libre ne peut se présenter pour être élu Académicien titulaire, tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8. Tout Académicien titulaire ou libre, qui s'absentera plus d'une année, sans congé de l'Académie, ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

DÉCRETS IMPÉRIAUX.

EXTRAIT

Du décret impérial du 14 avril 1855.

La séance publique annuelle commune aux cinq classes de l'Institut impérial de France, aura lieu le 15 août, jour de la Saint-Napoléon. (Art. 1^er^.)

Dans la séance publique commune aux cinq Académies, un prix d'une valeur annuelle de dix mille francs, sera, tous les trois ans, décerné, en notre nom, à l'ouvrage ou à la découverte que les cinq classes auront jugé le plus propre à honorer ou à servir le pays.

Ce prix sera décerné pour la première fois le 15 août 1856 entre tous les auteurs des travaux signalés dans les cinq dernières années (art. 4).

Il est créé à l'Académie des Sciences Morales et Politiques une section nouvelle sous le titre de *Politique, Administration, Finances*, laquelle sera composée de dix membres, de manière à élever à quarante le nombre des membres de ladite Académie.

Les membres de cette section nouvelle, nommés par nous pour la première fois, jouiront des mêmes droits et traitements que les membres des autres sections. (Art. 7.)

Par décret impérial du même jour, ont été nommés membres de l'Académie des Sciences

Morales et Politiques, section de Politique, Administration, Finances.

MM. Le marquis d'AUDIFFRET,
BARTHE,
BINEAU,
Pierre CLÉMENT,
Le vicomte de CORMENIN,
GRÉTERIN,
LAFERRIÈRE,
Armand LEFEBVRE,
MESNARD,
Le baron PELET.

EXTRAIT

Du décret impérial du 7 janvier 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*Académicien libre* est créée à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, qui nommera en outre sept correspondants pour la section de *Politique, Administration et Finances.*

EXTRAIT

Du décret impérial du 23 mars 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*Associé étranger* est créée à l'Académie des Sciences Morales et Politiques de l'Institut de France.

RÈGLEMENT

POUR LES

RÉUNIONS GÉNÉRALES

DE L'INSTITUT,

ADOPTÉ

DANS LA SÉANCE TENUE PAR LES CINQ ACADÉMIES,

Le 19 juillet 1848.

ART. 1^er^.

Il y aura des réunions périodiques des cinq Académies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

ART. 2.

Ces réunions générales seront trimestrielles. Si la discussion n'est pas terminée, elle

pourra être continuée dans une séance supplémentaire dont l'Assemblée déterminera le jour.

ART. 3.

En outre, chaque Académie a le droit de provoquer une réunion générale extraordinaire, en s'adressant au président de l'Institut.

ART. 4.

Le Bureau de l'Institut se compose de cinq membres, un président et quatre vice-présidents.

Ces cinq membres sont choisis respectivement par les cinq Académies. La durée du Bureau est d'une année.

ART. 5.

Le Bureau est présidé par un des cinq membres, selon le tour qui appartient à chacune des Académies.

ART. 6.

Le procès-verbal des séances sera rédigé par le Secrétaire perpétuel de l'Académie à laquelle appartient le Président.

ART. 7.

La réunion générale de l'Institut aura lieu le premier mercredi de chaque trimestre.

ART. 8.

Le Bureau est chargé de préparer l'ordre du jour.

Cet ordre du jour se composera des matières qui auront été désignées par la dernière assemblée générale; par une des cinq Académies, ou par le Bureau.

Cet ordre du jour sera indiqué dans les lettres de convocation.

L'Assemblée se réserve le droit de fixer l'ordre de priorité entre les propositions.

ART. 9.

Le Bureau des séances trimestrielles présidera la séance publique annuelle de l'Institut.

ART. 10 (1).

La séance publique annuelle aura lieu le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut.

(1) Cet article se trouve abrogé par le décret du 14 avril 1855 qui fixe la séance publique annuelle de l'Institut au 15 *août, jour de la Saint-Napoléon.*

ARRÊTÉ

DE M. LE MINISTRE

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES,

EN DATE DU 30 JANVIER 1850,

RELATIF AUX MISSIONS SCIENTIFIQUES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique et des Cultes,

Considérant qu'il importe de donner aux missions scientifiques la direction la plus éclairée, et de leur assurer les résultats les plus fructueux possibles;

Considérant qu'une expérience déjà acquise a pu démontrer tout ce qu'il y a de profitable pour l'érudition et la science à appeler sur les projets de missions l'examen de l'Institut;

Considérant, d'autre part, que de toute mission exécutée sous les auspices et aux frais de l'État doivent résulter un avantage public et une utilité nationale;

ARRÊTE :

ART. 1er.

Chaque demande de mission scientifique

présentée au Ministère de l'Instruction publique et des Cultes, sera transmise à l'Institut, et l'Académie spécialement compétente sera invitée à faire un rapport sur l'objet et l'opportunité du voyage. En cas d'avis favorable, l'Institut sera prié de rédiger des instructions sur les *desiderata* de la science et sur les moyens les plus propres à atteindre le but indiqué.

ART. 2.

Les résultats de toute mission scientifique qui aura pour objet de recueillir des monuments écrits ou figurés, appartiendront à l'État, qui se réserve d'en disposer, soit par voie de publication, soit en faveur des établissements nationaux.

ART. 3.

Toutefois il pourra être dérogé au précédent article, en vertu des conditions spéciales fixées par le Ministre et mentionnées formellement dans l'arrêté par lequel la mission sera conférée.

Paris, le 30 janvier 1850.

Signé, E. DE PARIEU.

Pour ampliation,

Le chef du secrétariat,

Signé, P. COLLIN.

PRÉSIDENCE

DE L'INSTITUT.

L'Académie des Sciences préside l'Institut pendant l'année 1859.

BUREAU DE L'INSTITUT

POUR 1859.

MESSIEURS,

DE SENARMONT, délégué de l'Académie des Sciences.	Président.
VILLEMAIN, délégué de l'Académie Française.	Vice-Présidents.
WALLON, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.	
GATTEAUX, délégué de l'Académie des Beaux-Arts. . . .	
Louis REYBAUD, délégué de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.	
ÉLIE DE BEAUMONT	Secrétaires.
FLOURENS.	

ACADÉMIE FRANÇAISE.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

Depuis le 1er janvier 1858.

M. Alfred DE MUSSET, élu le 12 février 1852, décédé le 2 mai 1857.

Remplacé par M. de LAPRADE, le 11 février 1858.

M. BRIFAUT, élu le 13 avril 1826, décédé le 5 juin 1857.

Remplacé par M. Jules SANDEAU, le 11 février 1858.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(Année 1859.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1821	VILLEMAIN (Abel-François).....	Le cte de Fontanes
1828	LEBRUN (Pierre-Antoine).....	Le comte François de Neufchâteau.
1828	Le baron de BARANTE (Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE).....	Le comte de Ségur.
1829	LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis de)	Le comte Daru.
1830	Le comte de SÉGUR (Philippe-Paul).	Le duc de Lévis
1830	PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON de).....	Le marquis de Lally Tolendal.
1830	COUSIN (Victor).....	Le baron Fourier.
1830	VIENNET (Jean-Pons-Guillaume)....	Le comte de Ségur
1832	DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques).	Le baron Cuvier.
1833	THIERS (Adolphe).....	Andrieux.
1834	SCRIBE (Augustin-Eugène).....	Arnault.
1836	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume).	Le comte de Tracy.
1836	MIGNET (François-Auguste-Alexis)...	Raynouard.
1840	FLOURENS (Marie-Jean-Pierre).....	Michaud.
1841	Le vicomte HUGO (Victor-Marie)...	Lemercier.
1841	TOCQUEVILLE (Alexis-Charles-Henri CLÉREL de).....	Le comte de Cessac.
1842	Le duc PASQUIER (Étienne-Denis)...	Frayssinous.
1842	PATIN (Henri-Joseph-Guillaume)...	Roger.
1844	SAINT-MARC-GIRARDIN.....	Campenon.
1844	SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin)..	Cas. Delavigne.
1844	MÉRIMÉE (Prosper).....	Nodier.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1845	Le comte de VIGNY (Alfred-Victor).	Étienne.
1845	VITET (Louis).....	Soumet.
1846	RÉMUSAT (Charles-François-Marie de)	Royer-Collard.
1847	EMPIS (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph-SIMONIS).....	De Jouy.
1847	AMPÈRE (Jean-Jacques-Antoine)....	Le baron Guiraud.
1849	Le duc de NOAILLES (Paul).....	Le vicomte de Chateaubriand.
1850	NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré)	De Féletz.
1851	Le comte de MONTALEMBERT (Charles)	Droz.
1852	BERRYER (Pierre-Antoine).....	Le comte de Saint-Priest.
1854	DUPANLOUP, Évêque d'Orléans (Félix-Antoine-Philibert).....	Tissot.
1854	SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade).	Jay.
1855	LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid).....	Ancelot.
1855	Le duc de BROGLIE (Charles-Achille-Victor-Léonce).....	Le comte de Sainte-Aulaire.
1855	PONSARD (François).....	Baour-Lormian.
1856	BIOT (Jean-Baptiste).....	Ch. de Lacretelle.
1856	Le comte de FALLOUX (Alfred-Pierre)	Le comte Molé.
1857	AUGIER (Guillaume-Victor-Émile)..	Le comte de Salvandy.
1858	LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE).....	Alfred de Musset.
1858	SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules)...	Brifaut.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL TRÉSORIER.	
1834	VILLEMAIN (Abel-François).....	Arnault.

Commission du Dictionnaire historique de la langue française.

Messieurs :

VILLEMAIN, Secrétaire perpétuel.
de PONGERVILLE.
COUSIN.
PATIN.
SAINTE-BEUVE.
VIENNET.
AMPÈRE.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs :

VILLEMAIN, Secrétaire perpétuel-trésorier, président.
LEBRUN.
EMPIS.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

Depuis le 1er janvier 1858.

M. Creuzer, à Heidelberg, élu *associé étranger*, le 19 août 1825, décédé le 15 février 1858.

Remplacé par M. Th. Welcker, à Bonn, *Prusse rhénane*, le 30 avril 1858.

M. de Pétigny, élu *académicien libre*, le 13 décembre 1850, décédé le 4 avril 1858.

Remplacé par M. le vicomte Hersart de la Villemarqué, le 21 mai 1858.

M. Félix Lajard, élu le 7 mai 1830, décédé le 19 septembre 1858.

Remplacé par M. Munk, le 3 décembre 1858.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

Depuis le 1er janvier 1858.

M. Bopp, à Berlin, élu le 28 décembre 1849, élu *associé étranger*, le 28 février 1857.

Remplacé par M. Herculano de Carvalho, à Lisbonne, le 22 janvier 1858.

M. Fontanier, à Civitta-Vecchia, élu le 23 décembre 1846, décédé le.....

Remplacé par M. Arthur Dinaux, à Montataire (Oise), le 22 janvier 1858.

M. Th. Welcker, à Bonn, *Prusse rhénane*, élu le 19 avril 1839, élu *associé étranger*, le 30 avril 1858.

Remplacé par M. Lepsius, à Berlin, le 24 décembre 1858.

M. Panofka, à Berlin, élu le 23 décembre 1846, décédé le 20 juin 1858.

Remplacé par M. Max Muller, à Oxford, le 24 décembre 1858.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.
(Année 1859.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1817	NAUDET (Joseph).....	Le comte Garran de Coulon.
1818	JOMARD (Edme-François).....	Visconti.
1824	HASE (Charles-Benoît).....	Bernardi.
1832	Le comte BEUGNOT (Auguste-Arthur).	Thurot.
1832	REINAUD (Joseph-Toussaint).....	De Chézy.
1833	JULIEN (Stanislas).....	Saint-Martin.
1833	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume).	Le baron Dacier.
1834	LE CLERC (Joseph-Victor).....	De Pongens.
1837	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel).....	Van Praët.
1837	PARIS (Alexis-Paulin).....	Raynouard.
1838	LE BAS (Philippe).....	Le comte Reinhard.
1838	GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore).	Le pr. de Talleyrand
1838	MAGNIN (Charles).....	Le baron Silvestre de Sacy.
1839	LENORMANT (Charles).....	Amaury-Duval.
1839	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)....	Pouqueville.
1839	BERGER DE XIVREY (Jules).....	Émeric-David.
1841	VILLEMAIN (Abel-François).....	Daunou.
1841	WAILLY (Joseph-Noël de).....	Le marquis de Pastoret.
1842	SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART de).....	Mionnet.
1842	Le comte de LABORDE (Léon-Emmanuel-Simon-Joseph).....	Le comte Alexandre de Laborde.
1842	AMPÈRE (Jean-Jacques-Antoine)....	Le bar. de Gerando.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1844	Mohl (Jules)	Burnouf père.
1845	Laboulaye (Édouard-René Lefebvre)	Fauriel.
1845	La Saussaye (Jean-François de Paule Louis de)	Mollevaut.
1849	Ravaisson (Jean-Gaspard-Félix)	Letronne.
1849	Caussin de Perceval (Amand-Pierre)	Le vicomte Le Prevost d'Iray.
1850	Vincent (Alexandre-Joseph-Hidulphe)	Éd. Biot.
1850	Wallon (Henri-Alexandre)	Quatremère de Quincy.
1852	Brunet de Presle (Charles-Marie-Wladimir)	Le baron Walckenaer.
1853	Rossignol (Jean-Pierre)	Eugène Burnouf.
1853	Le vicomte de Rougé (Olivier-Charles-Camille-Emmanuel)	Pardessus.
1854	Egger (Émile)	Guérard.
1854	Longpérier (Henri-Adrien Prevost de)	Le comte de Choiseul-Daillecourt.
1855	Regnier (Jacques-Auguste-Adolphe)	Langlois.
1856	Renan (Joseph-Ernest)	Aug. Thierry.
1856	Renier (Charles-Alphonse-Léon)	Fortoul.
1857	Maury (Louis-Ferdinand-Alfred)	Dureau de la Malle.
1857	Alexandre (Charles)	Boissonade.
1857	Delisle (Léopold-Victor)	Et. Quatremère.
1858	Munk (Salomon)	Lajard.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1830	Le duc de LUYNES (Honoré-Théodorie-Paul-Joseph D'ALBERT).....	Schweighauser.
1833	MONMERQUÉ (Louis-Jean-Nicolas)..	Cousinéry.
1838	LE PREVOST (Auguste).....	Artaud (de Lyon)
1839	VITET (Louis).....	Michaud.
1841	BIOT (Jean-Baptiste).....	Le c^te^ Miot de Mélito
1843	MÉRIMÉE (Prosper).....	Le marquis de Fortia d'Urban.
1846	Le marquis de LA GRANGE (Adélaïde-Édouard LELIÈVRE).....	Eyriès.
1854	CHERRIER (Joseph de).....	Le marquis Séguier de Saint-Brisson.
1855	TEXIER (Charles-Félix-Marie).....	Le baron Barchou de Penhoën.
1858	Le vicomte de LA VILLEMARQUÉ (Théodore-Claude-Henri HERSART).....	de Pétigny.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1831	Boeckh (Auguste), à Berlin.....	Jefferson.
1847	Grimm (Jacob), à Berlin.....	Frédéric Jacobs.
1849	Lobeck (Auguste), à Kœnigsberg...	Hermann.
1849	Wilson (Horace-Hayman), à Oxford.	Sir Graves Chamney Haughton.
1854	Peyron (Amédée), à Turin.....	Le cardinal Maï.
1855	Ritter (Carl), à Berlin.....	Le comte Sergius d'Ouvaroff.
1857	Bopp (Franz), à Berlin.....	Le baron de Hammer-Purgstall.
1858	Th. Welcker, à Bonn, *Prusse rhénane*.....	Creuzer.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1852	Naudet (Joseph).....	Eugène Burnouf.

CORRESPONDANTS.

Une ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des correspondants à cinquante, dont trente étrangers et vingt régnicoles.

MUSTOXIDI, à Corfou.

Le chevalier-comte DEMETRIUS VALSAMACHI, à Céphalonie.

LEAKE (William-Martin), à Londres.

WEISS ✻, à Besançon, *Doubs.*

CAUMONT (O. ✻) (Arcisse de), à Caen, *Calvados;* et à Paris, rue de Richelieu, n° 63.

QUARANTA ✻ (Bernard), à Naples.

GERHARD (Édouard), à Berlin.

De MEYRAN, marquis de LAGOY, à Aix, *Bouches-du-Rhône.*

Le baron CHAUDRUC de CRAZANNES (O. ✻) à Castel-Sarrasin, *Tarn-et-Garonne.*

Le comte BORGHESI ✻, à San-Marino, *Italie.*

A. LEGLAY ✻, à Lille, *Nord.*

DEVILLE ✻ (Achille), à Alençon, *Orne.*

G. H. GEEL, à Leyde, *Pays-Bas.*

BERBRUGGER (O. ✻), à Alger, *Afrique.*

FLOQUET ✻ (Pierre-Amable), à Formentin, arrondissement de Pont-l'Évêque, *Calvados;* et à Paris, rue d'Anjou Saint-Honoré, n° 52.

GREPPO, à Belley, *Ain.*

PERTZ, à Berlin.

KOSEGARTEN, à Greifswalde.

Ch. LASSEN, à Bonn, *Prusse rhénane.*

Eug. BORÉ ✻, en Perse.

WRIGHT (Thomas), à Londres.

W. WACHSMUTH ✻, à Leipzig.

Cel. CAVEDONI, à Modène.

Le baron de WITTE ✻ (Jean-Joseph-Antoine-Marie), à Anvers; et à Paris, rue Fortin, n° 5.

BOTTA (O. ✻) (Paul-Émile), à Tripoli de Barbarie.

LAPLANE ✻ (Édouard de), à Sisteron, *Basses-Alpes.*

RAWLINSON (Sir Henri-Creswick), C. B., à Londres.

RICHHOFF ✻, à Melun, *Seine-et-Marne;* et à Paris, quai Malaquais, n° 1.

HODGSON ✻ (Brian-Houghton), au Bengale.

J. ROULEZ ✻, à Gand.

RANGABÉ (Ritsio), à Athènes.

AZÉMA DE MONTGRAVIER ✻, à Montpellier, *Hérault.*

FREYTAG, à Bonn, *Prusse rhénane.*

GAZZERA, à Turin.

DES VERGERS ✻ (Marie-Joseph-Adolphe-Noël), à Rimini, *États romains*, et à Paris, rue Jacob, n° 54.

MINERVINI, à Naples.

LAYARD (Austen-H.), à Londres.

POLAIN ✻ (Matthieu-Lambert), à Liége.

MICHEL ✻ (Francisque), à Bordeaux, *Gironde.*

BOISSIEU (Alphonse de), à Lyon, *Rhône.*

CURETON (William), à Londres,

Ferd. WOLF, à Vienne, *Autriche.*

Ed. de COUSSEMAKER ✻, à Dunkerque, *Nord.*

STIÉVENART ✻, à Dijon, *Côte-d'Or.*

Don Pascual de GAYANGOS, à Madrid.

GORRESIO (O. ✻), à Turin, et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 96.

HERCULANO DE CARVALHO, à Lisbonne.

DINAUX ✻ (Arthur), à Montataire (Oise), et à Paris, boulevard Montmartre, n° 19.

LEPSIUS, à Berlin.

MAX MULLER, à Oxford.

COMMISSIONS LITTÉRAIRES

DE L'ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Commission des Inscriptions et Médailles, instituée par décret du 25 juin 1806; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs :

HASE.
GUIGNIAUT.
Ph. LE BAS.
LENORMANT.
NANTEUIL, dessinateur.

Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

Messieurs :

Paulin PARIS.
LE CLERC.
LITTRÉ.
RENAN,

Commission des Travaux littéraires, chargée de surveiller la continuation des Notices des Manuscrits, du Recueil des Ordonnances des Rois de France, du Recueil des Historiens des Gaules et de la France, de la publication des Historiens des Croisades, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs :

JOMARD.
HASE.
Le comte BEUGNOT.
LE CLERC.
GUIGNIAUT.
MAGNIN.
VILLEMAIN.
MOHL.
Et les Membres composant le Bureau.

Commission des Antiquités de la France, pour l'examen et le classement des notices et documents demandés à MM. les préfets des départements, sur les anciens monuments de notre histoire et les mesures à prendre pour leur conservation : d'après la circulaire de M. le ministre de l'Intérieur, du 8 avril 1819, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs :

JOMARD.
HASE.

VITET.
MÉRIMÉE.
de LONGPÉRIER.
LÉON RENIER.
MAURY.
Léopold DELISLE.
Et les Membres composant le Bureau.

Commission de l'École française d'Athènes, chargée d'examiner les candidats à cette École, de dresser le programme des travaux de ses Membres, et d'en rendre compte à la séance publique de l'Académie; d'après l'arrêté du ministre de l'Instruction publique, du 26 janvier, et le décret du 7 août 1850.

Messieurs :

HASE.
GUIGNIAUT.
Ph. LE BAS.
BRUNET DE PRESLE.
EGGER.
Et les Membres composant le Bureau.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs :

GARCIN DE TASSY.
MOHL.
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

Depuis le 1er janvier 1858.

M. le baron Cauchy, nommé par l'ordonnance du roi du 21 mars 1816, décédé le 23 mai 1857.

Remplacé dans la *section de Mécanique* par M. Clapeyron, le 22 mars 1858.

M. Largeteau, élu *académicien libre*, le 13 décembre 1847, décédé le 11 septembre 1857.

Remplacé par M. le comte Jaubert, le 3 mai 1858.

M. Robert Brown, élu *associé étranger*, le 4 mars 1833, décédé le 10 juin 1858.

Remplacé par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

Depuis le 1er janvier 1858.

M. Eytelwein, à Berlin, élu le 5 janvier 1846, décédé le 18 août 1849.

Remplacé dans la *section de Mécanique* par M.

M. le Docteur Buckland, à Londres, élu le 24 juin 1839, décédé le 14 août 1856.

Remplacé dans la *section de Minéralogie*, par M. Sedgwick, à Cambridge, *Angleterre*, le le 24 mai 1858.

M. Gerhardt, à Strasbourg, *Bas-Rhin*, élu le 21 avril 1856, décédé le 19 août 1856.

Remplacé dans la *section de Chimie*, par M.

M. Jaubert de Passa, à Perpignan, *Pyrénées-Orientales*, élu le 3 janvier 1824, décédé le 16 septembre 1856.

Remplacé dans la *section d'Économie rurale*, par M.

M. le baron D'HOMBRES-FIRMAS, à Alais, *Gard*, élu le 26 décembre 1836, décédé le 5 mars 1857.

Remplacé dans la *section d'Économie rurale*, par M.

M. William SCORESBY, à Exeter, élu le 3 janvier 1827, décédé le 21 mars 1857.

Remplacé dans la *section de Géographie et Navigation*, par M.

Le Prince Charles BONAPARTE, à Rome, élu le 18 mars 1844, décédé le 29 juillet 1857.

Remplacé dans la *section d'Anatomie et Zoologie*, par M.

M. CONYBEARE, à Llandaff, élu le 31 décembre 1827, décédé le 12 août 1857.

Remplacé dans la *section de Minéralogie*, par M. DUROCHER, à Rennes, *Ille-et-Vilaine*, le 29 novembre 1858.

M. MARSHALL HALL, à Londres, élu le 3 décembre 1855, décédé le .....

Remplacé dans la *section de Médecine et Chirurgie*, par M.

L'amiral sir F. BEAUFORT, à Londres, élu le 23 janvier 1837, décédé le 13 décembre 1857.

Remplacé dans la *section de Géographie et Navigation*, par M.

M TEMMINCK, à Leyde, élu le 28 juin 1852, décédé le 6 février 1858.

Remplacé dans la *section d'anatomie et zoologie*, par M. VON BAËR, à Saint-Pétersbourg, le 20 décembre 1858.

M. LOTTIN, à Versailles, *Seine-et-Oise*, élu le 22 novembre 1852, décédé le 18 février 1858.

Remplacé dans la *section de géographie et navigation*, par M. DORTET DE TESSAN, au Vigan, *Gard*, le 27 décembre 1858.

M. BONPLAND, au Paraguay, élu le 15 décembre 1817, décédé le 11 mai 1858.

Remplacé dans la *section de Botanique*, par M.

M. J. MÜLLER, à Berlin, élu le 4 août 1845, décédé le 28 avril 1858.

Remplacé dans la *section d'Anatomie et Zoologie*, par M.

M. BONNET, à Lyon, *Rhône*, élu le 23 avril 1855, décédé le 2 décembre 1858.

Remplacé dans la *section de Médecine et Chirurgie*, par M.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs:	SUCCÉDANT A MM.
1832	Dumas (Jean-Baptiste).....	Sérullas.
1837	Pelouze (Théophile-Jules).....	Dèyeux.
1840	Regnault (Henri-Victor).....	Robiquet.
1844	Balard (Antoine-Jérôme).....	D'Arcet.
1857	Fremy (Edmond).....	Le baron Thenard.
	Section VII. — *Minéralogie.*	
1822	Cordier (Pierre-Louis-Antoine)...	Haüy.
1827	Berthier (Pierre).....	Le baron Raimond.
1852	Senarmont (Henri-Hureau de).....	Beudant.
1857	Delafosse (Gabriel).....	Élie de Beaumont élu Secrétaire perpétuel.
1857	Le vicomte d'Archiac (Étienne-Jules-Adolphe Desmier de Saint-Simon.)	Const. Prevost.
1857	Sainte-Claire-Deville (Charles-Joseph).....	Dufrénoy.
	Section VIII. — *Botanique.*	
1834	Brongniart (Adolphe-Théodore)...	Desfontaines.
1853	Montagne (Jean-François-Camille)..	Richard.
1854	Tulasne (Louis-René).....	Adrien de Jussieu.
1854	Moquin-Tandon (Horace-Bénédict-Alfred).....	Aug. de St-Hilaire.
1854	Payer (Jean-Baptiste).....	Gaudichaud.
1856	Gay (Claude).....	de Mirbel.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	Section IX. — *Économie rurale.*	
1839	Boussingault (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné).....	Huzard.
1840	Le comte de Gasparin (Adrien-Étienne-Pierre).....	Turpin.
1842	Payen (Anselme).....	Audouin.
1843	Rayer (Pierre-François-Olive).....	Le vicomte de Morel Vindé.
1847	Decaisne (Joseph).....	Dutrochet.
1852	Pelicot (Eugène-Melchior).....	Le bar. de Silvestre.
	Section X. — *Anatomie et Zoologie.*	
1816	Duméril (André-Marie-Constant)...	Tenon.
1833	Geoffroy Saint-Hilaire (Isidore)..	Latreille.
1838	Edwards (Henri-Milne).....	Frédéric Cuvier.
1844	Valenciennes (Achille).....	Ét. Geoffroy Saint-Hilaire.
1851	Coste (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor).....	de Blainville.
1852	Quatrefages de Bréau (Jean-Louis-Armand de).....	de Savigny.
	Section XI. — *Médecine et Chirurgie.*	
1828	Serres (Étienne-Renaud-Augustin).	Chaussier.
1843	Andral (Gabriel).....	Double.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1843	VELPEAU (Alfred-Armand-Louis-Marie).	Le baron Larrey.
1854	BERNARD (Claude).....	Roux.
1855	CLOQUET (Jules-Germain).....	Lallemand.
1856	JOBERT DE LAMBALLE (Antoine-Joseph).....	Magendie.
	SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.	
1835 / 1853	ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), pour les sciences mathématiques.....	Lelièvre. / Arago, Secrétaire perpétuel.
1828 / 1833	FLOURENS (Marie-Jean-Pierre), pour les sciences physiques....	Bose. / Dulong, Secr. perp. démissionnaire.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	Le baron SÉGUIER (Armand-Pierre).	Le comte de Rosily-Mesros.
1847	CIVIALE (Jean).....	Le baron Bory de Saint-Vincent.
1850	BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus)...	Francœur.
1852	DELESSERT (François-Marie).....	Le baron Maurice.
1852	BIENAYMÉ (Irénée-Jules).....	Le maréchal duc de Raguse.
1853	Le maréchal VAILLANT (Jean-Baptiste-Philibert).....	Héron de Villefosse

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1854	VERNEUIL (Philippe-Édouard POULLETIER de)	Le vte Héricart de Thury.
1855	Le vice-amiral DU PETIT-THOUARS (Abel-AUBERT)	Duvernoy.
1857	PASSY (Antoine-François)	De Bonnard.
1858	Le comte JAUBERT (Hippolyte-François)	Largeteau.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1810	Le baron Alexandre de HUMBOLDT, à Berlin	Cavendish.
1844	FARADAY (Michel), à Londres	Dalton.
1849	BREWSTER (Sir David), à Saint-Andrews, en Écosse	Berzelius.
1851	TIEDEMANN, à Francfort-sur-le-Mein.	Jacobi.
1852	MITSCHERLICH, à Berlin	Œrsted.
1854	DIRICHLET (Pierre-Gustave LEJEUNE), à Göttingue	Léopold de Buch.
1855	HERSCHELL (Sir John William), à Londres	Gauss.
1859		Robert Brown.

CORRESPONDANTS.

(*Nota.* Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant.)

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section I^re^. — *Géométrie* (6).

Le baron PLANA (O. ✻) (Jean), à Turin.
GERGONNE (O. ✻), à Montpellier, *Hérault*.
HAMILTON (Sir William-Rowan), à Dublin.
LEBESGUE ✻, à Bordeaux, *Gironde*.
STEINER, à Berlin.
OSTROGRADSKI, à Saint-Pétersbourg.

Section II. — *Mécanique* (6).

VICAT (C. ✻), à Grenoble, *Isère*.
BURDIN ✻, à Clermont-Ferrand, *Puy-de-Dôme*.
SEGUIN aîné ✻ (Marc), à Montbard, *Côte-d'Or*.
MOSELEY, à Londres.
FAIRBAIRN ✻ (William), à Manchester.

. . . . . .

Section III. — *Astronomie* (16).

Le général sir T.-M. BRISBANE, en Écosse.
ENCKE, à Berlin.
VALZ ✻, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*.
STRUVE (C. ✻), à Pulkowa, près St-Pétersbourg.

AIRY ✱ (G. Biddell), à Greenwich.
CARLINI ✱, à Milan.
L'amiral SMYTH, à Londres.
PETIT ✱, à Toulouse, *Haute-Garonne.*
HANSEN, à Gotha.
SANTINI, à Padoue.
ARGELANDER, à Bonn, *Prusse rhénane.*
HIND, à Londres.
BOND (William-Cranch), à Cambridge, *États-Unis.*
PETERS, à Altona.
J.-C. ADAMS, à Cambridge, *Angleterre.*
Le Père SECCHI, à Rome.

Section IV. — *Géographie et Navigation* (8).

Sir John FRANKLIN, à.....
Le prince Anatole de DÉMIDOFF, à Saint-Pétersbourg.
Sir James CLARK-ROSS (C. ✱), à Londres.
D'ABBADIE ✱ (Antoine-Thomson), à Urrugne, près Saint-Jean de Luz, *Basses-Pyrénées;* et à Paris, rue de Belle-Chasse, n° 31.
L'amiral de WRANGELL, à Saint-Pétersbourg.
DE TESSAN (O. ✱) (Louis-Urbain DORTET), au Vigan, *Gard*, et à Paris, rue du Luxembourg, n° 3.

.....
.....

Section V. — *Physique générale* (9).

Barlow, à Woolwich.
De la Rive ✻ (Auguste), à Genève.
Hansteen, à Christiania.
Marianini, à Modène.
Forbes (James-David), à Édimbourg.
Wheatstone ✻, à Londres.
Plateau, à Gand.
Delezenne ✻, à Lille, *Nord*.
Matteucci, à Pise.

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VI. — *Chimie* (9).

Desormes, à Verberie, *Oise*.
Bérard ✻, à Montpellier, *Hérault*.
Liebig (O. ✻), à Giessen.
Rose (Henri), à Berlin.
Vöhler (O. ✻), à Göttingue.
Graham, à Londres.
Bunsen, à Heidelberg.
Malaguti ✻, à Rennes, *Ille-et-Vilaine*.

. . . . . .

Section VII. — *Minéralogie* (8).

Rose (Gustave), à Berlin.
d'Omalius d'Halloy, près de Ciney, *Belgique;* et à Paris, rue Saint-Lazare, n° 104.
Murchison (Sir Roderick-Impey), à Londres.
Fournet ✻, à Lyon, *Rhône.*
Hausmann, à Göttingue.
Haidinger, à Vienne.
Sedgwick, à Cambridge; *Angleterre.*
Durocher ✻, à Rennes, *Ille-et-Vilaine.*

Section VIII. — *Botanique* (10).

De Martius, à Munich.
Tréviranus, à Bonn, *Prusse rhénane.*
H. Mohl, à Tübingue.
Lestiboudois ✻ (Gaspar-Thémistocle), à Lille, *Nord;* et à Paris, rue de la Victoire, n° 92.
Blume, à Leyde, *Pays-Bas.*
De Candolle ✻ (Alphonse), à Genève.
Schimper, à Strasbourg, *Bas-Rhin.*
Hooker (Sir William), à Kew, *Angleterre.*
Thuret, à Cherbourg, *Manche.*
.....

Section IX. — *Économie rurale* (10).

Bracy-Clark, à Londres.
Girardin (O. ✻), à Lille, *Nord.*
Vilmorin ✻, aux Barres, près Nogent-sur-Vernisson, *Loiret.*

KUHLMANN (O ✻), à Lille, *Nord.*
J. LINDLEY, à Londres.
PIERRE ✻ (Isidore), à Caen, *Calvados.*
CHEVANDIER ✻, à Cirey, *Meurthe.*
REISET ✻ (Jules), à Écorchebœuf, *Seine-Inférieure.*

. . . . . .
. . . . . .

Section X. — *Anatomie et Zoologie* (10).

DUFOUR ✻ (Léon), à Saint-Sever, *Landes.*
QUOY (C. ✻), à Brest, *Finistère.*
EHRENBERG, à Berlin.
OWEN (O. ✻) (Richard), à Londres.
AGASSIZ, à Boston, *États-Unis.*
EUDES-DESLONGCHAMPS ✻, à Caen, *Calvados.*
POUCHET ✻, à Rouen, *Seine-Inférieure.*
VON BAËR, à Saint-Pétersbourg.

. . . . . .
. . . . . .

Section XI. — *Médecine et Chirurgie* (8).

MAUNOIR aîné, à Genève.
PANIZZA, à Pavie.
BRETONNEAU ✻, à Tours, *Indre-et-Loire.*
Sir Benj. BRODIE, à Londres.
SÉDILLOT (O. ✻), à Strasbourg, *Bas-Rhin.*
GUYON (C. ✻), à Alger.

. . . . . .
. . . . . .

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs :

CHEVREUL.
PONCELET.
Et les Membres composant le Bureau.

Conservateur des Collections de l'Académie des Sciences.

M. BECQUEREL.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS,

Depuis le 1er janvier 1858.

M. Rauch, à Berlin, élu *associé étranger*, le 15 décembre 1832, décédé le 3 décembre 1857.

Remplacé par M. Ritschell, à Dresde, le 6 janvier 1858.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS,

Depuis le 1er janvier 1858.

M. Ritschell, à Dresde, élu le 7 décembre 1850, élu *associé étranger*, le 6 janvier 1858.
Remplacé par M. Bodinier, à Angers, le 6 février 1858.

M. le marquis Campana, à Rome, élu le 22 avril 1843.
Remplacé par M.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

(Année 1859.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	Section I^re^. — *Peinture.*	
1822	HERSENT (Louis).....	Van-Spaendonck.
1825	INGRES (Jean-Auguste-Dominique)..	Le baron Denon.
1826	VERNET (Émile-Jean-Horace).....	Le Barbier aîné.
1829	HEIM (François-Joseph).....	Le baron Regnault.
1835	ABEL DE PUJOL (Alexandre-Denis)..	Le baron Gros.
1836	PICOT (François-Édouard).....	Carle Vernet.
1837	SCHNETZ (Jean-Victor).....	Le baron Gérard.
1839	COUDER (Louis-Charles-Auguste)....	Langlois.
1846	BRASCASSAT (Jacques-Raimond).....	Bidauld.
1849	COGNIET (Léon).....	Garnier.
1850	ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas)...	Granet.
1851	ALAUX (Jean).....	Drölling.
1853	FLANDRIN (Jean-Hippolyte).....	Blondel.
1857	DELACROIX (Ferdinand-Victor-Eugène).....	Paul Delaroche.
	Section II. — *Sculpture.*	
1831	NANTEUIL (Charles-François LEBOEUF).	Cartellier.
1835	PETITOT (Messidor-Lebon.).....	Roman.
1838	DUMONT (Augustin-Alexandre).....	Ramey père.
1843	DURET (Francisque-Joseph).....	Cortot.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1845	LEMAIRE (Philippe-Henri).....	Le baron Bosio.
1852	SEURRE aîné (Gabriel-Bernard).....	Ramey fils.
1856	JALEY (Jean-Louis-Nicolas).....	David (d'Angers).
1857	JOUFFROY (François).....	Simart.
	Section III. — *Architecture.*	
1825	LE BAS (Louis-Hippolyte).....	Delespine.
1840	CARISTIE (Augustin-Nicolas).....	Huyot.
1846	LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron)..	Vaudoyer.
1853	HITTORFF (Jacques-Ignace).....	Huvé.
1853	GILBERT (Émile-Jacques).....	Fontaine.
1854	GISORS (Alphonse-Henri de).....	Ach. Le Clère.
1854	DUBAN (Félix-Jacques).....	Visconti.
1855	LEFUEL (Hector-Martin).....	Gauthier.
	Section IV. — *Gravure.*	
1844	FORSTER (François).....	Tardieu.
1845	GATTEAUX (Jacques-Édouard).....	Galle.
1849	HENRIQUEL (Louis-Pierre).....	Richomme.
1857	MARTINET (Achille-Louis).....	Le baron Desnoyers

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	Section V. — *Composition musicale.*	
1829	Auber (Daniel-François-Esprit)....	Gossec.
1837	Carafa de Colobrano (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul)..	Le Sueur.
1851	Ambroise Thomas.....	Spontini (comte de Sant'Andrea).
1853	Reber (Napoléon-Henri).....	Onslow.
1854	Clapisson (Antoine-Louis).....	Halévy, élu Secrétaire perpétuel.
1856	Berlioz (Louis-Hector).....	Ad. Adam.
	Secrétaire perpétuel.	
1836 1854	Halévy (Jacques-Fromental-Élie).	Reicha. Raoul-Rochette, Secrétaire perpétuel.
	Académiciens libres.	
1816	Le comte Turpin de Crissé (Lancelot-Théodore).....	
1840	Le comte de Montalivet (Marthe-Camille Bachasson).....	Le vte de Sénonnes.
1841	Le comte d'Houdetot (Frédéric-Christophe).....	Le comte de Forbin.
1843	Le comte de Rambuteau (Claude-Philibert Barthelot).....	Le comte de Chabrol-Volvic.
1845	Cailleux (Alphonse de).....	Le cte de Vaublanc.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1846	Le comte Duchatel (Charles-Marie Tanneguy)	Le vicomte Siméon.
1847	Le baron Taylor (Isidore-Justin-Séverin)	Le comte de Clarac.
1853	Le comte de Nieuwerkerke (Alfred-Émilien)	Aristide Dumont.
1857	S. A. I. le Prince Napoléon (Joseph-Charles-Paul)	Le marquis Am. de Pastoret.
1857	Fould (Achille)	Le comte de Pradel.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1823	Rossini, à Bologne	Paisiello.
1834	Meyerbeer, à Berlin	Morghen.
1838	Cornelius, à Berlin	Zingarelli.
1841	Cockerell (Charles-Robert), à Londres	Antolini.
1841	de Klenze, à Munich	Schinkel.
1844	Tenerani, à Rome	Thorwaldsen.
1844	Overbeeck, à Rome	Camuccini.
1854	Felsing, à Darmstadt	Toschi.
1856	Mercadante, à Naples	Canina.
1858	Ritschell, à Dresde	Rauch.

CORRESPONDANTS.

Lacour, peintre, à Bordeaux, *Gironde.*
Schlick, architecte, à Copenhague.
Pistrucci, graveur, à Londres.
Navez, peintre, à Bruxelles.
Abadie, architecte, à Angoulême, *Charente.*
Lemoyne ✻, statuaire, à Rome.
Daussoignes, compositeur, à Liége.
Donaldson, architecte, à Londres.
Taurel, graveur, à Amsterdam.
Schadow, peintre, à Dusseldorf.
Rob. d'Azeglio (O. ✻), peintre, à Turin.
Le duc de Serradifalco (C. ✻), architecte, à Palerme, *Sicile.*
L. Ross, antiquaire, à Halle, *Prusse.*
C. Bonucci, architecte, à Naples.
Kaulback ✻, peintre, à Munich.
Le comte Maurice de Dietrichstein, antiquaire, à Vienne.
Schnorr, peintre, à Dresde.
Chelard (André-Hippolyte), compositeur, à Weimar.
Le comte de Castelbarco, compositeur, à Milan.
Le Ch. de Fabris, statuaire, à Rome.
Calamatta (O. ✻) (Louis-Antoine-Joseph), graveur, à Bruxelles.
Bendemann, peintre, à Dresde.

SPOHR, compositeur, à Cassel, *Hesse-Électorale.*

GEEFS (Guillaume), statuaire, à Bruxelles.

Le commandeur P. E. VISCONTI (O. ✻), antiquaire, à Rome.

WICHMANN, statuaire, à Berlin.

BONNEFOND ✻, peintre, à Lyon, *Rhône.*

GALLAIT ✻ (Louis), peintre, à Bruxelles; et à Paris, rue Greffulhe, n° 11.

HESS (Henri), peintre, à Munich.

BEAULIEU (Marie-Désiré MARTIN), compositeur, à Niort, *Deux-Sèvres.*

PITTAKIS, antiquaire, à Athènes.

ANGELINI, statuaire, à Naples.

COSTE ✻, architecte, à Marseille, *Bouches-du-Rhône.*

Le baron WAPPERS (O. ✻) (Gustave), peintre, à Anvers, et à Paris, rue de Larochefoucauld, n° 28.

A.-M. CHENAVARD, architecte, à Lyon, *Rhône.*

MANDEL, graveur, Neu Cölln am Wasser, n° 24, à Berlin.

KASTNER ✻ (Jean-Georges), compositeur, à Strasbourg, *Bas-Rhin*, et à Paris, rue Boursault, n° 16.

STULER, architecte, à Berlin.

BODINIER, peintre, à Angers, *Maine-et-Loire.*

.....

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

Messieurs :

COUDER ..... pour la peinture.
PETITOT ..... pour la sculpture.
LE BAS ..... pour l'architecture.
GATTEAUX ..... pour la gravure.
REBER ..... pour la musique.
HALÉVY, *Secrétaire perpétuel.*

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie

Messieurs :

LE SUEUR.
HITTORFF.
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,

Depuis le 1er janvier 1858.

M. le comte D'ARGOUT, élu *académicien libre*, le 17 février 1844, décédé le 15 janvier 1858.

Remplacé par M. PELLAT, le 24 avril 1858.

M. le comte PORTALIS, élu le 3 février 1839, décédé le 5 août 1858.

Remplacé dans la *section de Législation, Droit public et Jurisprudence*, par M.

M. le baron PELET, nommé par le décret du 14 avril 1855, décédé le 20 décembre 1858.

Remplacé dans la *section de Politique, Administration, Finances*, par M.

M. MESNARD, nommé par le décret du 14 avril 1855, décédé le 24 décembre 1858.

Remplacé dans la *section de Politique, Administration, Finances*, par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,

Depuis le 1er janvier 1858.

M. Brandis, à Bonn, *Prusse Rhénane*, élu le 17 juin 1837, élu *associé étranger* le 10 février 1855.

Remplacé dans la *section de Philosophie*, par M. Fichte, à Tubingue, *Wurtemberg*, le 6 février 1858.

M. Christian Bartholmèss, à Strasbourg, *Bas-Rhin*, élu le 11 février 1854, décédé le 1er septembre 1856.

Remplacé dans la *section de Philosophie*, par M.

M. Nicolini, à Naples, élu le 6 mars 1841, décédé le 4 mars 1857.

Remplacé dans la *section de Législation, Droit public et Jurisprudence*, par M.

M. de Tégoborski, à Saint-Pétersbourg, élu le 4 avril 1857, dans la *section de Politique, Administration, Finances*, décédé au moment de son élection et remplacé par M.

M. Orioli, à Rome, élu le 15 décembre 1833, décédé le.....

Remplacé dans la *section d'Histoire générale et Philosophique*, par M.

Lord Th. B. Macaulay, à Londres, élu le 5 février 1853, élu *associé étranger*, le 23 mai 1857.

Remplacé dans la *section d'Histoire générale et philosophique*, par M. George Grote, à Londres, le 20 février 1858,

M. Édouard Everett, à Cambridge, *États-Unis*, élu le 23 janvier 1858, dans la *section de Politique, Administration, Finances*.

M. Arbanère, à Tonneins, *Lot-et-Garonne*, élu le 2 avril 1836, décédé le 8 mars 1858.

Remplacé dans la *section d'Histoire générale et philosophique*, par M.

M. Raë, à Heidelberg, élu le 26 juin 1858, dans la *section de Politique, Administration, Finances*.

M. Du Châtellier, au château de Kernuz, près de Pont-l'Abbé, *Finistère*, élu le 17 juillet 1858, dans la *section de Politique, Administration, Finances*.

M. Lebeé, à Orléans, *Loiret*, élu le 18 décembre 1858, dans la *section de Politique, Administration, Finances*.

M. Tooke, à Londres, élu le 12 février 1853, décédé le

Remplacé dans la *section d'Économie Politique et Statistique*, par M.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.
(Année 1859.)

ÉLECTIONS.	Messieurs:	SUCCÉDANT A MM.
	Section I^re^. — *Philosophie.*	
1832	Cousin (Victor).....	
1836	Damiron (Jean-Philibert).....	Le comte de Tracy.
1839	Barthélemy Saint-Hilaire (Jules).	Broussais.
1842	Rémusat (Charles-François-Marie de).	Jouffroy.
1844	Franck (Adolphe).....	Edwards.
1844	Lélut (Louis-François).....	Le bar. de Gerando.
	Section II. — *Morale.*	
1832	Dunoyer (Barthélemi-Charles-Pierre-Joseph).....	
1832	Villermé (Louis-René).....	Droz.
1836	Lucas (Charles-Jean-Marie).....	Le comte Rœderer.
1838	Tocqueville (Alexis-Charles-Henri Clérel de).....	Jouffroy.
1841	Beaumont (Gustave-Auguste de la Boninière de).....	Le comte de Cessac.
1850	Reybaud (Marie-Roch-Louis).....	Le vicomte de Villeneuve-Bargemont.
	Section III.—*Législation, Droit public et Jurisprudence.*	
1832	Dupin (André-Marie-Jean-Jacques)..	
1832	Bérenger (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas).....	

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1840	TROPLONG (Raymond-Théodore)..	Daunou.
1842	GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy).	Le comte Siméon.
1855	HÉLIE (Faustin).....	Vivien.
1859	.....	Le comte Portalis.
	Section IV. — *Économie politique et Statistique.*	
1832	Le baron DUPIN (Charles).....	
1838	PASSY (Hippolyte-Philibert).....	Le prince de Talleyrand.
1842	Le comte DUCHATEL (Charles-Marie TANNEGUY).....	Le comte Alexandre de Laborde.
1851	CHEVALIER (Michel).....	Villermé.
1855	WOLOWSKI (Louis-François-Michel-Raymond).....	Blanqui.
1855	LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD de).....	Léon Faucher.
	Section V. — *Histoire générale et philosophique.*	
1832	NAUDET (Joseph).....	
1832	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume).	
1832	MIGNET (François-Auguste-Alexis)...	

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

ÉLECTIONS	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1838	MICHELET (Jules)	Le comte Reinhard.
1840	THIERS (Adolphe)	Le marquis de Pastoret.
1841	THIERRY (Amédée-Simon-Dominique)	Le baron Dignon.
	Section VI. — *Politique, Administration, Finances.*	
1855	Le marquis d'AUDIFFRET (Charles-Louis-Gaston)	
1855	BARTHE (Félix)	
1855	CLÉMENT (Jean-Pierre)	
1855	Le vicomte de CORMENIN (Louis-Marie de LALUZE)	
1855	GRÉTERIN (Théodore)	
1855	LAFERRIÈRE (Louis-Firmin-Julien)	
1855	LEFEBVRE (Armand-Édouard)	
1856	PARIEU (Marie-Louis-Pierre-Félix Esquirou de)	Cunin (nom acceptant).
1859	.....	Le baron Pelet.
1859	.....	Mennard.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1837	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	Comte.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	Le duc de BROGLIE (Charles-Achille-Victor-Léonce).....	
1849	MOREAU DE JONNÈS (Alexandre)....	Dutens.
1855	BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon)..	Blondeau.
1856	Le baron BAUDE (Jean-Jacques)....	Benoiston de Châteauneuf.
1857	SAY (Horace-Émile).....	
1858	PELLAT (Charles-Auguste).....	Le comte d'Argout.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1833	Lord BROUGHAM, à Londres.....	
1837	de SAVIGNY, à Berlin.....	Livingston.
1838	HALLAM, à Londres.....	Ancillon.
1843	J. R. MAC-CULLOCH, à Londres....	Simonde de Sismondi.
1855	BRANDIS (Christian-Auguste), à Bonn, *Prusse rhénane*.....	Schelling.
1857	Lord MACAULAY (Thomas-Babington), à Londres.....	

CORRESPONDANTS.

Section Ire. — *Philosophie.*

H. Ritter, à Göttingue.
Bouillier ✻ (Francisque), à Lyon, *Rhône.*
Martin ✻ (Thomas-Henri), à Rennes, *Ille-et-Vilaine.*
Tappan, à Détroit, *Michigan.*
Le Dr W. Whewel, à Cambridge, *Angleterre.*
Fichte, à Tubingue, Wurtemberg.....
....

Section II. — *Morale.*

Bergery ✻, à Tincry, canton de Delme, *Meurthe.*
Julius, à Hombourg, *Hesse-Hombourg.*
Le baron de Wessenberg, à Constance.
Guerry ✻, à Tours, *Indre-et-Loire*, et à Paris, rue de l'Est, nº 17.
Docteur Whately, Archevêque de Dublin, à Dublin, *Irlande.*
Lieber (Francis), Columbia-Collége, à Columbia, *Caroline du Sud.*
Ducpétiaux (Édouard), à Bruxelles.

Section III. — *Législation, Droit public et Jurisprudence.*

John Austin, à Londres.
Mittermaïer, à Heidelberg.
Warnkoenig ✻, à Tubingue, *Wurtemberg.*
Le comte Sclopis ✻ (Frédéric), à Turin.
Fr. Walter, à Bonn, *Prusse rhénane.*
Königswarter ✻, à Amsterdam; et à Paris, rue Saint-Georges, n° 43.

. . . . . .

Section IV. — *Économie politique et Statistique.*

Quételet (O. ✻) (Jacques-Adolphe-Lambert), à Bruxelles.
William Jacob, à Londres.
Ramon de la Sagra, à Madrid, calle de la Espada, n° 6; et à Paris, passage Saulnier, n° 23.
Nassau Senior, à Londres.
Babbage (Charles), à Londres.
Lafarelle (François-Félix de), à Nîmes, *Gard.*
G. Ceva Grimaldi, marquis de Pietracatella (G. C. ✻), à Naples.
Dieterici (O. ✻), à Berlin.
Cibrario (G. O. ✻) (Louis), à Turin.

. . . . . .

Section V. — *Histoire générale et philosophique.*

De Raumer, à Berlin.
Ranke (Léopold), à Berlin.
Prescott, à Boston, *États-Unis.*
G. Bancroft, à New-York.
Grote (George), à Londres.

. . . . . .
. . . . . .

Section VI. — *Politique, Administration, Finances.*

Mohl (Robert), à Heidelberg.
Don Manuel Colmeiro, à Madrid.
Everett (Édouard), à Cambridge, *États-Unis.*
Raü, à Heidelberg.
Du Châtellier, au château de Kernutz, près de Pont-l'Abbé, *Finistère.*
Leber, à Orléans, *Loiret.*

. . . . . .

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs :

Villermé.
Barthélemy Saint-Hilaire.
Et les Membres composant le Bureau.

. . . . . .

ADMINISTRATION

DE L'INSTITUT.

Commission centrale administrative
pour les dépenses communes aux cinq Académies.

Messieurs,

LEBRUN	pour l'Académie Française.
EMPIS	
GARCIN DE TASSY	pour l'Académie des Inscriptions et Bell.-Lettres.
MOHL	
CHEVREUL	pour l'Académie des Sciences.
PONCELET	
LE SUEUR	pour l'Académie des Beaux-Arts.
HITTORFF	
VILLERMÉ	pour l'Académie des Scienc. Mor. et Politiques.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE	

NOTA. Ces Commissaires sont élus pour un an, et sont toujours rééligibles.

PRIX DE LINGUISTIQUE,

FONDÉ PAR M. DE VOLNEY.

MEMBRES DE LA COMMISSION.

MM. DUPIN..... } pour l'Académie
MÉRIMÉE..... } Française.
PATIN..... }

REINAUD..... } pour l'Académie
HASE..... } des Inscriptions
MOHL..... } et Bell.-Lettres.

FLOURENS, pour l'Académie des Sciences.

LISTE,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DES MEMBRES

ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

DES CINQ ACADÉMIES

DE L'INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
A.	
Messieurs :	
ABEL DE PUJOL (O. ✻) (Alexandre-Denis), rue Albouy, n° 14.....	Beaux-Arts.
ALAUX (O. ✻) (Jean), pavillon du palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1.....	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
ALEXANDRE (O. ✻) (Charles), rue de Madame, n° 9	Inscriptions.
AMPÈRE (O. ✻) (Jean-Jacques-Antoine), Pavillon du Palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1.	Franç. et Insc.
ANDRAL (C. ✻) (Gabriel), rue Bonaparte, n° 5.	Sciences.
ARCHIAC (le vicomte d') ✻ (Étienne-Jules-Adolphe DESMIER DE SAINT-SIMON), rue Casimir-Périer, n° 3	Sciences.
AUBER (C. ✻) (Daniel-François-Esprit), rue Saint-George, n° 24	Beaux-Arts.
AUDIFFRET (le marquis d') (G. O. ✻) (Charles-Louis-Gaston), rue St-Honoré, n° 281	Sc. Mor. et Polit.
AUGIER ✻ (Guillaume-Victor-Émile), rue des Pyramides, n° 2	Française.
B.	
BABINET ✻ (Jacques), rue Servandoni, n° 15.	Sciences.
BALARD (O. ✻) (Antoine-Jérôme), rue de l'Ouest, n° 72	Sciences.
BARANTE (le baron de) (G. C. ✻) (Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE), rue du Cirque, n° 15	Française.
BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon), rue de la Ferme des Mathurins, n° 24	Sc. Mor. et Polit.
BARTHE (G. C. ✻) (Félix), rue Cassette, n° 7.	Sc. Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Barthélemy Saint-Hilaire ✻ (Jules), rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 24, et à Versailles, boulevard de la Reine, n° 121	Sc. Mor. et Polit.
Baude (le baron) (O. ✻) (Jean-Jacques), rue Neuve de l'Université, n° 8	Sc. Mor. et Polit.
Beaumont ✻ (Gustave-Auguste de la Bonnière de), rue de Miromesnil, n° 23.	Sc. Mor. et Polit.
Becquerel (O. ✻) (Antoine-César), au Jardin des Plantes	Sciences.
Bérenger (G.O.✻) (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas), rue de l'Université, n° 5.	Sc. Mor. et Polit.
Berger de Xivrey ✻ (Jules), rue de l'Arcade Colbert, n° 12	Inscriptions.
Berlioz ✻ (Louis-Hector), rue de Calais, n° 4.	Beaux-Arts.
Bernard ✻ (Claude), rue Royale Saint-Honoré, n° 14	Sciences.
Berryer (Pierre-Antoine), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 64	Française.
Berthier (C. ✻) (Pierre), rue Crébillon, n° 2.	Sciences.
Bertrand ✻ (Joseph-Louis-François), rue de Rivoli, n° 82	Sciences.
Beugnot (le comte) (O. ✻) (Auguste-Arthur), rue de Miromesnil, n° 16	Inscriptions.
Bienaymé (O. ✻) (Irénée-Jules), rue Saint-Louis, n° 56, au Marais	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Biot (C. ✻)(Jean-Baptiste), au Collége de France	Française, Inscr. et Sciences.
Boeckh ✻(Auguste), à Berlin	Inscriptions.
Bopp(Franz), à Berlin	Inscriptions.
Boussingault(C.✻)(Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné), rue du Pas-de-la-Mule, n° 6.	Sciences.
Brandis (Christian-Auguste), à Bonn, *Prusse rhénane*	Sc. Mor. et Polit.
Brascassat ✻ (Jacques-Raimond), rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 56	Beaux-Arts.
Bravais(O.✻)(Auguste), rue Pétigny, n° 3, à Versailles	Sciences.
Brewster (O. ✻) (Sir David), à St-Andrews, en Écosse	Sciences.
Broglie (le duc de) (G. C. ✻) (Charles-Achille-Victor-Léonce), rue de l'Université, n° 94	Française et Sc.Mor. et Polit.
Brongniart(O.✻)(Adolphe-Théodore), au Jardin des Plantes	Sciences.
Brougham (Lord), à Londres	Sc.Mor. et Polit.
Brunet de Presle ✻(Charles-Marie-Wladimir), rue Taranne, n° 25	Inscriptions.
Bussy (O. ✻) (Antoine-Alexandre-Brutus), rue Saint-Louis-en-l'Ile, n° 98	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

C.	ACADÉMIES.
CAGNIARD DE LATOUR (le baron) ✻ (Charles), rue du Rocher, n° 50	Sciences.
CAILLEUX (O. ✻) (Alphonse de), rue Lafitte, n° 49	Beaux-Arts.
CARAFA DE COLOBRANO (O. ✻) (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul), rue de Bologne, n° 38	Beaux-Arts.
CARISTIE (O. ✻) (Augustin-Nicolas), rue du Bac, n° 60, passage Sainte-Marie, n° 2	Beaux-Arts.
CAUSSIN DE PERCEVAL ✻ (Amand-Pierre), rue Bonaparte, n° 6	Inscriptions.
CHASLES ✻ (Michel), rue du Bac, n° 60, passage Sainte-Marie, n° 3	Sciences.
CHERRIER (O. ✻) (Joseph de), rue de Londres, n° 22	Inscriptions.
CHEVALIER (C. ✻) (Michel), rue de l'Université, n° 73	Sc. Mor. et Polit.
CHEVREUL (C. ✻) (Michel-Eugène), au Jardin des Plantes	Sciences.
CIVIALE (O. ✻) (Jean), rue Marsollier, n° 17	Sciences.
CLAPEYRON (O. ✻) (Benoit-Paul-Émile), rue Royale Saint-Honoré, n° 18	Sciences.
CLAPISSON ✻ (Antoine-Louis), rue de la Chaussée-d'Antin, n° 21	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Clément ✻ (Jean-Pierre), rue de Belle-Chasse, n° 14	Sc. Mor. et Polit.
Cloquet (O. ✻) (Jules-Germain), place Vendôme, n° 21	Sciences.
Cockerell ✻ (Charles-Robert), à Londres.	Beaux-Arts.
Cogniet (O. ✻) (Léon), rue de Lancry, n° 53.	Beaux-Arts.
Combes (O. ✻) (Charles-Pierre-Matthieu), rue d'Enfer, n° 34	Sciences.
Cordier (C. ✻) (Pierre-Louis-Antoine), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 33.	Sciences.
Cormenin (le vicomte de) (O. ✻) (Louis-Marie de Laluze), rue de l'Arcade, n° 25.	Sc. Mor. et Polit.
Cornelius, à Berlin	Beaux-Arts.
Coste ✻ (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor), rue Neuve de l'Université, n° 12.	Sciences.
Couder (O. ✻) (Louis-Charles-Auguste), rue Neuve-Bréda, n° 6	Beaux-Arts.
Cousin (C. ✻) (Victor), à la Sorbonne.	Française et Sc. Mor. et Polit.

D

Damiron ✻ (Jean-Philibert), rue de Tournon, n° 8	Sc. Mor. et Polit.
Daussy (C. ✻) (Pierre), rue de Vaugirard, n° 57	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
DECAISNE ✻ (Joseph), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 31	Sciences.
DELACROIX (C. ✻) (Ferdinand-Victor-Eugène), rue de Furstemberg, n° 6	Beaux-Arts.
DELAFOSSE ✻ (Gabriel), rue d'Enfer, n° 47	Sciences.
DELAUNAY ✻ (Charles-Eugène), rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76	Sciences.
DELESSERT (O. ✻) (François), rue Montmartre, n° 172	Sciences.
DELISLE (Léopold-Victor), place Lafayette, n° 20	Inscriptions.
DESPRETZ (O. ✻) (César-Mansuete), rue Cassette, n° 20	Sciences.
DIRICHLET (Pierre-Gustave-LEJEUNE), à Berlin	Sciences.
DUBAN (O. ✻) (Félix-Jacques), rue de Lille, n° 19	Beaux-Arts.
DUCHATEL (le comte) (G. C. ✻) (Charles-Marie TANNEGUY), rue de Varennes, n° 69	Beaux-Arts et Sc. Mor. et Polit.
DUHAMEL ✻ (Jean-Marie-Constant), rue des Beaux-Arts, n° 2	Sciences.
DUMAS (G.O. ✻) (Jean-Baptiste), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 42	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
DUMÉRIL (O. ✻) (André-Marie-Constant), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 13.	Sciences.
DUMONT (O. ✻) (Augustin-Alexandre), au Palais de l'Institut, quai de Conti, n° 25.	Beaux-Arts.
DUNOYER (O. ✻) (Barthélemi-Charles-Pierre-Joseph), rue de l'Université, n° 89.	Sc.Mor. et Polit.
DUPANLOUP, Évêque d'Orléans ✻ (Félix-Antoine-Philibert), à Orléans, *Loiret*....	Française.
DUPERREY (O. ✻) (Louis-Isidore), rue de Furstemberg, n° 4.....	Sciences.
DU PETIT-THOUARS (le vice-amiral) (G.C. ✻) (Abel-AUBERT), rue de Castellane, n° 10.	Sciences.
DUPIN (G. C. ✻) (André-Marie-Jean-Jacques), rue du Bac, n° 118.....	Française et Sc.Mor. et Polit.
DUPIN (le baron) (G. O. ✻) (Charles), rue du Bac, n° 24.....	Sciences et Sc.Mor. et Polit.
DURET (O. ✻) (Francisque-Joseph), pavillon du Palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1.....	Beaux-Arts.
E.	
EDWARDS (O. ✻) (Henri-Milne), au Jardin des Plantes.....	Sciences.
EGGER ✻ (Émile), rue de Madame, n° 48.	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
ÉLIE DE BEAUMONT (C. ✻) (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), rue de Varennes, n° 56	Sciences.
EMPIS (O. ✻) (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph-SIMONIS), rue des Moulins, n° 21	Française.
F.	
FALLOUX (le comte de) (Alfred-Pierre), rue de Varennes, n° 42	Française.
FARADAY (C. ✻) (Michel), à Woolwich	Sciences.
FAYE (O. ✻) (Hervé-Auguste-Étienne-Albans), rue du Cherche-Midi, n° 73	Sciences.
FELSING, à Darmstadt	Beaux-Arts.
FLANDRIN (O. ✻) (Jean-Hippolyte), rue de l'Abbaye, n° 14	Beaux-Arts.
FLOURENS (C. ✻) (Marie-Jean-Pierre), au Jardin des Plantes	Franç. et Scienc.
FORSTER ✻ (François), rue Royer-Collard, n° 4	Beaux-Arts.
FOULD (G. C. ✻) (Achille), au Ministère d'État	Beaux-Arts.
FRANCK ✻ (Adolphe), rue de l'Oratoire du Roule, n° 23	Sc. Mor. et Polit.
FREMY ✻ (Edmond), au Jardin des plantes.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

G.	ACADÉMIES.
Garcin de Tassy ✻ (Joseph-Héliodore), rue St-André-des-Arts, n° 43.....	Inscriptions.
Gasparin (le comte de) (G. O. ✻ (Adrien-Étienne-Pierre), rue de Courcelles, n°23.	Sciences.
Gatteaux ✻ (Jacques-Édouard), rue de Lille, n° 41.....	Beaux-Arts.
Gay ✻ (Claude), boulevard Bonne-Nouvelle, n° 25.....	Sciences.
Geoffroy Saint-Hilaire (O.✻) (Isidore), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 55.	Sciences.
Gilbert ✻ (Émile-Jacques), rue du Faubourg-Poissonnière, n° 40 *bis*.....	Beaux-Arts.
Giraud (C.✻) (Charles-Joseph-Barthélemi), rue de la Ferme-des-Mathurins n° 50...	Sc. Mor. et polit.
Gisors (O.✻) (Alphonse-Henri de), au Palais du Luxembourg.....	Beaux-Arts.
Grange (le marquis de la) (G.O. ✻) (Adélaïde-Édouard Lelièvre), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 113.....	Inscriptions.
Grétérin (G.O.✻) (Théodore), rue Saint-Roch, n° 25.....	Sc. Mor. et Polit.
Grimm (Jacob), à Berlin.....	Inscriptions.
Guigniaut (O. ✻) (Joseph-Daniel), rue Monsieur-le-Prince, n° 26.....	Inscriptions.
Guizot (G. C. ✻) (François-Pierre-Guillaume), rue de la Ville-l'Évêque, n° 8.	Inscriptions et Sc. Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
Par ordre alphabétique.

H.	ACADÉMIES.
HALÉVY (C. ✻) (Jacques-Fromental-Élie), au Palais de l'Institut, quai de Conti, n° 25.	Beaux-Arts.
HALLAM, à Londres.	Sc. Mor. et Polit.
HASE (C. ✻) (Charles-Benoît), rue de l'Arcade-Colbert, n° 12.	Inscriptions.
HEIM (O. ✻) (François-Joseph), Palais de l'Institut, quai de Conti, n° 25.	Beaux-Arts.
HÉLIE ✻ (Faustin), rue Monsieur-le-Prince, n° 8.	Sc. Mor. et Polit.
HENRIQUEL (O. ✻) (Louis-Pierre), rue Saint-Lazare, n° 51.	Beaux-Arts.
HERMITE (Charles), rue Royer-Collard, n° 9.	Sciences.
HERSCHELL (sir John William), à Londres.	Sciences.
HERSENT (O, ✻) (Louis), r. Cassette, n° 22.	Beaux-Arts.
HITTORFF (O. ✻) (Jacques-Ignace), rue Lamartine, n° 40.	Beaux-Arts.
HOUDETOT (le comte d') (C, ✻) (Frédéric-Christophe), rue de Londres, n° 10.	Beaux-Arts.
HUGO (le vicomte) (O. ✻) (Victor-Marie).	Française.
HUMBOLDT (le baron de) (G.C. ✻) (Alexandre), à Berlin.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
I.	
INGRES (G.O.✱) (Jean-Auguste-Dominique), rue de Lille, n° 3	Beaux-Arts.
J.	
JALEY ✱ (Jean-Louis-Nicolas), rue Lafayette, n° 21	Beaux-Arts.
JAUBERT (le comte), ✱ (Hippolyte-François), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 67	Sciences.
JOBERT DE LAMBALLE (C. ✱) (Antoine-Joseph), place de la Madeleine, n° 30	Sciences.
JOMARD (O. ✱) (Edme-François), rue de Seine, n° 12	Inscriptions.
JOUFFROY ✱ (François), rue de l'Est, n° 3.	Beaux-Arts.
JULIEN (O. ✱) (Stanislas), rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 26	Inscriptions.
K.	
KLENZE (C. ✱) (Léon de), à Munich	Beaux-Arts.
L.	
LABORDE (le comte de) (O. ✱) (Léon-Emmanuel-Simon-Joseph), aux Archives de l'Empire	Inscriptions.
LABOULAYE ✱ (Édouard-René LEFEBVRE), rue Taitbout, n° 34	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Laferrière (O. ✻) (Louis-Firmin-Julien), rue de Madame, n° 8	Sc. Mor. et Polit.
Lamartine ✻ (Alphonse-Marie-Louis de), rue de la Ville-l'Évêque, n° 43	Française.
Lamé ✻ (Gabriel), rue de Madame, n° 48.	Sciences.
Laprade, ✻ (Pierre-Marin-Victor Richard de), rue	Française.
La Saussaye (O. ✻) (Jean-François-de Paule-Louis de), rue de l'Université, n° 34, et à Lyon (Rhône)	Inscriptions.
Laugier ✻ (Paul-Auguste-Ernest), rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76	Sciences.
Lavergne (O. ✻) (Louis-Gabriel-Léonce Guilhaud de), place de la Madeleine, n° 8	Sc. Mor. et Polit.
Le Bas (O. ✻) (Louis-Hippolyte), pavillon du palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1.	Beaux-Arts.
Le Bas (O. ✻) (Philippe), à la Sorbonne.	Inscriptions.
Lebrun (O. ✻) (Pierre-Antoine), rue de Beaune, n° 1	Française.
Le Clerc (C. ✻) (Joseph-Victor), à la Sorbonne	Inscriptions.
Lefebvre (C. ✻) (Armand-Édouard), rue de l'Isly, n° 8	Sc. Mor. et Polit.
Lefuel (O. ✻) (Hector-Martin), quai Malaquais, n° 15	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
LEGOUVÉ ✻ (Ernest-Wilfrid), rue Saint-Marc-Feydeau, n° 14.	Française.
LÉLUT (O. ✻) (Louis-François), à la Salpêtrière	Sc. Mor. et Polit
LENAIRE (O. ✻) (Philippe-Henri), rue Jean-Bart, n° 3	Beaux-Arts.
LENORMANT ✻ (Charles), rue de Madame, n° 34	Inscriptions.
LE PREVOST (O. ✻) (Auguste), à Saint-Martin du Tilleul, *Eure*; et à Paris, rue Jacob, n° 44	Inscriptions.
LE SUEUR ✻ (Jean-Baptiste-Cicéron), rue de Rivoli, n° 63	Beaux-Arts.
LE VERRIER (C. ✻) (Urbain-Jean-Joseph), à l'Observatoire impérial	Sciences.
LIOUVILLE ✻ (Joseph), rue de Condé, n° 13.	Sciences.
LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile), rue de l'Ouest, 48	Inscriptions.
LOBECK (Auguste), à Kœnigsberg	Inscriptions.
LONGPÉRIER ✻ (Henri-Adrien-PREVOST de), rue de Londres, n° 50	Inscriptions.
LUCAS (O. ✻) (Charles-Jean-Marie), rue de Grenelle-Saint Germain, n° 109	Sc. Mor. et Polit.
LUYNES (le duc de) (O. ✻) (Honoré-Théodoric-Paul-Joseph D'ALBERT), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 31	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

M.	ACADÉMIES.
MACAULAY (lord) (Thomas-Babington), à Londres	Sc. Mor. et Polit.
MAC-CULLOCH, à Londres	Sc. Mor. et Polit.
MAGNIN (O. ✻) (Charles), rue de Richelieu, n° 47	Inscriptions.
MARTINET ✻ (Achille-Louis), quai Napoléon, n° 33	Beaux-Arts.
MATHIEU (O. ✻) (Claude-Louis), rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76	Sciences.
Maury ✻ (Louis-Ferdinand-Alfred), pavillon du palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1	Inscriptions.
MERCADANTE, à Naples	Beaux-Arts.
MÉRIMÉE (O. ✻) (Prosper), rue de Lille, n° 52	Franç. et Inscr.
MEYERBEER (C. ✻), à Berlin; et à Paris, rue Richepance, hôtel du Danube	Beaux-Arts.
MICHELET ✻ (Jules), rue de l'Ouest, n° 44	Sc Mor. et Polit.
MIGNET (C. ✻) (François-Auguste-Alexis), rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 18	Française et Sc. Mor. et Polit.
MITSCHERLICH, à Berlin	Sciences.
MOHL ✻ (Jules), rue du Bac, n° 120	Inscriptions.
MONNEROUE (O. ✻) (Louis-Jean-Nicolas), rue Saint-Louis, n° 33, au Marais	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
MONTAGNE (O. ✱) (Jean-François-Camille), rue des Beaux-Arts, n° 12	Sciences.
MONTALEMBERT (le comte de) (Charles), rue du Bac, n° 40	Française.
MONTALIVET (le comte de) (G. C. ✱) (Marthe-Camille BACHASSON), rue de la Ville-l'Évêque, n° 1	Beaux-Arts.
MOQUIN-TANDON ✱ (Horace-Bénédict-Alfred), rue de l'Est, n° 2, au Jardin des Plantes de la Faculté de Médecine.	Sciences.
MOREAU DE JONNÈS (O. ✱) (Alexandre), rue de Monsieur, n° 11	Sc. Mor. et Polit.
MORIN (C. ✱) (Arthur-Jules), rue Neuve-des Mathurins, n° 38	Sciences.
MUNK ✱ (Salomon), passage Saulnier, n° 6.	Inscriptions.
N.	
NANTEUIL ✱ (Charles-François LEBOEUF), rue Carnot, n° 9	Beaux-Arts.
NAPOLÉON (S. A. I. le Prince) (G. C. ✱) (Joseph-Charles-Paul), au Palais-Royal.	Beaux-Arts.
NAUDET (C. ✱) (Joseph), rue du Mont-Thabor, n° 40	Inscriptions et Sc. Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
NIEUWERKERKE (le comte de) (C. ✱) (Alfred-Émilien), au palais du Louvre....	Beaux-Arts.
NISARD (C. ✱) (Jean-Marie-Napoléon-Désiré), à l'École normale.....	Française.
NOAILLES (le duc de) (Paul), rue de Lille, n° 66.....	Française.
O.	
OVERBEECK, à Rome.....	Beaux-Arts.
P.	
PARIEU (G.O. ✱) (Marie-Louis-Pierre-Félix ESQUIROU de), rue de Belle-Chasse, n° 31.	Sc. Mor. et Polit.
PARIS ✱ (Alexis-Paulin), place Royale, n° 10.....	Inscriptions.
PASQUIER (le duc) (G. C. ✱) (Étienne-Denis), rue Royale-Saint-Honoré, n° 20.	Française.
PASSY (C. ✱) (Hippolyte-Philibert), rue de la Chaussée-d'Antin, n° 18.....	Sc. Mor. et Polit.
PASSY (C. ✱) (Antoine-François), rue Pigalle, n° 6.....	Sciences.
PATIN (O. ✱) (Henri-Joseph-Guillaume), rue Cassette, n° 15.....	Française.
PAYEN (O. ✱) (Anselme), au Conservatoire des Arts et Métiers, rue St-Martin, n° 292.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
PAYER ✻ (Jean-Baptiste), à la Sorbonne.	Sciences.
PELIGOT (O. ✻) (Eugène-Melchior), hôtel des Monnaies.	Sciences.
PELOUZE (C. ✻) (Théophile-Jules), hôtel des Monnaies.	Sciences.
PELLAT ✻ (Charles-Auguste), à l'École de droit.	Sc. Mor. et Polit.
PETITOT ✻ (Messidor-Lebon), rue de l'Est, n° 13.	Beaux-Arts.
PEYRON ✻ (Amédée), à Turin.	Inscriptions.
PICOT (O. ✻) (François-Édouard), rue de la Rochefoucauld, n° 34.	Beaux-Arts.
PIOBERT (G. O. ✻) (Guillaume), rue de la Chaussée-d'Antin, n° 45 *bis*.	Sciences.
POINSOT (G. O. ✻) (Louis), rue Neuve-des-Mathurins, n° 17.	Sciences.
PONCELET (G. O. ✻) (Jean-Victor), rue de Vaugirard, n° 58.	Sciences.
PONGERVILLE (O. ✻) (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON de), rue de Bellefond, n° 20.	Française.
PONSARD (O. ✻) (François), rue Neuve-de-l'Université, n° 10.	Française.
POUILLET (O. ✻) (Claude-Servais-Mathias), rue Saint-Louis, au Marais, n° 97.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Q.	
QUATREFAGES DE BRÉAU ✻ (Jean-Louis-Armand de), quai de Béthune, n° 36, île Saint-Louis.....	Sciences.
R.	
RAMBUTEAU (le comte de) (G. O. ✻) (Claude-Philibert BARTHELOT), rue de l'Arcade, n° 19.....	Beaux-Arts.
RAVAISSON (O. ✻) (Jean-Gaspard-Félix), place du Palais-Bourbon, n° 6.....	Inscriptions.
RAYER (C. ✻) (Pierre-François-Olive), rue de Londres, n° 14.....	Sciences.
REBER ✻ (Napoléon-Henri), rue de Rivoli, n° 182.....	Beaux-Arts.
REGNAULT (O. ✻) (Henri-Victor), au Collége de France.....	Sciences.
REGNIER ✻ (Jacques-Auguste-Adolphe), rue de Vaugirard, n° 22.....	Inscriptions.
REINAUD (O. ✻) (Joseph-Toussaint), quai de Conti, n° 15.....	Inscriptions.
RÉMUSAT ✻ (Charles-François-Marie de), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 52.....	Française et Sc. Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
RENAN (Joseph-Ernest), rue Casimir-Périer, n° 27	Inscriptions.
RENIER ✻ (Charles-Alphonse-Léon), rue de Beaune, n° 20	Inscriptions.
REYBAUD ✻ (Marie-Roch-Louis), rue Basse-du-Rempart, n° 46	Sc. Mor. et Polit.
RITSCHELL ✻, à Dresde	Beaux-Arts.
RITTER (Carl), à Berlin	Inscriptions.
ROBERT-FLEURY (O. ✻) (Joseph-Nicolas), au Palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.	Beaux-Arts.
ROSSIGNOL ✻ (Jean-Pierre), rue Jacob, n° 19	Inscriptions.
ROSSINI (C. ✻), à Bologne	Beaux-Arts.
ROUGÉ (le vicomte de) ✻ (Olivier-Charles-Camille-Emmanuel), rue de Babylone, n° 53	Inscriptions.
S.	
SAINT-MARC-GIRARDIN (O. ✻), rue Bonaparte, n° 5	Française.
SAINTE-BEUVE (O. ✻) (Charles-Augustin), rue du Mont-Parnasse, n° 11	Française.
SAINTE-CLAIRE-DEVILLE ✻ (Charles-Joseph), rue du Regard, n° 6	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
SANDEAU ✻ (Léonard-Sylvain-Jules), rue du Cherche-Midi, n° 76.	Française.
SAULCY (O. ✻) (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART de), rue du Cirque, n° 5. . . .	Inscriptions.
SAVIGNY (de), à Berlin.	Sc. Mor. et Polit.
SAY ✻ (Horace-Émile), rue Boursault, n° 11.	Sc. Mor. et Polit.
SCHNETZ (O. ✻) (Jean-Victor), directeur de l'Académie de France, à Rome, et à Paris, rue Saint-Honoré, n° 374.	Beaux-Arts.
SCRIBE (C. ✻) (Augustin-Eugène), rue Pigalle, n° 12.	Française.
SÉGUIER (le baron) (O. ✻) (Armand-Pierre), rue Garancière, n° 11.	Sciences.
SÉGUR (le comte de) (G. C. ✻) (Philippe-Paul), rue de la Pépinière, n° 104.	Française.
SENARMONT (O. ✻) (Henri-HUREAU de), rue d'Enfer, n° 34.	Sciences.
SERRES (C. ✻) (Étienne-Renaud-Augustin), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 59.	Sciences.
SEURRE aîné ✻ (Gabriel-Bernard), rue de l'Est, n° 13.	Beaux-Arts.
SILVESTRE DE SACY ✻ (Samuel-Ustazade), au Palais de l'Institut, quai de Conti, n° 23.	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
T.	
TAYLOR (le baron) (C. ✱) (Isidore-Justin-Séverin), rue de Bondy, n° 68.....	Beaux-Arts.
TENERANI, à Rome.....	Beaux-Arts.
TEXIER ✱ (Charles-Félix-Marie), rue de la Chaussée d'Antin, n° 43.....	Inscriptions.
THIERRY (C. ✱) (Amédée-Simon-Dominique), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 122.....	Sc. Mor. et Polit.
THIERS (G. O. ✱) (Adolphe), rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 27.....	Française et Sc. Mor. et Polit.
THOMAS (O. ✱) (Ambroise), rue Saint-Georges, n° 5.....	Beaux-Arts.
TIEDEMANN ✱ (Frédéric), à Francfort-sur-le-Mein.....	Sciences.
TOCQUEVILLE ✱ (Alexis-Charles-Henri Clérel de), place de la Madeleine, n° 19.....	Française et Sc. Mor. et Polit.
TROPLONG (G. C. ✱) (Raymond-Théodore), au palais du Luxembourg.....	Sc. Mor. et Polit.
TULASNE ✱ (Louis-René), rue de Vaugirard, n° 73.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
TURPIN DE CRISSÉ (le comte) ✻ (Lancelot-Théodore), rue Roquépine, n° 5..	Beaux-Arts.
V.	
VAILLANT (le maréchal) (G. C. ✻) (Jean-Baptiste-Philibert), rue du Bac, n° 97..	Sciences.
VALENCIENNES ✻ (Achille), au Jardin des Plantes.....	Sciences.
VELPEAU (O. ✻) (Alfred-Armand-Louis-Marie), rue de Verneuil, n° 21.....	Sciences.
VERNET (C. ✻) (Émile-Jean-Horace), pavillon du Palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1.....	Beaux-Arts.
VERNEUIL ✻ (Philippe-Édouard POULLETIER de), rue de Varennes n° 79,	Sciences.
VIENNET (C. ✻) (Jean-Pons-Guillaume), rue Godot-de-Mauroy, n° 18.....	Française.
VIGNY (le comte de) (O. ✻) (Alfred-Victor), rue des Écuries-d'Artois, n° 6.....	Française.
VILLEMAIN (G. O. ✻) (Abel-François), au Palais de l'Institut, quai de Conti, n° 23.	Française et Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
VILLEMARQUÉ (le vicomte de LA) ✱ (Théodore-Claude-Henri HERSART), rue des Beaux-Arts, n° 17.	Inscriptions.
VILLERMÉ (O. ✱) (Louis-René), rue Vieille-du-Temple, n° 26.	Sc. Mor. et Polit.
VINCENT ✱ (Alexandre-Joseph-Hidulphe), rue Saint-Jacques, n° 236.	Inscriptions.
VITET (O. ✱) (Louis), rue Barbet de Jouy, n° 9.	Française et Inscriptions.
W.	
WAILLY ✱ (Joseph-Noël de), rue Basse, n° 14, à Passy.	Inscriptions.
WALLON ✱ (Henri-Alexandre), rue d'Enfer, n° 47.	Inscriptions.
WELCKER, ✱, à Bonn, *Prusse rhénane*. . .	Inscriptions.
WILSON (Horace-Hayman), à Oxford.	Inscriptions.
WOLOWSKI (O. ✱) (Louis-François-Michel-Raymond), rue de la Victoire, n° 14. . .	Sc. Mor. et Polit.

BIBLIOTHÈQUE ET SECRÉTARIAT.

BIBLIOTHÈQUE.

Messieurs :

LANDRESSE ✻, Bibliothécaire, au Palais de l'Institut, quai de Conti, n° 23.

ROULIN ✻, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.

TARDIEU (Amédée), rue de Berlin, n° 20.

} Sous-Bibliothécaires.

AGENCE ET SECRÉTARIAT.

Messieurs :

PINGARD ✻ (Antonius), *Agent spécial et Chef du Secrétariat*, au Palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.

J. PINGARD fils, *adjoint*.

IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

MM. FIRMIN DIDOT frères, fils et C^ie^, rue Jacob, n° 56.

LIBRAIRE.

M. Benjamin DUPRAT, rue du Cloître-Saint-Benoît, n° 7.

INSTITUT

IMPÉRIAL

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1860.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Séances ordinaires des Académies..... 9
Séances publiques des Académies..... *Ibid.*
Calendrier..... 11
Fondation de l'Institut..... 19
— Organisation primitive de l'Institut, 3 brumaire an III (25 octobre 1795)..... *Ibid.*
— Règlement pour l'Institut, 15 germinal an IV (4 avril 1796)..... 26
— Confirmation de l'Institut par la Constitution du 24 frimaire an VIII (15 décembre 1799).... 37
— Attributions données à l'Institut par la loi du 11 floréal an X (30 avril 1802)..... *Ibid.*
— Nouvelle organisation de l'Institut, 3 pluviôse an XI (22 janvier 1803)..... 38
— Confirmation de l'Institut par la Charte de 1814. 45
Ordonnance du Roi concernant la nouvelle organisation de l'Institut, 21 mars 1816..... 46
Ordonnance du Roi concernant le rétablissement de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, 26 octobre 1832..... 53
Extrait du règlement particulier de l'Académie des Sciences Morales et Politiques du 5 mars 1833... 57
Extrait du Décret impérial du 14 avril 1855..... 58
Extrait du Décret impérial du 7 janvier 1857..... 60

Pages.

Extrait du Décret impérial du 28 mars 1857..... 60
Règlement pour les réunions générales de l'Institut, adopté dans la séance tenue par les cinq Académies le 19 juillet 1848..... *Ibid.*
Arrêté relatif aux missions scientifiques..... 63
Présidence de l'Institut..... 65
Bureau de l'Institut pour 1860..... *Ibid.*

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1859..... 67
État actuel de l'Académie Française..... 68
Commission du Dictionnaire historique de la langue française, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816..... 71
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... *Ibid.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1859..... 73
Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1859..... 74
État actuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres..... 75
Commission des Inscriptions et Médailles..... 82
Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France..... *Ibid.*
Commission des Travaux littéraires..... 83

Pages.

Commission des Antiquités de la France..... 83
Commission de l'École française d'Athènes..... 84
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... *Ibid.*

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1859..... 85
Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1859..... 86
État actuel de l'Académie des Sciences..... 89
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 101
Conservateur des collections de l'Académie..... *Ibid.*

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1859..... 103
Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1859..... 104
État actuel de l'Académie des Beaux-Arts..... 106
Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816..... 112
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... *Ibid.*

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1859..... 113

Pages.

Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1859 115
État actuel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques 117
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie 124

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies, conformément à l'art. 5 de l'ordonnance du Roi du 21 mars 1816 125
Prix de linguistique, fondé par M. de Volney 126
Liste et adresses, par ordre alphabétique, des membres et des associés étrangers des cinq Académies de l'Institut impérial de France 127
Bibliothèque, agence et secrétariat, imprimeurs, libraire 153

SÉANCES ORDINAIRES DES ACADÉMIES.

Académie Française, le jeudi à 2 heures et demie.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le vendredi à 3 heures.

Académie des Sciences, le lundi à 3 heures.

Académie des Beaux-Arts, le samedi à 3 heures.

Académie des Sciences Morales et Politiques, le samedi à midi.

SÉANCES PUBLIQUES DES ACADÉMIES.

Séance publique des cinq Académies, le 15 août.

Académie Française, mois de mai.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mois de juillet.

Académie des Sciences, mois de novembre.

Académie des Beaux-Arts, mois d'octobre.

Académie des Sciences Morales et Politiques, mois d'avril.

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE 1860.

JANVIER.

☽ Premier quartier le 1.
○ Pleine lune le 8.
☾ Dernier quartier le 15.
⊙ Nouvelle lune le 23.
☽ Premier quartier le 31.

Dim.	1	Circoncision.
Lun.	2	S. Basile.
Mar.	3	Ste Geneviève.
Mer.	4	S. Rigobert.
Jeud.	5	S. Siméon, styl.
Vend.	6	Épiphanie.
Sam.	7	Ste Mélanie.
1 D.	8	S. Lucien.
Lun.	9	S. Pierre, évêque.
Mar.	10	S. Paul, ermite.
Mer.	11	S. Théodose.
Jeud.	12	S. Arcade, mart.
Vend.	13	Baptême de N. S.
Sam.	14	S. Hilaire.
2 D.	15	S. Maur, abbé.
Lun.	16	S. Guillaume.
Mar.	17	S. Antoine.
Mer.	18	Ch. s. Pierre, à R.
Jeud.	19	S. Sulpice.
Vend.	20	S. Sébastien.
Sam.	21	Ste Agnès.
3 D.	22	S. Vincent.
Lun.	23	S. Ildefonse.
Mar.	24	S. Babylas.
Mer.	25	Conv. s. Paul.
Jeud.	26	Ste Paule, veuve.
Vend.	27	S. Julien.
Sam.	28	S. Charlemagne.
4 D.	29	S. François de S.
Lun.	30	Ste Bathilde.
Mar.	31	Ste Marcelle.

FÉVRIER.

○ Pleine lune le 7.
☾ Dernier quartier le 13.
⊙ Nouvelle lune le 21.
☽ Premier quartier le 29.

Mer.	1	S. Ignace.
Jeud.	2	Purification.
Vend.	3	S. Blaise.
Sam.	4	Ste Jeanne de V.
Dim.	5	Septuagésime.
Lun.	6	S. Waast.
Mar.	7	S. Théodore.
Mer.	8	S. Jean de M.
Jeud.	9	Ste Apolline.
Vend.	10	Ste Scholastique.
Sam.	11	S. Séverin, abbé.
Dim.	12	Sexagésime.
Lun.	13	S. Roger.
Mar.	14	S. Valentin.
Mer.	15	S. Faustin.
Jeud.	16	Ste Julienne.
Vend.	17	S. Silvain.
Sam.	18	S. Siméon, évêq.
Dim.	19	Quinquagésime.
Lun.	20	S. Eucher.
Mar.	21	S. Flavien.
Mer.	22	Cendres.
Jeud.	23	S. Serène.
Vend.	24	S. Nicéphore.
Sam.	25	S. Mathias.
1 D.	26	Quadragésime.
Lun.	27	Ste Honorine.
Mar.	28	S. Romain.
Mer.	29	Quatre-Temps.

Nombre d'Or 18.
Épacte VII.

MARS.

○ Pleine lune le 7.
☾ Dernier quartier le 14.
⊙ Nouvelle lune le 22.
☽ Premier quartier le 30.

Jeud.	1	S. Aubin.
Vend.	2	S. Simplice.
Sam.	3	S. Frédéric.
2 D.	4	Reminiscere.
Lun.	5	S. Casimir.
Mar.	6	Ste Colette.
Mer.	7	Ste Perpétue.
Jeud.	8	Ste Rose.
Vend.	9	40 Martyrs.
Sam.	10	S. Doctrovée.
3 D.	11	Oculi.
Lun.	12	S. Pol, évêque.
Mar.	13	Ste Euphrasie.
Mer.	14	Ste Mathilde.
Jeud.	15	S. Lubin.
Vend.	16	S. Patrice.
Sam.	17	Ste Gertrude.
4 D.	18	Lætare.
Lun.	19	S. Joseph.
Mar.	20	S. Joachim.
Mer.	21	S. Benoît, pape.
Jeud.	22	S. Épaphrodite.
Vend.	23	S. Victorin.
Sam.	24	S. Simon, martyr.
Dim.	25	La Passion.
Lun.	26	S. Ludger.
Mar.	27	S. Rupert, évêq.
Mer.	28	S. Gontran, roi.
Jeud.	29	S. Eutase.
Vend.	30	S. Rieul.
Sam.	31	Ste Balbine.

AVRIL.

○ Pleine lune le 5.
☾ Dernier quartier le 13.
⊙ Nouvelle lune le 21.
☽ Premier quartier le 28.

Dim.	1	Rameaux.
Lun.	2	S. François de P.
Mar.	3	S. Richard, évêq.
Mer.	4	S. Ambroise.
Jeud.	5	S. Séverin, évêq.
Vend.	6	S. Prudence.
Sam.	7	S. Clotaire.
Dim.	8	PÂQUES.
Lun.	9	S. Gérard.
Mar.	10	S. Macaire.
Mer.	11	S. Léon, pape.
Jeud.	12	S. Justin.
Vend.	13	S. Marcellin.
Sam.	14	S. Tiburce.
1 D.	15	Quasimodo.
Lun.	16	S. Paterne.
Mar.	17	S. Anicet.
Mer.	18	S. Parfait.
Jeud.	19	S. Léon.
Vend.	20	S. Théodore.
Sam.	21	S. Anselme.
2 D.	22	T. des C. S. D. R. E.
Lun.	23	S. Georges, mart.
Mar.	24	Ste Beuve.
Mer.	25	S. Marc, évangél.
Jeud.	26	S. Clet, pape.
Vend.	27	S. Polycarpe.
Sam.	28	S. Vital.
3 D.	29	Ste Marie Égypt.
Lun.	30	S. Eutrope.

Lettre dominicale A. G.

MAI.

○ Pleine lune le 5.
☾ Dernier quartier le 12.
⊙ Nouvelle lune le 20.
☽ Premier quartier le 27.

Mar.	1	S. J. S. Philippe.
Mer.	2	S. Athanase.
Jeud.	3	Invoc. S^te Croix.
Vend.	4	S^te Monique.
Sam.	5	C. de S. Augustin.
4 D.	6	S. Jean de P. Lat.
Lun.	7	S. Stanislas.
Mar.	8	S. Désiré, évêque.
Mer.	9	S. Grégoire, N.
Jeud.	10	S. Hermas.
Vend.	11	S. Mamert.
Sam.	12	S. Pancrace.
5 D.	13	S. Nérée.
Lun.	14	ROGATIONS.
Mar.	15	S. Servais.
Mer.	16	S. Honoré.
Jeud.	17	ASCENSION.
Vend.	18	S. Éric, roi.
Sam.	19	S. Yves.
6 D.	20	S. Isidore.
Lun.	21	S. Hospice.
Mar.	22	S^te Julie.
Mer.	23	S. Didier.
Jeud.	24	S. Donatien.
Vend.	25	S. Bernardin.
Sam.	26	S. Zacharie. V. J.
DIM.	27	PENTECÔTE.
Lun.	28	S. Germain.
Mar.	29	S. Quadrat.
Mer.	30	QUATRE-TEMPS.
Jeud.	31	S^te Pétronille.

JUIN.

○ Pleine lune le 3.
☾ Dernier quartier le 11.
⊙ Nouvelle lune le 19.
☽ Premier quartier le 26.

Vend.	1	S. Pamphile.
Sam.	2	S. Pothin, évêq.
1 D.	3	TRINITÉ.
Lun.	4	S. Quirin.
Mar.	5	S^te Emmélie.
Mer.	6	S. Norbert.
Jeud.	7	FÊTE-DIEU.
Vend.	8	S. Médard.
Sam.	9	S^te Pélagie.
2 D.	10	S. Landry.
Lun.	11	S. Barnabé.
Mar.	12	S. Basilide.
Mer.	13	S. Antoine de P.
Jeud.	14	S. Rufin.
Vend.	15	S. Fargeau.
Sam.	16	S. Cyr.
3 D.	17	S. Avit.
Lun.	18	S^te Marine.
Mar.	19	S. Gerv. S. Prot.
Mer.	20	S. Silvère.
Jeud.	21	S. Leufroi.
Vend.	22	S. Paulin.
Sam.	23	S. Andry.
4 D.	24	Nativ. de S. J.-Bapt.
Lun.	25	S. Prosper.
Mar.	26	S. Babolein.
Mer.	27	S. Crescent.
Jeud.	28	S. Irénée.
Vend.	29	S. Pierre, S. Paul.
Sam.	30	C. S. Paul.

Cycle solaire, 21.

JUILLET.

○ Pleine lune le 3.
☾ Dernier quartier le 11.
⊙ Nouvelle lune le 18.
☽ Premier quartier le 25.

5 D.	1	S. Martial.
Lun.	2	Visit. de N. D.
Mar.	3	S. Anatole, évêq.
Mer.	4	Ste Berthe.
Jeud.	5	Ste Zoé, martyre.
Vend.	6	S. Tranquillin.
Sam.	7	Ste Aubierge.
6 D.	8	Ste Élisabeth.
Lun.	9	S. Cyrille.
Mar.	10	Ste Félicité.
Mer.	11	T. de S. Benoît.
Jeud.	12	S. Gualbert.
Vend.	13	S. Gabriel.
Sam.	14	S. Bonaventure.
7 D.	15	S. Henri, emper.
Lun.	16	S. Eustathe, évêq.
Mar.	17	S. Alexis.
Mer.	18	S. Thomas d'Aq.
Jeud.	19	S. Vincent de Paul.
Vend.	20	Ste Marguerite.
Sam.	21	S. Victor, martyr.
8 D.	22	Ste Madeleine.
Lun.	23	S. Apollinaire.
Mar.	24	Ste Christine.
Mer.	25	S. Jacques le M.
Jeud.	26	T. de S. Marcel.
Vend.	27	S. Pantaléon.
Sam.	28	Ste Anne.
9 D.	29	Ste Marthe.
Lun.	30	S. Loup.
Mar.	31	S. Germain-l'Aux.

AOUT.

○ Pleine lune le 1.
☾ Dernier quartier le 9.
⊙ Nouvelle lune le 16.
☽ Premier quartier le 23.
○ Pleine lune le 31.

Mer.	1	Ste Sophie.
Jeud.	2	S. Étienne, pape.
Vend.	3	S. Geoffroy.
Sam.	4	S. Dominique.
10 D.	5	S. Yon.
Lun.	6	Transfig. de N. S.
Mar.	7	S. Gaëtan.
Mer.	8	S. Justin, mart.
Jeud.	9	S. Romain.
Vend.	10	S. Laurent.
Sam.	11	Sus. Ste Cour.
11 D.	12	Ste Claire.
Lun.	13	S. Hippolyte.
Mar.	14	S. Eusèbe. V. J.
Mer.	15	ASSOMPTION.
Jeud.	16	S. Roch.
Vend.	17	S. Mammès.
Sam.	18	Ste Hélène.
12 D.	19	S. Louis, évêque.
Lun.	20	S. Bernard.
Mar.	21	S. Privat.
Mer.	22	S. Symphorien.
Jeud.	23	S. Sidoine.
Vend.	24	S. Barthélemy.
Sam.	25	S. Louis, roi.
13 D.	26	S. Zéphirin, pape.
Lun.	27	S. Césaire.
Mar.	28	S. Augustin.
Mer.	29	S. Merry.
Jeud.	30	S. Fiacre.
Vend.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.

☾ Dernier quartier le 6.
☉ Nouvelle lune le 15.
☽ Premier quartier le 21.
○ Pleine lune le 30.

Sam.	1	S. Leu S. Gilles.
14 D.	2	S. Lazare.
Lun.	3	S. Grégoire.
Mar.	4	Ste Rosalie.
Mer.	5	S. Bertin, abbé.
Jeud.	6	S. Éleuthère, pap.
Vend.	7	S. Cloud, prêtre.
Sam.	8	Nativité de N. D.
15 D.	9	S. Omer, évêque.
Lun.	10	S. Nicolas.
Mar.	11	S. Hyacinthe.
Mer.	12	S. Raphaël.
Jeud.	13	S. Maurille.
Vend.	14	Exalt. Ste Croix.
Sam.	15	S. Nicodème.
16 D.	16	S. Cyprien.
Lun.	17	S. Lambert.
Mar.	18	S. Jean-Chrysost.
Mer.	19	Quatre-Temps.
Jeud.	20	Ste Maure.
Vend.	21	S. Matthieu.
Sam.	22	S. Maurice.
17 D.	23	Ste Thècle, v.
Lun.	24	S. Andoche.
Mar.	25	S. Firmin.
Mer.	26	Ste Justine.
Jeud.	27	S. Côme, S. Dam.
Vend.	28	S. Céran.
Sam.	29	S. Michel, arch.
18 D.	30	S. Jérôme.

Indiction romaine, 3.

OCTOBRE.

☾ Dernier quartier le 7.
☉ Nouvelle lune le 14.
☽ Premier quartier le 21.
○ Pleine lune le 29.

Lun.	1	S. Remy, évêque.
Mar.	2	SS. Anges Gard.
Mer.	3	S. Denis l'Aréop.
Jeud.	4	S. Franç. d'Assises.
Vend.	5	Ste Aure, abbesse.
Sam.	6	S. Bruno.
19 D.	7	Ste Julie.
Lun.	8	S. Daniel.
Mar.	9	S. Denis, évêque.
Mer.	10	S. Paulin.
Jeud.	11	S. Nicaise.
Vend.	12	S. Wilfrid.
Sam.	13	S. Gérand.
20 D.	14	S. Caliste, pape.
Lun.	15	Ste Thérèse.
Mar.	16	S. Gal, évêque.
Mer.	17	S. Cerhoney.
Jeud.	18	S. Luc, évangélist.
Vend.	19	S. Savinien.
Sam.	20	S. Caprais.
21 D.	21	Ste Ursule.
Lun.	22	S. Mellon, évêque.
Mar.	23	S. Hilarion.
Mer.	24	S. Magloire.
Jeud.	25	S. Crépin, S. Crép.
Vend.	26	S. Évariste.
Sam.	27	S. Fromence.
22 D.	28	S. Simon, S. Jude.
Lun.	29	S. Narcisse.
Mar.	30	S. Lucain.
Mer.	31	S. Quentin. V. J.

NOVEMBRE.

☾ Dernier quartier le 6.
☉ Nouvelle lune le 13.
☽ Premier quartier le 20.
○ Pleine lune le 28.

Jeud.	1	TOUSSAINT.
Vend.	2	LES TRÉPASSÉS.
Sam.	3	S. Marcel, évêque.
23 D.	4	S. Charles.
Lun.	5	Ste Bertille.
Mar.	6	S. Léonard.
Mer.	7	S. Willebrod.
Jeud.	8	Stes Reliques.
Vend.	9	S. Mathurin.
Sam.	10	S. Léon, pape.
24 D.	11	S. Martin.
Lun.	12	S. René.
Mar.	13	S. Brice.
Mer.	14	S. Bertrand.
Jeud.	15	S. Eugène, mart.
Vend.	16	S. Edme.
Sam.	17	S. Agnan, évêque.
25 D.	18	S. Odon.
Lun.	19	Ste Élisabeth.
Mar.	20	S. Edmond.
Mer.	21	PRÉSENTAT. N. D.
Jeud.	22	Ste Cécile.
Vend.	23	S. Clément.
Sam.	24	S. Séverin, abbé.
26 D.	25	Ste Catherine.
Lun.	26	Ste Genev. des Ard.
Mar.	27	S. Lin.
Mer.	28	S. Malo.
Jeud.	29	S. Saturnin.
Vend.	30	S. André, apôtre.

L. du Martyrol. G.

DÉCEMBRE.

☾ Dernier quartier le 5.
☉ Nouvelle lune le 12.
☽ Premier quartier le 20.
○ Pleine lune le 28.

Sam.	1	S. Éloi.
1 D.	2	AVENT.
Lun.	3	S. François Xavier.
Mar.	4	Ste Barbe.
Mer.	5	S. Sabas.
Jeud.	6	S. Nicolas de M.
Vend.	7	Ste Fare.
Sam.	8	CONCEPTION.
2 D.	9	Ste Gorgonie.
Lun.	10	Ste Valère.
Mar.	11	S. Fuscien.
Mer.	12	S. Valery.
Jeud.	13	Ste Luce.
Vend.	14	S. Nicaise.
Sam.	15	S. Mesmin.
3 D.	16	Ste Adélaïde.
Lun.	17	Ste Olympiade.
Mar.	18	S. Paul le Simp.
Mer.	19	QUATRE-TEMPS.
Jeud.	20	S. Timothée.
Vend.	21	S. Thomas, apôtre.
Sam.	22	S. Fabien.
4 D.	23	Ste Victoire.
Lun.	24	Ste Delphine, V. J.
Mar.	25	NOEL.
Mer.	26	S. Étienne.
Jeud.	27	S. Jean, évangél.
Vend.	28	SS. Innocents.
Sam.	29	S. Trophime.
DIM.	30	Ste Colombe.
Lun.	31	S. Sylvestre.

FONDATION DE L'INSTITUT.

Il y a pour toute la République un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. Loi du 5 fructidor an III (22 août 1795).

ORGANISATION PRIMITIVE

DE L'INSTITUT.

(Loi du 3 brumaire an IV. — 25 octobre 1795.)

TITRE IV.

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES ARTS.

I.

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à Paris; il est destiné : 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui au-

ront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II.

Il est composé de (144) membres résidant à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République ; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III.

Il est divisé en trois classes, et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
Ire CLASSE.		
SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.		
1 Mathématiques	6	6
2 Arts mécaniques	6	6
3 Astronomie	6	6
4 Physique expérimentale	6	6
5 Chimie	6	6
6 Histoire naturelle et Minéralogie	6	6
7 Botanique et Physique générale	6	6
8 Anatomie et Zoologie	6	6
9 Médecine et Chirurgie	6	6
10 Économie rurale et Art vétérinaire	6	6
	60	60

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
II^e CLASSE. SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.		
1 Analyse des sensations et des idées.....	6	6
2 Morale.....	6	6
3 Science sociale et Législation.....	6	6
4 Économie politique.....	6	6
5 Histoire.....	6	6
6 Géographie.....	6	6
	36	36
III^e CLASSE. LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.		
1 Grammaire.....	6	6
2 Langues anciennes.....	6	6
3 Poésie.....	6	6
4 Antiquités et Monuments.....	6	6
5 Peinture.....	6	6
6 Sculpture.....	6	6
7 Architecture.....	6	6
8 Musique et Déclamation.....	6	6
	48	48

IV.

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes

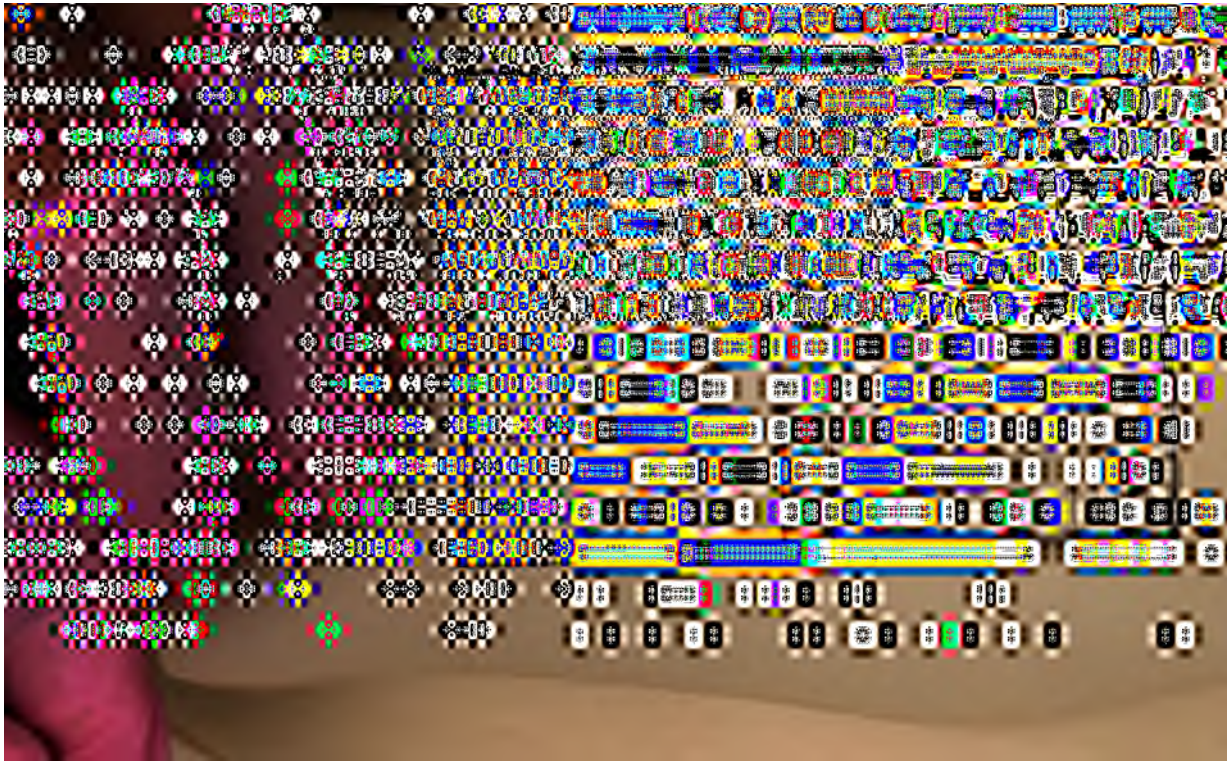

différentes ; mais il peut assister aux séances et concourir aux travaux d'une autre classe.

V.

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI.

L'Institut national aura quatre séances publiques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII.

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII.

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX.

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X.

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste, au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI.

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII.

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

ENCOURAGEMENTS, RÉCOMPENSES ET HONNEURS PUBLICS.

I.

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République que dans les pays étrangers.

II.

Ne pourront être admis au concours mentionné dans l'article précédent, que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins;

2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation, ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charrues, par bail de trente ans au moins;

3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture;

4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III.

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

IV.

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres pour voyager, soit ensemble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V.

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI.

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII.

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République, comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

X.

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. Les articles omis ne concernent pas l'Institut.

RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT.

(Loi du 15 germinal an IV. — 4 avril 1796.)

(*Du 25 ventôse.*) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante :

SÉANCES.

I.

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi;* la seconde classe, les *duodi* et *septidi;* et la troisième classe, les *tridi* et *octidi.* La première séance de chaque décade sera publique.

II.

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III.

Le président sera élu par chaque classe, pour

six mois, au scrutin et à la pluralité absolue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal : il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV.

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

V.

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire, de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an, et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI.

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes et procéder aux élections.

VII.

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII.

Le bureau de la classe du président sera celui de

l'Institut pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX.

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X.

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance, la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu ou non de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI.

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII.

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII.

Si deux membres de la classe demandent qu'un

ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV.

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV.

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI.

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII.

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX.

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX.

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI.

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII.

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique[1], doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir. Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII.

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir, seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT.

XXIV.

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national*,

[1] Voyez ci-devant, page 23.

sciences mathématiques et physiques; la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques;* et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts.* Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV.

L'Institut national continuera la description des arts commencée par l'Académie des sciences et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI.

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et dans ce cas on procédera à leur remplacement.

XXVII.

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique[1], doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.

XXVIII.

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX.

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX.

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique[2], seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

(1) Voyez ci-devant, page 25.

(2) *Ibidem.*

FONDS DES DÉPENSES DE L'INSTITUT.

XXXI.

Chaque classe nommera deux membres qui seront dépositaires de ses fonds et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII.

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir : le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII.

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe sera dépositaire des fonds de l'Institut et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Intitut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV.

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV.

Ils sont exclusivement destinés à l'Institut, et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

XXXVI.

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

XXXVII.

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue.

XXXVIII.

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

XXXIX.

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

XL.

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux: ils le présenteront, dans la première séance de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

XLI.

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

XLII.

L'Institut national est autorisé à faire tous les règlements de détails relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

La présente résolution sera imprimée.

Signé : A. C. THIBAUDEAU, *président;*
P. J. AUDOUIN, GIBERT-DESMOLIÈRES, *secrétaires.*

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventôse, 7 germinal et de ce jour, et après avoir entendu le rapport de la commision nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an IV de la République française.

Signé : J. A. CREUZÉ-LATOUCHE, *président;*
D'ALPHONSE, DE TORCY, MEILLAN, *secrétaires.*

Le Directoire exécutif ordonne, etc.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Constitution du 24 frimaire an VIII. — 15 décembre 1799.)

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts (art. 88).

ATTRIBUTIONS

DONNÉES À L'INSTITUT.

(Loi du 11 floréal an X. — 30 avril 1802.)

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues.. Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats qui seront présentés, le premier par une des classes de l'Institut national, le second par les inspecteurs généraux des études et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante (art. 24).

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit : 1° il pourra être établi dix écoles de droit; 2° il pourra être créé trois nouvelles écoles de médecine.....; 3° il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie...; 4° les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales; 5° une école de mathématiques transcendantes; 6° une école spéciale de géo-

graphie, d'histoire et d'économie publique.....; 7° outre les écoles des arts du dessin existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième....; 8° les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie; 9° il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes; 10° il sera nommé huit professeurs de musique et de composition (art. 25).

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir présenteront un sujet au Gouvernement ; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second; le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24 (art. 20).

NOUVELLE ORGANISATION

DE L'INSTITUT.

Saint-Cloud, le 3 pluviôse an XI de la République (22 janvier 1803).

Le Gouvernement de la République, sur le rapport du ministre de l'Intérieur, le Conseil d'État entendu,

Arrête ce qui suit :

I.

L'Institut national, actuellement divisé en trois classes, le sera désormais en quatre,

Savoir :

PREMIÈRE CLASSE.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

SECONDE CLASSE.

Classe de la langue et de la littérature françaises.

TROISIÈME CLASSE.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

QUATRIÈME CLASSE.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II.

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Géométrie, six membres;
Mécanique, six *idem;*
Astronomie, six *idem;*
Géographie et navigation, trois *idem;*
Physique générale, six *idem.*

SCIENCES PHYSIQUES.

Chimie, six membres;
Minéralogie, six *idem;*
Botanique, six *idem;*
Économie rurale et art vétérinaire, six *idem;*
Anatomie et zoologie, six *idem;*
Médecine et chirurgie, six *idem.*

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III.

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confec-

tion du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV.

La troisième classe sera composée de quarante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V.

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres;
Sculpture, six *idem;*
Architecture, six *idem;*
Gravure, trois *idem;*
Musique (composition), trois *idem.*

Elle nommera, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui sera membre de la classe, mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants, pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI.

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts; ils ne feront partie d'aucune section et ne toucheront aucun traitement.

VII.

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII.

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX.

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X.

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI.

L'Institut recevra annuellement du trésor public

quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels; et pour ses dépenses, une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du ministre de l'Intérieur.

XII.

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII.

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition

musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV.

Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,

Signé : BONAPARTE.

Par le premier Consul :

Le Secrétaire d'État,

Signé : HUGUES B. MARET.

Pour ampliation :

Le Ministre de l'Intérieur,

Signé : CHAPTAL.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Charte de 1814.

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé (art. 68)[1].

[1] La même disposition se trouve dans la Charte de 1830 (article 59).

ORDONNANCE DU ROI

DU 21 MARS 1816.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, SALUT.

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissements qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu avec une vive satisfaction la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères, notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise, et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur établissement à la restauration de la monarchie et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

Notre conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie Française;

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres;

L'Académie royale des Sciences;

L'Académie royale des Beaux-Arts.

ART. 2.

Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

ART. 3.

Chaque Académie aura son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

ART. 4.

Toutefois l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

ART. 5.

Les propriétés communes aux quatre Académies et les fonds y affectés seront régis et administrés, sous l'autorité de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

ART. 6.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

ART. 7.

Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

ART. 8.

Elles tiendront une séance publique commune le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

ART. 9.

Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

ART. 10.

L'Académie Française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront présentées, s'il y a lieu, par notre ministre sécrétaire d'État au département de l'Intérieur.

ART. 11.

L'Académie Française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

ART. 12.

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut.

ART. 13.

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

ART. 14.

L'Académie royale des Sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

ART. 15.

L'Académie royale des Sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

ART. 16.

L'Académie royale des Beaux-Arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

ART. 17.

L'Académie royale des Beaux-Arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

ART. 18.

Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres qu'à l'Académie royale des Sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

ART. 19.

Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

ART. 20.

Les anciens honoraires et académiciens, tant de

l'Académie royale des Sciences que de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, seront, de droit, académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

ART. 21.

L'Académie royale des Beaux-Arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

ART. 22.

Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, à l'Académie royale des Sciences et à l'Académie royale des Beaux-Arts.

ART. 23.

Il sera, chaque année, alloué au budget de notre ministre secrétaire d'État de l'Intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et employés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

ART. 24.

Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut conserveront la totalité de leur traitement.

ART. 25.

Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

ART. 26.

Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingt et unième.

Signé : LOUIS.

Par le Roi :

Le Ministre Secrétaire d'État de l'intérieur,

Signé : VAUBLANC.

Certifié conforme par nous,

Garde des sceaux de France, Ministre Secrétaire d'État au département de la justice,

Signé : BARBÉ-MARBOIS.

ORDONNANCE DU ROI

DU 26 OCTOBRE 1832,

CONCERNANT LE RÉTABLISSEMENT

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'article 3 du titre 4 de la loi du 3 brumaire an IV, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des Sciences morales et politiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement du 3 pluviôse an XI, qui supprime cette classe;

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'ancienne classe des Sciences morales et politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des Sciences morales et politiques*.

ART. 2.

Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

ART. 3.

Elle est divisée en cinq sections, savoir :

Philosophie ;
Morale ;
Législation, Droit public et Jurisprudence ;
Économie politique et Statistique ;
Histoire générale et philosophique.

ART. 4.

Sont membres de cette Académie,

1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression,

MM. Baron DACIER,
DAUNOU,
Comte GARAT,
LACUÉE, comte de CESSAC,
Comte MERLIN,
Marquis DE PASTORET,
Comte REINHARD,
Comte RŒDERER,
Comte SIÉYÈS,
Prince DE TALLEYRAND ;

2° Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut,

MM. Comte DESTUTT DE TRACY,
Baron DE GÉRANDO.

ART. 5.

Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit :

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut.

L'Académie des Sciences morales et politiques ainsi constituée élira sept autres membres à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

ART. 6.

Les membres de l'Académie des Sciences morales et politiques nommeront un secrétaire perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut.

ART. 7.

Ils proposeront à notre ministre de l'Instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

ART. 8.

Ils sont également chargés de réviser les anciens règlements et de proposer au ministre un projet de règlement nouveau.

ART. 9.

Les dépenses de l'Académie des Sciences morales et politiques seront fixées par la loi des finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

ART. 10.

Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé : LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le Ministre Secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé : GUIZOT.

Pour ampliation :

Le Ministre Secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé : GUIZOT.

EXTRAIT

DU RÈGLEMENT PARTICULIER

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

du 5 mars 1833.

TITRE Ier.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ARTICLE PREMIER.

L'Académie se compose de TRENTE Académiciens titulaires.

Il y aura *cinq* Académiciens libres et *cinq* Associés étrangers.

ART. 2.

L'Académie aura *trente* Correspondants au moins, *quarante* au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3.

Les Académiciens libres et les Associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4.

Pour être Académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5.

Les Correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 6.

Les Académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des Académiciens de leur ordre, et voix délibérative en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7.

Un Académicien libre ne peut se présenter pour être élu Académicien titulaire tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8.

Tout Académicien titulaire ou libre qui s'absentera plus d'une année sans congé de l'Académie ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

DÉCRETS IMPÉRIAUX.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 14 avril 1855.

La séance publique annuelle commune aux cinq classes de l'Institut impérial de France aura lieu le 15 août, jour de la Saint-Napoléon (art. 1er).

Dans la séance publique commune aux cinq Académies, un prix d'une valeur annuelle de dix mille francs sera, tous les trois ans, décerné, en

notre nom, à l'ouvrage ou à la découverte que les cinq classes auront jugé le plus propre à honorer ou à servir le pays.

Ce prix sera décerné pour la première fois le 15 août 1856 entre tous les auteurs des travaux signalés dans les cinq dernières années (art. 4).

Il est créé à l'Académie des Sciences morales et politiques une section nouvelle sous le titre de *Politique, Administration, Finances,* laquelle sera composée de dix membres, de manière à élever à quarante le nombre des membres de ladite Académie.

Les membres de cette section nouvelle, nommés par nous pour la première fois, jouiront des mêmes droits et traitements que les membres des autres sections. (Art. 7.)

Par décret impérial du même jour, ont été nommés membres de l'Académie des Sciences morales et politiques, section de Politique, Administration, Finances :

MM. le marquis D'AUDIFFRET,
BARTHE,
BINEAU,
Pierre CLÉMENT,
Le vicomte DE CORMENIN,
GRÉTERIN,
LAFERRIÈRE,
Armand LEFEBVRE,
MESNARD,
Le baron PELET,

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 7 janvier 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*Académicien libre* est créée à l'Académie des Sciences morales et politiques, qui nommera en outre sept correspondants pour la section de *Politique, Administration et Finances.*

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 28 mars 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*Associé étranger* est créée à l'Académie des Sciences morales et politiques de l'Institut de France.

RÈGLEMENT

POUR

LES RÉUNIONS GÉNÉRALES DE L'INSTITUT,

ADOPTÉ

DANS LA SÉANCE TENUE PAR LES CINQ ACADÉMIES

le 19 juillet 1848.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura des réunions périodiques des cinq Aca-

démies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

ART. 2.

Ces réunions générales seront trimestrielles. Si la discussion n'est pas terminée, elle pourra être continuée dans une séance supplémentaire dont l'Assemblée déterminera le jour.

ART. 3.

En outre, chaque Académie a le droit de provoquer une réunion générale extraordinaire, en s'adressant au président de l'Institut.

ART. 4.

Le Bureau de l'Institut se compose de cinq membres, un président et quatre vice-présidents.

Ces cinq membres sont choisis respectivement par les cinq Académies. La durée du Bureau est d'une année.

ART. 5.

Le Bureau est présidé par un des cinq membres, selon le tour qui appartient à chacune des Académies.

ART. 6.

Le procès-verbal des séances sera rédigé par le Secrétaire perpétuel de l'Académie à laquelle appartient le Président.

ART. 7.

La réunion générale de l'Institut aura lieu le premier mercredi de chaque trimestre.

ART. 8.

Le Bureau est chargé de préparer l'ordre du jour.

Cet ordre du jour se composera des matières qui auront été désignées par la dernière assemblée générale, par une des cinq Académies ou par le Bureau.

Cet ordre du jour sera indiqué dans les lettres de convocation.

L'Assemblée se réserve le droit de fixer l'ordre de priorité entre les propositions.

ART. 9.

Le Bureau des séances trimestrielles présidera la séance publique annuelle de l'Institut.

ART. 10 [1].

La séance publique annuelle aura lieu le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut.

[1] Cet article se trouve abrogé par le décret du 14 avril 1855, qui fixe la séance publique annuelle de l'Institut au *15 août, jour de la Saint-Napoléon.*

ARRÊTÉ

DE

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES CULTES,

EN DATE DU 30 JANVIER 1850,

RELATIF AUX MISSIONS SCIENTIFIQUES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes,

Considérant qu'il importe de donner aux missions scientifiques la direction la plus éclairée, et de leur assurer les résultats les plus fructueux possibles;

Considérant qu'une expérience déjà acquise a pu démontrer tout ce qu'il y a de profitable pour l'érudition et la science à appeler sur les projets de missions l'examen de l'Institut;

Considérant, d'autre part, que de toute mission exécutée sous les auspices et aux frais de l'État doivent résulter un avantage public et une utilité nationale,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Chaque demande de mission scientifique présentée au ministère de l'instruction publique et des

cultes sera transmise à l'Institut, et l'Académie spécialement compétente sera invitée à faire un rapport sur l'objet et l'opportunité du voyage. En cas d'avis favorable, l'Institut sera prié de rédiger des instructions sur les *desiderata* de la science et sur les moyens les plus propres à atteindre le but indiqué.

ART. 2.

Les résultats de toute mission scientifique qui aura pour objet de recueillir des monuments écrits ou figurés appartiendront à l'État, qui se réserve d'en disposer, soit par voie de publication, soit en faveur des établissements nationaux.

ART. 3.

Toutefois, il pourra être dérogé au précédent article, en vertu des conditions spéciales fixées par le Ministre et mentionnées formellement dans l'arrêté par lequel la mission sera conférée.

Paris, le 30 janvier 1850.

Signé : E. DE PARIEU.

Pour ampliation :

Le chef du secrétariat,

Signé : P. COLLIN.

PRÉSIDENCE DE L'INSTITUT.

L'Académie des Beaux-Arts préside l'Institut pendant l'année 1860.

BUREAU DE L'INSTITUT POUR 1860.

MM. GILBERT, délégué de l'Académie des Beaux-Arts.....	Président.
VILLEMAIN, délégué de l'Académie Française.....	Vice-Présidents.
BERGER DE XIVREY, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.....	
CHASLES, délégué de l'Académie des Sciences.....	
FRANCK, délégué de l'Académie des Sciences morales et politiques.....	
HALÉVY.....	Secrétaire.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'AÇADÉMIE FRANÇAISE

depuis le 1er janvier 1859.

M. DE TOCQUEVILLE, élu le 23 décembre 1841, décédé le 16 avril 1859;

Remplacé par M.....

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(ANNÉE 1860.)

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1821	VILLEMAIN (Abel-François).....	Cte de Fontanes.
1828	LEBRUN (Pierre-Antoine).....	Cte François de Neufchâteau.
1828	Le baron DE BARANTE (Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE).....	Comte de Sèze.
1829	LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis DE).....	Comte Daru.
1830	Le comte DE SÉGUR (Philippe-Paul).	Duc de Lévis.
1830	PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON DE).....	Mis de Lally-Tolendal.
1830	COUSIN (Victor).....	Baron Fourier.
1830	VIENNET (Jean-Pons-Guillaume)..	Comte de Ségur.
1832	DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques).	Baron Cuvier.
1833	THIERS (Adolphe).....	Andrieux.
1834	SCRIBE (Augustin-Eugène).....	Arnault.
1836	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	Comte de Tracy.
1836	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	Raynouard.
1840	FLOURENS (Marie-Jean-Pierre).....	Michaud.
1841	Le vicomte HUGO (Victor-Marie)...	Lemercier.
1842	Le duc PASQUIER (Étienne-Denis)..	Frayssinous.
1842	PATIN (Henri-Joseph-Guillaume)..	Roger.
1844	SAINT-MARC-GIRARDIN.....	Camponon.
1844	SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin)..	Casimir Delavigne.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1844	MÉRIMÉE (Prosper).....	Nodier.
1845	Le comte DE VIGNY (Alfred-Victor).	Étienne.
1845	VITET (Louis).....	Soumet.
1846	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE).....	Royer-Collard.
1847	EMPIS (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph SIMONIS).....	De Jouy.
1847	AMPÈRE (Jean-Jacques-Antoine)...	Baron Guiraud.
1849	Le duc DE NOAILLES (Paul).....	Vte de Châteaubriand.
1850	NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré).....	De Féletz.
1851	Le comte DE MONTALEMBERT (Charles).....	Dros.
1852	BERRYER (Pierre-Antoine).....	Cte de Saint-Priest.
1854	DUPANLOUP, évêque d'Orléans (Félix-Antoine-Philibert).....	Tissot.
1854	SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade).....	Jay.
1855	LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid).....	Ancelot.
1855	Le duc DE BROGLIE (Charles-Achille-Victor-Léonce).....	Cte de Ste-Aulaire.
1855	PONSARD (François).....	Baour-Lormian.
1856	BIOT (Jean-Baptiste).....	Ch. de Lacretelle.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1856	Le comte DE FALLOUX (Alfred-Pierre).....	Comte Molé.
1857	AUGIER (Guillaume-Victor-Émile)..	Comte de Salvandy.
1858	LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE).....	Alfred de Musset.
1858	SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules)..	Brifaut.
1860	.....	De Tocqueville.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL TRÉSORIER.	
1834	VILLEMAIN (Abel-François).....	Arnault.

COMMISSION DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

MM.

VILLEMAIN, Secrétaire perpétuel.
DE PONGERVILLE.
COUSIN.
PATIN.
SAINTE-BEUVE.
VIENNET.
AMPÈRE.

COMMISSION POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

VILLEMAIN, Secrétaire perpétuel-trésorier, président.
LEBRUN.
EMPIS.

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

depuis le 1er janvier 1859.

M. Auguste Le Prevost, élu *académicien libre* le 8 juin 1838, décédé le ... juillet 1859;

Remplacé par M. Dehèque le 18 novembre 1859.

M. Carl Ritter, élu *associé étranger* le 14 décembre 1855, décédé le 29 septembre 1859;

Remplacé par M. le comte Borghesi, à San-Marino (Italie), le 9 décembre 1859.

M. Lenormant, élu le 25 janvier 1839, décédé le 22 novembre 1859;

Remplacé par M.....

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

depuis le 1er janvier 1859.

M. Gazzera, à Turin, élu le 26 décembre 1851, décédé le 5 mai 1859;

Remplacé par M. le baron de Bunsen, à Bonn (Prusse Rhénane), le 23 décembre 1859.

M. le comte Borghesi, à San-Marino (Italie), élu le 15 mars 1839, élu *associé étranger* le 9 décembre 1859;

Remplacé par M. Amari, à Florence, le 23 décembre 1859.

ÉTAT ACTUEL
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.
(ANNÉE 1860.)

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1817	NAUDET (Joseph).....	Cte Garran de Coulon
1818	JOMARD (Edme-François).....	Visconti.
1824	HASE (Charles-Benoît).....	Bernardi.
1832	Le comte BEUGNOT (Auguste-Arthur).	Thurot.
1832	REINAUD (Joseph-Toussaint).....	De Chézy.
1833	JULIEN (Stanislas).....	Saint-Martin.
1833	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	Baron Dacier.
1834	LE CLERC (Joseph-Victor).....	De Pougens.
1837	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel).....	Van Praët.
1837	PARIS (Alexis-Paulin).....	Raynouard.
1838	LE BAS (Philippe).....	Comte Reinhard.
1838	GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore)	Prince de Talleyrand
1838	MAGNIN (Charles).....	Bon Silvestre de Sacy
1839	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)..	Pouqueville.
1839	BERGER DE XIVREY (Jules).....	Émeric-David.
1841	VILLEMAIN (Abel-François).....	Daunou.
1841	WAILLY (Joseph-Noël DE).....	Mis de Pastoret.
1842	SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE).....	Mionnet.
1842	Le comte DE LABORDE (Léon-Emmanuel-Simon-Joseph).....	Cte A. de Laborde.

ÉTAT ACTUEL
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1842	AMPÈRE (Jean-Jacques-Antoine)....	Baron de Gérando.
1844	MOHL (Jules).....	Barnouf père.
1845	LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE).....	Fauriel.
1845	LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule-Louis DE).....	Mollevaut.
1849	RAVAISSON (Jean-Gaspard-Félix)...	Letronne.
1849	CAUSSIN DE PERCEVAL (Amand-Pierre).....	Vte Le Prevost d'Iray
1850	VINCENT (Alexandre-Joseph-Hidulphe).....	Éd. Biot.
1850	WALLON (Henri-Alexandre).....	Quatrem. de Quincy.
1852	BRUNET DE PRESLE (Charles-Marie-Wladimir).....	Baron Walckenaer.
1853	ROSSIGNOL (Jean-Pierre).....	Eugène Burnouf.
1853	Le vicomte DE ROUGÉ (Olivier-Charles-Camille-Emmanuel).....	Pardessus.
1854	EGGER (Émile).....	Guérard.
1854	LONGPÉRIER (Henri-Adrien PREVOST DE).....	Cte de Choiseul-Daillecourt.
1855	REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe).	Langlois.
1856	RENAN (Joseph-Ernest).....	Aug. Thierry.
1856	RENIER (Charles-Alphonse-Léon)..	Fortoul.

ÉTAT ACTUEL
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1857	MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred)..	Dureau de la Malle.
1857	ALEXANDRE (Charles).....	Boissonade.
1857	DELISLE (Léopold-Victor).....	Ét. Quatremère.
1858	MUNK (Salomon).....	Lajard.
1860	.....	Lenormant.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1852	NAUDET (Joseph).....	Eugène Burnouf.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1830	Le duc DE LUYNES (Honoré-Théodoric-Paul-Joseph D'ALBERT)...	Schweighaeuser.
1833	MONMERQUÉ (Louis-Jean-Nicolas)..	Cousinéry.
1839	VITET (Louis).....	Michaud.
1841	BIOT (Jean-Baptiste).....	Cte Miot de Mélito.
1843	MÉRIMÉE (Prosper).....	Marquis de Fortia d'Urban.
1846	Le marquis DE LA GRANGE (Adélaïde-Édouard LELIÈVRE).....	Eyriès.
1854	CHERRIER (Joseph DE).....	Marquis Séguier de Saint-Brisson.
1855	TEXIER (Charles-Félix-Marie).....	Baron Barchou de Penhoën.

ÉTAT ACTUEL
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1858	Le vicomte DE LA VILLEMARQUÉ (Théodore-Claude-Henri HERSART)	De Pétigny.
1859	DEHÈQUE (Félix-Désiré)	Aug. Le Prevost.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1831	BOECKH (Auguste), à Berlin	Jefferson.
1847	GRIMM (Jacob), à Berlin	Frédéric Jacobs.
1849	LOBECK (Auguste), à Kœnigsberg	G. Hermann.
1849	WILSON (Horace-Hayman), à Oxford.	Sir Graves Chamney Haughton.
1854	PEYRON (Amédée), à Turin	Cardinal Maï.
1857	BOPP (Franz), à Berlin	Baron de Hammer-Purgstall.
1858	Th. WELCKER, à Bonn (Prusse Rhénane)	Creuzer.
1859	Le comte BORGHESI, à San-Marino (Italie)	Carl Ritter.

CORRESPONDANTS.

Une ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des correspondants à cinquante, dont trente étrangers et vingt regnicoles.

MM.

MUSTOXIDI, à Corfou.

Le chevalier-comte DÉMÉTRIUS VALSAMACHI, à Céphalonie.

Le colonel LEAKE (William-Martin), à Londres.

WEISS ✠, à Besançon (Doubs).

DE CAUMONT (Arcisse) (O. ✠), à Caen (Calvados); et à Paris, rue de Richelieu, n° 63.

QUARANTA (Bernard) ✠, à Naples.

GERHARD (Édouard), à Berlin.

DE MEYRAN, marquis DE LAGOY, à Aix (Bouches-du-Rhône).

Le baron CHAUDRUC DE CRAZANNES (O. ✠), à Castel-Sarrasin (Tarn-et Garonne).

A. LE GLAY ✠, à Lille (Nord).

DEVILLE (Achille) ✠, à Alençon (Orne); et à Paris, rue de Bruxelles, n° 83.

G. H. GEEL, à Leyde (Pays-Bas).

BERBRUGGER (O. ✠), à Alger (Afrique).

FLOQUET (Pierre-Amable) ✠, à Formentin, arrondissement de Pont-l'Évêque (Calvados); et à Paris, rue d'Anjou Saint-Honoré, n° 52.

GREPPO, à Belley (Ain).

MM.

Pertz, à Berlin.

Kosegarten, à Greifswalde.

Ch. Lassen, à Bonn (Prusse Rhénane).

Eug. Boré ✠, en Perse.

Wright (Thomas), à Londres.

W. Wachsmuth ✠, à Leipzig.

Cel. Cavedoni, à Modène.

Le baron de Witte (Jean-Joseph-Antoine-Marie) ✠, à Anvers; et à Paris, rue Fortin, n° 5.

Botta (Paul-Émile) (O. ✠), à Tripoli de Barbarie.

De Laplane (Édouard) ✠, à Sisteron (Basses-Alpes).

Rawlinson (Sir Henri-Creswick), C. B. à Londres.

Eichhoff ✠, à Melun (Seine-et-Marne); et à Paris, quai de Conti, n° 3.

Hodgson (Brian-Houghton) ✠, au Bengale.

J. Roulez ✠, à Gand.

Rangabé (Ritzio), à Athènes.

Azéma de Montgravier ✠, à Montpellier (Hérault).

Freytag, à Bonn (Prusse Rhénane).

Des Vergers (Marie-Joseph-Adolphe-Noël) ✠, à Rimini (États romains); et à Paris, rue Jacob, n° 54.

Minervini, à Naples.

Layard (Austen-H.), à Londres.

Polain (Matthieu-Lambert) ✠, à Liége.

MM.

Michel (Francisque) ⁂, à Bordeaux (Gironde).

De Boissieu (Alphonse), à Lyon (Rhône).

Cureton (William), à Londres.

Ferd. Wolf, à Vienne (Autriche).

Éd. de Coussemaker ⁂, à Dunkerque (Nord).

Stiévenart ⁂, à Dijon (Côte-d'Or).

Don Pascual de Gayangos, à Madrid.

Gorresio (O. ⁂), à Turin; et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 96.

Herculano de Carvalho, à Lisbonne.

Dinaux (Arthur) ⁂, à Montataire (Oise); et à Paris, boulevard Montmartre, n° 19.

Lepsius, à Berlin.

Max Müller, à Oxford.

Le baron de Bunsen, à Bonn (Prusse Rhénane).

Amari, à Florence.

COMMISSIONS LITTÉRAIRES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMISSION DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES,

Instituée par décret du 25 juin 1806, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

HASE.
GUIGNIAUT.
Ph. LE BAS.
Léon RENIER.
NANTEUIL, dessinateur.

COMMISSION

POUR LA CONTINUATION DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

Paulin PARIS.
LE CLERC.
LITTRÉ.
RENAN.

COMMISSION DES TRAVAUX LITTÉRAIRES,

Chargée de surveiller la continuation des Notices des Manuscrits, du Recueil des Ordonnances des Rois de France, du Recueil des Historiens des Gaules et de la France, de la publication des Historiens des Croisades, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

JOMARD.

HASE.

Le comte BEUGNOT.

LE CLERC.

GUIGNIAUT.

MAGNIN.

VILLEMAIN.

Ad. REGNIER.

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE,

Pour l'examen et le classement des notices et documents demandés à MM. les préfets des départements sur les anciens monuments de notre histoire et les mesures à prendre pour leur conservation : d'après la circulaire de M. le ministre de l'Intérieur du 8 avril 1819, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

JOMARD.

HASE.

VITET.

MÉRIMÉE.

MM.

De Longpérier.

Léon Renier.

Maury.

Léopold Delisle.

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES,

Chargée de dresser le programme des travaux de ses membres, d'en faire un rapport au ministre et d'en rendre compte à la séance publique de l'Académie; d'après l'arrêté du ministre de l'instruction publique du 26 janvier, le décret du 7 août 1850 et celui du 9 février 1859.

MM.

Hase.

Guigniaut.

Ph. Le Bas.

Brunet de Presle.

Egger.

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE;

confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

Garcin de Tassy.

Wallon.

Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1859.

M. Robert Brown, à Londres, élu *associé étranger* le 4 mars 1833, décédé le 10 juin 1858;

Remplacé par M. Richard Owen, à Londres, le 25 avril 1859.

M. Lejeune Dirichlet, à Göttingue, élu *associé étranger* le 17 avril 1854, décédé le 5 mai 1859;

Remplacé par M.....

M. le baron Alexandre de Humboldt, à Berlin, élu *associé étranger* le 14 mai 1810, décédé le 6 mai 1859;

Remplacé par M.....

M. le baron Cagniard de Latour, élu le 17 mars 1851, décédé le 5 juillet 1859;

Remplacé, dans la *section de Physique générale*, par M.....

M. Poinsot, élu le 31 mai 1813, décédé le 5 décembre 1859;

Remplacé, dans la *section de Géométrie*, par M....

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1859.

Sir John FRANKLIN, à Londres, élu le 26 janvier 1846, décédé le 11 juin 1847, dans les régions polaires de l'hémisphère Nord;

Remplacé, dans la *section de Géographie et Navigation*, par M.....

M. EYTELWEIN, à Berlin, élu le 5 janvier 1846, décédé le 18 août 1848;

Remplacé, dans la *section de Mécanique*, par M...

M. GERHARDT, à Strasbourg (Bas-Rhin), élu le 21 avril 1856, décédé le 19 août 1856;

Remplacé, dans la *section de Chimie*, par M. HOFMANN, à Londres, le 11 avril 1859.

M. JAUBERT DE PASSA, à Perpignan (Pyrénées-Orientales), élu le 3 janvier 1824, décédé le 16 septembre 1856;

Remplacé, dans la *section d'Économie rurale*, par M. le marquis COSIMO RIDOLFI, à Florence, le 28 mars 1859.

M. le baron D'HOMBRES-FIRMAS, à Alais (Gard), élu le 26 décembre 1836, décédé le 5 mars 1857;

Remplacé, dans la *section d'Économie rurale*, par

M. RENAULT, à Maisons-Alfort (Seine), le 4 avril 1859.

M. William SCORESBY, à Exeter, élu le 3 janvier 1827, décédé le 21 mars 1857;

Remplacé, dans la *section de Géographie et Navigation*, par M.....

Le Prince Charles BONAPARTE, à Rome, élu le 18 mars 1844, décédé le 29 juillet 1857;

Remplacé, dans la *section d'Anatomie et Zoologie*, par M. DUJARDIN, à Rennes (Ille-et-Vilaine), le 25 avril 1859.

M. MARSHALL HALL, à Londres, élu le 3 décembre 1855, décédé le.....

Remplacé, dans la *section de Médecine et Chirurgie*, par M. DE WIRCHOW, à Berlin, le 30 mai 1859.

L'amiral sir F. BEAUFORT, à Londres, élu le 23 janvier 1837, décédé le 13 décembre 1857;

Remplacé, dans la *section de Géographie et Navigation*, par M.....

M. BONPLAND, au Paraguay, élu le 15 décembre 1817, décédé le 11 mai 1858;

Remplacé, dans la *section de Botanique*, par M. LECOQ, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), le 6 juin 1859.

M. J. MÜLLER, à Berlin, élu le 4 août 1845, décédé le 28 avril 1858;

Remplacé, dans la *section d'Anatomie et Zoologie*, par M. CARUS, à Dresde, le 14 février 1859.

M. Bonnet, à Lyon (Rhône), élu le 23 avril 1855, décédé le 2 décembre 1858;

Remplacé, dans la *section de Médecine et Chirurgie*, par M. Denis (de Commercy), à Toul (Meurthe), le 12 décembre 1859.

M. Gergonne, à Montpellier (Hérault), élu le 21 juin 1830, décédé le 4 avril 1859;

Remplacé, dans la *section de Géométrie*, par M....

M. Richard Owen, à Londres, élu le 4 février 1839, élu *associé étranger* le 25 avril 1859;

Remplacé, dans la *section d'Anatomie et Zoologie*, par M.....

M. Bond, à Cambridge (États-Unis), élu le 12 mai 1851, décédé le.....

Remplacé, dans la *section d'Astronomie*, par M....

M. Hausmann, à Göttingue, élu le 19 février 1855, décédé le 26 décembre 1859;

Remplacé, dans la *section de Minéralogie*, par M...

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

(ANNÉE 1860.)

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	SCIENCES MATHÉMATIQUES.	
	Section I^re^. — GÉOMÉTRIE.	
1803	BIOT (Jean-Baptiste).....	Delambre, élu secrétaire perpétuel.
1843	LAMÉ (Gabriel).....	Puissant.
1851	CHASLES (Michel).....	Libri.
1856	BERTRAND (Joseph-Louis-François).	Sturm.
1856	HERMITE (Charles).....	Binet.
1860	.....	Poinsot.
	Section II. — MÉCANIQUE.	
1818	Le baron DUPIN (Charles).....	Périer.
1834	PONCELET (Jean-Victor).....	Hachette.
1840	PIOBERT (Guillaume).....	Baron de Prony.
1843	MORIN (Arthur-Jules).....	Coriolis.
1847	COMBES (Charles-Pierre-Matthieu).	Gambey.
1858	CLAPEYRON (Benoît-Paul-Émile)...	Baron Cauchy.
	Section III. — ASTRONOMIE.	
1817	MATHIEU (Claude-Louis).....	Messier.
1839	LIOUVILLE (Joseph).....	Le Français de Lalande.
1843	LAUGIER (Paul-Auguste-Ernest)...	Savary.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1846	LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph).	Comte de Cassini.
1847	FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans).....	Bon de Damoiseau.
1855	DELAUNAY (Charles-Eugène).....	Mauvais.
	Section IV.—GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.	
1842	DUPERREY (Louis-Isidore).....	De Freycinet.
1854	BRAVAIS (Auguste).....	Baron Roussin.
1855	DAUSSY (Pierre).....	Beautemps-Beaupré.
	Section V. — PHYSIQUE GÉNÉRALE.	
1829	BECQUEREL (Antoine-César).....	Lefèvre-Gineau.
1837	POUILLET (Claude-Servais-Mathias).	Girard.
1840	BABINET (Jacques).....	Dulong.
1840	DUHAMEL (Jean-Marie-Constant)...	Poisson.
1841	DESPRETZ (César-Mansuete).....	Savart.
1860	.....	Baron Cagniard de Latour.
	SCIENCES PHYSIQUES.	
	Section VI. — CHIMIE.	
1826	CHEVREUL (Michel-Eugène).....	Proust.
1832	DUMAS (Jean-Baptiste).....	Sérullas.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1837	PELOUZE (Théophile-Jules).....	Déyeux.
1840	REGNAULT (Henri-Victor).....	Robiquet.
1844	BALARD (Antoine-Jérôme).....	D'Arcet.
1857	FREMY (Edmond).....	Baron Thénard.
	Section VII. — MINÉRALOGIE.	
1822	CORDIER (Pierre-Louis-Antoine)...	Haüy.
1827	BERTHIER (Pierre).....	Baron Ramond.
1852	SENARMONT (Henri HUREAU DE)...	Beudant.
1857	DELAFOSSE (Gabriel).....	Élie de Beaumont, élu secrétaire perpétuel.
1857	Le vicomte D'ARCHIAC (Étienne-Jules-Adolphe DESMIER DE SAINT-SIMON).	Constant Prevost.
1857	SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (Charles-Joseph).....	Dufrénoy.
	Section VIII. — BOTANIQUE.	
1834	BRONGNIART (Adolphe-Théodore)..	Desfontaines.
1853	MONTAGNE (Jean-François-Camille).	Richard.
1854	TULASNE (Louis-René).....	Adrien de Jussieu.
1854	MOQUIN-TANDON (Horace-Bénédict-Alfred).....	Aug. de St-Hilaire.
1854	PAYER (Jean-Baptiste).....	Gaudichaud.
1856	GAY (Claude).....	De Mirbel.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section IX. — Économie rurale.	
1839	Boussingault (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné)	Huzard.
1840	Le comte de Gasparin (Adrien-Étienne-Pierre)	Turpin.
1842	Payen (Anselme)	Audouin.
1843	Rayer (Pierre-François-Olive)	Vte de Morel-Vindé.
1847	Decaisne (Joseph)	Dutrochet.
1852	Peligot (Eugène-Melchior)	Baron de Silvestre.
	Section X. — Anatomie et Zoologie.	
1816	Duméril (André-Marie-Constant)	Tenon.
1833	Geoffroy-Saint-Hilaire (Isidore)	Latreille.
1838	Edwards (Henri-Milne)	Frédéric Cuvier.
1844	Valenciennes (Achille)	Ét. Geoffroy-Saint-Hilaire.
1851	Coste (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor)	De Blainville.
1852	Quatrefages de Bréau (Jean-Louis-Armand de)	De Sevigny.
	Section XI. — Médecine et Chirurgie.	
1828	Serres (Étienne-Renaud-Augustin)	Chaussier.
1843	Andral (Gabriel)	Double.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

DATE de l'élec. tion.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1843	VELPEAU (Alfred-Armand-Louis-Marie).....	Baron Larrey.
1854	BERNARD (Claude).....	Roux.
1855	CLOQUET (Jules-Germain).....	Lallemand.
1856	JOBERT DE LAMBALLE (Antoine-Joseph).....	Magendie.
	SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.	
1835 1853	ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), pour les sciences mathématiques.....	Lelièvre. Arago, Secrétaire perpétuel.
1828 1833	FLOURENS (Marie-Jean-Pierre), pour les sciences physiques.....	Bosc. Dulong, Secr. perp. démissionnaire.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	Le baron SÉGUIER (Armand-Pierre).	Comte de Rosily-Mesros.
1847	CIVIALE (Jean).....	Bon Bory de Saint-Vincent.
1850	BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus).	Francœur.
1852	DELESSERT (François-Marie).....	Baron Maurice.
1852	BIENAYMÉ (Irénée-Jules).....	Duc de Raguse.
1853	Le maréchal VAILLANT (Jean-Baptiste-Philibert).....	Héron de Villefosse.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1854	VERNEUIL (Philippe-Édouard POULLETIER DE).....	Vicomte Héricart de Thury.
1855	Le vice-amiral DU PETIT-THOUARS (Abel AUBERT).....	Duvernoy.
1857	PASSY (Antoine-François).....	De Bonnard.
1858	Le comte JAUBERT (Hippolyte-François).....	Largeteau.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1844	FARADAY (Michel), à Londres.....	Dalton.
1849	BREWSTER (Sir David), à Saint-Andrews, en Écosse.....	Berzelius.
1851	TIEDEMANN, à Francfort-sur-le-Mein.	Jacobi.
1852	MITSCHERLICH, à Berlin.....	Œrsted.
1855	HERSCHEL (Sir John William), à Londres.....	Gauss.
1859	OWEN (Richard), à Londres.....	Robert Brown.
1860	.....	Lejeune Dirichlet.
1860	.....	Bon A. de Humboldt.

CORRESPONDANTS.

(NOTA. Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant.)

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section Ire. — GÉOMÉTRIE (6).

MM.

Le baron PLANA (Jean) (O. ✠), à Turin.

HAMILTON (Sir William-Rowan), à Dublin.

LE BESGUE ✠, à Bordeaux (Gironde); et à Paris, rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 6.

STEINER, à Berlin.

OSTROGRADSKI, à Saint-Pétersbourg.

. . . . . .

Section II. — MÉCANIQUE (6).

MM.

VICAT (C. ✠), à Grenoble (Isère).

BURDIN ✠, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

SEGUIN aîné (Marc) ✠, à Montbard (Côte-d'Or).

MOSELEY, à Londres.

FAIRBAIRN (William) ✠, à Manchester.

. . . . . .

Section III. — Astronomie (16).

MM.

Le général sir T.-M. Brisbane, en Écosse.

Encke, à Berlin.

Valz ✠, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Struve (C. ✠), à Pulkowa, près Saint-Pétersbourg.

Airy (G. Biddell) ✠, à Greenwich.

Carlini ✠, à Milan.

L'amiral Smyth, à Londres.

Petit ✠, à Toulouse (Haute-Garonne).

Hansen, à Gotha.

Santini, à Padoue.

Argelander, à Bonn (Prusse Rhénane).

Hind, à Londres.

Peters, à Altona.

J.-C. Adams, à Cambridge (Angleterre).

Le Père Secchi, à Rome.

. . . . . .

Section IV. — Géographie et Navigation (8).

MM.

Le prince Anatole de Démidoff, à Saint-Pétersbourg.

Sir James Clark-Ross (C. ✠), à Londres.

D'Abbadie (Antoine-Thomson) ✠, à Urrugne, près Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées); et à Paris, rue de Belle-Chasse, n° 31.

MM.

L'amiral DE WRANGELL, à Saint-Pétersbourg.

DE TESSAN (Louis-Urbain DORTET) (O. ✠), au Vigan (Gard); et à Paris, rue de Luxembourg, n° 3.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Section V. — PHYSIQUE GÉNÉRALE (9).

MM.

BARLOW, à Woolwich.

DE LA RIVE (Auguste) ✠, à Genève.

HANSTEEN, à Christiania.

MARIANINI, à Modène.

FORBES (James-David), à Édimbourg.

WHEATSTONE ✠, à Londres.

PLATEAU, à Gand.

DELEZENNE ✠, rue des Brigittines, n° 12, à Lille (Nord).

MATTEUCCI, à Pise.

SCIENCES PHYSIQUES

Section VI. — CHIMIE (9).

MM.

DESORMES, à Verberie (Oise).

MM.

Bérard ✠ à Montpellier (Hérault).
Liebig (O. ✠), à Giessen.
Rose (Henri), à Berlin.
Vöhler (O. ✠), à Göttingue.
Graham, à Londres.
Bunsen, à Heidelberg.
Malaguti ✠, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
Hoffmann, à Londres.

Section VII. — Minéralogie (8).

MM.

Rose (Gustave), à Berlin.
D'Omalius d'Halloy, près de Ciney (Belgique); et à Paris, rue Saint-Lazare, n° 104.
Murchison (Sir Roderick-Impey), à Londres.
Fournet ✠, à Lyon (Rhône).
Haidinger, à Vienne.
Sedgwick, à Cambridge (Angleterre).
Durocher ✠, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

. . . . . .

Section VIII. — Botanique (10).

MM.

De Martius, à Munich.
Treviranus, à Bonn (Prusse Rhénane).
H. Mohl, à Tübingue.

MM.

LESTIBOUDOIS (Gaspard-Thémistocle) ✠, à Lille (Nord); et à Paris, rue de la Victoire, n° 92.

BLUME, à Leyde (Pays-Bas).

DE CANDOLLE (Alphonse) ✠, à Genève.

SCHIMPER, à Strasbourg (Bas-Rhin).

HOOKER (Sir William), à Kew (Angleterre).

THURET, à Cherbourg (Manche).

LECOQ, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Section IX. — ÉCONOMIE RURALE (10).

MM.

BRACY-CLARK, à Londres.

GIRARDIN (O. ✠), à Lille (Nord).

VILMORIN ✠, aux Barres, près Nogent-sur-Vernisson (Loiret).

KUHLMANN (O. ✠), à Lille (Nord).

J. LINDLEY, à Londres.

PIERRE (Isidore) ✠, à Caen (Calvados).

CHEVANDIER ✠, à Cirey (Meurthe).

REISET (Jules) ✠, à Écorchebœuf (Seine-Inférieure).

Le marquis COSIMO-RIDOLFI, à Florence.

RENAULT (O. ✠), à Maisons-Alfort (Seine).

Section X. — ANATOMIE ET ZOOLOGIE (10).

MM.

DUFOUR (Léon) ✠, à Saint-Sever (Landes).

MM.

Quoy (C. ✠), à Brest (Finistère).
Ehrenberg, à Berlin.
Agassiz, à Boston (États-Unis).
Eudes-Deslongchamps ✠, à Caen (Calvados).
Pouchet ✠, à Rouen (Seine-Inférieure).
Von Baër, à Saint-Pétersbourg.
Carus, à Dresde.
Dujardin ✠, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

. . . . . .

Section XI. — Médecine et Chirurgie (8).

MM.

Maunoir aîné, à Genève.
Panizza, à Pavie.
Bretonneau (O. ✠), à Tours (Indre-et-Loire).
Sir Benj. Brodie, à Londres.
Sédillot (O. ✠), à Strasbourg (Bas-Rhin).
Guyon (C. ✠), à Alger.
De Virchow (Rodolphe), à Berlin.
Denis (de Commercy), à Toul (Meurthe).

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

CHEVREUL.

PONCELET.

Et les Membres composant le Bureau.

CONSERVATEUR

DES COLLECTIONS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. BECQUEREL.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1859.

M. le comte D'HOUDETOT, élu *académicien libre* le 10 avril 1841, décédé le 20 janvier 1859;

Remplacé par M. DE MERCEY le 12 mars 1859.

M. le comte TURPIN DE CRISSÉ, élu *académicien libre* le 6 avril 1816, décédé le 15 mai 1859;

Remplacé par M. KASTNER le 9 juillet 1859.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1859.

M. Pistrucci, à Londres, élu le 28 avril 1830, décédé en 1856;

Remplacé par M. de Madrazo, à Madrid, le 10 décembre 1859.

M. le marquis Campana, à Rome, élu le 22 avril 1843;

Remplacé par M. Mussini, à Sienne, le 10 décembre 1859.

M. Taurel, à Amsterdam, élu le 10 décembre 1836, décédé le 11 février 1859;

Remplacé par M. Cloot, à Saint-Pétersbourg, le 10 décembre 1859.

M. Kastner, à Strasbourg (Bas-Rhin), élu le 20 décembre 1856, élu *académicien libre* le 9 juillet 1859;

Remplacé par M. Verdi, à Bussetto (Italie), le 10 décembre 1859.

M. Spohr, à Cassel (Hesse Électorale), élu le 27 janvier 1849, décédé le 22 octobre 1859;

Remplacé par M. Joseph Keller, à Dusseldorf, le 10 décembre 1859.

M. WICHMANN, à Berlin, élu le 10 janvier 1852, décédé le.....

Remplacé par M. CONTI, à Naples, le 10 décembre 1859.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.
(ANNÉE 1860.)

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section I^re^. — PEINTURE.	
1812	HERSENT (Louis).....	Van-Spaendonck.
1825	INGRES (Jean-Auguste-Dominique).	Baron Denon.
1826	VERNET (Émile-Jean-Horace).....	Le Barbier aîné.
1829	HEIM (François-Joseph).....	Baron Regnault.
1835	ABEL DE PUJOL (Alexandre-Denis).	Baron Gros.
1836	PICOT (François-Édouard).....	Carle Vernet.
1837	SCHNETZ (Jean-Victor).....	Baron Gérard.
1839	COUDER (Louis-Charles-Auguste)..	Langlois.
1846	BRASCASSAT (Jacques-Raimond)....	Bidauld.
1849	COGNIET (Léon).....	Garnier.
1850	ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas)..	Granet.
1851	ALAUX (Jean).....	Drölling.
1853	FLANDRIN (Jean-Hippolyte).....	Blondel.
1857	DELACROIX (Ferdinand-Victor-Eugène).....	Paul Delaroche.
	Section II. — SCULPTURE.	
1831	NANTEUIL (Charles-François LEBŒUF).....	Cartellier.
1835	PETITOT (Messidor-Lebon).....	Roman.
1838	DUMONT (Augustin-Alexandre)....	Ramey père.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1843	DURET (Francisque-Joseph).....	Cortot.
1845	LEMAIRE (Philippe-Henri).....	Baron Bosio.
1852	SEURRE aîné (Gabriel-Bernard)....	Ramey fils.
1856	JALEY (Jean-Louis-Nicolas).....	David (d'Angers).
1857	JOUFFROY (François).....	Simart.
	Section III. — ARCHITECTURE.	
1825	LE BAS (Louis-Hippolyte).....	Delespine.
1840	CARISTIE (Augustin-Nicolas).....	Huyot.
1846	LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron)..	Vaudoyer.
1853	HITTORFF (Jacques-Ignace).....	Huvé.
1853	GILBERT (Émile-Jacques).....	Fontaine.
1854	GISORS (Alphonse-Henri DE).....	Ach. Le Clère.
1854	DUBAN (Félix-Jacques).....	Visconti.
1855	LEFUEL (Hector-Martin).....	Gauthier.
	Section IV. — GRAVURE.	
1844	FORSTER (François).....	Tardieu.
1845	GATTEAUX (Jacques-Édouard).....	Galle.
1849	HENRIQUEL (Louis-Pierre).....	Richomme.
1857	MARTINET (Achille-Louis).....	Baron Desnoyers.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section V. — COMPOSITION MUSICALE.	
1829	AUBER (Daniel-François-Esprit)....	Gossec.
1837	CARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul).....	Le Sueur.
1851	THOMAS (Ambroise).....	Spontini (comte de Sant'Andrea).
1853	REBER (Napoléon-Henri).....	Onslow.
1854	CLAPISSON (Antoine-Louis).....	Halévy, élu Secrétaire perpétuel.
1856	BERLIOZ (Louis-Hector).....	Ad. Adam.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1836 1854	HALÉVY (Jacques-Fromental-Élie)..	Reicha. Raoul-Rochette, Secrétaire perpétuel
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1840	Le comte DE MONTALIVET (Marthe-Camille BACHASSON).....	Vte de Sénones.
1843	Le comte DE RAMBUTEAU (Claude-Philibert BARTHELOT).....	Cte de Chabrol-Volvic.
1845	CAILLEUX (Alphonse DE).....	Cte de Vaublanc.
1846	Le comte DUCHATEL (Charles-Marie TANNEGUY).....	Vte Siméon.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1847	Le baron TAYLOR (Isidore-Justin-Séverin).....	C^te de Clarac.
1853	Le comte DE NIEUWERKERKE (Alfred-Émilien).....	Aristide Dumont.
1857	S. A. I. le Prince NAPOLÉON (Joseph-Charles-Paul).....	M^is Am. de Pastoret.
1857	FOULD (Achille).....	C^te de Pradel.
1859	MERCEY (Frédéric BOURGEOIS DE)..	C^te d'Houdetot.
1859	KASTNER (Jean-Georges).....	C^te Turpin de Crissé.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1823	ROSSINI, à Bologne.....	Paisiello.
1834	MEYERBEER, à Berlin.....	Morghen.
1838	CORNELIUS, à Berlin.....	Zingarelli.
1841	COCKERELL (Charles-Robert), à Londres.....	Antolini.
1841	DE KLENZE, à Munich.....	Schinkel.
1844	TENERANI, à Rome.....	Thorwaldsen.
1844	OVERBEECK, à Rome.....	Camuccini.
1854	FELSING, à Darmstadt.....	Toschi.
1856	MERCADANTE, à Naples.....	Canina.
1858	RITSCHELL, à Dresde.....	Rauch.

CORRESPONDANTS.

MM.

Lacour, peintre, à Bordeaux (Gironde).

Schlick, architecte, à Copenhague.

Navez, peintre, à Bruxelles.

Abadie, architecte, à Angoulême (Charente).

Lemoyne ✠, statuaire, à Rome.

Daussoignes, compositeur, à Liége.

Donaldson, architecte, à Londres.

Schadow, peintre, à Düsseldorf.

Rob. d'Azeglio (O. ✠), peintre, à Turin.

Le duc de Serradifalco (C. ✠), architecte, à Palerme (Sicile).

L. Ross, antiquaire, à Halle (Prusse).

C. Bonucci, architecte, à Naples.

Kaulbach ✠, peintre, à Munich.

Le comte Maurice de Dietrichstein, antiquaire, à Vienne.

Schnorr, peintre, à Dresde.

Chelard (André-Hippolyte), compositeur, à Weimar.

Le comte de Castelbarco, compositeur, à Milan.

Le ch. de Fabris, statuaire, à Rome.

Calamatta (Louis-Antoine-Joseph) (O. ✠), graveur, à Bruxelles.

Bendemann, peintre, à Dresde.

MM.

GEEFS (Guillaume), statuaire, à Bruxelles.

Le commandeur P.-E. VISCONTI (O. ✠), antiquaire, à Rome.

BONNEFOND ✠, peintre, à Lyon (Rhône).

GALLAIT (Louis) ✠, peintre, à Bruxelles; et à Paris, rue Greffulhe, n° 11.

HESS (Henri), peintre, à Munich.

BEAULIEU (Marie-Désiré MARTIN), compositeur, à Niort (Deux-Sèvres).

PITTAKIS, antiquaire, à Athènes.

ANGELINI, statuaire, à Naples.

COSTE ✠, architecte, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Le baron WAPPERS (Gustave) (O. ✠), peintre, à Anvers; et à Paris, rue de La Rochefoucauld, n° 28.

A.-M. CHENAVARD, architecte, à Lyon (Rhône).

MANDEL, graveur, Neu Cöln am Wasser, n° 24, à Berlin.

STULER, architecte, à Berlin.

BODINIER ✠, peintre, à Angers (Maine-et-Loire).

MADRAZO (Frédéric DE), peintre, à Madrid.

MUSSINI, peintre, à Sienne.

CLOOT, sculpteur, à Saint-Pétersbourg.

VERDI, compositeur, à Bussetto (Italie).

Joseph KELLER, graveur, à Dusseldorf.

CONTI, compositeur, à Naples.

COMMISSION

DU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE DES BEAUX-ARTS,

confirmée

par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

COUDER..... pour la peinture.
PETITOT..... pour la sculpture.
LE BAS..... pour l'architecture.
GATTEAUX..... pour la gravure.
REBER..... pour la musique.
HALÉVY, *Secrétaire perpétuel.*

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS

DE L'ACADÉMIE.

MM.

CARISTIE.
HITTORFF.
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE

DES

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

depuis le 1er janvier 1859.

M. le comte PORTALIS, élu le 3 février 1839, décédé le 5 août 1858;

Remplacé, dans la *section de Législation, Droit public et Jurisprudence*, par M. LAFERRIÈRE, membre de la *section de Politique, Administration, Finances*, le 29 janvier 1859.

M. LAFERRIÈRE a été remplacé, dans la *section de Politique, Administration, Finances*, par M. le baron BAUDE le 16 avril 1859.

M. le baron PELET, nommé par le décret du 14 avril 1855, décédé le 20 décembre 1858;

Remplacé, dans la *section de Politique, Administration, Finances*, par M. DUMON le 5 mars 1859.

M. MESNARD, nommé par le décret du 14 avril 1855, décédé le 24 décembre 1858;

Remplacé, dans la *section de Politique, Administration, Finances*, par M. DELANGLE le 5 mars 1859.

M. HALLAM, à Londres, élu *associé étranger* le 27 janvier 1838, décédé le janvier 1859;

Remplacé par M.....

M. le baron BAUDE, élu *académicien libre* le 27 décembre 1856, a donné sa démission le 19 mars 1859;

Remplacé par M.....

M. DE TOCQUEVILLE, élu le 6 janvier 1838, décédé le 16 avril 1859;

Remplacé, dans la *section de Morale*, par M.....

Lord MACAULAY, à Londres, élu *associé étranger* le 23 mai 1857, décédé le 28 décembre 1859;

Remplacé par M.....

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

depuis le 1er janvier 1859.

M. Christian Bartholmèss, à Strasbourg (Bas-Rhin), élu le 11 février 1854, décédé le 1er septembre 1856;

Remplacé, dans la *section de Philosophie*, par M.....

M. Nicolini, à Naples, élu le 6 mars 1841, décédé le 4 mars 1857;

Remplacé, dans la *section de Législation, Droit public et Jurisprudence*, par M. Blüntschli, à Munich, le 12 février 1859.

M. de Tégoborski, à Saint-Pétersbourg, élu, le 4 avril 1857, dans la *section de Politique, Administration, Finances;* décédé au moment de son élection et remplacé par M. Cherbuliez, à Zurich, le 29 janvier 1859.

M. Orioli, à Rome, élu le 15 décembre 1833, décédé le.....

Remplacé, dans la *section d'Histoire générale et philosophique*, par M. Martinez de la Rosa, à Madrid, le 12 février 1859.

M. Arbanère, à Tonneins (Lot-et-Garonne), élu le 2 avril 1836, décédé le 8 mars 1858;

Remplacé, dans la *section d'Histoire générale et philosophique*, par M. DARESTE DE LA CHAVANNE, à Lyon (Rhône), le 9 avril 1859.

M. TOOKE, à Londres, élu le 12 février 1853, décédé le.....

Remplacé, dans la *section d'Économie politique et Statistique*, par M.....

M. PRESCOTT, à Boston, élu le 1er février 1845, décédé le 28 janvier 1859;

Remplacé, dans la *section d'Histoire générale et philosophique*, par M.....

M. DIETERICI, à Berlin, élu le 1er février 1851, décédé le 30 juillet 1859;

Remplacé, dans la *section d'Économie politique et Statistique*, par M.....

M. John AUSTIN, à Londres, élu le 25 janvier 1834, décédé le 17 décembre 1859;

Remplacé, dans la *section de Législation, Droit public et Jurisprudence*, par M.....

M. LEBER, à Orléans (Loiret), élu le 18 décembre 1858, décédé le 22 décembre 1859;

Remplacé, dans la *section de Politique, Administration, Finances*, par M.....

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

(ANNÉE 1860.)

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section I^re^. — PHILOSOPHIE.	
1832	COUSIN (Victor).....	»
1836	DAMIRON (Jean-Philibert).....	Comte de Tracy.
1839	BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules)	Broussais.
1842	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE).....	Jouffroy.
1844	FRANCK (Adolphe).....	Edwards.
1844	LÉLUT (Louis-François).....	Baron de Gérando.
	Section II. — MORALE.	
1832	DUNOYER (Barthélemy-Charles-Pierre-Joseph).....	»
1832 1851	VILLERMÉ (Louis-René).....	Dros.
1836	LUCAS (Charles-Jean-Marie).....	Comte Roederer.
1841	BEAUMONT (Gustave-Auguste DE LA BONINIÈRE DE).....	Comte de Cessac.
1850	REYBAUD (Marie-Roch-Louis).....	V^te^ de Villeneuve-Bargemont.
1860	.....	De Tocqueville.
	Section III. — LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.	
1832	DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques).	»

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1832	BÉRENGER (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas).....	"
1840	TROPLONG (Raymond-Théodore)..	Daunou.
1842	GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy).....	Comte Siméon.
1855	HÉLIE (Faustin).....	Vivien.
1855 1859	LAFERRIÈRE (Louis-Firmin-Julien).	Comte Portalis.
	Section IV. — ÉCONOMIE POLITIQUE ET STATISTIQUE.	
1832	Le baron DUPIN (Charles).....	"
1838	PASSY (Hippolyte-Philibert).....	Prince de Talleyrand.
1842	Le comte DUCHATEL (Charles-Marie TANNEGUY).....	Cte Alex. de Laborde.
1851	CHEVALIER (Michel).....	Villermé.
1855	WOLOWSKI (Louis-François-Michel-Raymond).....	Blanqui.
1855	LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE).....	Léon Faucher.
	Section V. — HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.	
1832	NAUDET (Joseph).....	"

ÉTAT ACTUEL
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1832	GUIZOT (François-Joseph-Guillaume)	"
1832	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	"
1838	MICHELET (Jules).....	Comte Reinhard.
1840	THIERS (Adolphe).....	Mis de Pastoret.
1841	THIERRY (Amédée-Simon-Dominique).....	Baron Bignon.
	Section VI.—POLITIQUE, ADMINISTRATION, FINANCES.	
1855	Le marquis D'AUDIFFRET (Charles-Louis-Gaston).....	"
1855	BARTHE (Félix).....	"
1855	CLÉMENT (Jean-Pierre).....	"
1855	Le vicomte DE CORMENIN (Louis-Marie DE LALUZE).....	"
1855	GRÉTERIN (Théodore).....	"
1855	LEFEBVRE (Armand-Édouard).....	"
1856	PARIEU (Marie-Louis-Pierre-Félix ESQUIROU DE).....	Bineau (non acceptant).
1859	DUMON (Pierre-Sylvain).....	Baron Pelet.
1859	DELANGLE (Claude-Alphonse).....	Mesnard.
1859	Le baron BAUDE (Jean-Jacques)...	Laferrière.

ÉTAT ACTUEL
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1837	MIGNET (François-Auguste-Alexis).	Comte.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	Le duc DE BROGLIE (Charles-Achille-Victor-Léonce).....	"
1849	MOREAU DE JONNÈS (Alexandre)....	Dutens.
1855	BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon)	Blondeau.
1857	SAY (Horace-Émile).....	
1858	PELLAT (Charles-Auguste).....	Comte d'Argout.
1860	.....	Baron Baude, démissionnaire.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1833	Lord BROUGHAM, à Londres.....	"
1837	DE SAVIGNY, à Berlin.....	Livingston.
1843	J.-R. MAC-CULLOCH, à Londres...	Simonde de Sismondi.
1855	BRANDIS (Christian-Auguste), à Bonn (Prusse Rhénane).....	Schelling.
1860	.....	Hallam.
1860	.....	Lord Macaulay.

CORRESPONDANTS.

Section I^re^. — PHILOSOPHIE.

MM.

H. RITTER, à Göttingue.

BOUILLIER (Francisque) ✠, à Lyon (Rhône).

MARTIN (Thomas-Henri) ✠, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

TAPPAN, à Détroit (États-Unis).

Le D^r^ W. WHEWELL, à Cambridge (Angleterre).

FICHTE, à Tübingue (Wurtemberg).

. . . . . .

Section II. — MORALE.

MM.

BERGERY ✠, à Tincry, canton de Delme (Meurthe).

JULIUS, à Hombourg (Hesse-Hombourg).

Le baron DE WESSENBERG, à Constance.

GUERRY ✠, à Tours (Indre-et-Loire); et à Paris, rue de l'Est, n° 17.

Le docteur WHATELY, archevêque de Dublin, à Dublin (Irlande).

LIEBER (Francis), à New-York.

DUCPÉTIAUX (Édouard), à Bruxelles.

Section III. — Législation, Droit public et Jurisprudence.

MM.

Mittermaïer, à Heidelberg.

Warnkœnig ✱, à Tübingue (Wurtemberg).

Le comte Sclopis (Frédéric) ✱, à Turin.

Ferdinand Walter, à Bonn (Prusse Rhénane).

Königswarter ✱, à Amsterdam; et à Paris, rue Saint-Georges, n° 43.

Blüntschli, à Munich.

. . . . . .

Section IV. — Économie politique et Statistique.

MM.

Quetelet (Jacques-Adolphe-Lambert) (O. ✱), à Bruxelles.

William Jacob, à Londres.

Ramon de la Sagra, à Madrid, calle de la Espada, n° 6; et à Paris, passage Saulnier, n° 23.

Nassau Senior, à Londres.

Babbage (Charles), à Londres.

Lafarelle (François-Félix de), à Nîmes (Gard).

G. Ceva Grimaldi, marquis de Pietracatella (G. C. ✱), à Naples.

Cibrario (Louis) (G. O. ✱), à Turin.

. . . . . .

. . . . . .

Section V. — Histoire générale et philosophique.

MM.

De Raumer, à Berlin.
Ranke (Léopold), à Berlin.
G. Bancroft, à New-York.
Grote (Georges), à Londres.
Martinez de la Rosa (G. C. ✱), à Madrid.
Dareste de la Chavanne ✱, à Lyon (Rhône).

. . . . . .

Section VI. — Politique, Administration, Finances.

MM.

Mohl (Robert), à Heidelberg.
Don Manuel Colmeiro, à Madrid.
Everett (Édouard), à Cambridge (États-Unis).
Raü, à Heidelberg.
Du Châtellier, au château de Kernutz, près de Pont-l'Abbé (Finistère).
A. Cherbuliez, à Zurich.

. . . . . .

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

VILLERMÉ.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

Et les Membres composant le Bureau.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

COMMISSION CENTRALE ADMINISTRATIVE

POUR LES DÉPENSES

COMMUNES AUX CINQ ACADÉMIES.

MM.

LEBRUN.....	pour l'Académie Française.
EMPIS.....	
GARCIN DE TASSY.....	pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
WALLON.....	
CHEVREUL.....	pour l'Académie des Sciences.
PONCELET.....	
CARISTIE.....	pour l'Académie des Beaux-Arts.
HITTORFF.....	
VILLERMÉ.....	pour l'Académie des Sciences morales et politiques.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.....	

NOTA. Ces commissaires sont élus pour un an et sont toujours rééligibles.

PRIX DE LINGUISTIQUE

FONDÉ PAR M. DE VOLNEY.

MEMBRES DE LA COMMISSION.

MM.

DUPIN.....
MÉRIMÉE..... } pour l'Académie Française.
PATIN.....

REINAUD.....
HASE ..... } pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
MOHL.....

FLOURENS, pour l'Académie des Sciences.

LISTE ET ADRESSES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

DES CINQ ACADÉMIES

DE L'INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

	ACADÉMIES.
A	
MM.	
ABEL DE PUJOL (Alexandre-Denis) O. ✠, rue Albouy, n° 14.....	Beaux-Arts.
ALAUX (Jean) O. ✠, pavillon du palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1.....	Beaux-Arts.
ALEXANDRE (Charles) O. ✠, rue de Mogador, n° 9.....	Inscriptions.
AMPÈRE (Jean-Jacques-Antoine), O. ✠, pavillon du palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1.....	Française et Inscr.
ANDRAL (Gabriel) C. ✠, rue Bonaparte, n° 5.....	Sciences.
ARCHIAC (le vicomte Etienne-Jules-Adolphe DESMIER DE SAINT-SIMON D') ✠, rue Casimir-Périer, n° 3.....	Sciences.
AUBER (Daniel-François-Esprit) C. ✠, rue Saint-Georges, n° 24.....	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
AUDIFFRET (le marquis Charles-Louis-Gaston D') G. O. ✠, rue Saint-Honoré, n° 281	Sc. mor. et polit.
AUGIER (Guillaume-Victor-Émile) O. ✠, rue des Pyramides, n° 2	Française.
B	
BABINET (Jacques) ✠, rue Servandoni, n° 15	Sciences.
BALARD (Antoine-Jérôme) O. ✠, rue de l'Ouest, n° 72	Sciences.
BARANTE (le baron Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE DE) G. C. ✠, rue du Cirque, n° 15	Française.
BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon), rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 24	Sc. mor. et polit.
BARTHE (Félix) G. C. ✠, rue Cassette, n° 7	Sc. mor. et polit.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules) ✠, rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 24, et à Versailles, boulevard de la Reine, n° 121	Sc. mor. et polit.
BAUDE (le baron Jean-Jacques) O. ✠, rue Neuve-de-l'Université, n° 8	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
BEAUMONT (Gustave-Auguste DE LA BONINIÈRE DE) ✠, rue de Miroménil, n° 23.	Sc. mor. et polit.
BECQUEREL (Antoine-César) O. ✠, au Jardin des Plantes.....	Sciences.
BÉRENGER (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas) G. O. ✠, rue de l'Université, n° 5.....	Sc. mor. et polit.
BERGER DE XIVREY (Jules) ✠, rue Colbert, n° 12.....	Inscriptions.
BERLIOZ (Louis-Hector) ✠, rue de Calais, n° 4.....	Beaux-Arts.
BERNARD (Claude) ✠, rue Royale-Saint-Honoré, n° 14.....	Sciences.
BERRYER (Pierre-Antoine), rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 64.....	Française.
BERTHIER (Pierre) C. ✠, rue Crébillon, n° 2	Sciences.
BERTRAND (Joseph-Louis-François) ✠, rue de Rivoli, n° 82.....	Sciences.
BEUGNOT (le comte Auguste-Arthur) O. ✠, rue de Miroménil, n° 16.....	Inscriptions.
BIENAYMÉ (Irénée-Jules) O. ✠, rue Saint-Louis au Marais, n° 56.....	Sciences.
BIOT (Jean-Baptiste) C. ✠, au Collége de France.....	Française, Inscr. et Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Bœckh (Auguste) ✠, à Berlin.....	Inscriptions.
Bopp (Franz), à Berlin.....	Inscriptions.
Borghesi (le comte) ✠, à San-Marino (Italie).....	Inscriptions.
Boussingault (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné) C. ✠, rue du Pas-de-la-Mule, n° 6.....	Sciences.
Brandis (Christian-Auguste), à Bonn (Prusse Rhénane).....	Sc. mor. et polit.
Brascassat (Jacques-Raimond) ✠, rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 56.....	Beaux-Arts.
Bravais (Auguste) O. ✠, rue Pétigny, n° 3, à Versailles.....	Sciences.
Brewster (Sir David) O. ✠, à Saint-Andrews (Écosse).....	Sciences.
Broglie (le duc Charles-Achille-Victor-Léonce de) G. C. ✠, rue de l'Université, n° 94.....	Franç. et Sciences mor. et polit.
Brongniart (Adolphe-Théodore) O. ✠, au Jardin des Plantes.....	Sciences.
Brougham (Lord), à Londres.....	Sc. mor. et polit.
Brunet de Presle (Charles-Marie-Wladimir) ✠, rue Taranne, n° 25.....	Inscriptions.
Bussy (Antoine-Alexandre-Brutus) O. ✠, rue Saint-Louis-en-l'Ile, n° 98.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
C	
CAILLEUX (Alphonse DE) O. ✠, rue Laffitte, n° 49	Beaux-Arts.
CARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul) O. ✠, rue de Douai, n° 50	Beaux-Arts.
CARISTIE (Augustin-Nicolas) O. ✠, rue du Bac, n° 60, passage Sainte-Marie, n° 2	Beaux-Arts.
CAUSSIN DE PERCEVAL (Amand-Pierre) ✠, rue Bonaparte, n° 6	Inscriptions.
CHASLES (Michel) ✠, rue du Bac, n° 60, passage Sainte-Marie, n° 3	Sciences.
CHERRIER (Joseph DE) O. ✠, rue de Londres, n° 22	Inscriptions.
CHEVALIER (Michel) C. ✠, rue de l'Université, n° 73	Sc. mor. et polit.
CHEVREUL (Michel-Eugène) C. ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
CIVIALE (Jean) O. ✠, rue Marsollier, n° 17	Sciences.
CLAPEYRON (Benoît-Paul-Émile) O. ✠, rue Royale-Saint-Honoré, n° 18	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
CLAPISSON (Antoine-Louis) ✠, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 21	Beaux-Arts.
CLÉMENT (Jean-Pierre) ✠, rue de Belle-Chasse, n° 14	Sc. mor. et polit.
CLOQUET (Jules-Germain) O. ✠, place Vendôme, n° 21	Sciences.
COCKERELL (Charles-Robert) ✠, à Londres	Beaux-Arts.
COGNIET (Léon) O. ✠, rue de Lancry, n° 53	Beaux-Arts.
COMBES (Charles-Pierre-Matthieu) O. ✠, rue d'Enfer, n° 34	Sciences.
CORDIER (Pierre-Louis-Antoine) G. O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 33.	Sciences.
CORMENIN (le vicomte Louis-Marie DE LALUZE DE) O. ✠, rue de l'Arcade, n° 25	Sc. mor. et polit.
CORNELIUS, à Berlin	Beaux-Arts.
COSTE (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor) ✠, rue Neuve-de-l'Université, n° 12	Sciences.
COUDER (Louis-Charles-Auguste) O. ✠, rue de Fleurus, n° 37	Beaux-Arts.
COUSIN (Victor) C. ✠, à la Sorbonne	Française et Sciences mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

	ACADÉMIES.
D	
MM.	
DAMIRON (Jean-Philibert) ✠, rue de Tournon, n° 8	Sc. mor. et polit.
DAUSSY (Pierre) C. ✠, rue de Vaugirard, n° 57	Sciences.
DECAISNE (Joseph) ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 31	Sciences.
DEHÈQUE (Félix-Désiré) ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 7	Inscriptions.
DELACROIX (Ferdinand-Victor-Eugène) C. ✠, rue de Furstemberg, n° 6	Beaux-Arts.
DELAFOSSE (Gabriel) ✠, rue d'Enfer, n° 47	Sciences.
DELANGLE (Claude-Alphonse) G. O. ✠, au ministère de la justice	Sc. mor. et polit.
DELAUNAY (Charles-Eugène) ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76	Sciences.
DELESSERT (François) O. ✠, rue Montmartre, n° 172	Sciences.
DELISLE (Léopold-Victor) ✠, place de Lafayette, n° 20	Inscriptions.
DESPRETZ (César-Mansuete) O. ✠, rue Cassette, n° 20	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Duban (Félix-Jacques) O. ✠, rue de Lille, n° 19.....	Beaux-Arts.
Duchatel (le comte Charles-Marie Tanneguy) G. C. ✠, rue de Varennes, n° 69.....	Beaux-Arts et Sc. mor. et polit.
Duhamel (Jean-Marie-Constant) ✠, rue des Beaux-Arts, n° 2.....	Sciences.
Dumas (Jean-Baptiste) G. O. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 42.....	Sciences.
Duméril (André-Marie-Constant) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 13.	Sciences.
Dumon (Pierre-Sylvain) G. O. ✠, rue Rumfort, n° 8.....	Sc. mor. et polit.
Dumont (Augustin-Alexandre) O. ✠, au palais de l'Institut, quai de Conti, n° 25.	Beaux-Arts.
Dunoyer (Barthélemy-Charles-Pierre-Joseph) O. ✠, rue de l'Université, n° 89.	Sc. mor. et polit.
Dupanloup (Félix-Antoine-Philibert) ✠, évêque d'Orléans, à Orléans (Loiret)..	Française.
Duperrey (Louis-Isidore) O. ✠, rue de Furstemberg, n° 4.....	Sciences.
Du Petit-Thouars (le vice-amiral Abel Aubert) G. C. ✠, rue de Castellane, n° 10.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques) G. C. ✠, rue du Bac, n° 118.....	Française et Sciences mor. et polit.
DUPIN (Le baron Charles) G. O. ✠, rue du Bac, n° 24.....	Sciences et Sciences mor. et polit.
DURET (Francisque-Joseph) O. ✠, pavillon du palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1.....	Beaux-Arts.
E	
EDWARDS (Henri MILNE) O. ✠, au Jardin des Plantes.....	Sciences.
EGGER (Émile) ✠, rue de Madame, n° 48.	Inscriptions.
ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce) C. ✠, rue de Lille, n° 5.....	Sciences.
EMPIS (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph SIMONIS) C. ✠, rue des Saints-Pères, n° 10.....	Française.
F	
FALLOUX (le comte Alfred-Pierre DE), rue de Varennes, n° 42.....	Française.
FARADAY (Michel) C. ✠, à Woolwich...	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans) O. ✠, rue du Cherche-Midi, n° 73...	Sciences.
FELSING, à Darmstadt.....	Beaux-Arts.
FLANDRIN (Jean-Hippolyte) O. ✠, rue de l'Abbaye n° 14.....	Beaux-Arts.
FLOURENS (Marie-Jean-Pierre) G. O. ✠, au Jardin des Plantes.....	Franç. et Sciences.
FORSTER (François) ✠, rue Royer-Collard, n° 4.....	Beaux-Arts.
FOULD (Achille) G. C. ✠, au ministère d'État.....	Beaux-Arts.
FRANCK (Adolphe) ✠, rue de l'Oratoire-du-Roule, n° 23.....	Sc. mor. et polit.
FREMY (Edmond) ✠, au Jardin des Plantes.	Sciences.
G	
GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore) ✠, rue Saint-André-des-Arts, n° 43.....	Inscriptions.
GASPARIN (le comte Adrien-Étienne-Pierre DE) G. O. ✠, rue de Courcelles, n° 23.	Sciences.
GATTEAUX (Jacques-Édouard) ✠, rue de Lille, n° 41.....	Beaux-Arts.
GAY (Claude) ✠, boulevard Bonne-Nouvelle, n° 25.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
GEOFFROY SAINT-HILAIRE (Isidore) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 55.	Sciences.
GILBERT (Émile-Jacques) ✠, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 40 *bis*.....	Beaux-Arts.
GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy) C. ✠, rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 50.....	Sc. mor. et polit.
GISORS (Alphonse-Henri DE) O. ✠, au palais du Luxembourg.....	Beaux-Arts.
GRANGE (le marquis Adélaïde-Édouard LELIÈVRE DE LA) G. O. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 113.....	Inscriptions.
GRÉTERIN (Théodore) G. O. ✠, rue Saint-Roch, n° 25.....	Sc. mor. et polit.
GRIMM (Jacob), à Berlin.....	Inscriptions.
GUIGNIAUT (Joseph-Daniel) O. ✠, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.....	Inscriptions.
GUIZOT (François-Pierre-Guillaume) G. C. ✠, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 52.	Française, Inscr. et Sciences morales et politiques.
H	
HALÉVY (Jacques-Fromental-Élie) C. ✠, au palais de l'Institut, quai de Conti, n° 25.....	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
HASE (Charles-Benoît) C. ✠, rue Colbert, n° 12	Inscriptions.
HEIM (François-Joseph) O. ✠, au palais de l'Institut, quai de Conti, n° 25	Beaux-Arts.
HÉLIE (Faustin) O. ✠, rue Monsieur-le-Prince, n° 8, et quartier de la Muette, rue Singer, n° 3 *bis*	Sc. mor. et polit.
HENRIQUEL (Louis-Pierre) O. ✠, rue Saint-Lazare, n° 51	Beaux-Arts.
HERMITE (Charles) ✠, rue de la Sorbonne, n° 2	Sciences.
HERSCHEL (sir John-William), à Londres	Sciences.
HERSENT (Louis) O. ✠, rue Cassette, n° 22	Beaux-Arts.
HITTORFF (Jacques-Ignace) O. ✠, rue Lamartine, n° 40	Beaux-Arts.
HUGO (le vicomte Victor-Marie) O. ✠	Française.
I	
INGRES (Jean-Auguste-Dominique) G. O. ✠, quai Voltaire, n° 11	Beaux-Arts.
J	
JALEY (Jean-Louis-Nicolas) ✠, rue de la Victoire, n° 43	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
JAUBERT (le comte Hippolyte-François) ⁂, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 67	Sciences.
JOBERT DE LAMBALLE (Antoine-Joseph) C. ⁂, place de la Madeleine, n° 30	Sciences.
JOMARD (Edme-François), O. ⁂, rue de Seine, n° 12	Inscriptions.
JOUFFROY (François) ⁂, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 58	Beaux-Arts.
JULIEN (Stanislas) O. ⁂, rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 26	Inscriptions.
K	
KASTNER (Jean-Georges) ⁂, rue Boursault, n° 16	Beaux-Arts.
KLENZE (Léon DE) C. ⁂, à Munich	Beaux-Arts.
L	
LABORDE (le comte Léon-Emmanuel-Simon-Joseph DE) O. ⁂, aux Archives de l'Empire	Inscriptions.
LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE) ⁂, rue Taitbout, n° 34	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LAFERRIÈRE (Louis-Firmin-Julien) O. ✠, rue de Madame, n° 8.....	Sc. mor. et polit.
LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis DE) ✠, rue de la Ville-l'Évêque, n° 43.....	Française.
LAMÉ (Gabriel) ✠, rue de Madame, n° 48..	Sciences.
LAPRADE (Pierre-Marin-Victor-Richard DE) ✠, rue de Tournon, n° 2.....	Française.
LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule-Louis DE) O. ✠, rue de l'Université, n° 34, et à Lyon (Rhône).....	Inscriptions.
LAUGIER (Paul-Auguste-Ernest) ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76.....	Sciences.
LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE) O. ✠, place de la Madeleine, n° 8.....	Sc. mor. et polit.
LE BAS (Louis-Hippolyte) O. ✠, pavillon du palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1.....	Beaux-Arts.
LE BAS (Philippe) O. ✠, à la Sorbonne..	Inscriptions.
LEBRUN (Pierre-Antoine) O. ✠, rue de Beaune, n° 1.....	Française.
LE CLERC (Joseph-Victor) C. ✠, à la Sorbonne.....	Inscriptions.
LEFEBVRE (Armand-Édouard) C. ✠, rue de l'Isly, n° 8.....	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LEFUEL (Hector-Martin) O. ✠, quai Malaquais, n° 15	Beaux-Arts.
LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid) ✠, rue Saint-Marc-Feydeau, n° 14	Française
LÉLUT (Louis-François) O. ✠, à la Salpétrière	Sc. mor. et polit.
LEMAIRE (Philippe-Henri) O. ✠, rue Jean-Bart, n° 3	Beaux-Arts.
LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron) ✠, rue de Rivoli, n° 63	Beaux-Arts.
LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph) C. ✠, à l'Observatoire impérial	Sciences.
LIOUVILLE (Joseph) ✠, rue de Condé, n° 13	Sciences.
LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile), rue de l'Ouest, n° 48	Inscriptions.
LOBECK (Auguste), à Kœnigsberg	Inscriptions.
LONGPÉRIER (Henri-Adrien PREVOST DE) ✠, rue de Londres, n° 50	Inscriptions.
LUCAS (Charles-Jean-Marie) O. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 109	Sc. mor. et polit.
LUYNES (le duc Honoré-Théodoric-Paul-Joseph D'ALBERT DE) O. ✠, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 31	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
M	
Mac-Culloch, à Londres	Sc. mor. et polit.
Magnin (Charles) O. ✠, rue de Richelieu, n° 47	Inscriptions.
Martinet (Achille-Louis) ✠, quai Napoléon, n° 33	Beaux-Arts.
Mathieu (Claude-Louis) O. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76	Sciences.
Maury (Louis-Ferdinand-Alfred) ✠, pavillon du palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1	Inscriptions.
Mercadante, à Naples	Beaux-Arts.
Mercey (Frédéric Bourgeois de) O. ✠, allée d'Antin, n° 35	Beaux-Arts.
Mérimée (Prosper) O. ✠, rue de Lille, n° 52	Française et Inscr.
Meyerbeer C. ✠, à Berlin, et à Paris, rue Richepance, hôtel du Danube	Beaux-Arts.
Michelet (Jules) ✠, rue de l'Ouest, n° 44	Sc. mor. et polit.
Mignet (François-Auguste-Alexis) C. ✠, rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 18	Française et Sciences mor. et polit.
Mitscherlich, à Berlin	Sciences.
Mohl (Jules) ✠, rue du Bac, n° 120	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
MONMERQUÉ (Louis-Jean-Nicolas) O. ✠, rue Saint-Louis au Marais, n° 33.....	Inscriptions.
MONTAGNE (Jean-François-Camille) O. ✠, rue des Beaux-Arts, n° 12.....	Sciences.
MONTALEMBERT (le comte Charles DE), rue du Bac, n° 40.....	Française.
MONTALIVET (le comte Marthe-Camille BACHASSON DE) G.C. ✠, rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.....	Beaux-Arts.
MOQUIN-TANDON (Horace-Bénédict-Alfred) ✠, rue de l'Est, n° 2, au Jardin des plantes de la Faculté de médecine....	Sciences.
MOREAU DE JONNÈS (Alexandre) O. ✠, rue de Monsieur, n° 11.....	Sc. mor. et polit.
MORIN (Arthur-Jules) C. ✠, rue Neuve-des-Mathurins, n° 38.....	Sciences.
MUNK (Salomon) ✠, passage Saulnier, n° 6.....	Inscriptions.
N	
NANTEUIL (Charles-François LEBŒUF) ✠, rue Carnot, n° 9.....	Beaux-Arts.
NAPOLÉON (S. A. I. le prince Joseph-Charles-Paul) G.C. ✠, au Palais-Royal.	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
NAUDET (Joseph) C. ✠, rue du Mont-Thabor, n° 40	Inscript. et Sciences mor. et polit.
NIEUWERKERKE (le comte Alfred-Émilien DE) C. ✠, au palais du Louvre	Beaux-Arts.
NISARD (Jean-Marie-Napoléon Désiré) C. ✠, à l'École normale	Française.
NOAILLES (le duc Paul DE), rue de Lille, n° 66	Française.
O	
OVERBEECK, à Rome	Beaux-Arts.
OWEN (Richard) O. ✠, à Londres	Sciences.
P	
PARIEU (Marie-Louis-Pierre-Félix ESQUIROU DE) G. O. ✠, rue de Belle-Chasse, n° 31	Sc. mor. et polit.
PARIS (Alexis-Paulin), ✠, place Royale, n° 10	Inscriptions.
PASQUIER (le duc Étienne-Denis) G. C. ✠, rue Royale-Saint-Honoré, n° 20	Française.
PASSY (Hippolyte-Philibert) C. ✠, rue Greffulhe, n° 6	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
PASSY (Antoine - François) C. ✠, rue Pigalle, n° 6	Sciences.
PATIN (Henri-Joseph-Guillaume) O. ✠, rue Cassette, n° 15	Française.
PAYEN (Anselme) O. ✠, au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, n° 292	Sciences.
PAYER (Jean - Baptiste) ✠, à la Sorbonne	Sciences.
PELIGOT (Eugène-Melchior) O. ✠, hôtel des Monnaies	Sciences.
PELOUZE (Théophile-Jules) C. ✠, hôtel des Monnaies	Sciences.
PELLAT (Charles-Auguste) O. ✠, à l'École de droit	Sc. mor. et polit.
PETITOT (Messidor-Lebon) ✠, rue de l'Est, n° 13	Beaux-Arts.
PEYRON (Amédée) ✠, à Turin	Inscriptions.
PICOT (François-Édouard) O. ✠, rue de La Rochefoucauld, n° 34	Beaux-Arts.
PIOBERT (Guillaume) G. O. ✠, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 45 *bis*	Sciences.
PONCELET (Jean-Victor) G. O. ✠, rue de Vaugirard, n° 58	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON DE) O. ✠, rue de Bellefond, n° 20	Française.
PONSARD (François) O. ✠, rue Neuve-de-l'Université, n° 10	Française.
POUILLET (Claude-Servais-Mathias) O. ✠, rue Saint-Louis au Marais, n° 97	Sciences.
Q	
QUATREFAGES DE BRÉAU (Jean-Louis-Armand DE) ✠, quai de Béthune, n° 36, île Saint-Louis	Sciences.
R	
RAMBUTEAU (le comte Claude-Philibert BARTHELOT DE) G. O. ✠, rue de l'Arcade, n° 19	Beaux-Arts.
RAVAISSON (Jean-Gaspard-Félix) O. ✠, place du Palais-Bourbon, n° 6	Inscriptions.
RAYER (Pierre-François-Olive) C. ✠, rue de Londres, n° 14	Sciences.
REBER (Napoléon-Henri) ✠, rue de Rivoli, n° 182	Beaux-Arts.
REGNAULT (Henri-Victor) O. ✠, au Collége de France	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe) ✠, rue de Vaugirard, n° 22	Inscriptions.
REINAUD (Joseph-Toussaint) O. ✠, quai de Conti, n° 15	Inscriptions.
RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE) ✠, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 52	Française et Sciences mor. et polit.
RENAN (Joseph-Ernest) rue Casimir-Périer, n° 27	Inscriptions.
RENIER (Charles-Alphonse-Léon) ✠, rue de Beaune, n° 20	Inscriptions.
REYBAUD (Marie-Roch-Louis) ✠, rue Basse-du-Rempart, n° 46	Sc. mor. et polit.
RITSCHELL ✠, à Dresde	Beaux-Arts.
ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas) O. ✠, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3	Beaux-Arts.
ROSSIGNOL (Jean-Pierre) ✠, rue Jacob, n° 19	Inscriptions.
ROSSINI, C. ✠, à Bologne, et à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 2	Beaux-Arts.
ROUGÉ (le vicomte Olivier-Charles-Camille-Emmanuel DE) ✠, rue de Babylone, n° 53	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
S	
SAINT-MARC-GIRARDIN O. ✠, rue Bonaparte, n° 5	Française.
SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin) O. ✠, rue du Mont-Parnasse, n° 11	Française.
SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (Charles-Joseph) ✠, rue du Regard, n° 6	Sciences.
SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules) ✠, rue du Cherche-Midi, n° 76	Française.
SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE) O. ✠, rue du Cirque, n° 5	Inscriptions.
SAVIGNY (DE), à Berlin	Sc. mor. et polit.
SAY (Horace-Émile) ✠, rue Boursault, n° 11	Sc. mor. et polit.
SCHNETZ (Jean-Victor) O. ✠, directeur de l'Académie de France, à Rome, et à Paris, rue Saint-Honoré, n° 374	Beaux-Arts.
SCRIBE (Augustin-Eugène) C. ✠, rue Pigalle, n° 12	Française.
SÉGUIER (le baron Armand-Pierre) O. ✠, rue Garancière, n° 11	Sciences.
SÉGUR (le comte Philippe-Paul DE) G. C. ✠, rue de la Pépinière, n° 104	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
SENARMONT (Henri HUREAU DE) O. ✠, rue d'Enfer, n° 34	Sciences.
SERRES (Étienne-Renauld-Augustin) C. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 59.	Sciences.
SEURRE aîné (Gabriel-Bernard) ✠, rue de l'Est, n° 13	Beaux-Arts.
SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade) ✠, au palais de l'Institut, quai de Conti, n° 23	Française.
T	
TAYLOR (le baron Isidore-Justin-Séverin) C. ✠, rue de Bondy, n° 68	Beaux-Arts.
TENERANI, à Rome	Beaux-Arts.
TEXIER (Charles-Félix-Marie) ✠, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 43	Inscriptions.
THIERRY (Amédée-Simon-Dominique) C. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 122	Sc. mor. et polit.
THIERS (Adolphe) G. O. ✠, rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 27	Française et Sciences mor. et polit.
THOMAS (Ambroise) O. ✠, rue Saint-Georges, n° 5	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
TIEDEMANN (Frédéric) ✠, à Francfort-sur-le-Mein	Sciences.
TROPLONG (Raymond-Théodore) G.C. ✠, au palais du Luxembourg	Sc. mor. et polit.
TULASNE (Louis-René) ✠, rue de Vaugirard, n° 73	Sciences.
V	
VAILLANT (le maréchal Jean-Baptiste-Philibert) G.C. ✠, rue de l'Université, n° 69	Sciences.
VALENCIENNES (Achille) ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
VELPEAU (Alfred-Armand-Louis-Marie) C. ✠, rue de Verneuil, n° 21	Sciences.
VERNET (Émile-Jean-Horace) C. ✠, pavillon du palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1	Beaux-Arts.
VERNEUIL (Philippe-Édouard POULLETIER DE) ✠, rue de Varennes, n° 79	Sciences.
VIENNET (Jean-Pons-Guillaume) C. ✠, rue Godot-de-Mauroy, n° 18	Française.
VIGNY (le comte Alfred-Victor DE) O. ✠, rue des Écuries-d'Artois, n° 6	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
VILLEMAIN (Abel-François) G. O. ❄, au palais de l'Institut, quai de Conti, n° 23.	Française et Inscriptions.
VILLEMARQUÉ (le vicomte Théodore-Claude-Henri HERSART DE LA) ❄, rue des Beaux-Arts, n° 17	Inscriptions.
VILLERMÉ (Louis-René) O. ❄, rue Vieille-du-Temple, n° 26	Sc. mor. et polit.
VINCENT (Alexandre-Joseph-Hidulphe) ❄, rue Saint-Jacques, n° 236	Inscriptions.
VITET (Louis) O. ❄, rue Barbet de Jouy, n° 9	Française et Inscriptions.
W	
WAILLY (Joseph-Noël DE) ❄, rue Basse, n° 14, à Passy	Inscriptions.
WALLON (Henri-Alexandre) ❄, rue d'Enfer, n° 47	Inscriptions.
WELCKER ❄, à Bonn (Prusse Rhénane).	Inscriptions.
WILSON (Horace-Hayman), à Oxford	Inscriptions.
WOLOWSKI (Louis-François-Michel-Raymond) O. ❄, rue de la Victoire, n° 14.	Sc. mor. et polit.

BIBLIOTHÈQUE ET SECRÉTARIAT.

BIBLIOTHÈQUE.

MM. LANDRESSE ⁂, Bibliothécaire, au palais de l'Institut, quai de Conti, n° 23.

ROULIN ⁂, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.
TARDIEU (Amédée), rue de Berlin, n° 20.
} Sous-Bibliothécaires.

AGENCE ET SECRÉTARIAT.

MM. PINGARD (Antonius) ⁂, *Agent spécial et Chef du Secrétariat*, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.

J. PINGARD fils, *adjoint*.

IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

MM. FIRMIN DIDOT frères, fils et C^ie^, rue Jacob, n° 56.

LIBRAIRE.

M. Benjamin DUPRAT, rue du Cloître-Saint-Benoît, n° 7.

INSTITUT

IMPÉRIAL

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1861.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Séances ordinaires des Académies..... 9
Séances publiques des Académies..... *Ibid.*
Calendrier..... 11
Fondation de l'Institut..... 19
— Organisation primitive de l'Institut, 3 brumaire an III (25 octobre 1795)..... *Ibid.*
— Règlement pour l'Institut, 15 germinal an IV (4 avril 1796)..... 26
— Confirmation de l'Institut par la Constitution du 24 frimaire an VIII (15 décembre 1799).... 37
— Attributions données à l'Institut par la loi du 11 floréal an X (30 avril 1802)..... *Ibid.*
— Nouvelle organisation de l'Institut, 3 pluviôse an XI (22 janvier 1803)..... 38
— Confirmation de l'Institut par la Charte de 1814. 45
Ordonnance du Roi concernant la nouvelle organisation de l'Institut, 21 mars 1816..... 46
Ordonnance du Roi concernant le rétablissement de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, 26 octobre 1832..... 53
Extrait du règlement particulier de l'Académie des Sciences Morales et Politiques du 5 mars 1833... 57
Extrait du Décret impérial du 14 avril 1855..... 58
Extrait du Décret impérial du 7 janvier 1857..... 60

Pages.

Extrait du Décret impérial du 28 mars 1857..... 60
Règlement pour les réunions générales de l'Institut, adopté dans la séance tenue par les cinq Académies le 19 juillet 1848..... *Ibid.*
Arrêté relatif aux missions scientifiques..... 63
Décret impérial du 22 décembre 1860..... 65
Présidence de l'Institut..... 67
Bureau de l'Institut pour 1861..... *Ibid.*

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1860..... 69
État actuel de l'Académie Française..... 70
Commission du Dictionnaire historique de la langue française, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816..... 73
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... *Ibid.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1860..... 75
Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1860..... 77
État actuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres..... 78
Commission des Inscriptions et Médailles..... 86
Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France..... *Ibid.*
Commission des Travaux littéraires..... 87

Pages.

Commission des Antiquités de la France..... 87
Commission de l'École française d'Athènes..... 88
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... *Ibid.*

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1^er^ janvier 1860..... 89
Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1^er^ janvier 1860..... 91
État actuel de l'Académie des Sciences..... 93
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 105
Conservateur des collections de l'Académie..... *Ibid.*

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1^er^ janvier 1860..... 106
Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1^er^ janvier 1860..... 107
État actuel de l'Académie des Beaux-Arts..... 108
Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816..... 114
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... *Ibid.*

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1^er^ janvier 1860..... 115

Pages.

Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1860 117

État actuel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques 119

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie 126

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies, conformément à l'art. 5 de l'ordonnance du Roi du 21 mars 1816 127

Prix de linguistique, fondé par M. de Volney 128

Liste et adresses, par ordre alphabétique, des membres et des associés étrangers des cinq Académies de l'Institut impérial de France 129

Bibliothèque, agence et secrétariat, imprimeurs, libraire 155

SÉANCES ORDINAIRES DES ACADÉMIES.

Académie Française, le jeudi à 2 heures et demie.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le vendredi à 3 heures.

Académie des Sciences, le lundi à 3 heures.

Académie des Beaux-Arts, le samedi à 3 heures.

Académie des Sciences Morales et Politiques, le samedi à midi.

SÉANCES PUBLIQUES DES ACADÉMIES.

Séance publique des cinq Académies, le 15 août.

Académie Française, mois de mai.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mois de juillet.

Académie des Sciences, mois de novembre.

Académie des Beaux-Arts, mois d'octobre.

Académie des Sciences Morales et Politiques, mois d'avril.

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE 1861.

JANVIER.

☾ Dernier quartier le 4.
☉ Nouvelle lune le 11.
☽ Premier quartier le 19.
○ Pleine lune le 26.

Mar.	1	Circoncision.
Mer.	2	S. Basile.
Jeud.	3	Ste Geneviève.
Vend.	4	S. Rigobert.
Sam.	5	Ste Amélie.
D.	6	Épiphanie.
Lun.	7	Noces.
Mar.	8	S. Lucien.
Mer.	9	S. Pierre, évêque.
Jeud.	10	S. Paul, ermite.
Vend.	11	S. Théodose.
Sam.	12	S. Arcade, mart.
1 D.	13	Baptême de N. S.
Lun.	14	S. Hilaire.
Mar.	15	S. Maur, abbé.
Mer.	16	S. Guillaume.
Jeud.	17	S. Antoine.
Vend.	18	Ch. s. Pierre, à R.
Sam.	19	S. Sulpice.
2 D.	20	S. Sébastien.
Lun.	21	Ste Agnès.
Mar.	22	S. Vincent.
Mer.	23	S. Ildefonse.
Jeud.	24	S. Babylas.
Vend.	25	Conv. s. Paul.
Sam.	26	Ste Paule, veuve.
3 D.	27	Septuagésime.
Lun.	28	S. Charlemagne.
Mar.	29	S. François de S.
Mer.	30	Ste Bathilde.
Jeud.	31	Ste Marcelle.

FÉVRIER.

☾ Dernier quartier le 2.
☉ Nouvelle lune le 9.
☽ Premier quartier le 18.
○ Pleine lune le 25.

Vend.	1	S. Ignace.
Sam.	2	Purification.
Dim.	3	Sexagésime.
Lun.	4	S. Gilbert.
Mar.	5	Ste Agathe.
Mer.	6	S. Waast.
Jeud.	7	S. Romuald.
Vend.	8	S. Jean de M.
Sam.	9	Ste Apolline.
Dim.	10	Quinquagésime.
Lun.	11	S. Séverin, abbé.
Mar.	12	Mardi-Gras.
Mer.	13	Cendres.
Jeud.	14	S. Valentin.
Vend.	15	S. Faustin.
Sam.	16	Ste Julienne.
1 D.	17	Quadragésime.
Lun.	18	S. Siméon, évêq.
Mar.	19	S. Cabin.
Mer.	20	Quatre-Temps.
Jeud.	21	S. Pépin.
Vend.	22	Ste Isabelle.
Sam.	23	S. Mérault,
2 D.	24	Reminiscere.
Lun.	25	S. Césaire.
Mar.	26	S. Nestor.
Mer.	27	Ste Honorine.
Jeud.	28	S. Romain.

Nombre d'Or 19.
Épacte XVIII.

MARS.

☾ Dernier quartier le 3.
☉ Nouvelle lune le 11.
☽ Premier quartier le 19.
○ Pleine lune le 26.

Vend.	1	S. Aubin.
Sam.	2	S. Simplice.
3 D.	3	Oculi.
Lun.	4	S. Casimir.
Mar.	5	S. Adrien.
Mer.	6	Ste Colette.
Jeud.	7	Ste Perpétue.
Vend.	8	S. Ponce.
Sam.	9	Ste Françoise.
4 D.	10	Lætare.
Lun.	11	S. Euloge.
Mar.	12	S. Pol, évêque.
Mer.	13	Ste Euphrasie.
Jeud.	14	S. Lubin.
Vend.	15	S. Zacharie.
Sam.	16	S. Cyriaque.
Dim.	17	La Passion.
Lun.	18	S. Alexandre.
Mar.	19	S. Joseph.
Mer.	20	S. Joachim.
Jeud.	21	S. Benoît, pape.
Vend.	22	S. Épaphrodite.
Sam.	23	S. Victorien.
Dim.	24	Rameaux.
Lun.	25	Annonciation.
Mar.	26	S. Ludger.
Mer.	27	S. Rupert, évêq.
Jeud.	28	S. Gontran, roi.
Vend.	29	Vendredi saint.
Sam.	30	S. Rieul.
Dim.	31	PÂQUES.

AVRIL.

☾ Dernier quartier le 2.
☉ Nouvelle lune le 10.
☽ Premier quartier le 18.
○ Pleine lune le 24.

Lun.	1	S. Hugues.
Mar.	2	S. François de P.
Mer.	3	S. Richard, évêq.
Jeud.	4	S. Isidore, év.
Vend.	5	S. Ambroise.
Sam.	6	S. Prudent.
1 D.	7	Quasimodo.
Lun.	8	S. Aphraate.
Mar.	9	S. Gérard.
Mer.	10	S. Fulber.
Jeud.	11	Ste Godeber.
Vend.	12	S. Jules.
Sam.	13	S. Marcellin.
2 D.	14	S. Tiburce.
Lun.	15	S. Paterne.
Mar.	16	S. Fructueux.
Mer.	17	S. Anicet.
Jeud.	18	S. Parfait.
Vend.	19	S. Léon, pape.
Sam.	20	S. Théotime.
3 D.	21	S. Anselme.
Lun.	22	Ste Opportune.
Mar.	23	S. Georges, mart.
Mer.	24	S. Léger.
Jeud.	25	S. Marc, évangél.
Vend.	26	S. Clet, pape.
Sam.	27	S. Polycarpe.
4 D.	28	S. Vital.
Lun.	29	Ste Marie Égypt.
Mar.	30	S. Eutrope.

Lettre dominicale F.

MAI.

☾ Dernier quartier le 1.
☉ Nouvelle lune le 9.
☽ Premier quartier le 17.
○ Pleine lune le 24.
☾ Dernier quartier le 31.

Mer.	1	S. J. S. Philippe.
Jeud.	2	S. Athanase.
Vend.	3	Invoc. S^te Croix.
Sam.	4	S^te Monique.
5 D.	5	C. de S. Augustin.
Lun.	6	ROGATIONS.
Mar.	7	S. Stanislas.
Mer.	8	S. Désiré, évêque.
Jeud.	9	ASCENSION.
Vend.	10	S. Gordien.
Sam.	11	S. Mamert.
6 D.	12	S. Pancrace.
Lun.	13	S. Servais.
Mar.	14	S. Pacôme.
Mer.	15	S. Isidore.
Jeud.	16	S. Honoré.
Vend.	17	S. Pascal.
Sam.	18	S. Éric, roi. V. J.
DIM.	19	PENTECÔTE.
Lun.	20	S. Bernardin.
Mar.	21	S. Hospice.
Mer.	22	QUATRE-TEMPS.
Jeud.	23	S. Didier.
Vend.	24	S. Donatien.
Sam.	25	S. Urbain.
1 D.	26	TRINITÉ.
Lun.	27	S. Hildevert.
Mar.	28	S. Germain.
Mer.	29	S. Maximin.
Jeud.	30	FÊTE-DIEU.
Vend.	31	S^te Pétronille.

JUIN.

☉ Nouvelle lune le 8.
☽ Premier quartier le 15.
○ Pleine lune le 22.
☾ Dernier quartier le 30.

Sam.	1	S. Pamphile.
2 D.	2	S. Pothin, évêq.
Lun.	3	S^te Clotilde.
Mar.	4	S. Optat.
Mer.	5	S. Boniface.
Jeud.	6	OCTAVE Fête-Dieu.
Vend.	7	S. Lié.
Sam.	8	S. Médard.
3 D.	9	S^te Pélagie.
Lun.	10	S. Landry.
Mar.	11	S. Barnabé.
Mer.	12	S^te Olympe.
Jeud.	13	S. Antoine de P.
Vend.	14	S. Rufin.
Sam.	15	S. Modeste.
4 D.	16	S. Fargeau.
Lun.	17	S. Avit.
Mar.	18	S^te Marine.
Mer.	19	S. Gerv. S. Prot.
Jeud.	20	S. Silvère.
Vend.	21	S. Leufroi.
Sam.	22	S. Paulin.
5 D.	23	S. Andry.
Lun.	24	Nativ. de S. J.-Bapt.
Mar.	25	S. Prosper.
Mer.	26	S. Babolein.
Jeud.	27	S. Crescent.
Vend.	28	S. Irénée.
Sam.	29	S. Pierre, S. Paul.
6 D.	30	C. S. Paul

Cycle solaire, 22.

JUILLET.

☉ Nouvelle lune le 8.
☽ Premier quartier le 15.
○ Pleine lune le 22.
☾ Dernier quartier le 29.

Lun.	1	S^te Éléonore.
Mar.	2	Visit. de N. D.
Mer.	3	S. Thierry.
Jeud.	4	Tr. S. Martin.
Vend.	5	S^te Zoé, martyre.
Sam.	6	S. Tranquillin.
7 D.	7	S^te Aubierge.
Lun.	8	S. Procope.
Mar.	9	S. Cyrille.
Mer.	10	S^te Félicité.
Jeud.	11	T. de S. Benoît.
Vend.	12	S. Gualbert.
Sam.	13	S. Eugène.
8 D.	14	S. Bonaventure.
Lun.	15	S. Henri, emper.
Mar.	16	S. Eustathe, évêq.
Mer.	17	S. Alexis.
Jeud.	18	S. Thomas d'Aq.
Vend.	19	S. Vincent de Paul.
Sam.	20	S^te Marguerite.
9 D.	21	S. Victor, martyr.
Lun.	22	S^te Madeleine.
Mar.	23	S. Apollinaire.
Mer.	24	Jours cani.
Jeud.	25	S. Jacques le M.
Vend.	26	T. de S. Marcel.
Sam.	27	S. Pantaléon.
10 D.	28	S^te Anne.
Lun.	29	S^te Marthe.
Mar.	30	S. Abdon, mart.
Mer.	31	S. Germain-l'Aux.

AOUT.

☉ Nouvelle lune le 6.
☽ Premier quartier le 13.
○ Pleine lune le 20.
☾ Dernier quartier le 28.

Jeud.	1	S^te Sophie.
Vend.	2	S. Étienne, pape.
Sam.	3	Inv. S. Étienne.
11 D.	4	S. Dominique.
Lun.	5	S. Yon.
Mar.	6	Transfig. de N. S.
Mer.	7	S. Gaëtan.
Jeud.	8	S. Justin, mart.
Vend.	9	S. Amour.
Sam.	10	S. Laurent.
12 D.	11	S^te Suzanne.
Lun.	12	S^te Claire.
Mar.	13	S. Hippolyte.
Mer.	14	S. Eusèbe. V. J.
Jeud.	15	ASSOMPTION.
Vend.	16	S. Roch.
Sam.	17	S. Mammès.
13 D.	18	S^te Hélène.
Lun.	19	S. Louis, évêque.
Mar.	20	S. Bernard.
Mer.	21	S. Privat.
Jeud.	22	S. Symphorien.
Vend.	23	S. Sidoine.
Sam.	24	S. Barthélemy.
14 D.	25	S. Louis, roi.
Lun.	26	Fin jours cani.
Mar.	27	S. Césaire.
Mer.	28	S. Augustin.
Jeud.	29	S. Médéric.
Vend.	30	S. Fiacre.
Sam.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.

☉ Nouvelle lune le 4.
☽ Premier quartier le 11.
○ Pleine lune le 19.
☾ Dernier quartier le 27.

15 D.	1	S. Leu, S. Gilles.
Lun.	2	S. Lazare.
Mar.	3	S. Grégoire.
Mer.	4	Ste Rosalie.
Jeud.	5	S. Bertin, abbé.
Vend.	6	S. Onésiphore.
Sam.	7	S. Cloud, prêtre.
16 D.	8	Nativité de N. D.
Lun.	9	S. Omer, évêque.
Mar.	10	Ste Pulchérie.
Mer.	11	S. Hyacinthe.
Jeud.	12	S. Raphaël.
Vend.	13	S. Maurille.
Sam.	14	Exalt. Ste Croix.
17 D.	15	S. Nicodème.
Lun.	16	S. Corneille.
Mar.	17	S. Lambert.
Mer.	18	Quatre-Temps.
Jeud.	19	S. Janvier.
Vend.	20	S. Eustache.
Sam.	21	S. Matthieu.
18 D.	22	S. Maurice.
Lun.	23	Ste Thècle, v.
Mar.	24	S. Andoche.
Mer.	25	S. Firmin.
Jeud.	26	Ste Justine.
Vend.	27	S. Côme, S. Dam.
Sam.	28	S. Céran.
19 D.	29	S. Michel, arch.
Lun.	30	S. Jérôme.

Indiction romaine, 4.

OCTOBRE.

☉ Nouvelle lune le 4.
☽ Premier quartier le 10.
○ Pleine lune le 18.
☾ Dernier quartier le 26.

Mar.	1	S. Remy, évêque.
Mer.	2	SS. Anges Gard.
Jeud.	3	S. Denis l'Aréop.
Vend.	4	S. Franç. d'Assises.
Sam.	5	Ste Aure, abbesse.
20 D.	6	S. Bruno.
Lun.	7	S. Serge.
Mar.	8	Ste Brigitte.
Mer.	9	S. Denis, évêque.
Jeud.	10	S. Géréon.
Vend.	11	S. Gomer.
Sam.	12	S. Wilfrid.
21 D.	13	S. Gérand.
Lun.	14	S. Caliste, pape.
Mar.	15	Ste Thérèse.
Mer.	16	S. Gal, évêque.
Jeud.	17	S. Cerboney.
Vend.	18	S. Luc, évangélist.
Sam.	19	S. Savinien.
22 D.	20	S. Caprais.
Lun.	21	Ste Ursule.
Mar.	22	S. Mellon, évêque.
Mer.	23	S. Hilarion.
Jeud.	24	S. Magloire.
Vend.	25	S. Crépin, S. Crép.
Sam.	26	S. Rustique.
23 D.	27	S. Fromence.
Lun.	28	S. Simon, S. Jude.
Mar.	29	S. Faron.
Mer.	30	S. Lucain.
Jeud.	31	S. Quentin. V. J.

NOVEMBRE.

☉ Nouvelle lune le 2.
☽ Premier quartier le 9.
○ Pleine lune le 17.
☾ Dernier quartier le 25.

Vend.	1	TOUSSAINT.
Sam.	2	Les Trépassés.
24 D.	3	S. Marcel, évêque.
Lun.	4	S. Charles.
Mar.	5	S. Zacharie.
Mer.	6	S. Léonard.
Jeud.	7	S. Florent.
Vend.	8	Stes Reliques.
Sam.	9	S. Mathurin.
25 D.	10	S. Juste.
Lun.	11	S. Martin.
Mar.	12	S. René.
Mer.	13	S. Brice.
Jeud.	14	S. Bertrand.
Vend.	15	S. Eugène.
Sam.	16	S. Edme.
26 D.	17	S. Agnan, évêque.
Lun.	18	Ste Aude, v.
Mar.	19	Ste Élisabeth.
Mer.	20	S. Edmond.
Jeud.	21	Présentat. N. D.
Vend.	22	Ste Cécile.
Sam.	23	S. Clément.
27 D.	24	S. Séverin, abbé.
Lun.	25	Ste Catherine.
Mar.	26	Ste Genev. des Ard.
Mer.	27	S. Maxime.
Jeud.	28	S. Sosthene.
Vend.	29	S. Saturnin.
Sam.	30	S. André, apôtre.

L. du Martyrol. t.

DÉCEMBRE.

☉ Nouvelle lune le 2.
☽ Premier quartier le 9.
○ Pleine lune le 17.
☾ Dernier quartier le 24.
☉ Nouvelle lune le 31.

1 D.	1	Avent.
Lun.	2	S. François Xavier.
Mar.	3	S. Éloque.
Mer.	4	Ste Barbe.
Jeud.	5	S. Sabas.
Vend.	6	S. Nicolas de M.
Sam.	7	Ste Fare.
2 D.	8	Concept. de N. D.
Lun.	9	Ste Gorgonie.
Mar.	10	Ste Valère.
Mer.	11	S. Daniel.
Jeud.	12	S. Valery.
Vend.	13	Ste Luce.
Sam.	14	S. Nicaise.
3 D.	15	S. Mesmin.
Lun.	16	Ste Adélaïde.
Mar.	17	Ste Olympiade.
Mer.	18	Quatre-Temps.
Jeud.	19	S. Timothée.
Vend.	20	Ste Philog.
Sam.	21	S. Thomas, apôtre.
4 D.	22	S. Honorat.
Lun.	23	Ste Victoire.
Mar.	24	Ste Delphine, V. J.
Mer.	25	NOEL.
Jeud.	26	S. Étienne.
Vend.	27	S. Jean, évangél.
Sam.	28	SS. Innocents.
Dim.	29	S. Trophime.
Lun.	30	S. Sabin.
Mar.	31	S. Sylvestre.

FONDATION DE L'INSTITUT.

Il y a pour toute la République un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. Loi du 5 fructidor an III (22 août 1795).

ORGANISATION PRIMITIVE

DE L'INSTITUT.

(Loi du 3 brumaire an IV. — 25 octobre 1795.)

TITRE IV.

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES ARTS.

I.

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à Paris; il est destiné: 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui au-

ront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II.

Il est composé de (144) membres résidant à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République ; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III.

Il est divisé en trois classes, et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
I^re^ CLASSE. SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.		
1 Mathématiques	6	6
2 Arts mécaniques	6	6
3 Astronomie	6	6
4 Physique expérimentale	6	6
5 Chimie	6	6
6 Histoire naturelle et Minéralogie	6	6
7 Botanique et Physique générale	6	6
8 Anatomie et Zoologie	6	6
9 Médecine et Chirurgie	6	6
10 Économie rurale et Art vétérinaire	6	6
	60	60

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
II^e CLASSE.		
SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.		
1 Analyse des sensations et des idées.....	6	6
2 Morale.....	6	6
3 Science sociale et Législation.....	6	6
4 Économie politique.....	6	6
5 Histoire.....	6	6
6 Géographie.....	6	6
	36	36
III^e CLASSE.		
LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.		
1 Grammaire.....	6	6
2 Langues anciennes.....	6	6
3 Poésie.....	6	6
4 Antiquités et Monuments.....	6	6
5 Peinture.....	6	6
6 Sculpture.....	6	6
7 Architecture.....	6	6
8 Musique et Déclamation.....	6	6
	48	48

IV.

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes

différentes ; mais il peut assister aux séances et concourir aux travaux d'une autre classe.

V.

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI.

L'Institut national aura quatre séances publiques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII.

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII.

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX.

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X.

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste, au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI.

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII.

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

ENCOURAGEMENTS, RÉCOMPENSES ET HONNEURS PUBLICS.

I.

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République que dans les pays étrangers.

II.

Ne pourront être admis au concours mentionné dans l'article précédent, que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins;

2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation, ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charrues, par bail de trente ans au moins;

3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture;

4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III.

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations; correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

IV.

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres pour voyager, soit ensemble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V.

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI.

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII.

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République, comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

X.

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. Les articles omis ne concernent pas l'Institut.

RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT.

(Loi du 15 germinal an IV. — 4 avril 1796.)

(*Du 25 ventôse.*) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante :

SÉANCES.

I.

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi;* la seconde classe, les *duodi* et *septidi;* et la troisième classe, les *tridi* et *octidi.* La première séance de chaque décade sera publique.

II.

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III.

Le président sera élu par chaque classe, pour

six mois, au scrutin et à la pluralité absolue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal : il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV.

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

V.

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire, de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an, et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI.

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes et procéder aux élections.

VII.

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII.

Le bureau de la classe du président sera celui de

l'Institut pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX.

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X.

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance, la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu ou non de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI.

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII.

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII.

Si deux membres de la classe demandent qu'un

ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV.

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV.

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI.

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII.

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX.

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX.

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI.

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII.

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique[1], doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir. Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII.

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir, seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT.

XXIV.

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national*,

[1] Voyez ci-devant, page 23.

sciences mathématiques et physiques; la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques;* et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts.* Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV.

L'Institut national continuera la description des arts commencée par l'Académie des sciences et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI.

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et dans ce cas on procédera à leur remplacement.

XXVII.

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique[1], doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.

XXVIII.

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX.

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX.

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique[2], seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

[1] Voyez ci-devant, page 25.

[2] *Ibidem.*

FONDS DES DÉPENSES DE L'INSTITUT.

XXXI.

Chaque classe nommera deux membres qui seront dépositaires de ses fonds et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII.

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir : le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII.

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe sera dépositaire des fonds de l'Institut et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV.

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV.

Ils sont exclusivement destinés à l'Institut, et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

XXXVI.

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

XXXVII.

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue.

XXXVIII.

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

XXXIX.

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

XL.

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux: ils le présenteront, dans la première séance de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

XLI.

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

XLII.

L'Institut national est autorisé à faire tous les règlements de détails relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

La présente résolution sera imprimée.

Signé : A. C. THIBAUDEAU, *président;* P. J. AUDOUIN, GIBERT-DESMOLIÈRES, *secrétaires.*

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventôse, 7 germinal et de ce jour, et après avoir entendu le rapport de la commission nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an IV de la République française.

Signé : J. A. CREUZÉ-LATOUCHE, *président;* D'ALPHONSE, DE TORCY, MEILLAN, *secrétaires.*

Le Directoire exécutif ordonne, etc.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Constitution du 24 frimaire an VIII. — 15 décembre 1799.)

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts (art. 88).

ATTRIBUTIONS

DONNÉES À L'INSTITUT.

(Loi du 11 floréal an X. — 30 avril 1802.)

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues.. Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats qui seront présentés, le premier par une des classes de l'Institut national, le second par les inspecteurs généraux des études et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante (art. 24).

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit : 1° il pourra être établi dix écoles de droit; 2° il pourra être créé trois nouvelles écoles de médecine.....; 3° il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie...; 4° les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales; 5° une école de mathématiques transcendantes; 6° une école spéciale de géo-

graphie, d'histoire et d'économie publique.....; 7° outre les écoles des arts du dessin existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième....; 8° les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie; 9° il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes; 10° il sera nommé huit professeurs de musique et de composition (art. 25).

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir présenteront un sujet au Gouvernement; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second; le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24 (art. 20).

NOUVELLE ORGANISATION

DE L'INSTITUT.

Saint-Cloud, le 3 pluviôse an XI de la République (22 janvier 1803).

Le Gouvernement de la République, sur le rapport du ministre de l'Intérieur, le Conseil d'État entendu,

Arrête ce qui suit :

I.

L'Institut national, actuellement divisé en trois classes, le sera désormais en quatre,

Savoir :

PREMIÈRE CLASSE.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

SECONDE CLASSE.

Classe de la langue et de la littérature françaises.

TROISIÈME CLASSE.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

QUATRIÈME CLASSE.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II.

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Géométrie, six membres;
Mécanique, six *idem;*
Astronomie, six *idem;*
Géographie et navigation, trois *idem;*
Physique générale, six *idem.*

SCIENCES PHYSIQUES.

Chimie, six membres;
Minéralogie, six *idem;*
Botanique, six *idem;*
Économie rurale et art vétérinaire, six *idem;*
Anatomie et zoologie, six *idem;*
Médecine et chirurgie, six *idem.*

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III.

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confec-

tion du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV.

La troisième classe sera composée de quarante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V.

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres;
Sculpture, six *idem;*
Architecture, six *idem;*
Gravure, trois *idem;*
Musique (composition), trois *idem.*

Elle nommera, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui sera membre de la classe, mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants, pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI.

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts; ils ne feront partie d'aucune section et ne toucheront aucun traitement.

VII.

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII.

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX.

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X.

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI.

L'Institut recevra annuellement du trésor public

quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels; et pour ses dépenses, une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du ministre de l'Intérieur.

XII.

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII.

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition

musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV.

Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,

Signé : BONAPARTE.

Par le premier Consul :

Le Secrétaire d'État,

Signé : HUGUES B. MARET.

Pour ampliation :

Le Ministre de l'Intérieur,

Signé : CHAPTAL.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Charte de 1814.)

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé (art. 68) [1].

[1] La même disposition se trouve dans la Charte de 1830 (article 59).

ORDONNANCE DU ROI

DU 21 MARS 1816.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes verront, SALUT.

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissements qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu avec une vive satisfaction la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères, notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise, et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur établissement à la restauration de la monarchie et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

Notre conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie Française;

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres;

L'Académie royale des Sciences;

L'Académie royale des Beaux-Arts.

ART. 2.

Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

ART. 3.

Chaque Académie aura son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

ART. 4.

Toutefois l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

ART. 5.

Les propriétés communes aux quatre Académies et les fonds y affectés seront régis et administrés, sous l'autorité de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

ART. 6.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

ART. 7.

Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

ART. 8.

Elles tiendront une séance publique commune le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

ART. 9.

Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

ART. 10.

L'Académie Française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront présentées, s'il y a lieu, par notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

ART. 11.

L'Académie Française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

ART. 12.

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut.

ART. 13.

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

ART. 14.

L'Académie royale des Sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

ART. 15.

L'Académie royale des Sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

ART. 16.

L'Académie royale des Beaux-Arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

ART. 17.

L'Académie royale des Beaux-Arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

ART. 18.

Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres qu'à l'Académie royale des Sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

ART. 19.

Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

ART. 20.

Les anciens honoraires et académiciens, tant de

l'Académie royale des Sciences que de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, seront, de droit, académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

ART. 21.

L'Académie royale des Beaux-Arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

ART. 22.

Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, à l'Académie royale des Sciences et à l'Académie royale des Beaux-Arts.

ART. 23.

Il sera, chaque année, alloué au budget de notre ministre secrétaire d'État de l'Intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et employés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

ART. 24.

Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut conserveront la totalité de leur traitement.

ART. 25.

Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

ART. 26.

Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingt et unième.

Signé : LOUIS.

Par le Roi :

Le Ministre Secrétaire d'État de l'intérieur,

Signé : VAUBLANC.

Certifié conforme par nous,

Garde des sceaux de France, Ministre Secrétaire d'État au département de la justice,

Signé : BARBÉ-MARBOIS.

ORDONNANCE DU ROI

DU 26 OCTOBRE 1832,

CONCERNANT LE RÉTABLISSEMENT

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'article 3 du titre 4 de la loi du 3 brumaire an IV, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des Sciences Morales et Politiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement du 3 pluviôse an XI, qui supprime cette classe;

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'ancienne classe des Sciences Morales et Politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des Sciences Morales et Politiques*.

ART. 2.

Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

ART. 3.

Elle est divisée en cinq sections, savoir :

Philosophie ;
Morale ;
Législation, Droit public et Jurisprudence ;
Économie politique et Statistique ;
Histoire générale et philosophique.

ART. 4.

Sont membres de cette Académie,

1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression,

MM. Baron DACIER,
DAUNOU,
Comte GARAT,
LACUÉE, comte de CESSAC,
Comte MERLIN,
Marquis DE PASTORET,
Comte REINHARD,
Comte RŒDERER,
Comte SIEYÈS,
Prince DE TALLEYRAND ;

2° Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut,

MM. Comte DESTUTT DE TRACY,
Baron DE GÉRANDO.

ART. 5.

Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit :

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut.

L'Académie des Sciences Morales et Politiques ainsi constituée élira sept autres membres à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

ART. 6.

Les membres de l'Académie des Sciences Morales et Politiques nommeront un secrétaire perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut.

ART. 7.

Ils proposeront à notre ministre de l'Instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

ART. 8.

Ils sont également chargés de réviser les anciens règlements et de proposer au ministre un projet de règlement nouveau.

ART. 9.

Les dépenses de l'Académie des Sciences Morales et Politiques seront fixées par la loi des finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

ART. 10.

Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé : LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le Ministre Secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé : GUIZOT.

Pour ampliation :

Le Ministre Secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé : GUIZOT.

EXTRAIT

DU RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES du 5 mars 1833.

TITRE Ier.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ARTICLE PREMIER.

L'Académie se compose de TRENTE Académiciens titulaires.

Il y aura *cinq* Académiciens libres et *cinq* Associés étrangers.

ART. 2.

L'Académie aura *trente* Correspondants au moins, *quarante* au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3.

Les Académiciens libres et les Associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4.

Pour être Académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5.

Les Correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 6.

Les Académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des Académiciens de leur ordre, et voix délibérative en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7.

Un Académicien libre ne peut se présenter pour être élu Académicien titulaire tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8.

Tout Académicien titulaire ou libre qui s'absentera plus d'une année sans congé de l'Académie ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

DÉCRETS IMPÉRIAUX.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 14 avril 1855.

La séance publique annuelle commune aux cinq classes de l'Institut impérial de France aura lieu le 15 août, jour de la Saint-Napoléon (art. 1er).

Dans la séance publique commune aux cinq Académies, un prix d'une valeur annuelle de dix mille francs sera, tous les trois ans, décerné, en

notre nom, à l'ouvrage ou à la découverte que les cinq classes auront jugé le plus propre à honorer ou à servir le pays.

Ce prix sera décerné pour la première fois le 15 août 1856 entre tous les auteurs des travaux signalés dans les cinq dernières années (art. 4) [1].

Il est créé à l'Académie des Sciences Morales et politiques une section nouvelle sous le titre de *Politique, Administration, Finances*, laquelle sera composée de dix membres, de manière à élever à quarante le nombre des membres de ladite Académie.

Les membres de cette section nouvelle, nommés par nous pour la première fois, jouiront des mêmes droits et traitements que les membres des autres sections. (Art. 7.)

Par décret impérial du même jour, ont été nommés membres de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, section de Politique, Administration, Finances :

MM. le marquis D'AUDIFFRET,
BARTHE,
BINEAU,
Pierre CLÉMENT,
Le vicomte DE CORMENIN,
GRÉTERIN,
LAFERRIÈRE,
Armand LEFEBVRE,
MESNARD,
Le baron PELET,

[1] Voir page 65 le décret impérial du 22 décembre 1860.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 7 janvier 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*Académicien libre* est créée à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, qui nommera en outre sept correspondants pour la section de *Politique, Administration et Finances.*

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

du 28 mars 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*Associé étranger* est créée à l'Académie des Sciences Morales et Politiques de l'Institut de France.

RÈGLEMENT

POUR

LES RÉUNIONS GÉNÉRALES DE L'INSTITUT,

ADOPTÉ

DANS LA SÉANCE TENUE PAR LES CINQ ACADÉMIES

le 19 juillet 1848.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura des réunions périodiques des cinq Aca-

démies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

ART. 2.

Ces réunions générales seront trimestrielles. Si la discussion n'est pas terminée, elle pourra être continuée dans une séance supplémentaire dont l'Assemblée déterminera le jour.

ART. 3.

En outre, chaque Académie a le droit de provoquer une réunion générale extraordinaire, en s'adressant au président de l'Institut.

ART. 4.

Le Bureau de l'Institut se compose de cinq membres, un président et quatre vice-présidents.

Ces cinq membres sont choisis respectivement par les cinq Académies. La durée du Bureau est d'une année.

ART. 5.

Le Bureau est présidé par un des cinq membres, selon le tour qui appartient à chacune des Académies.

ART. 6.

Le procès-verbal des séances sera rédigé par le Secrétaire perpétuel de l'Académie à laquelle appartient le Président.

ART. 7.

La réunion générale de l'Institut aura lieu le premier mercredi de chaque trimestre.

ART. 8.

Le Bureau est chargé de préparer l'ordre du jour.

Cet ordre du jour se composera des matières qui auront été désignées par la dernière assemblée générale, par une des cinq Académies ou par le Bureau.

Cet ordre du jour sera indiqué dans les lettres de convocation.

L'Assemblée se réserve le droit de fixer l'ordre de priorité entre les propositions.

ART. 9.

Le Bureau des séances trimestrielles présidera la séance publique annuelle de l'Institut.

ART. 10 [1].

La séance publique annuelle aura lieu le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut.

[1] Cet article se trouve abrogé par le décret du 14 avril 1855, qui fixe la séance publique annuelle de l'Institut au *15 août, jour de la Saint-Napoléon.*

ARRÊTÉ

DE

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES CULTES,

EN DATE DU 30 JANVIER 1850,

RELATIF AUX MISSIONS SCIENTIFIQUES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes,

Considérant qu'il importe de donner aux missions scientifiques la direction la plus éclairée, et de leur assurer les résultats les plus fructueux possibles;

Considérant qu'une expérience déjà acquise a pu démontrer tout ce qu'il y a de profitable pour l'érudition et la science à appeler sur les projets de missions l'examen de l'Institut;

Considérant, d'autre part, que de toute mission exécutée sous les auspices et aux frais de l'État doivent résulter un avantage public et une utilité nationale;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Chaque demande de mission scientifique présentée au ministère de l'instruction publique et des

cultes sera transmise à l'Institut, et l'Académie spécialement compétente sera invitée à faire un rapport sur l'objet et l'opportunité du voyage. En cas d'avis favorable, l'Institut sera prié de rédiger des instructions sur les *desiderata* de la science et sur les moyens les plus propres à atteindre le but indiqué.

ART. 2.

Les résultats de toute mission scientifique qui aura pour objet de recueillir des monuments écrits ou figurés appartiendront à l'État, qui se réserve d'en disposer, soit par voie de publication, soit en faveur des établissements nationaux.

ART. 3.

Toutefois, il pourra être dérogé au précédent article, en vertu des conditions spéciales fixées par le Ministre et mentionnées formellement dans l'arrêté par lequel la mission sera conférée.

Paris, le 30 janvier 1850.

Signé : E. DE PARIEU.

Pour ampliation :

Le chef du secrétariat,

Signé : P. COLLIN.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 22 DÉCEMBRE 1860.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre ministre d'État,

Vu les décrets du 14 avril 1855 et du 11 août 1859,

Prenant en considération le vœu qui nous a été exprimé par l'Institut impérial de France, relativement à l'application du décret du 11 août 1859,

AVONS DÉCRÉTÉ ET DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le prix biennal de vingt mille francs, institué par notre décret du 11 août 1859, sera attribué tour à tour, à partir de 1861, à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays, qui se sera produite pendant les dix dernières années dans l'ordre spécial des travaux que représente chacune des cinq académies de l'Institut impérial de France. Il sera décerné, en notre nom, par l'Institut, dans sa séance publique du 15 août,

sur la désignation successive de l'Académie Française, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de l'Académie des Sciences, de l'Académie des Beaux-Arts, de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

Cette désignation devra être sanctionnée par la majorité des suffrages des cinq académies réunies.

Le prix ne pourra, en aucun cas, être partagé.

ART. 2.

Notre ministre d'État est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries le 22 décembre 1860.

Signé : NAPOLÉON.

Pour ampliation :

Le chef de division du cabinet,

Signé : JULES DE SAUX.

Par l'Empereur :

Le ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

PRÉSIDENCE DE L'INSTITUT.

L'Académie des Sciences Morales et Politiques préside l'Institut pendant l'année 1861.

BUREAU DE L'INSTITUT POUR 1861.

MM. GIRAUD, délégué de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.....	Président.
VILLEMAIN, délégué de l'Académie Française.....	Vice-Présidents.
MOHL, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.....	
MILNE EDWARDS, délégué de l'Académie des Sciences.....	
REBER, délégué de l'Académie des Beaux-Arts.....	
MIGNET.....	Secrétaire.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

depuis le 1er janvier 1860.

M. DE TOCQUEVILLE, élu le 23 décembre 1841, décédé le 16 avril 1859;
Remplacé par M. LACORDAIRE, le 8 février 1860.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(ANNÉE 1861.)

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1821	VILLEMAIN (Abel-François).....	Cte de Fontanes.
1828	LEBRUN (Pierre-Antoine).....	Cte François de Neufchâteau.
1828	Le baron DE BARANTE (Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE).....	Comte de Sèze.
1829	LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis DE).....	Comte Daru.
1830	Le comte DE SÉGUR (Philippe-Paul).	Duc de Lévis.
1830	PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON DE).....	Mis de Lally-Tolendal.
1830	COUSIN (Victor).....	Baron Fourier.
1830	VIENNET (Jean-Pons-Guillaume)..	Comte de Ségur.
1832	DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques).	Baron Cuvier.
1833	THIERS (Adolphe).....	Andrieux.
1834	SCRIBE (Augustin-Eugène).....	Arnault.
1836	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	Comte de Tracy.
1836	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	Raynouard.
1840	FLOURENS (Marie-Jean-Pierre).....	Michaud.
1841	Le vicomte HUGO (Victor-Marie)...	Lemercier.
1842	Le duc PASQUIER (Étienne-Denis)..	Frayssinous.
1842	PATIN (Henri-Joseph-Guillaume)..	Roger.
1844	SAINT-MARC-GIRARDIN.....	Campenon.
1844	SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin)..	Casimir Delavigne.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1844	MÉRIMÉE (Prosper).....	Nodier.
1845	Le comte DE VIGNY (Alfred-Victor).	Étienne.
1845	VITET (Louis).....	Soumet.
1846	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE).....	Royer-Collard.
1847	EMPIS (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph SIMONIS).....	De Jouy.
1847	AMPÈRE (Jean-Jacques-Antoine)...	Baron Guiraud.
1849	Le duc DE NOAILLES (Paul).....	Vte de Châteaubriand.
1850	NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré).....	De Féletz.
1851	Le comte DE MONTALEMBERT (Charles).....	Droz.
1852	BERRYER (Pierre-Antoine).....	Cte de Saint-Priest.
1854	DUPANLOUP, évêque d'Orléans (Félix-Antoine-Philibert).....	Tissot.
1854	SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade).....	Jay.
1855	LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid).....	Ancelot.
1855	Le duc DE BROGLIE (Charles-Achille-Victor-Léonce).....	Cte de Ste-Aulaire.
1855	PONSARD (François).....	Baour-Lormian.
1856	BIOT (Jean-Baptiste).....	Ch. de Lacretelle.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1856	Le comte DE FALLOUX (Alfred-Pierre).....	Comte Molé.
1857	AUGIER (Guillaume-Victor-Émile)..	Comte de Salvandy.
1858	LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE).....	Alfred de Musset.
1858	SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules)..	Brifaut.
1860	LACORDAIRE (Henri-Dominique)...	De Tocqueville.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL TRÉSORIER.	
1834	VILLEMAIN (Abel-François).....	Arnault.

COMMISSION DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DE LA LANGUE FRANÇAISE.

MM.

VILLEMAIN, Secrétaire perpétuel.
DE PONGERVILLE.
COUSIN.
PATIN.
SAINTE-BEUVE.
VIENNET.
AMPÈRE.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

VILLEMAIN, Secrétaire perpétuel-trésorier, président.
LEBRUN.
EMPIS.

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS
PARMI LES MEMBRES
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
depuis le 1er janvier 1860.

M. Lenormant, élu le 25 janvier 1839, décédé le 22 novembre 1859;
Remplacé par M. Beulé, le 3 février 1860.

M. Monmerqué, élu *académicien libre* le 15 mars 1833, décédé le 2 mars 1860;
Remplacé par M. le comte de Lasteyrie du Saillant, le 27 avril 1860.

M. le comte Borghesi, à San-Marino (Italie), élu *associé étranger* le 9 décembre 1859, décédé le 16 avril 1860;
Remplacé par M. Gerhard, à Berlin, le 29 juin 1860.

M. Wilson, à Oxford, élu *associé étranger* le 2 novembre 1849, décédé le 8 mai 1860;
Remplacé par M. Christian Lassen, à Bonn (Prusse Rhénane), le 9 novembre 1860.

M. Philippe Le Bas, élu le 9 février 1838, décédé le 16 mai 1860;
Remplacé par M. Miller, le 29 juin 1860.

M. NAUDET, élu *secrétaire perpétuel*, le 26 juin 1852, a donné sa démission dans la séance du 13 juillet 1860. Nommé *secrétaire perpétuel honoraire* le 24 août 1860;

Remplacé par M. GUIGNIAUT, le 10 août 1860.

M. LOBECK, à Kœnigsberg, élu *associé étranger* le 2 mars 1849, décédé le 25 août 1860;

Remplacé par M. William CURETON, à Londres, le 23 novembre 1860.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

depuis le 1er janvier 1860.

M. LEAKE, à Londres, élu le 4 mars 1831, décédé le 3 janvier 1860;

Remplacé par M. Imm. BEKKER, à Berlin, le 28 décembre 1860.

M. le marquis DE LAGOY, à Aix (Bouches-du-Rhône), élu le 23 décembre 1835, décédé le 16 avril 1860;

Remplacé par M. DE MORTREUIL, à Marseille (Bouches-du-Rhône), le 28 décembre 1860.

M. STIÉVENART, à Dijon (Côte d'Or), élu le 26 décembre 1856, décédé le 18 mai 1860;

Remplacé par M. GERMAIN, à Montpellier (Hérault), le 28 décembre 1860.

M. GERHARD, à Berlin, élu le 10 janvier 1834, élu *associé étranger* le 29 juin 1860;

Remplacé par M.

M. MUSTOXIDI, à Corfou, élu le 18 décembre 1812, décédé le 29 juillet 1860;

Remplacé par M. DE ROSSI, à Rome, le 28 décembre 1860.

M. KOSEGARTEN, à Greifswalde, élu le 5 février 1841, décédé le 18 août 1860;

Remplacé par M. WEIL, à Heidelberg, le 28 décembre 1860.

M. LASSEN, à Bonn (Prusse Rhénane), élu le 5 février 1841, élu *associé étranger* le 9 novembre 1860;

Remplacé par M.

M. William CURETON, à Londres, élu le 28 décembre 1855, élu *associé étranger* le 24 novembre 1860;

Remplacé par M.

M. le baron DE BUNSEN, à Bonn (Prusse Rhénane), élu le 23 décembre 1859, décédé le 28 novembre 1860;

Remplacé par M. Th. MOMMSEN, à Berlin, le 28 décembre 1860.

ÉTAT ACTUEL
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.
(ANNÉE 1861.)

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1817	NAUDET (Joseph).....	Cte Garran de Coulon
1818	JOMARD (Edme-François).....	Visconti.
1824	HASE (Charles-Benoît).....	Bernardi.
1832	Le comte BEUGNOT (Auguste-Arthur).	Thurot.
1832	REINAUD (Joseph-Toussaint).....	De Chézy.
1833	JULIEN (Stanislas).....	Saint-Martin.
1833	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	Baron Dacier.
1834	LE CLERC (Joseph-Victor).....	De Pougens.
1837	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel).....	Van Praët.
1837	PARIS (Alexis-Paulin).....	Raynouard.
1838	GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore)	Prince de Talleyrand.
1838	MAGNIN (Charles).....	Bon Silvestre de Sacy
1839	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)..	Pouqueville.
1839	BERGER DE XIVREY (Jules).....	Émeric-David.
1841	VILLEMAIN (Abel-François).....	Daunou.
1841	WAILLY (Joseph-Noël DE).....	Mis de Pastoret.
1842	SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE).....	Mionnet.
1842	Le comte DE LABORDE (Léon-Emmanuel-Simon-Joseph).....	Cte A. de Laborde.
1842	AMPÈRE (Jean-Jacques-Antoine).....	Baron de Gérando.

ÉTAT ACTUEL
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1844	Mohl (Jules).....	Burnouf père.
1845	Laboulaye (Édouard-René Lefebvre).....	Fauriel.
1845	La Saussaye (Jean-François de Paule-Louis de).....	Mollevaut.
1849	Ravaisson (Jean-Gaspard-Félix)...	Letronne.
1849	Caussin de Perceval (Amand-Pierre).....	Vte Le Prevost d'Iray
1850	Vincent (Alexandre-Joseph-Hidulphe).....	Éd. Biot.
1850	Wallon (Henri-Alexandre).....	Quatrem. de Quincy.
1852	Brunet de Presle (Charles-Marie-Wladimir).....	Baron Walckenaer.
1853	Rossignol (Jean-Pierre).....	Eugène Burnouf.
1853	Le vicomte de Rougé (Olivier-Charles-Camille-Emmanuel).....	Pardessus.
1854	Egger (Émile).....	Guérard.
1854	Longpérier (Henri-Adrien Prevost de).....	Cte de Choiseul-Daillecourt.
1855	Regnier (Jacques-Auguste-Adolphe).	Langlois.
1856	Renan (Joseph-Ernest).....	Aug. Thierry.
1856	Renier (Charles-Alphonse-Léon)..	Fortoul.
1857	Maury (Louis-Ferdinand-Alfred)..	Dureau de la Malle.

ÉTAT ACTUEL
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1857	ALEXANDRE (Charles).....	Boissonade.
1857	DELISLE (Léopold-Victor).....	Ét. Quatremère.
1858	MUNK (Salomon).....	Lajard.
1860	BEULÉ (Charles Ernest).....	Lenormant.
1860	MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément).....	Ph. Le Bas.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1860	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel).....	Naudet.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL HONORAIRE.	
1860	NAUDET (Joseph).....	
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1830	Le duc DE LUYNES (Honoré-Théodoric-Paul-Joseph D'ALBERT)...	Schweighaeuser.
1839	VITET (Louis).....	Michaud.
1841	BIOT (Jean-Baptiste).....	C^te^ Miot de Mélito.
1843	MÉRIMÉE (Prosper).....	Marquis de Fortia d'Urban.
1846	Le marquis DE LA GRANGE (Adélaïde-Édouard LELIÈVRE).....	Eyriès.
1854	CHERRIER (Joseph DE).....	Marquis Séguier de Saint-Brisson.
1855	TEXIER (Charles-Félix-Marie).....	Baron Barchou de Penhoën.

ÉTAT ACTUEL
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1858	Le vicomte DE LA VILLEMARQUÉ (Théodore-Claude-Henri HERSART)	De Pétigny.
1859	DEHÈQUE (Félix-Désiré)	Aug. Le Prevost.
1860	Le comte DE LASTEYRIE DU SAILLANT (Ferdinand-Charles-Léon)	Monmerqué.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1831	BŒCKH (Auguste), à Berlin	Jefferson.
1847	GRIMM (Jacob), à Berlin	Frédéric Jacobs.
1854	PEYRON (Amédée), à Turin	Cardinal Maï.
1857	BOPP (Franz), à Berlin	Baron de Hammer-Purgstall.
1858	Th. WELCKER, à Bonn (Prusse Rhénane)	Creuzer.
1860	GERHARD (Édouard), à Berlin	Le comte Borghesi.
1860	LASSEN (Christian), à Bonn (Prusse Rhénane)	Wilson.
1860	CURETON (William), à Londres	Lobeck.

CORRESPONDANTS.

Une ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des correspondants à cinquante, dont trente étrangers et vingt regnicoles.

MM.

Le chevalier-comte DÉMÉTRIUS VALSAMACHI, à Céphalonie.

WEISS ⁂, à Besançon (Doubs).

DE CAUMONT (Arcisse) (O. ⁂), à Caen (Calvados); et à Paris, rue de Richelieu, n° 63.

QUARANTA (Bernard) ⁂, à Naples.

Le baron CHAUDRUC DE CRAZANNES (O. ⁂), à Castel-Sarrasin (Tarn-et-Garonne).

A. LE GLAY ⁂, à Lille (Nord).

DEVILLE (Achille) ⁂, à Alençon (Orne); et à Paris, rue de Bruxelles, n° 83.

G. H. GEEL, à Leyde (Pays-Bas).

BERBRUGGER (O. ⁂), à Alger (Afrique).

FLOQUET (Pierre-Amable) ⁂, à Formentin, arrondissement de Pont-l'Évêque (Calvados); et à Paris, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 52.

GREPPO, à Belley (Ain).

PERTZ, à Berlin.

Eug. BORÉ ⁂, en Perse.

WRIGHT (Thomas), à Londres.

W. WACHSMUTH ⁂, à Leipzig.

MM.

Cel. CAVEDONI, à Modène.

Le baron DE WITTE (Jean-Joseph-Antoine-Marie) ✠, à Anvers ; et à Paris, rue Fortin, n° 5.

BOTTA (Paul-Émile) (O. ✠), à Tripoli de Barbarie.

DE LAPLANE (Édouard) ✠, à Sisteron (Basses-Alpes).

RAWLINSON (Sir Henri-Creswick), C. B. à Londres.

EICHHOFF ✠, à Melun (Seine-et-Marne); et à Paris, quai de Conti, n° 3.

HODGSON (Brian-Houghton) ✠, au Bengale.

J. ROULEZ ✠, à Gand.

RANGABÉ (Ritzio), à Athènes.

AZÉMA DE MONTGRAVIER ✠, à Montpellier (Hérault).

FREYTAG, à Bonn (Prusse Rhénane).

DES VERGERS (Marie-Joseph-Adolphe-Noël) ✠, à Rimini (États romains) ; et à Paris, rue Jacob, n° 54.

MINERVINI, à Naples.

LAYARD (Austen-H.), à Londres.

POLAIN (Matthieu-Lambert) ✠, à Liége.

MICHEL (Francisque) ✠, à Bordeaux (Gironde).

DE BOISSIEU (Alphonse), à Lyon (Rhône).

Ferd. WOLF, à Vienne (Autriche).

Éd. DE COUSSEMAKER ✠, à Lille (Nord).

Don Pascual DE GAYANGOS, à Madrid.

MM.

Gorresio (O. ✠), à Turin; et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 96.

Herculano de Carvalho, à Lisbonne.

Dinaux (Arthur) ✠, à Montataire (Oise); et à Paris, boulevard Montmartre, n° 19.

Lepsius, à Berlin.

Max Müller, à Oxford.

Amari, à Florence.

De Mortreuil, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Germain, à Montpellier (Hérault).

De Rossi ✠, à Rome.

Weil, à Heidelberg.

Bekker (Immanuel) à Berlin.

Mommsen (Théodore) ✠, à Berlin.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

COMMISSIONS LITTÉRAIRES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMISSION DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES,

Instituée par décret du 25 juin 1806, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

HASE.
Léon RENIER.
DE LONGPÉRIER.
EGGER.
NANTEUIL, dessinateur.

COMMISSION

POUR LA CONTINUATION DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

Paulin PARIS.
LE CLERC.
LITTRÉ.
RENAN.

COMMISSION DES TRAVAUX LITTÉRAIRES,

Chargée de surveiller la continuation des Notices des Manuscrits, du Recueil des Ordonnances des Rois de France, du Recueil des Historiens des Gaules et de la France, de la publication des Historiens des Croisades, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

NAUDET.

JOMARD.

HASE.

LE CLERC.

MAGNIN.

VILLEMAIN.

LABOULAYE.

Ad. REGNIER.

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE,

Pour l'examen et le classement des notices et documents demandés à MM. les préfets des départements sur les anciens monuments de notre histoire et les mesures à prendre pour leur conservation : d'après la circulaire de M. le ministre de l'Intérieur du 8 avril 1819, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

JOMARD.

HASE.

VITET.

MÉRIMÉE.

MM.

DE LONGPÉRIER.

Léon RENIER.

MAURY.

Léopold DELISLE.

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES,

Chargée de dresser le programme des travaux de ses membres, d'en faire un rapport au ministre et d'en rendre compte à la séance publique de l'Académie; d'après l'arrêté du ministre de l'instruction publique du 26 janvier, le décret du 7 août 1850 et celui du 9 février 1859.

MM.

HASE.

BRUNET DE PRESLE.

EGGER.

BEULÉ.

MILLER.

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

GARCIN DE TASSY.

WALLON.

Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1860.

M. Lejeune Dirichlet, à Göttingue, élu *associé étranger* le 17 avril 1854, décédé le 5 mai 1859;

Remplacé par M. le baron Plana, à Turin, le 5 mars 1860.

M. le baron Alexandre de Humboldt, à Berlin, élu *associé étranger* le 14 mai 1810, décédé le 6 mai 1859;

Remplacé par M. Ehrenberg, à Berlin, le 23 avril 1860.

M. le baron Cagniard de Latour, élu le 17 mars 1851, décédé le 5 juillet 1859;

Remplacé, dans la *section de Physique générale*, par M. Fizeau, le 2 janvier 1860.

M. Poinsot, élu le 31 mai 1813, décédé le 5 décembre 1859;

Remplacé, dans la *section de Géométrie*, par M. Serret, le 19 mars 1860.

M. Duméril, élu le 26 février 1816, décédé le 14 août 1860;

Remplacé, dans la *section d'Anatomie et Zoologie*, par M. Longet, le 24 décembre 1860.

M. Daussy, élu le 9 avril 1855, décédé le 5 septembre 1860;

Remplacé, dans la *section de Géographie et Navigation*, par M.

M. Payer, élu le 18 décembre 1854, décédé le 5 septembre 1860;

Remplacé, dans la *section de Botanique*, par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1860.

Sir John FRANKLIN, à Londres, élu le 26 janvier 1846, décédé le 11 juin 1847, dans les régions polaires de l'hémisphère Nord;

Remplacé, dans la *section de Géographie et Navigation*, par M.

M. EYTELWEIN, à Berlin, élu le 5 janvier 1846, décédé le 18 août 1848;

Remplacé, dans la *section de Mécanique*, par M.

M. William SCORESBY, à Exeter, élu le 3 janvier 1827, décédé le 21 mars 1857;

Remplacé, dans la *section de Géographie et Navigation*, par M.

L'amiral sir F. BEAUFORT, à Londres, élu le 23 janvier 1837, décédé le 13 décembre 1857;

Remplacé, dans la *section de Géographie et Navigation*, par M.

M. GERGONNE, à Montpellier (Hérault), élu le 21 juin 1830, décédé le 4 avril 1859;

Remplacé, dans la *section de Géométrie*, par M. TCHÉBYCHEF, à Saint-Pétersbourg, le 28 mai 1860.

M. Richard OWEN, à Londres, élu le 4 février 1839, élu *associé étranger* le 25 avril 1859;

Remplacé, dans la *section d'Anatomie et Zoologie*, par M. RATKE, à Kœnigsberg, le 4 juin 1860.

M. BOND, à Cambridge (États-Unis), élu le 12 mai 1851, décédé le

Remplacé, dans la *section d'Astronomie*, par M.

M. HAUSMANN, à Göttingue, élu le 19 février 1855, décédé le 26 décembre 1859;

Remplacé, dans la *section de Minéralogie*, par M. DAUBRÉE, à Strasbourg (Bas-Rhin), le 12 novembre 1860.

M. le baron PLANA, à Turin, élu le 2 octobre 1826, élu *associé étranger* le 5 mars 1860;

Remplacé, dans la *section de Géométrie*, par M. KUMMER, à Berlin, le 4 juin 1860.

M. DUJARDIN, à Rennes (Ille-et-Vilaine), élu le 25 avril 1859, décédé le 8 avril 1860;

Remplacé, dans la *section d'Anatomie et Zoologie*, par M.

M. EHRENBERG, à Berlin, élu le 19 décembre 1831, élu *associé étranger* le 23 avril 1860;

Remplacé, dans la *section d'Anatomie et Zoologie*, par M. NORDMANN, à Helsingfors (Russie), le 18 juin 1860.

M. DUROCHER, à Rennes (Ille-et-Vilaine), élu le 29 novembre 1858, décédé le 3 décembre 1860;

Remplacé, dans la *section de Minéralogie*, par M.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.
(ANNÉE 1861.)

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	SCIENCES MATHÉMATIQUES.	
	Section I^re^. — GÉOMÉTRIE.	
1803	BIOT (Jean-Baptiste).....	Delambre, élu secrétaire perpétuel.
1843	LAMÉ (Gabriel).....	Puissant.
1851	CHASLES (Michel).....	Libri.
1856	BERTRAND (Joseph-Louis-François).	Sturm.
1856	HERMITE (Charles).....	Binet.
1860	SERRET (Joseph-Alfred).....	Poinsot.
	Section II. — MÉCANIQUE.	
1818	Le baron DUPIN (Charles).....	Périer.
1834	PONCELET (Jean-Victor).....	Hachette.
1840	PIOBERT (Guillaume).....	Baron de Prony.
1843	MORIN (Arthur-Jules).....	Coriolis.
1847	COMBES (Charles-Pierre-Matthieu).	Gambey.
1858	CLAPEYRON (Benoît-Paul-Émile)...	Baron Cauchy.
	Section III. — ASTRONOMIE.	
1817	MATHIEU (Claude-Louis).....	Messier.
1839	LIOUVILLE (Joseph).....	Le Français de Lalande.
1843	LAUGIER (Paul-Auguste-Ernest)...	Savary.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1846	LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph).	Comte de Cassini.
1847	FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans).....	Bon de Damoiseau.
1855	DELAUNAY (Charles-Eugène).....	Mauvais.
	Section IV.—GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.	
1842	DUPERREY (Louis-Isidore).....	De Freycinet.
1854	BRAVAIS (Auguste).....	Baron Roussin.
1861	.....	Daussy.
	Section V. — PHYSIQUE GÉNÉRALE.	
1829	BECQUEREL (Antoine-César).....	Lefèvre-Gineau.
1837	POUILLET (Claude-Servais-Mathias).	Girard.
1840	BABINET (Jacques).....	Dulong.
1840	DUHAMEL (Jean-Marie-Constant)...	Poisson.
1841	DESPRETZ (César-Mansuete).....	Savart.
1860	FIZEAU (Armand-Hippolyte-Louis).	Baron Cagniard de Latour.
	SCIENCES PHYSIQUES.	
	Section VI. — CHIMIE.	
1826	CHEVREUL (Michel-Eugène).....	Proust.
1832	DUMAS (Jean-Baptiste).....	Sérullas.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1837	PELOUZE (Théophile-Jules).....	Dèyeux.
1840	REGNAULT (Henri-Victor).....	Robiquet.
1844	BALARD (Antoine-Jérôme).....	D'Arcet.
1857	FREMY (Edmond).....	Baron Thénard.
	Section VII. — MINÉRALOGIE.	
1822	CORDIER (Pierre-Louis-Antoine)...	Haüy.
1827	BERTHIER (Pierre).....	Baron Ramond.
1852	SENARMONT (Henri HUREAU DE)...	Beudant.
1857	DELAFOSSE (Gabriel).....	Élie de Beaumont, élu secrétaire perpétuel.
1857	Le vicomte D'ARCHIAC (Étienne-Jules-Adolphe DESMIER DE SAINT-SIMON).	Constant Prevost.
1857	SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (Charles-Joseph).....	Dufrénoy.
	Section VIII. — BOTANIQUE.	
1834	BRONGNIART (Adolphe-Théodore)..	Desfontaines.
1853	MONTAGNE (Jean-François-Camille).	Richard.
1854	TULASNE (Louis-René).....	Adrien de Jussieu.
1854	MOQUIN-TANDON (Horace-Bénédict-Alfred).....	Aug. de St-Hilaire.
1856	GAY (Claude).....	De Mirbel.
1861	.....	Payer.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section IX. — Économie rurale.	
1839	Boussingault (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné)	Huzard.
1840	Le comte de Gasparin (Adrien-Étienne-Pierre)	Turpin.
1842	Payen (Anselme)	Audouin.
1843	Rayer (Pierre-François-Olive)	Vᵗᵉ de Morel-Vindé.
1847	Decaisne (Joseph)	Dutrochet.
1852	Peligot (Eugène-Melchior)	Baron de Silvestre.
	Section X. — Anatomie et Zoologie.	
1833	Geoffroy-Saint-Hilaire (Isidore)	Latreille.
1838	Edwards (Henri-Milne)	Frédéric Cuvier.
1844	Valenciennes (Achille)	Ét. Geoffroy-Saint-Hilaire.
1851	Coste (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor)	De Blainville.
1852	Quatrefages de Bréau (Jean-Louis-Armand de)	De Savigny.
1860	Longet (François-Achille)	Duméril.
	Section XI. — Médecine et Chirurgie.	
1828	Serres (Étienne-Renaud-Augustin)	Chaussier.
1843	Andral (Gabriel)	Double.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1843	VELPEAU (Alfred-Armand-Louis-Marie).....	Baron Larrey.
1854	BERNARD (Claude).....	Roux.
1855	CLOQUET (Jules-Germain).....	Lallemand.
1856	JOBERT DE LAMBALLE (Antoine-Joseph).....	Magendie.
	SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.	
1835 1853	ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), pour les sciences mathématiques.....	Lelièvre. Arago, Secrétaire perpétuel.
1828 1833	FLOURENS (Marie-Jean-Pierre), pour les sciences physiques.....	Bosc. Dulong, Secr. perp. démissionnaire.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	Le baron SÉGUIER (Armand-Pierre).	Comte de Rosily-Mesros.
1847	CIVIALE (Jean).....	Bon Bory de Saint-Vincent.
1850	BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus).	Francœur.
1852	DELESSERT (François-Marie).....	Baron Maurice.
1852	BIENAYMÉ (Irénée-Jules).....	Duc de Raguse.
1853	Le maréchal VAILLANT (Jean-Baptiste-Philibert).....	Héron de Villefosse.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1854	VERNEUIL (Philippe-Édouard POULLETIER DE).....	Vicomte Héricart de Thury.
1855	Le vice-amiral DU PETIT-THOUARS (Abel AUBERT).....	Duvernoy.
1857	PASSY (Antoine-François).....	De Bonnard.
1858	Le comte JAUBERT (Hippolyte-François).....	Largeteau.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1844	FARADAY (Michel), à Londres.....	Dalton.
1849	BREWSTER (Sir David), à Édimbourg, en Écosse.....	Berzelius.
1851	TIEDEMANN, à Francfort-sur-le-Mein.	Jacobi.
1852	MITSCHERLICH, à Berlin.....	Œrsted.
1855	HERSCHEL (Sir John William), à Londres.....	Gauss.
1859	OWEN (Richard), à Londres.....	Robert Brown.
1860	Le baron PLANA (Jean), à Turin..	Lejeune Dirichlet.
1860	EHRENBERG, à Berlin.....	Bon A. de Humboldt.

CORRESPONDANTS.

(Nota. Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant.)

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section Ire. — Géométrie (6).

MM.

Hamilton (Sir William-Rowan), à Dublin.

Le Besgue ⁂, à Bordeaux (Gironde); et à Paris, rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 6.

Steiner, à Berlin.

Ostrogradski, à Saint-Pétersbourg.

Tchébychef, à Saint-Pétersbourg.

Kummer, à Berlin.

Section II. — Mécanique (6).

MM.

Vicat (C. ⁂), à Grenoble (Isère).

Burdin ⁂, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Seguin aîné (Marc) ⁂, à Montbard (Côte-d'Or).

Moseley, à Londres.

Fairbairn (William) ⁂, à Manchester.

. . . . . .

Section III. — Astronomie (16).

MM.

Le général sir T.-M. Brisbane, en Écosse.

Encke, à Berlin.

Valz ✠, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Struve (C. ✠), à Pulkowa, près Saint-Pétersbourg.

Airy (G. Biddell) ✠, à Greenwich.

Carlini ✠, à Milan.

L'amiral Smyth, à Londres.

Petit ✠, à Toulouse (Haute-Garonne).

Hansen, à Gotha.

Santini, à Padoue.

Argelander, à Bonn (Prusse Rhénane).

Hind, à Londres.

Peters, à Altona.

J.-C. Adams, à Cambridge (Angleterre).

Le Père Secchi, à Rome.

. . . . . .

Section IV. — Géographie et Navigation (8).

MM.

Le prince Anatole de Démidoff, à Saint-Pétersbourg.

Sir James Clark-Ross (C. ✠), à Londres.

D'Abbadie (Antoine-Thomson) ✠, à Urrugne, près Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées); et à Paris, rue de Belle-Chasse, n° 31.

MM.

L'amiral DE WRANGELL, à Saint-Pétersbourg.

DE TESSAN (Louis-Urbain DORTET) (O. ✠), au Vigan (Gard); et à Paris, rue de Luxembourg, n° 3.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Section V. — PHYSIQUE GÉNÉRALE (9).

MM.

BARLOW, à Woolwich.

DE LA RIVE (Auguste) ✠, à Genève.

HANSTEEN, à Christiania.

MARIANINI, à Modène.

FORBES (James-David), à Édimbourg.

WHEATSTONE ✠, à Londres.

PLATEAU, à Gand.

DELEZENNE ✠, rue des Brigittines, n° 12, à Lille (Nord).

MATTEUCCI, à Pise.

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VI. — CHIMIE (9).

MM.

DESORMES, à Verberie (Oise).

MM.

Bérard ✠ à Montpellier (Hérault).
Liebig (O. ✠), à Giessen.
Rose (Henri), à Berlin.
Wöhler (O. ✠), à Göttingue.
Graham, à Londres.
Bunsen, à Heidelberg.
Malaguti (O. ✠), à Rennes (Ille-et-Vilaine).
Hoffmann, à Londres.

Section VII. — Minéralogie (8).

MM.

Rose (Gustave), à Berlin.
D'Omalius d'Halloy, près de Ciney (Belgique); et à Paris, rue Saint-Lazare, n° 104.
Murchison (Sir Roderick-Impey), à Londres.
Fournet ✠, à Lyon (Rhône).
Haidinger, à Vienne.
Sedgwick, à Cambridge (Angleterre).
Daubrée (O. ✠), à Strasbourg (Bas-Rhin).

. . . . . .

Section VIII. — Botanique (10).

MM.

De Martius, à Munich.
Treviranus, à Bonn (Prusse Rhénane).
H. Mohl, à Tübingue.

MM.

LESTIBOUDOIS (Gaspard-Thémistocle) ✠, à Lille (Nord); et à Paris, rue de la Victoire, n° 92.

BLUME, à Leyde (Pays-Bas).

DE CANDOLLE (Alphonse) ✠, à Genève.

SCHIMPER ✠, à Strasbourg (Bas-Rhin).

HOOKER (Sir William), à Kew (Angleterre).

THURET, à Antibes (Var).

LECOQ, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Section IX. — ÉCONOMIE RURALE (10).

MM.

BRACY-CLARK, à Londres.

GIRARDIN (O. ✠), à Lille (Nord).

VILMORIN ✠, aux Barres, près Nogent-sur-Vernisson (Loiret).

KUHLMANN (O. ✠), à Lille (Nord).

J. LINDLEY, à Londres.

PIERRE (Isidore) ✠, à Caen (Calvados).

CHEVANDIER ✠, à Cirey (Meurthe).

REISET (Jules) ✠, à Écorchebœuf (Seine-Inférieure).

Le marquis COSIMO-RIDOLFI, à Florence.

RENAULT (O. ✠), à Maisons-Alfort (Seine).

Section X. — ANATOMIE ET ZOOLOGIE (10).

MM.

DUFOUR (Léon) ✠, à Saint-Sever (Landes).

MM.

Quoy (C. ✠), à Brest (Finistère).
Agassiz, à Boston (États-Unis).
Eudes-Deslongchamps ✠, à Caen (Calvados).
Pouchet ✠, à Rouen (Seine-Inférieure).
Von Baër, à Saint-Pétersbourg.
Carus, à Dresde.
Ratke, à Kœnigsberg.
Nordmann, à Helsingfors (Russie).

. . . . . .

Section XI. — Médecine et Chirurgie (8).

MM.

Maunoir aîné, à Genève.
Panizza, à Pavie.
Bretonneau (O. ✠), à Tours (Indre-et-Loire).
Sir Benj. Brodie, à Londres.
Sédillot (O. ✠), à Strasbourg (Bas-Rhin).
Guyon (C. ✠), à Alger.
De Virchow (Rodolphe), à Berlin.
Denis (de Commercy), à Toul (Meurthe).

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

CHEVREUL.

PONCELET.

Et les Membres composant le Bureau.

CONSERVATEUR

DES COLLECTIONS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. BECQUEREL.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1860.

M. DE MERCEY, élu *académicien libre* le 12 mars 1859, décédé le 4 septembre 1860;

Remplacé par M. PELLETIER, le 27 octobre 1860.

M. HERSENT, élu le 29 juin 1822, décédé le 2 octobre 1860;

Remplacé, dans la *section de Peinture*, par M. SIGNOL, le 24 novembre 1860.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1860.

M. le chevalier DE FABRIS, à Rome, élu le 24 janvier 1846, décédé le 22 août 1860;

Remplacé par M. SIMONIS, à Bruxelles, le 10 novembre 1860.

M. BONNEFOND, à Lyon (Rhône), élu le 15 janvier 1853, décédé en août 1860;

Remplacé par M. LANCRENON, à Besançon (Doubs), le 10 novembre 1860.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.
(ANNÉE 1861.)

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ire. — PEINTURE.	
1825	INGRES (Jean-Auguste-Dominique).	Baron Denon.
1826	VERNET (Émile-Jean-Horace).....	Le Barbier aîné.
1829	HEIM (François-Joseph).....	Baron Regnault.
1835	ABEL DE PUJOL (Alexandre-Denis).	Baron Gros.
1836	PICOT (François-Édouard).....	Carle Vernet.
1837	SCHNETZ (Jean-Victor).....	Baron Gérard.
1839	COUDER (Louis-Charles-Auguste)..	Langlois.
1846	BRASCASSAT (Jacques-Raimond)....	Bidauld.
1849	COGNIET (Léon).....	Garnier.
1850	ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas)..	Granet.
1851	ALAUX (Jean).....	Drölling.
1853	FLANDRIN (Jean-Hippolyte).....	Blondel.
1857	DELACROIX (Ferdinand-Victor-Eugène).....	Paul Delaroche.
1860	SIGNOL (Émile).....	Hersent.
	Section IIe. — SCULPTURE.	
1831	NANTEUIL (Charles-François LEBŒUF).....	Cartellier.
1835	PETITOT (Messidor-Lebon).....	Roman.
1838	DUMONT (Augustin-Alexandre)....	Ramey père.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1843	DURET (Francisque-Joseph).....	Cortot.
1845	LEMAIRE (Philippe-Henri).....	Baron Bosio.
1852	SEURRE aîné (Gabriel-Bernard)...	Ramey fils.
1856	JALEY (Jean-Louis-Nicolas).....	David (d'Angers).
1857	JOUFFROY (François).....	Simart.
	Section III. — ARCHITECTURE.	
1825	LE BAS (Louis-Hippolyte).....	Delespine.
1840	CARISTIE (Augustin-Nicolas).....	Huyot.
1846	LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron)..	Vaudoyer.
1853	HITTORFF (Jacques-Ignace).....	Huvé.
1853	GILBERT (Émile-Jacques).....	Fontaine.
1854	GISORS (Alphonse-Henri DE).....	Ach. Le Clère.
1854	DUBAN (Félix-Jacques).....	Visconti.
1855	LEFUEL (Hector-Martin).....	Gauthier.
	Section IV. — GRAVURE.	
1844	FORSTER (François).....	Tardieu.
1845	GATTEAUX (Jacques-Édouard).....	Galle.
1849	HENRIQUEL (Louis-Pierre).....	Richomme.
1857	MARTINET (Achille-Louis).....	Baron Desnoyers.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section V. — COMPOSITION MUSICALE.	
1829	AUBER (Daniel-François-Esprit)....	Gossec.
1837	CARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul).....	Le Sueur.
1851	THOMAS (Ambroise).....	Spontini (comte de Sant'Andrea).
1853	REBER (Napoléon-Henri).....	Onslow.
1854	CLAPISSON (Antoine-Louis).....	Halévy, élu Secrétaire perpétuel.
1856	BERLIOZ (Louis-Hector).....	Ad. Adam.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1836 1854	HALÉVY (Jacques-Fromental-Élie)..	Reicha. Raoul-Rochette, Secrétaire perpétuel
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1840	Le comte DE MONTALIVET (Marthe-Camille BACHASSON).....	Vte de Sénonnes.
1843	Le comte DE RAMBUTEAU (Claude-Philibert BARTHELOT).....	Cte de Chabrol-Volvic.
1845	CAILLEUX (Alphonse DE).....	Cte de Vaublanc.
1846	Le comte DUCHATEL (Charles-Marie TANNEGUY).....	Vte Siméon.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1847	Le baron TAYLOR (Isidore-Justin-Séverin).....	Cte de Clarac.
1853	Le comte DE NIEUWERKERKE (Alfred-Émilien).....	Aristide Dumont.
1857	S. A. I. le Prince NAPOLÉON (Joseph-Charles-Paul).....	Mis Am. de Pastoret.
1857	FOULD (Achille).....	Cte de Pradel.
1859	KASTNER (Jean-Georges).....	Cte Turpin de Crissé.
1860	PELLETIER (Jules-Bernard-Joseph).	De Mercey.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1823	ROSSINI, à Bologne.....	Paisiello.
1834	MEYERBEER, à Berlin.....	Morghen.
1838	CORNELIUS, à Berlin.....	Zingarelli.
1841	COCKERELL (Charles-Robert), à Londres.....	Antolini.
1841	DE KLENZE, à Munich.....	Schinkel.
1844	TENERANI, à Rome.....	Thorwaldsen.
1844	OVERBEECK, à Rome.....	Camuccini.
1854	FELSING, à Darmstadt.....	Toschi.
1856	MERCADANTE, à Naples.....	Canina.
1858	RITSCHELL, à Dresde.....	Rauch.

CORRESPONDANTS.

MM.

Lacour, peintre, à Bordeaux (Gironde).

Schlick, architecte, à Copenhague.

Navez, peintre, à Bruxelles.

Abadie, architecte, à Angoulême (Charente).

Lemoyne ✠, statuaire, à Rome.

Daussoignes, compositeur, à Liége.

Donaldson, architecte, à Londres.

Schadow, peintre, à Dusseldorf.

Rob. d'Azeglio (O. ✠), peintre, à Turin.

Le duc de Serradifalco (C. ✠), architecte, à Palerme (Sicile).

L. Ross, antiquaire, à Halle (Prusse).

C. Bonucci, architecte, à Naples.

Kaulbach ✠, peintre, à Munich.

Le comte Maurice de Dietrichstein, antiquaire, à Vienne.

Schnorr, peintre, à Dresde.

Chelard (André-Hippolyte), compositeur, à Weimar.

Le comte de Castelbarco, compositeur, à Milan.

Calamatta (Louis-Antoine-Joseph) (O. ✠), graveur, à Bruxelles.

Bendemann, peintre, à Dresde.

Geefs (Guillaume), statuaire, à Bruxelles.

MM.

Le commandeur P.-E. VISCONTI (O. ✠), antiquaire, à Rome.

GALLAIT (Louis) ✠, peintre, à Bruxelles; et à Paris, rue Greffulhe, n° 11.

HESS (Henri), peintre, à Munich.

BEAULIEU (Marie-Désiré MARTIN), compositeur, à Niort (Deux-Sèvres).

PITTAKIS, antiquaire, à Athènes.

ANGELINI ✠, statuaire, à Naples.

COSTE ✠, architecte, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Le baron WAPPERS (Gustave) (O. ✠), peintre, à Anvers; et à Paris, rue de La Rochefoucauld, n° 28.

A.-M. CHENAVARD, architecte, à Lyon (Rhône).

MANDEL, graveur, Neu Cöln am Wasser, n° 24, à Berlin.

STULER, architecte, à Berlin.

BODINIER ✠, peintre, à Angers (Maine-et-Loire).

MADRAZO (Frédéric DE), peintre, à Madrid.

MUSSINI, peintre, à Sienne.

CLOOT, sculpteur, à Saint-Pétersbourg.

VERDI, compositeur, à Bussetto (Italie).

Joseph KELLER, graveur, à Dusseldorf.

CONTI, compositeur, à Naples.

SIMONIS, statuaire, à Bruxelles.

LANCRENON ✠, peintre, à Besançon.

COMMISSION

DU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE DES BEAUX-ARTS,

confirmée

par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

COUDER..... pour la peinture.
PETITOT..... pour la sculpture.
LE BAS..... pour l'architecture.
GATTEAUX..... pour la gravure.
REBER..... pour la musique.
HALÉVY, *Secrétaire perpétuel.*

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

CARISTIE.
HITTORFF.
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE

DES

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

depuis le 1er janvier 1860.

M. Hallam, à Londres, élu *associé étranger* le 27 janvier 1838, décédé le janvier 1859;

Remplacé par M. Léopold Ranke, le 4 février 1860.

M. le baron Baude, élu *académicien libre* le 27 décembre 1856, a donné sa démission le 19 mars 1859;

Remplacé par M. le comte Daru, le 18 février 1860.

M. de Tocqueville, élu le 6 janvier 1838, décédé le 16 avril 1859;

Remplacé, dans la *section de Morale*, par M. Adolphe Garnier, le 18 février 1860.

Lord Macaulay, à Londres, élu *associé étranger* le 23 mai 1857, décédé le 28 décembre 1859;

Remplacé par M.

M. Horace SAY, élu *académicien libre* le 7 février 1857, décédé le 24 juillet 1860;

Remplacé par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

depuis le 1er janvier 1860.

M. Christian Bartholmèss, à Strasbourg (Bas-Rhin), élu le 11 février 1854, décédé le 1er septembre 1856;

Remplacé, dans la *section de Philosophie*, par M.

M. Tooke, à Londres, élu le 12 février 1853, décédé le

Remplacé, dans la *section d'Économie politique et Statistique*, par M. Mill, à Londres, le 28 avril 1860.

M. Prescott, à Boston, élu le 1er février 1845, décédé le 28 janvier 1859;

Remplacé, dans la *section d'Histoire générale et philosophique*, par M. Motley, à Londres, le 25 février 1860.

M. Dieterici, à Berlin, élu le 1er février 1851, décédé le 30 juillet 1859;

Remplacé, dans la *section d'Économie politique et Statistique*, par M. Roscher, à Leipzig, le 28 avril 1860.

M. John AUSTIN, à Londres, élu le 25 janvier 1834, décédé le 17 décembre 1859;

Remplacé, dans la *section de Législation, Droit public et Jurisprudence*, par M.

M. LEBER, à Orléans (Loiret), élu le 18 décembre 1858, décédé le 22 décembre 1859;

Remplacé, dans la *section de Politique, Administration, Finances*, par M.

ÉTAT ACTUEL
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.
(ANNÉE 1861.)

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section I^re^. — PHILOSOPHIE.	
1832	COUSIN (Victor).....	"
1836	DAMIRON (Jean-Philibert).....	Comte de Tracy.
1839	BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules)	Broussais.
1842	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE).....	Jouffroy.
1844	FRANCK (Adolphe)	Edwards.
1844	LÉLUT (Louis-François).....	Baron de Gérando.
	Section II. — MORALE.	
1832	DUNOYER (Barthélemy-Charles-Pierre-Joseph).....	"
1832 1851	VILLERMÉ (Louis-René).....	Droz.
1836	LUCAS (Charles-Jean-Marie).....	Comte Rœderer.
1841	BEAUMONT (Gustave-Auguste DE LA BONINIÈRE DE).....	Comte de Cessac.
1850	REYBAUD (Marie-Roch-Louis).....	V^te^ de Villeneuve-Bargemont.
1860	GARNIER (Adolphe).....	De Tocqueville.
	Section III. — LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.	
1832	DUPIN (André-Marie-Jean-Jaçques).	"

ÉTAT ACTUEL
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1832	BÉRENGER (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas).....	"
1840	TROPLONG (Raymond-Théodore)..	Daunou.
1842	GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy).....	Comte Siméon.
1855	HÉLIE (Faustin).....	Vivien.
1855 1859	LAFERRIÈRE (Louis-Firmin-Julien).	Comte Portalis.
	Section IV. — ÉCONOMIE POLITIQUE ET STATISTIQUE.	
1832	Le baron DUPIN (Charles).....	"
1838	PASSY (Hippolyte-Philibert).....	Prince de Talleyrand
1842	Le comte DUCHATEL (Charles-Marie TANNEGUY).....	Cte Alex. de Laborde.
1851	CHEVALIER (Michel).....	Villermé.
1855	WOLOWSKI (Louis-François-Michel-Raymond).....	Blanqui.
1855	LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE).....	Léon Faucher.
	Section V. — HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.	
1832	NAUDET (Joseph).....	"

ÉTAT ACTUEL
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1832	GUIZOT (François-Joseph-Guillaume)	"
1832	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	"
1838	MICHELET (Jules).....	Comte Reinhard.
1840	THIERS (Adolphe).....	Mis de Pastoret.
1841	THIERRY (Amédée-Simon-Dominique).....	Baron Bignon.
	Section VI.—POLITIQUE, ADMINISTRATION, FINANCES.	
1855	Le marquis D'AUDIFFRET (Charles-Louis-Gaston).....	"
1855	BARTHE (Félix).....	"
1855	CLÉMENT (Jean-Pierre).....	"
1855	Le vicomte DE CORMENIN (Louis-Marie DE LALUZE).....	"
1855	GRÉTERIN (Théodore).....	"
1855	LEFEBVRE (Armand-Édouard).....	"
1856	PARIEU (Marie-Louis-Pierre-Félix ESQUIROU DE).....	Bineau (non acceptant).
1859	DUMON (Pierre-Sylvain).....	Baron Pelet.
1859	DELANGLE (Claude-Alphonse).....	Mesnard.
1859	Le baron BAUDE (Jean-Jacques)...	Laferrière.

ÉTAT ACTUEL
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1837	MIGNET (François-Auguste-Alexis).	Comte.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	Le duc DE BROGLIE (Charles-Achille-Victor-Léonce).....	
1849	MOREAU DE JONNÈS (Alexandre)....	Dutens.
1855	BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon)	Blondeau.
1858	PELLAT (Charles-Auguste).....	Comte d'Argout.
1860	Le comte DARU (Napoléon).....	Baron Baude, démissionnaire.
1861	.....	H. Say.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1833	Lord BROUGHAM, à Londres.....	
1837	DE SAVIGNY, à Berlin.....	Livingston.
1843	J.-R. MAC-CULLOCH, à Londres ...	Simonde de Sismondi.
1855	BRANDIS (Christian-Auguste), à Bonn (Prusse Rhénane).....	Schelling.
1860	RANKE (Léopold), à Berlin.....	Hallam.
1861	.....	Lord Macaulay.

CORRESPONDANTS.

Section I^re^. — PHILOSOPHIE.

MM.

H. RITTER, à Göttingue.

BOUILLIER (Francisque) ⁂, à Lyon (Rhône).

MARTIN (Thomas-Henri) ⁂, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

TAPPAN, à Détroit (États-Unis).

Le D^r^ W. WHEWELL, à Cambridge (Angleterre).

FICHTE, à Tübingue (Wurtemberg).

. . . . . .

Section II. — MORALE.

MM.

BERGERY ⁂, à Tincry, canton de Delme (Meurthe).

JULIUS, à Hombourg (Hesse-Hombourg).

Le baron DE WESSENBERG, à Constance.

GUERRY ⁂, à Tours (Indre-et-Loire); et à Paris, rue de l'Est, n° 17.

Le docteur WHATELY, archevêque de Dublin, à Dublin (Irlande).

LIEBER (Francis), à New-York.

DUCPÉTIAUX (Édouard), à Bruxelles.

Section III. — Législation, Droit public et Jurisprudence.

MM.

Mittermaïer, à Heidelberg.

Warnkœnig ⁂, à Tübingue (Wurtemberg).

Le comte Sclopis (Frédéric) ⁂, à Turin.

Ferdinand Walter, à Bonn (Prusse Rhénane).

Königswarter (O. ⁂), à Amsterdam; et à Paris, rue Saint-Georges, n° 43.

Blüntschli, à Munich.

. . . . . .

Section IV. — Économie politique et Statistique.

MM.

Quetelet (Jacques-Adolphe-Lambert) (O. ⁂), à Bruxelles.

William Jacob, à Londres.

Ramon de la Sagra, à Madrid, calle de la Espada, n° 6; et à Paris, passage Saulnier, n° 23.

Nassau Senior, à Londres.

Babbage (Charles), à Londres.

Lafarelle (François-Félix de), à Nîmes (Gard).

G. Ceva Grimaldi, marquis de Pietracatella (G. C. ⁂), à Naples.

Cibrario (Louis) (G. O. ⁂), à Turin.

Mill (John-Stuart), à Londres.

Roscher, à Leipzig.

Section V. — Histoire générale et philosophique.

MM.

De Raumer, à Berlin.
G. Bancroft, à New-York.
Grote (Georges), à Londres.
Martinez de la Rosa (G. C. ✠), à Madrid.
Dareste de la Chavanne ✠, à Lyon (Rhône).
Motley, à Boston.

Section VI. — Politique, Administration, Finances.

MM.

Mohl (Robert), à Heidelberg.
Don Manuel Colmeiro, à Madrid.
Everett (Édouard), à Cambridge (États-Unis).
Raü, à Heidelberg.
Du Châtellier, au château de Kernutz, près de Pont-l'Abbé (Finistère).
A. Cherbuliez, à Zurich.

.....

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

VILLERMÉ.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

Et les Membres composant le Bureau.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

COMMISSION CENTRALE ADMINISTRATIVE

POUR LES DÉPENSES

COMMUNES AUX CINQ ACADÉMIES.

MM.

LEBRUN.....	pour l'Académie Française.
EMPIS.....	
GARCIN DE TASSY.....	pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
WALLON.....	
CHEVREUL.....	pour l'Académie des Sciences.
PONCELET.....	
CARISTIE.....	pour l'Académie des Beaux-Arts.
HITTORFF.....	
VILLERMÉ.....	pour l'Académie des Sciences morales et Politiques.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.....	

NOTA. Ces commissaires sont élus pour un an et sont toujours rééligibles.

PRIX DE LINGUISTIQUE

FONDÉ PAR M. DE VOLNEY.

MEMBRES DE LA COMMISSION.

MM.

DUPIN.....
MÉRIMÉE..... } pour l'Académie Française.
PATIN.....

REINAUD.....
HASE..... } pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
MOHL.....

FLOURENS, pour l'Académie des Sciences.

LISTE ET ADRESSES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

DES CINQ ACADÉMIES

DE L'INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

	ACADÉMIES.
A	
MM.	
ABEL DE PUJOL (Alexandre-Denis) O. ✠, rue Albouy, n° 14.....	Beaux-Arts.
ALAUX (Jean) O. ✠, pavillon du palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1.....	Beaux-Arts.
ALEXANDRE (Charles) C. ✠, rue de Mogador, n° 9.....	Inscriptions.
AMPÈRE (Jean-Jacques-Antoine), O. ✠, rue d'Amsterdam, n° 66.....	Française et Inscr.
ANDRAL (Gabriel) C. ✠, rue Bonaparte, n° 5.....	Sciences.
ARCHIAC (le vicomte Étienne-Jules-Adolphe DESMIER DE SAINT-SIMON D') ✠, rue Casimir-Périer, n° 3.....	Sciences.
AUBER (Daniel-François-Esprit) C. ✠, rue Saint-Georges, n° 24.....	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
AUDIFFRET (le marquis Charles-Louis-Gaston D') G. O, ✠, rue Saint-Honoré, n° 281	Sc. mor. et polit.
AUGIER (Guillaume-Victor-Émile) O. ✠, rue du Bac, n° 34	Française.
B	
BABINET (Jacques) ✠, rue Servandoni, n° 15	Sciences.
BALARD (Antoine-Jérôme) O. ✠, rue de l'Ouest, n° 72	Sciences.
BARANTE (le baron Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE DE) G. C. ✠, rue du Cirque, n° 15	Française.
BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon), rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 24	Sc. mor. et polit.
BARTHE (Félix) G. C. ✠, rue Cassette, n° 7	Sc. mor. et polit.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules) ✠, rue de l'Empereur, n° 54 (ancien Montmartre)	Sc. mor. et polit.
BAUDE (le baron Jean-Jacques) O. ✠, rue Neuve-de-l'Université, n° 8	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
BEAUMONT (Gustave-Auguste DE LA BONINIÈRE DE) ✠, rue de Miromesnil, n° 23.	Sc. mor. et polit.
BECQUEREL (Antoine-César) O. ✠, au Jardin des Plantes.....	Sciences.
BÉRENGER (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas) G. O. ✠, rue de l'Université, n° 5.....	Sc. mor. et polit.
BERGER DE XIVREY (Jules) ✠, rue Colbert, n° 12.....	Inscriptions.
BERLIOZ (Louis-Hector) ✠, rue de Calais, n° 4.....	Beaux-Arts.
BERNARD (Claude) ✠, rue Royale-Saint-Honoré, n° 14.....	Sciences.
BERRYER (Pierre-Antoine), rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 64.....	Française.
BERTHIER (Pierre) C. ✠, rue Crébillon, n° 2	Sciences.
BERTRAND (Joseph-Louis-François) ✠, rue de Rivoli, n° 82.....	Sciences.
BEUGNOT (le comte Auguste-Arthur) O. ✠, rue de Miromesnil, n° 16.....	Inscriptions.
BEULÉ (Charles-Ernest) ✠, rue de Miromesnil, n° 19.....	Inscriptions.
BIENAYMÉ (Irénée-Jules) O. ✠, rue Saint-Louis au Marais, n° 56.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
BIOT (Jean-Baptiste) C. ✠, au Collége de France	Française, Inscr. et Sciences.
BOECKH (Auguste) ✠, à Berlin	Inscriptions.
BOPP (Franz), à Berlin	Inscriptions.
BOUSSINGAULT (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné) C. ✠, rue du Pas-de-la-Mule, n° 6	Sciences.
BRANDIS (Christian-Auguste), à Bonn (Prusse Rhénane)	Sc. mor. et polit.
BRASCASSAT (Jacques-Raimond) ✠, rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 56	Beaux-Arts.
BRAVAIS (Auguste) O. ✠, rue Pétigny, n° 3, à Versailles	Sciences.
BREWSTER (Sir David) O. ✠, à Édimbourg (Écosse)	Sciences.
BROGLIE (le duc Charles-Achille-Victor-Léonce DE) G. C. ✠, rue de l'Université, n° 94	Franç. et Sciences mor. et polit.
BRONGNIART (Adolphe-Théodore) O. ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
BROUGHAM (Lord), à Londres	Sc. mor. et polit.
BRUNET DE PRESLE (Charles-Marie-Wladimir) ✠, rue des Saints-Pères, n° 61	Inscriptions.
BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus) O. ✠, rue Saint-Louis-en-l'Ile, n° 98	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

C MM.	ACADÉMIES.
CAILLEUX (Alphonse DE) O. ✠, rue Laffitte, n° 49	Beaux-Arts.
CARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul) O. ✠, rue de Douai, n° 50	Beaux-Arts.
CARISTIE (Augustin-Nicolas) O. ✠, rue du Bac, n° 60, passage Sainte-Marie, n° 2	Beaux-Arts.
CAUSSIN DE PERCEVAL (Amand-Pierre) ✠, rue Bonaparte, n° 6	Inscriptions.
CHASLES (Michel) O. ✠, rue du Bac, n° 60, passage Sainte-Marie, n° 3	Sciences.
CHERRIER (Joseph DE) O. ✠, rue de Londres, n° 22	Inscriptions.
CHEVALIER (Michel) G. O. ✠, rue de l'Université, n° 73	Sc. mor. et polit.
CHEVREUL (Michel-Eugène) C. ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
CIVIALE (Jean) O. ✠, rue Marsollier, n° 17	Sciences.
CLAPEYRON (Benoît-Paul-Émile) O. ✠, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 21	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
CLAPISSON (Antoine-Louis) ✠, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 21.....	Beaux-Arts.
CLÉMENT (Jean-Pierre) ✠, rue de Belle-Chasse, n° 14.....	Sc. mor. et polit.
CLOQUET (Jules-Germain) O. ✠, place Vendôme, n° 21.....	Sciences.
COCKERELL (Charles-Robert) ✠, à Londres.....	Beaux-Arts.
COGNIET (Léon) O. ✠, rue de Lancry, n° 53.....	Beaux-Arts.
COMBES (Charles-Pierre-Matthieu) C. ✠, rue d'Enfer, n° 34.....	Sciences.
CORDIER (Pierre-Louis-Antoine) G. O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 33.	Sciences.
CORMENIN (le vicomte Louis-Marie DE LALUZE DE) O. ✠, rue de l'Arcade, n° 25.....	Sc. mor. et polit.
CORNELIUS, à Berlin.....	Beaux-Arts.
COSTE (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor) ✠, rue Neuve-de-l'Université, n° 12.	Sciences.
COUDER (Louis-Charles-Auguste) O. ✠, Impasse d'Assas, n° 2.....	Beaux-Arts.
COUSIN (Victor) C. ✠, à la Sorbonne...	Française et Sciences mor. et polit.
CURETON (William), à Londres.....	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
D	
DAMIRON (Jean-Philibert) ✠, rue de Tournon, n° 8	Sc. mor. et polit.
DARU (le comte Napoléon) O. ✠, rue de Lille, n° 75	Sc. mor. et polit.
DECAISNE (Joseph) ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 31	Sciences.
DEHÈQUE (Félix-Désiré) ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 7	Inscriptions.
DELACROIX (Ferdinand-Victor-Eugène) C. ✠, rue de Furstemberg, n° 6	Beaux-Arts.
DELAFOSSE (Gabriel) ✠, rue d'Enfer, n° 47	Sciences.
DELANGLE (Claude-Alphonse) G. C. ✠, au ministère de la justice	Sc. mor. et polit.
DELAUNAY (Charles-Eugène) ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76	Sciences.
DELESSERT (François) O. ✠, rue Montmartre, n° 172	Sciences.
DELISLE (Léopold-Victor) ✠, place de Lafayette, n° 20	Inscriptions.
DESPRETZ (César-Mansuete) O. ✠, rue Cassette, n° 20	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DUBAN (Félix-Jacques) O. ✠, rue de Lille, n° 19.....	Beaux-Arts.
DUCHATEL (le comte Charles-Marie TANNEGUY) G. C. ✠, rue de Varennes, n° 69.....	Beaux-Arts et Sc. mor. et polit.
DUHAMEL (Jean-Marie-Constant) ✠, rue des Beaux-Arts, n° 2.....	Sciences.
DUMAS (Jean-Baptiste) G. O. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 42.....	Sciences.
DUMON (Pierre-Sylvain) G. O. ✠, rue Rumfort, n° 8.....	Sc. mor. et polit.
DUMONT (Augustin-Alexandre) O. ✠, au palais de l'Institut, quai de Conti, n° 25.	Beaux-Arts.
DUNOYER (Barthélemy-Charles-Pierre-Joseph) O. ✠, rue de Madame, n° 32..	Sc. mor. et polit.
DUPANLOUP (Félix-Antoine-Philibert) ✠, évêque d'Orléans, à Orléans (Loiret)..	Française.
DUPERREY (Louis-Isidore) O. ✠, rue de Furstemberg, n° 4.....	Sciences.
DU PETIT-THOUARS (le vice-amiral Abel AUBERT) G. C. ✠, rue de Castellane, n° 10.....	Sciences.
DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques) G. C. ✠, rue du Bac, n° 118.....	Française et Sciences mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DUPIN (le baron Charles) G. O. ✠, rue du Bac, n° 24	Sciences et Sciences mor. et polit.
DURET (Francisque-Joseph) O. ✠, pavillon du palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1	Beaux-Arts.
E	
EDWARDS (Henri MILNE) O. ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
EGGER (Émile) ✠, rue de Madame, n° 48.	Inscriptions.
EHRENGBERG, à Berlin	Sciences.
ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce) G. O. ✠, rue de Lille, n° 5	Sciences.
EMPIS (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph SIMONIS) C. ✠, rue des Saints-Pères, n° 10	Française.
F	
FALLOUX (le comte Alfred-Pierre DE), rue de Varennes, n° 42	Française.
FARADAY (Michel) C. ✠, à Woolwich...	Sciences.
FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans) O. ✠, rue du Cherche-Midi, n° 73...	Sciences.
FELSING, à Darmstadt	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Fizeau (Armand-Hyppolite-Louis) ✠, rue de la Vieille-Estrapade, n° 3.....	Sciences.
Flandrin (Jean-Hippolyte) O. ✠, rue de l'Abbaye n° 14.....	Beaux-Arts.
Flourens (Marie-Jean-Pierre) G. O. ✠, au Jardin des Plantes.....	Franç. et Sciences.
Forster (François) ✠, rue Royer-Collard, n° 4.....	Beaux-Arts.
Fould (Achille) G. C. ✠, rue du Faubourg Saint-Honoré, n° 129.....	Beaux-Arts.
Franck (Adolphe) ✠, rue de l'Oratoire-du-Roule, n° 23.....	Sc. mor. et polit.
Fremy (Edmond) ✠, au Jardin des Plantes.	Sciences.
G	
Garcin de Tassy (Joseph-Héliodore) ✠, rue Saint-André-des-Arts, n° 43.....	Inscriptions.
Garnier (Adolphe) O. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 15.....	Sc. mor. et polit.
Gasparin (le comte Adrien-Étienne-Pierre de) G. O. ✠, rue de Courcelles, n° 23.	Sciences.
Gatteaux (Jacques-Édouard) ✠, rue de Lille, n° 41.....	Beaux-Arts.
Gay (Claude) ✠, boulevard Bonne-Nouvelle, n° 25.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
GEOFFROY SAINT-HILAIRE (Isidore) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 55.	Sciences.
GERHARD (Édouard), à Berlin.....	Inscriptions.
GILBERT (Émile-Jacques) O. ✠, rue de l'Université, n° 7.....	Beaux-Arts.
GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy) C. ✠, rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 50.....	Sc. mor. et polit.
GISORS (Alphonse-Henri DE) O. ✠, au palais du Luxembourg.....	Beaux-Arts.
GRANGE (le marquis Adélaïde-Édouard LELIÈVRE DE LA) G. O. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 113.....	Inscriptions.
GRÉTERIN (Théodore) G. O. ✠, rue Saint-Roch, n° 25.....	Sc. mor. et polit.
GRIMM (Jacob), à Berlin.....	Inscriptions.
GUIGNIAUT (Joseph-Daniel) O. ✠, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.....	Inscriptions.
GUIZOT (François-Pierre-Guillaume) G. C. ✠, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 52.	Française; Inscr. et Sciences morales et politiques.
H	
HALÉVY (Jacques-Fromental-Élie) C. ✠, au palais de l'Institut, quai de Conti, n° 25.....	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
HASE (Charles-Benoît) C. ✠, rue Colbert, n° 12	Inscriptions.
HEIM (François-Joseph) O. ✠, au palais de l'Institut, quai de Conti, n° 25	Beaux-Arts.
HÉLIE (Faustin) O. ✠, Quartier de la Muette, rue Singer, n° 3 *bis*	Sc. mor. et polit.
HENRIQUEL (Louis-Pierre) O. ✠, rue Saint-Lazare, n° 51	Beaux-Arts.
HERMITE (Charles) ✠, rue de Sorbonne, n° 2	Sciences.
HERSCHEL (sir John-William), à Londres	Sciences.
HITTORFF (Jacques-Ignace) O. ✠, rue Lamartine, n° 40	Beaux-Arts.
HUGO (le vicomte Victor-Marie) O. ✠	Française.
I	
INGRES (Jean-Auguste-Dominique) G. O. ✠, quai Voltaire, n° 11	Beaux-Arts.
J	
JALEY (Jean-Louis-Nicolas) ✠, rue de la Victoire, n° 43	Beaux-Arts.
JAUBERT (le comte Hippolyte-François) ✠, rue de Las-Cases, n° 11	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
JOBERT DE LAMBALLE (Antoine-Joseph) C. ✠, place de la Madeleine, n° 30...	Sciences.
JOMARD (Edme-François), O. ✠, rue de Seine, n° 12.....	Inscriptions.
JOUFFROY (François) ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 58.....	Beaux-Arts.
JULIEN (Stanislas) O. ✠, rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 26.....	Inscriptions.
K	
KASTNER (Jean-Georges) ✠, rue Boursault, n° 16.....	Beaux-Arts.
KLENZE (Léon DE) C. ✠, à Munich.....	Beaux-Arts.
L	
LABORDE (le comte Léon-Emmanuel-Simon-Joseph DE) O. ✠, aux Archives de l'Empire.....	Inscriptions.
LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE) ✠, rue Taitbout, n° 34.....	Inscriptions.
LACORDAIRE (Henri-Dominique), à l'École de Sorèze (Tarn), et à Paris, rue de Vaugirard, n° 70.....	Française.
LAFERRIÈRE (Louis-Firmin-Julien) O. ✠, rue de Madame, n° 8.....	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis DE) ✠, rue de la Ville-l'Évêque, n° 43	Française.
LAMÉ (Gabriel) ✠, rue de Madame, n° 48	Sciences.
LAPRADE (Pierre-Marin-Victor-Richard DE) ✠, rue de Tournon, n° 2	Française.
LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule-Louis DE) O. ✠, rue de l'Université, n° 34, et à Lyon (Rhône)	Inscriptions.
LASSEN (Christian), à Bonn (Prusse Rhénane)	Inscriptions.
LASTEYRIE DU SAILLANT (le comte Ferdinand-Charles-Léon DE), rue du Bac, n° 32,	Inscriptions.
LAUGIER (Paul-Auguste-Ernest) ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76	Sciences.
LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE) O. ✠, place de la Madeleine, n° 8	Sc. mor. et polit.
LE BAS (Louis-Hippolyte) O. ✠, pavillon du palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1	Beaux-Arts.
LEBRUN (Pierre-Antoine) O. ✠, rue de Beaune, n° 1	Française.
LE CLERC (Joseph-Victor) C. ✠, à la Sorbonne	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LEFEBVRE (Armand-Édouard) C. ✠, rue de l'Isly, n° 8	Sc. mor. et polit.
LEFUEL (Hector-Martin) O. ✠, quai Malaquais, n° 15	Beaux-Arts.
LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid) ✠, rue Saint-Marc-Feydeau, n° 14	Française.
LÉLUT (Louis-François) O. ✠, rue de Vanneau, n° 15	Sc. mor. et polit.
LEMAIRE (Philippe-Henri) O. ✠, rue Jean-Bart, n° 3	Beaux-Arts.
LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron) ✠, rue de Rivoli, n° 63	Beaux-Arts.
LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph) C. ✠, à l'Observatoire impérial	Sciences.
LIOUVILLE (Joseph) ✠, rue de Condé, n° 13	Sciences.
LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile), rue de l'Ouest, n° 48	Inscriptions.
LONGET (François-Achille), O. ✠, rue Joubert, n° 28	Sciences.
LONGPÉRIER (Henri-Adrien PREVOST DE) ✠, rue de Londres, n° 50	Inscriptions.
LUCAS (Charles-Jean-Marie) O. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 109	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LUYNES (le duc Honoré-Théodoric-Paul-Joseph D'ALBERT DE) O. ✠, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 31.....	Inscriptions.
M	
MAC-CULLOCH, à Londres.....	Sc. mor. et polit.
MAGNIN (Charles) O. ✠, rue de Richelieu, n° 47.....	Inscriptions.
MARTINET (Achille-Louis) ✠, rue de Poissy, n° 2.....	Beaux-Arts.
MATHIEU (Claude-Louis) O. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 76.....	Sciences.
MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred) ✠, pavillon du palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1.....	Inscriptions.
MERCADANTE, à Naples.....	Beaux-Arts.
MÉRIMÉE (Prosper) C. ✠, rue de Lille, n° 52.....	Française et Inscr.
MEYERBEER C. ✠, à Berlin.....	Beaux-Arts.
MICHELET (Jules) ✠, rue de l'Ouest, n° 44.	Sc. mor. et polit.
MIGNET (François-Auguste-Alexis) C. ✠, rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 18....	Française et Sciences mor. et polit.
MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément) ✠, au Palais du Corps-Législatif....	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
MITSCHERLICH, à Berlin.....	Sciences.
MOHL (Jules) ✠, rue du Bac, n° 120...	Inscriptions.
MONTAGNE (Jean-François-Camille) O. ✠, rue des Beaux-Arts, n° 12.....	Sciences.
MONTALEMBERT (le comte Charles DE), rue du Bac, n° 40.....	Française.
MONTALIVET (le comte Marthe-Camille BACHASSON DE) G.C. ✠, rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.....	Beaux-Arts.
MOQUIN-TANDON (Horace-Bénédict-Alfred) ✠, au Jardin des plantes de la Faculté de médecine, rue de l'Est, n° 2.	Sciences.
MOREAU DE JONNÈS (Alexandre) O. ✠, rue de Monsieur, n° 11.....	Sc. mor. et polit.
MORIN (Arthur-Jules) C. ✠, rue Neuve-des-Mathurins, n° 38.....	Sciences.
MUNK (Salomon) ✠, passage Saulnier, n° 6.....	Inscriptions.
N	
NANTEUIL (Charles-François LEBŒUF) ✠, rue Carnot, n° 9.....	Beaux-Arts.
NAPOLÉON (S. A. I. le prince Joseph-Charles-Paul) G.C. ✠, au Palais-Royal.	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
NAUDET (Joseph) C. ✠, rue du Mont-Thabor, n° 40.	Inscript. et Sciences mor. et polit.
NIEUWERKERKE (le comte Alfred-Émilien DE) C. ✠, au palais du Louvre.	Beaux-Arts.
NISARD (Jean-Marie-Napoléon Désiré) C. ✠, à l'École normale,	Française.
NOAILLES (le duc Paul DE), rue de Lille, n° 66.	Française.
O	
OVERBEECK, à Rome.	Beaux-Arts.
OWEN (Richard) O. ✠, à Londres.	Sciences.
P	
PARIEU (Marie-Louis-Pierre-Félix ESQUIROU DE) G. O. ✠, rue de Belle-Chasse, n° 31.	Sc. mor. et polit.
PARIS (Alexis-Paulin), ✠, place Royale, n° 10.	Inscriptions.
PASQUIER (le duc Étienne-Denis) G. C. ✠, rue Royale-Saint-Honoré, n° 20.	Française.
PASSY (Hippolyte-Philibert) C. ✠, rue Greffulhe, n° 6.	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
PASSY (Antoine - François) C. ✠, rue Pigalle, n° 6	Sciences.
PATIN (Henri-Joseph-Guillaume) O. ✠, rue Cassette, n° 15	Française.
PAYEN (Anselme) O. ✠, au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, n° 292	Sciences.
PELIGOT (Eugène-Melchior) O. ✠, hôtel des Monnaies	Sciences.
PELOUZE (Théophile-Jules) C. ✠, hôtel des Monnaies	Sciences.
PELLAT (Charles-Auguste) O. ✠, à l'École de droit	Sc. mor. et polit.
PELLETIER (Jules-Bernard-Joseph), O. ✠, rue de Suresne, n° 11	Beaux-Arts.
PETITOT (Messidor-Lebon) O. ✠, rue de l'Est, n° 1	Beaux-Arts.
PEYRON (Amédée) ✠, à Turin	Inscriptions.
PICOT (François-Édouard) O. ✠, rue de La Rochefoucauld, n° 34	Beaux-Arts.
PIOBERT (Guillaume) G. O. ✠, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 45 *bis*	Sciences.
PLANA (le baron Jean), O. ✠, à Turin	Sciences.
PONCELET (Jean-Victor) G. O. ✠, rue de Vaugirard, n° 58	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON DE) O. ✠, rue de Bellefond, n° 20	Française.
PONSARD (François) O. ✠, rue Neuve-de-l'Université, n° 10	Française.
POUILLET (Claude-Servais-Mathias) O. ✠, rue Saint-Louis au Marais, n° 97	Sciences.
Q	
QUATREFAGES DE BRÉAU (Jean-Louis-Armand DE) ✠, au Jardin des plantes	Sciences.
R	
RAMBUTEAU (le comte Claude-Philibert BARTHELOT DE) G. O. ✠, rue de l'Arcade, n° 19	Beaux-Arts.
RANKE (Léopold), à Berlin	Sc. mor. et polit.
RAVAISSON (Jean-Gaspard-Félix) O. ✠, place du Palais-Bourbon, n° 6	Inscriptions.
RAYER (Pierre-François-Olive) C. ✠, rue de Londres, n° 14	Sciences.
REBER (Napoléon-Henri) ✠, rue de Rivoli, n° 182	Beaux-Arts.
REGNAULT (Henri-Victor) O. ✠, au Collége de France	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe) ⁂, rue de Vaugirard, n° 22	Inscriptions.
REINAUD (Joseph-Toussaint) O. ⁂, quai de Conti, n° 15	Inscriptions.
RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE) ⁂, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 52	Française et Sciences mor. et polit.
RENAN (Joseph-Ernest), ⁂, rue de Madame, n° 55	Inscriptions.
RENIER (Charles-Alphonse-Léon) ⁂, rue de Beaune, n° 20	Inscriptions.
REYBAUD (Marie-Roch-Louis) ⁂, rue Basse-du-Rempart, n° 46	Sc. mor. et polit.
RITSCHELL ⁂, à Dresde	Beaux-Arts.
ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas) O. ⁂, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3	Beaux-Arts.
ROSSIGNOL (Jean-Pierre) ⁂, rue Jacob, n° 19	Inscriptions.
ROSSINI, C. ⁂, à Bologne, et à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 2	Beaux-Arts.
ROUGÉ (le vicomte Olivier-Charles-Camille-Emmanuel DE) ⁂, rue de Babylone, n° 53	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
S	
SAINT-MARC-GIRARDIN O. ✠, rue Bonaparte, n° 5	Française.
SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin) O. ✠, rue du Mont-Parnasse, n° 11	Française.
SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (Charles-Joseph) ✠, rue du Regard, n° 3	Sciences.
SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules) ✠, rue du Cherche-Midi, n° 76	Française.
SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE) O. ✠, rue du Cirque, n° 5	Inscriptions.
SAVIGNY (DE), à Berlin	Sc. mor. et polit.
SCHNETZ (Jean-Victor) O. ✠, directeur de l'Académie de France, à Rome, et à Paris, rue Saint-Honoré, n° 374	Beaux-Arts.
SCRIBE (Augustin-Eugène) C. ✠, rue Pigalle, n° 12	Française.
SÉGUIER (le baron Armand-Pierre) O. ✠, rue Garancière, n° 11	Sciences.
SÉGUR (le comte Philippe-Paul DE) G. C. ✠, rue de la Pépinière, n° 104.	Française.
SENARMONT (Henri HUREAU DE) O. ✠, rue d'Enfer, n° 34	Sciences.
SERRES (Étienne-Renauld-Augustin) C. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 59.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
SERRET (Joseph-Alfred), ✠, rue de Madame, n° 53	Sciences.
SEURRE aîné (Gabriel-Bernard) ✠, rue de l'Est, n° 13	Beaux-Arts.
SIGNOL (Émile), ✠, rue de l'Ouest, n° 56.	Beaux-Arts.
SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade), O. ✠, au palais de l'Institut, quai de Conti, n° 23	Française.
T	
TAYLOR (le baron Isidore-Justin-Séverin) C. ✠, rue de Bondy, n° 68	Beaux-Arts.
TENERANI, à Rome	Beaux-Arts.
TEXIER (Charles-Félix-Marie) ✠, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 43	Inscriptions.
THIERRY (Amédée-Simon-Dominique) C. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 122	Sc. mor. et polit.
THIERS (Adolphe) G. O. ✠, rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 27	Française et Sciences mor. et polit.
THOMAS (Ambroise) O. ✠, rue Saint-Georges, n° 5	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
TIEDEMANN (Frédéric) ✠, à Francfort-sur-le-Mein	Sciences.
TROPLONG (Raymond-Théodore) G. C. ✠, au palais du Luxembourg	Sc. mor. et polit.
TULASNE (Louis-René) ✠, rue de Vaugirard, n° 73	Sciences.
V	
VAILLANT (le maréchal Jean-Baptiste-Philibert) G. C. ✠, au Ministère de la Maison de l'Empereur	Sciences.
VALENCIENNES (Achille) ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
VELPEAU (Alfred-Armand-Louis-Marie) C. ✠, rue de Verneuil, n° 21	Sciences.
VERNET (Émile-Jean-Horace) C. ✠, pavillon du palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1	Beaux-Arts.
VERNEUIL (Philippe-Édouard POULLETIER DE) ✠, rue de Varennes, n° 76	Sciences.
VIENNET (Jean-Pons-Guillaume) C. ✠, rue Godot-de-Mauroy, n° 18	Française.
VIGNY (le comte Alfred-Victor DE) O. ✠, rue des Écuries-d'Artois, n° 6	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
VILLEMAIN (Abel-François) G. O. ✠, au palais de l'Institut, quai de Conti, n° 23.	Française et Inscriptions.
VILLEMARQUÉ (le vicomte Théodore-Claude-Henri HERSART DE LA) ✠, rue des Beaux-Arts, n° 17	Inscriptions.
VILLERMÉ (Louis-René) O. ✠, rue Vieille-du-Temple, n° 26	Sc. mor. et polit.
VINCENT (Alexandre-Joseph-Hidulphe) ✠, rue Saint-Jacques, n° 236	Inscriptions.
VITET (Louis) O. ✠. rue Barbet de Jouy, n° 9	Française et Inscriptions.
W	
WAILLY (Joseph-Noël DE) ✠, rue Basse, n° 14, à Passy	Inscriptions.
WALLON (Henri-Alexandre) ✠, rue d'Enfer, n° 47	Inscriptions.
WELCKER ✠, à Bonn (Prusse Rhénane).	Inscriptions.
WOLOWSKI (Louis-François-Michel-Raymond) O. ✠, rue de la Victoire, n° 14.	Sc. mor. et polit.

BIBLIOTHÈQUE ET SECRÉTARIAT.

BIBLIOTHÈQUE.

MM. LANDRESSE ✠, Bibliothécaire, au palais de l'Institut, quai de Conti, n° 23.

ROULIN ✠, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.
TARDIEU (Amédée), rue de Berlin, n° 20.
} Sous-Bibliothécaires.

AGENCE ET SECRÉTARIAT.

MM. PINGARD (Antonius) ✠, *Agent spécial et Chef du Secrétariat*, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.

J. PINGARD fils, *adjoint*.

IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

MM. FIRMIN DIDOT frères, fils et C^ie^, rue Jacob, n° 56.

LIBRAIRE.
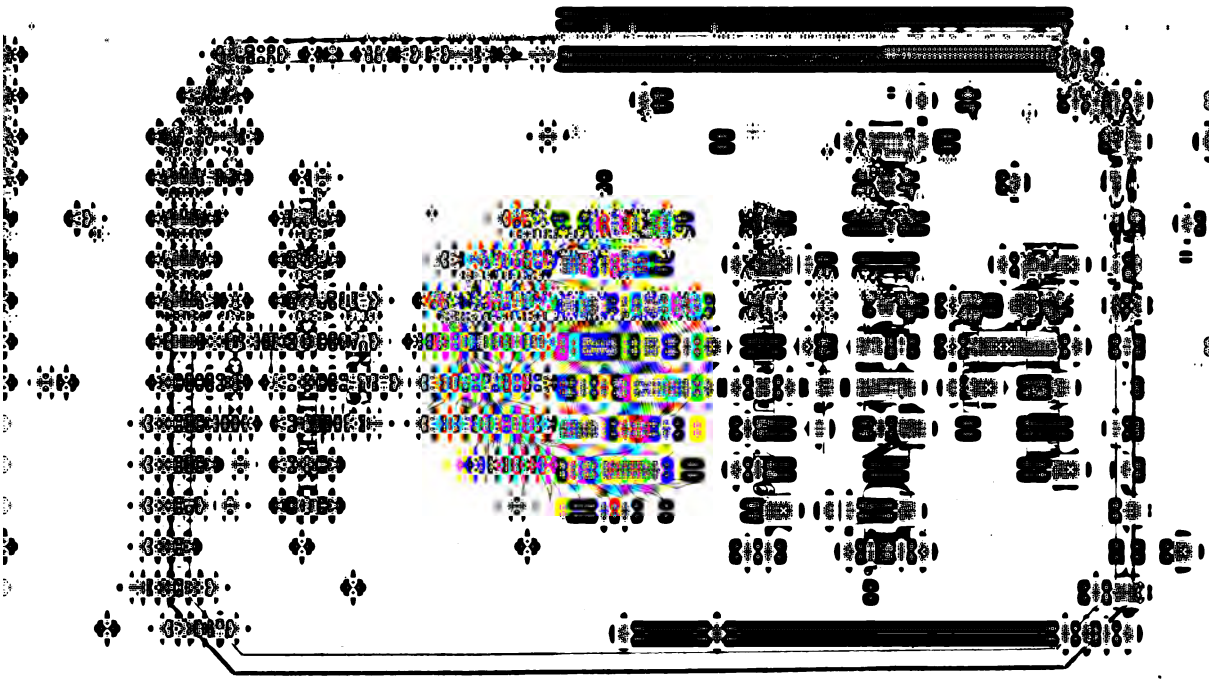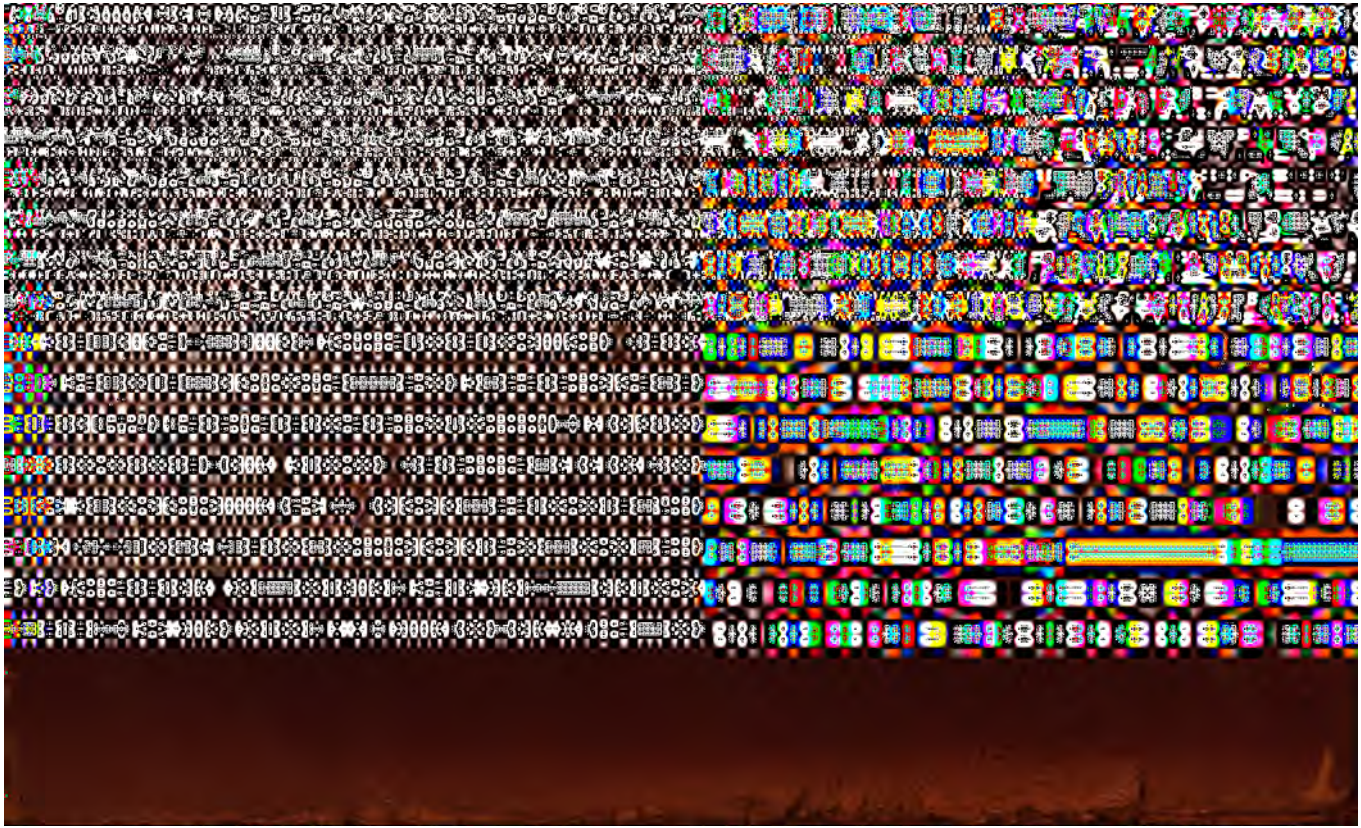
M. Benjamin DUPRAT, rue du Cloître-Saint-Benoît, n° 7.